



الرفاع للذخائر المالي  
el wifack leasing

**Société en cours de modification de l'objet social et de conversion en une banque universelle islamique<sup>1 2</sup>**

*Société Anonyme au capital social de 20.000.000 de dinars divisé  
en 4.000.000 d'actions de valeur nominale 5 dinars*

*Siège social : Avenue Habib Bourguiba*

*-4100 Médenine- BP :356*

*RC N° : B 134782002*

*Tél : 75.643. 000 – Fax : 75. 649. 988*

EL WIFACK LEASING est notée "BBB-(tun)" à long terme avec perspective d'évolution « stable » et "F3 (tun)" à court terme, par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 11 février 2015

**Document de référence « EL WIFACK LEASING 2015 »**

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le ..... 29 SEP 2015 .....  
sous le n° 15/009/... donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

**Responsable de l'information**

**M. Khemis BABA**, Directeur Général Adjoint

Rue 8160 n°1 – Cité Olympique - TUNIS

Tél : 71.771.322 – 71.772.290 – Fax : 71.772.209

**Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence :**

La Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation « TSI »  
Résidence Ines, Boulevard de la Terre, Centre Urbain  
Nord -1080 TUNIS  
Tél: 71.822.555 – Fax : 71.822.418

**TSI** Intermédiaire  
en Bourse

*Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de EL WIFACK LEASING, Avenue Habib Bourguiba, 4100 Médenine; de la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation « TSI », Résidence Ines, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord -1080 TUNIS- et sur le site Internet du CMF [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)*

Septembre 2015

<sup>1</sup> Suite à une décision de l'AGE du 28/08/2015.

<sup>2</sup> Selon les projets des statuts soumis à l'AGE du 28/08/2015, la société El Wifack Leasing changera sa dénomination sociale en Wifack International Bank. Ce changement interviendra en cas d'aboutissement de l'opération de conversion de la société et de réalisation de l'augmentation de capital objet de la présente note d'opération.

Document de référence « EL WIFACK LEASING 2015 »





## SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE .....	6
PRESENTATION DE L'OPERATION DE CONVERSION DE LA SOCIETE EN UNE BANQUE UNIVERSELLE ISLAMIQUE .....	9
<b>A- Cadre général de l'opération de conversion.....</b>	<b>9</b>
<b>B- Consistance du projet :.....</b>	<b>10</b>
<b>C- Facteurs favorables à la réussite du projet :.....</b>	<b>11</b>
CHAPITRE 1: RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....	14
<b>1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....</b>	<b>14</b>
<b>1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....</b>	<b>14</b>
<b>1.3. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES.....</b>	<b>14</b>
<b>1.4. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....</b>	<b>19</b>
<b>1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION .....</b>	<b>19</b>
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL .....	20
<b>2.1 . RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR.....</b>	<b>20</b>
2.1.1. Dénomination et siège social .....	20
2.1.2. Forme juridique et législation particulière .....	20
2.1.3. Date de constitution et durée.....	20
2.1.4. Objet social : (article 3 des statuts) .....	20
2.1.5. Registre de commerce :.....	22
2.1.6. Exercice social : .....	22
2.1.7. Clauses statutaires particulières.....	22
2.1.8. Nationalité :.....	25
2.1.9. Régime fiscal .....	25
2.1.10. Matricule fiscal : .....	26
2.1.11. Capital social : .....	26
2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société .....	26
2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing .....	26
<b>2.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE .....</b>	<b>27</b>
<b>2.3 EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL .....</b>	<b>27</b>
<b>2.4 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 02/09/2015.....</b>	<b>27</b>
2.4.1. Structure du capital au 02/09/2015.....	27
2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 02/09/2015 ....	28
2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 02/09/2015 .....	29



2.4.4. Nombre d'actionnaires au 02/09/2015 .....	29
<b>2.5 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE EL WIFACK LEASING AU 31 DECEMBRE 2014. ....</b>	<b>29</b>
2.5.1. Présentation des sociétés du groupe.....	29
2.5.2. Schéma du groupe EL WIFACK Leasing au 31/12/2014.....	30
2.5.3. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe entre le 31/12/2014 et la date d'élaboration du document de référence .....	31
2.5.4. Participations entre les sociétés du groupe EL WIFACK Leasing au 31/12/2014.....	31
2.5.5. Les chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2014.....	31
2.5.6. Les engagements financiers du groupe EL WIFACK LEASING au 31/12/2014.....	31
2.5.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe.....	31
<b>2.6 RELATION DE LA SOCIETE EL WIFACK LEASING AVEC LES SOCIETES DU GROUPE.....</b>	<b>32</b>
2.6.1 Prêts octroyés et crédits reçus :.....	32
2.6.2 Créances et dettes commerciales :.....	32
2.6.3 Apports en capitaux :.....	32
2.6.4 Dividendes et autres rémunérations : .....	32
2.6.5 Garanties, sûretés réelles et cautions :.....	32
2.6.6 Relations commerciales :.....	32
2.6.7 Fonds Gérés :.....	33
<b>2.7 RELATION AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2014.....</b>	<b>33</b>
2.7.1 Détail des parties liées : .....	33
2.7.2. Information sur les engagements :.....	34
2.7.3. Transfert des ressources :.....	34
2.7.4 Fonds gérés : .....	35
2.7.5 Contrats de Leasing .....	35
<b>2.8 DIVIDENDES .....</b>	<b>36</b>
<b>2.9 MARCHE DES TITRES .....</b>	<b>36</b>
<b>2.10 NOTATION DE LA SOCIETE .....</b>	<b>36</b>
<b>CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION .....</b>	<b>45</b>
<b>3.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON SECTEUR AVANT CONVERSION EN BANQUE ISLAMIQUE.....</b>	<b>45</b>
<b>3.2 PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON SECTEUR APRES CONVERSION EN BANQUE UNIVERSELLE ISLAMIQUE.....</b>	<b>47</b>
3.2.1 Présentation générale du projet de conversion .....	47
3.2.2 Présentation du nouveau secteur de la finance islamique .....	49
3.2.3 Les grands axes de l'orientation stratégique de la banque.....	73
3.2.4 Présentation des principales stratégies à adopter.....	76
<b>3.3 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2014.....</b>	<b>84</b>
3.3.1 Situation de la société El Wifack Leasing par rapport au secteur au 31/12/2014.....	84
3.3.2 Evolution des approbations .....	86
3.3.3 Evolution des mises en force .....	87
3.3.4 Evolution de l'encours financier .....	88
3.3.5. Analyse des engagements sur la clientèle.....	89
3.3.6 Evolution des ressources de financement.....	90
<b>3.4 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 JUIN 2015 .....</b>	<b>90</b>



3.4.1 Situation d'El Wifack Leasing par rapport au secteur au 30/06/2015 .....	90
3.4.2 Evolution des approbations .....	90
3.4.3. Evolution des mises en force .....	92
3.4.4 Evolution de l'encours financier .....	93
3.4.5 Analyse des engagements sur la clientèle : .....	93
<b>3.5 ORGANISATION DE LA SOCIETE .....</b>	<b>94</b>
3.5.1 Comité exécutif de crédit : .....	96
3.5.2 Comité d'audit permanent : .....	96
3.5.3 Comité de contrôle des risques : .....	96
3.5.4 Organe de contrôle de conformité en application de la circulaire de la BCT n°2006-06 du 7/2/2007:.....	97
3.5.5 Comité de Rémunération : .....	97
3.5.6 Contrôle Interne .....	97
3.5.7 Grands axes de modification de l'organisation suite à la conversion de la société en banque universelle islamique .....	98
<b>3.6 SYSTEME D'INFORMATION .....</b>	<b>109</b>
3.6.1 Description du système informatique actuel : .....	109
3.6.2 Grands axes de modification du système d'information suite à la conversion de la société en une banque universelle islamique.....	114
<b>3.7 LES FACTEURS DE RISQUE ET LA NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE.....</b>	<b>118</b>
3.7.1 Activité actuelle de leasing : .....	118
3.7.2 Modification des facteurs de risques et de la nature spéculative de l'activité suite de la transformation en banque universelle islamique.....	122
<b>3.8 DEPENDANCE DE L'EMETTEUR .....</b>	<b>123</b>
3.8.1 Situation actuelle : .....	123
3.8.2 Situation de dépendance de l'émetteur après transformation en banque universelle islamique : .....	124
<b>3.9 LITIGE OU ARBITRAGE ENCOURS OU PASSE.....</b>	<b>125</b>
3.9.1 Situation actuelle : .....	125
3.9.2 Evénements récents lié à la transformation : .....	125
<b>3.10 POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF DE LA SOCIETE.....</b>	<b>125</b>
3.10.1 Politique actuelle : .....	125
3.10.2 Grands axes de la politique sociale après transformation en Banque universelle islamique .....	126
<b>3.11 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>127</b>
<b>3.12 ANALYSE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES).....</b>	<b>130</b>
3.12.1 Analyse SWOT avant conversion en Banque universelle islamique.....	130
3.12.2 OPPORTUNITES ET DEFIS APRES Conversion en Banque universelle islamique .....	130
<b>CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT .....</b>	<b>131</b>
<b>4.1. PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2014 .....</b>	<b>131</b>
4.1.1. Créances de leasing.....	131
4.1.2. Immobilisations propres (corporelles et incorporelles) .....	132
4.1.3. Immobilisations financières (hors titres de placement) .....	133
<b>4.2. LES PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS POSTERIEUREMENT AU 31/12/2014 .....</b>	<b>133</b>
4.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles.....	133
4.2.2. Immobilisations financières .....	133



<b>4.3. PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30 JUIN 2015 .....</b>	<b>134</b>
4.3.1. Créances de leasing .....	134
4.3.2. Immobilisations propres (corporelles et incorporelles) .....	135
4.3.3. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2015.....	136
<b>4.4. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE.....</b>	<b>137</b>
4.4.1. Bilan comparés au 31 décembre .....	138
4.4.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre .....	140
4.4.3. Etat des flux de trésorerie comparés au 31 décembre .....	141
4.4.4. Tableau des engagements hors bilan.....	142
4.4.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 .....	142
4.4.6. Notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014 .....	172
4.4.7. Notes rectificatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014 .....	183
4.4.8. Rapports général et spécial des Commissaires Aux Comptes relatifs à l'exercice 2014 .....	189
4.4.9. Les engagements financiers au 31/12/2014 .....	194
4.4.10. Encours des crédits contractés par El Wifack Leasing au 31/12/2014 .....	195
4.4.11. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire El Wifack Leasing 2013 .....	196
4.4.12. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre: .....	197
4.4.13. Tableau de mouvements des capitaux propres.....	198
4.4.14. Affectation des résultats des trois derniers exercices .....	199
4.4.15. Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation .....	199
4.4.16. Evolution du résultat net.....	200
4.4.17. Evolution des dividendes.....	200
4.4.18. Evolution de la marge brute d'autofinancement .....	201
4. 4.19. Indicateurs de gestion et ratios.....	202
<b>4.5. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES COMPARES ARRETES AU 31/12/2014.....</b>	<b>203</b>
4.5.1. Bilans consolidés comparés au 31 décembre .....	204
4.5.2. Etats de résultat consolidés comparés au 31 décembre .....	206
4.5.3. Etat de flux de trésorerie consolidé comparé au 31 décembre.....	207
4.5.4. Tableau des engagements hors bilan consolidés .....	208
4.5.5. Notes aux états financiers consolidés au 31 Décembre 2014 .....	208
4.5.6. Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014 .....	239
4.5.7. Notes rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014 .....	244
4.5.8. Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états consolidés arrêtés au 31/12/2014 .....	250
<b>4.6 ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/6/2015.....</b>	<b>252</b>
4.6.1. Bilans au 30 juin.....	253
4.6.2. Etat de résultats au 30 juin .....	255
4.6.3. Etat des flux de trésorerie au 30 juin .....	256
4.6.4 Engagements hors Bilan.....	257
4.6.5. Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 .....	257
4.6.6. Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015.....	281
4.6.7. Notes rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 .....	295
4.6.8. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 .....	298
4.6.9. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30 juin:.....	300
4. 6.10. Indicateurs de gestion et ratios.....	301
<b>4.7.COMPORTEMENT BOURSIER DU TITRE EL WIFACK LEASING .....</b>	<b>302</b>
<b>CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES .....</b>	<b>304</b>



<b>5.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION.....</b>	<b>304</b>
5.1.1. Membres des organes d'administration.....	304
5.1.2. Fonction des membres des organes d'administration et de direction dans la société.....	304
5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres du conseil d'administration ou leurs représentants permanents.....	305
5.1.4. Mandats des membres des organes d'administration et de la direction les plus significatifs dans d'autres sociétés.....	306
5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent.....	306
<b>5.2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2014.....</b>	<b>307</b>
5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction.....	307
5.2.2. Prêts et garanties accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.....	307
<b>5.3. CONTROLE.....</b>	<b>308</b>
<b>5.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET/OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL.....</b>	<b>308</b>
<b>CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....</b>	<b>309</b>
<b>6.1. EVOLUTION RECENTE.....</b>	<b>309</b>
<b>6.2. PERSPECTIVES D'AVENIR.....</b>	<b>310</b>
6.2.1 Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations des exercices 2012, 2013 et 2014 par rapport aux prévisions publiées au niveau du document de référence 2013.....	310
6.2.2 Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2015-2019 par rapport aux informations prévisionnelles 2012-2017 :.....	311
6.2.3 Analyse des Performances réalisés au 30/06/2015 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2015 :...	312
<b>6.3 LES PREVISIONS (2015-2019).....</b>	<b>312</b>
6.3.1 Hypothèses du business plan 2015-2019.....	312
6.3.2 Etats financiers prévisionnels.....	325





La société **El Wifack Leasing** s'est démarquée par une bonne gestion du risque. C'est ainsi qu'en 2014, le taux de créances classées s'est établi à 4,8% et le taux de couverture à 80%. Cette bonne performance est largement expliquée par la politique de prudence adoptée par le management de la société.

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en Février 2015 à la société **El Wifack Leasing**, les notes suivantes :

- La note nationale à long terme : BBB- (tun).
- La note nationale à court terme : F3 (tun).
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable.

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à **El Wifack Leasing** reflètent :

- un profil de risque de crédit prudent. Comparée à son secteur : El Wifack Leasing conserve le ratio de créances douteuses le plus faible du secteur situé au niveau de 4,8%. Le taux de couverture des créances douteuses est en baisse depuis 2012, mais demeure néanmoins prudent en se situant à 77%. La concentration des expositions d'El Wifack Leasing est faible et inférieure à la moyenne du secteur.
- une gestion adéquate de la liquidité : Pour son financement El Wifack Leasing a presque exclusivement eu recours à des lignes bancaires à moyen terme et des emprunts obligataires. Par ailleurs, El Wifack Leasing conserve un stock important de lignes de crédit non utilisées couvrant plus de 50% de son programme annuel de financement à fin septembre 2014.
- des ratios de solvabilité satisfaisants en regard de son profil de crédit et supérieurs à la moyenne du secteur,
- et une rentabilité acceptable bien que sous pression.

Le capital initial de la société qui était de **Cinq millions (5 000 000) de Dinars** divisé en **Cinq cent mille (500 000) actions** de Dix dinars chacune, est passé actuellement à **20 000 000 DT** divisé en **4 000 000 actions** de **5 DT** chacune.

**EL WIFACK LEASING** est détenue à hauteur de 12,17% directement par la **SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE « STB »** et à hauteur de 27,65% par l'ensemble du groupe **STB** et elle figure dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence.

**EL WIFACK LEASING** est aussi à la tête d'un groupe composé d'une seule société, outre la société mère, à savoir la société **ERRIADA SICAR** : intégrée globalement.

En 2014, la société **EL Wifack leasing** s'est positionnée au 6<sup>ème</sup> rang du classement des sociétés de leasing avec une part de marché des encours financiers de 8,6% contre 8,0% en 2013 en passant de 198,821 MD à 233,256 MD soit une évolution de 17,32%.

Au 31/12/2014, le volume des approbations a connu une évolution de 29,293 MD soit de +19,44 % en passant de 150,7 MD en 2013 à 179,9 MD en 2014. La part de marché de la société



**El Wifack Leasing** en termes d'approbations par rapport au marché est passée de 8,57% en 2013 à 9,2 % en 2014.

Quant aux mises en force, elles ont porté sur une enveloppe de 139,061 MD en 2014 contre 113,969 MD au 31/12/2013 soit une évolution de 22%.

Le taux des créances classées au titre des deux exercices 2014 et 2013 est resté le même au niveau de 4,8 %. En termes de volume, ces créances ont atteint 11,988 MDT au 31/12/2014, contre 10,353 MD au 31/12/2013.

Les revenus bruts de leasing ont enregistré en 2014, un accroissement de 21,69% par rapport à l'exercice précédant en passant de 17,685 MDT à 21,521 MDT.



## PRESENTATION DE L'OPERATION DE CONVERSION DE LA SOCIETE EN UNE BANQUE UNIVERSELLE ISLAMIQUE

### A- Cadre général de l'opération de conversion

**EL WIFACK LEASING** vient d'obtenir en 2014 l'agrément du Ministère des Finances pour la conversion de la Société El Wifack Leasing en une banque universelle avec un capital s'élevant à 150MDT. Depuis, la Société a entamé, avec ses partenaires, les démarches nécessaires pour assurer une conversion réussie dans les meilleures conditions et délais.

Dans ce cadre et sur le plan opérationnel, le Conseil d'Administration réuni le 18/02/2015 a approuvé la feuille de route de la transformation qui prévoit notamment 5 axes primordiaux pour assurer la réussite de l'opération en l'occurrence:

- Le volet stratégique et gouvernance couvrant la stratégie de la banque "on line" avec le business modèle agréé ainsi que l'établissement des structures de gouvernance entre autres choraique.
- Le volet organisationnel qui couvrira le système d'information, l'organisation et les procédures de la banque.
- Le volet capital humain ayant trait au recrutement cible et formation appropriée.
- Les traitements indispensables des actifs et passifs pour les rendre Shariaa compliant.
- Le volet juridique qui traite du changement des statuts, des assemblées et toutes les formalités légales et réglementaires nécessaires.

Dans le cadre de sa conversion en Banque universelle, la société a signé, le 02 mars 2015, deux accords :

- Le premier concerne la signature d'un " Term Sheet " qui encadre les rapports entre les principaux actionnaires actuels et futurs. Ce Term Sheet a été notamment signé par « Islamic Corporation for the Development of the Private Sector "ICD" », partenaire technique, confirmant ainsi sa participation à hauteur de 30% du capital de la banque.
- Le deuxième concerne la signature d'une convention d'assistance technique avec l'ICD afin de piloter et assurer la conversion complète de la Société El Wifack Leasing en banque "on line" avec les normes charaïques et ce dans les meilleures conditions et délais.

La société a émis en date du 05 Mars 2015, conformément à la réglementation en vigueur, un communiqué de presse informant ses actionnaires et le public de la signature de ces deux accords.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/08/2015 a approuvé la modification de l'objet social de la société suite à sa conversion en Banque universelle islamique ainsi que la décision d'augmentation de capital pour le porter de 20 MDT à 150 MDT.



### B- Consistance du projet :

L'objectif du projet est de transformer la société El Wifack Leasing en une **Banque Universelle Islamique** fournissant des prestations bancaires complètes aux particuliers et aux entreprises, avec pour cœur de cible les professions libérales, les artisans et les TPE/PME dans les zones de développement régional prioritaire. La dénomination sociale de la société deviendra **Wifack International Bank « WIB »**. Cette nouvelle banque naissante compte opérer dans un premier temps sur le marché Tunisien puis d'étendre son activité à l'Afrique du Nord.

La transformation de la société El Wifack Leasing sera réalisée en deux phases :

- La première phase consistera à :
  - (i) Adaptation des produits conventionnels en produits Ijara Islamique
  - (ii) Conversion du bilan notamment par le biais de la mise en conformité de la dette financière par rapport aux préceptes de la Chariaa qui interviendra progressivement sur la période 2015-2016 capitalisant sur sa solidité financière.
- La deuxième phase démarrera avec le lancement de l'ensemble des produits bancaires Islamiques supplémentaires tel que la Mourabaha, Moucharaka, Moudharaba ou encore la collecte de dépôts.

Pour financer ce projet, El Wifack Leasing compte lever 120 millions de dinars tunisiens pour porter son capital à 150 millions de TND après intégration des réserves, selon le détail suivant :

- a) Une première tranche de 10 millions de TND par le biais d'une incorporation de réserves ;
- b) Une deuxième tranche de 60 millions de TND à souscrire par l'ensemble des anciens actionnaires d'El Wifack Leasing ;
- c) Une troisième tranche de 60 millions de TND qui sera réservée aux nouveaux partenaires qui sont en l'occurrence Islamic Corporation for the Development of the Private Sector "ICD" » et la Caisse de Dépôts et de Consignation de Tunisie « CDC ».

L'augmentation de capital en numéraire de 120 MDT interviendra à la valeur nominale de 5 TND par action, sans aucune prime d'émission.

La transformation projetée nécessitera l'adoption d'une nouvelle dénomination, à savoir « Wifack International Bank (WIB) » de nouveau statuts, une nouvelle organisation et système d'information, etc..



## C- Facteurs favorables à la réussite du projet :

### C.1 Facteurs exogènes<sup>1</sup>

Plusieurs facteurs exogènes sont de nature à contribuer à la réussite du projet Wifack International Bank dont notamment :

- La Finance Islamique mondiale, devenue une approche financière incontournable attirant de plus en plus d'acteurs économiques (prévision de taux de croissance annuelle de 20% en moyenne sur les prochaines années).
- Importance de la Finance Islamique, en tant que pôle d'attraction des investissements directs étrangers (IDE) et comme vecteur de développement économique complémentaire à l'offre du secteur bancaire conventionnel. Le gouvernement tunisien a d'ailleurs confirmé son intérêt pour la Finance Islamique à travers son projet en cours d'adaptation du cadre réglementaire actuel.
- Fort potentiel de la Finance Islamique en Tunisie eu égard à son faible taux de pénétration, au nombre restreint d'opérateurs locaux et du volume d'actifs gérés (1 400 Millions de dinars soit seulement 2,2% des actifs du secteur).
- Levier de bancarisation que représente la Finance Islamique dans les régions en intégrant une nouvelle clientèle :
  - N'ayant pas accès aux institutions financières conventionnelles (zones rurales, segments à faibles revenus, etc.).
  - Ne souhaitant pas recourir aux institutions financières conventionnelles en raison de leurs convictions religieuses. (Demande latente d'une importante frange de la société tunisienne et plus particulièrement dans les régions intérieures de la Tunisie, où El Wifack Leasing est bien implantée).

### C.2 Facteurs endogènes

Ces facteurs sont essentiellement :

1. Une importante expérience et une grande notoriété dans les régions intérieures, à travers:
  - ✓ Une connaissance approfondie des spécificités du tissu économique régional,
  - ✓ Un capital client important en raison de son activité historique dans ces régions,
  - ✓ Une confiance des populations locales en El Wifack Leasing eu égard à son rôle moteur dans le développement local depuis sa création en 2002.
2. Une expérience réussie dans l'accompagnement des PME, qui s'est manifestée par:
  - ✓ Une connaissance des besoins et des spécificités de ce segment de clientèle.
  - ✓ Un portefeuille clients sain et significativement composé de TPE/PME.

---

<sup>1</sup> Selon une étude récente menée par les deux bureaux d'étude « Columbus Consulting » et Emergence.



3. L'entrée de la société Islamic Corporation for the Development of the Private Sector, « ICD », membre du groupe Banque Islamique de Développement dans la capital de la société. Il s'agit d'un partenaire stratégique expérimenté et solide qui s'engage à :

- ✓ fournir un apport financier conséquent par une prise de participation dans le capital de la future banque.
- ✓ faire bénéficier El Wifack Leasing de son savoir faire technique et de son expérience en Finance Islamique.

A noter que « ICD » a été créée en Novembre 1999 pour soutenir le développement économique des pays membres à travers le financement des projets du secteur privé, la promotion de la concurrence et l'esprit d'entreprise, la prestation de services consultatifs aux gouvernements et la promotion d'investissements transfrontaliers.

A travers ses 52 pays membres, ICD vise à apporter son soutien financier et technique aux pays membres, ainsi qu'aux institutions financières nationales. En effet, la principale mission de ICD est d'assurer:

- Prestation de services et produits financiers islamiques;
- Promotion de la concurrence et l'esprit d'entreprise dans les pays membres ;
- Prestation de services du conseil aux gouvernements et aux entreprises.
- Promotion d'investissements transfrontaliers.

ICD apportera donc :

- ✓ Son expertise de la Finance Islamique créatrice de valeur dans le cadre du projet de transformation dans un premier temps puis dans la gestion opérationnelle de la banque dans un second temps
- ✓ Sa capacité à déployer des ressources financières significatives
- ✓ Son réseau international de banques Islamiques affiliées qui générera des opportunités d'affaires additionnelles pour Wifack Islamic Bank.

4. L'entrée de la Caisse des Dépôts et de Consignations « CDC » dans le capital, un second partenaire stratégique ayant d'ores et déjà exprimé son intention à prendre part à la levée de fonds nécessaires pour la transformation d'El Wifack Leasing en banque universelle islamique.

A noter que la « CDC » est une institution publique instaurée par l'Etat tunisien en vertu de l'article 2 du décret-loi 85-2011 du 13 septembre 2011, elle est dédiée au développement de l'investissement à long terme.

La « CDC » réalise ou participe à des investissements, quelque soient leurs délais, d'une manière directe, indirecte ou dans le cadre de partenariats avec le privé, dans tous les domaines économiques à caractère stratégique. Ces investissements sont plus particulièrement consentis pour l'infrastructure, le développement régional, les nouvelles technologies, l'environnement, le développement durable et le soutien aux petites et moyennes entreprises.



L'association avec la « CDC » répond à une stratégie de développement des partenariats public-privé avec un double objectif : favoriser le développement régional et accroître l'inclusion financière en Tunisie.

CDC apportera donc :

- ✓ Sa capacité à déployer des ressources financières significatives
  - ✓ Des synergies notamment en termes d'opportunités d'affaires sur des projets PPP et de développement régional
  - ✓ Une légitimité institutionnelle au projet notamment vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux
5. La présence de fondamentaux financiers solides matérialisés par une bonne santé financière qui a permis à El Wifack Leasing de gagner la confiance des actionnaires privés et institutionnels historiques, enclins à apporter le soutien financier à la transformation.
6. L'acquisition d'un savoir faire nécessaire pour réussir le projet de transformation, notamment via:
- ✓ les ressources de gestion internes qualifiées dont elle dispose, capables de réussir le défi de la transformation, appuyées par des cabinets spécialisés pour la réalisation de la transformation, tant sur les aspects financiers que techniques et opérationnels.
  - ✓ L'expérience et le soutien de ses partenaires stratégiques.
7. Un statut juridique favorable et des produits facilement transformables :
- ✓ Les contrats de leasing sont relativement simples à adapter conformément aux contraintes de la Charia compte tenu des analogies entre le leasing et les contrats Islamiques « IJARA ».
  - ✓ La possibilité de la conversion de l'agrément actuel d'El Wifack Leasing, établissement financier de crédit, en exploitation sous l'égide de la loi N°2001-65, dans le respect des conditions et exigences des autorités de tutelle.



## CHAPITRE 1: RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

### 1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Mohamed MELLOUSSE  
Président Directeur Général d'EL WIFACK LEASING



### 1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée »

Monsieur Mohamed MELLOUSSE  
Président Directeur Général d'EL WIFACK LEASING



### 1.3. RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES

- Etats financiers individuels arrêtés au 31/12/2012 et au 31/12/2013:

- a) F.M.B.Z. KPMG TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef Boussanouga Zammouri.

Adresse : Les Jardins du Lac, BP n°317- Rue du Lac Echkef-Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie.

E-mail: tn-fmfbz@kpmg.com

- b) A.D.A Expert Abdelhédi DJEMEL et Associés: Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abdelhedi DJEMEL.

Adresse : Cléopâtre Center-Bureau A3-7, Centre Urbain Nord-Tunis

E-mail: abdelhedi.djemel@planet.tn





**- Etats financiers individuels arrêtés au 31/12/2014**

- a) F.M.B.Z. KPMG TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef Boussanouga Zammouri.

Adresse : Les Jardins du Lac, BP n°317- Rue du Lac Echkel-Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie.

E-mail: [tn-fmfmbz@kpmg.com](mailto:tn-fmfmbz@kpmg.com)

- b) TCA FICADEX TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Béchir NEDRI.

Adresse : Résidence Nour City – Bureau A-I -3. Bloc A, Centre Urbain Nord-Tunis.

E-mail: [tcaaudit@yahoo.fr](mailto:tcaaudit@yahoo.fr)

**- Etats financiers consolidés arrêtés au 31/12/2012 et au 31/12/2013:**

- a) F.M.B.Z. KPMG TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef Boussanouga Zammouri.

Adresse : Les Jardins du Lac, BP n°317- Rue du Lac Echkel-Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie.

E-mail: [tn-fmfmbz@kpmg.com](mailto:tn-fmfmbz@kpmg.com)

- b) A.D.A Expert Abdelhédi DJEMEL et Associés: Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abdelhedi DJEMEL.

Adresse : Cléopâtre Center-Bureau A3-7, Centre Urbain Nord-Tunis

E-mail: [abdelhedi.djemel@planet.tn](mailto:abdelhedi.djemel@planet.tn)

**- Etats financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014**

- F.M.B.Z. KPMG TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef Boussanouga Zammouri.

Adresse : Les Jardins du Lac, BP n°317- Rue du Lac Echkel-Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie.

E-mail: [tn-fmfmbz@kpmg.com](mailto:tn-fmfmbz@kpmg.com)

- TCA FICADEX TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Béchir NEDRI.

Adresse : Résidence Nour City – Bureau A-I -3. Bloc A, Centre Urbain Nord-Tunis.

E-mail: [tcaaudit@yahoo.fr](mailto:tcaaudit@yahoo.fr)



**- Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2014 et au 30/06/2015:**

- a) F.M.B.Z. KPMG TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef Boussanouga Zammouri.

Adresse : Les Jardins du Lac, BP n°317- Rue du Lac Echkel-Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie.

E-mail: tn-fmfmbz@kpmg.com

- b) TCA FICADEX TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Béchir NEDRI.

Adresse : Résidence Nour City - Bureau A-I -3. Bloc A, Centre Urbain Nord-Tunis.

E-mail:tcaaudit@yahoo.fr

**- Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2012**

Les états financiers de la société EL Wifack Leasing arrêtés au 31/12/2012 ont fait l'objet d'un audit par la société A.D.A Expert Abdelhedi DJEMEL et associés, représenté par Monsieur Abdelhedi DJEMEL et la société F.M.B.Z. KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve, ni observation.

Toutefois, une observation post opinion, a été formulée, se présentant comme suit :

**« Paragraphe post opinion**

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, et comme indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 30, nous attirons l'attention que suite à la demande de restitution du crédit de la taxe sur la valeur ajoutée qu'elle a déposé, la société a reçu, en date du **28 Février 2013**, une notification de l'avis de vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de tous les impôts auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du **1<sup>er</sup> Janvier 2009** au **31 Décembre 2011**. Les travaux de vérification sont en cours et aucun avis de redressement n'est encore notifié à la société. Ainsi, l'estimation du risque réel associé à cette situation dépend des résultats du redressement fiscal qui seront notifiés par l'administration. »

**- Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2013**

Les états financiers de la société EL Wifack Leasing arrêtés au 31/12/2013 ont fait l'objet d'un audit par la société A.D.A Expert Abdelhedi DJEMEL et associés, représenté par Monsieur Abdelhedi DJEMEL et la société F.M.B.Z. KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve, ni observation.



#### **- Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014**

Les états financiers de la société EL Wifack Leasing arrêtés au 31/12/2014 ont fait l'objet d'un audit par la société TCA FICADEX TUNISIE, représenté par Monsieur Béchir NEDRI et la société F.M.B.Z. KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve, ni observation.

#### **- Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2012 :**

Les états financiers consolidés de la société EL Wifack Leasing arrêtés au 31/12/2012 ont fait l'objet d'un audit par la société A.D.A Expert Abdelhedi DJEMEL et associés, représenté par Monsieur Abdelhedi DJEMEL et la société F.M.B.Z. KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve, ni observation.

Toutefois, une observation post opinion, a été formulée, se présentant comme suit :

##### **« Paragraphe post opinion**

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, et comme indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 30, nous attirons l'attention que suite à la demande de restitution du crédit de la taxe sur la valeur ajoutée déposée par la société mère EL WIFACK Leasing, la dite société a reçu, en date du 28 Février 2013, une notification de l'avis de vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de tous les impôts auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er Janvier 2009 au 31 Décembre 2011. Les travaux de vérification sont en cours et aucun avis de redressement n'est encore notifié à la société. Ainsi, l'estimation du risque réel associé à cette situation dépend des résultats du redressement fiscal qui seront notifiés par l'administration.

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes du Groupe «EL WIFACK LEASING», fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés. »

#### **- Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2013 :**

Les états financiers consolidés de la société EL Wifack Leasing arrêtés au 31/12/2013 ont fait l'objet d'un audit par la société A.D.A Expert Abdelhedi DJEMEL et associés, représenté par Monsieur Abdelhedi DJEMEL et la société F.M.B.Z. KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve, ni observation.

#### **- Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014 :**

Les états financiers consolidés de la société EL Wifack Leasing arrêtés au 31/12/2014 ont fait l'objet d'un audit par la société TCA FICADEX TUNISIE, représenté par Monsieur Béchir



NEDRI et la société F.M.B.Z. KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve, ni observation.

**- Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/6/2014 :**

Les états financiers intermédiaires de la société EL Wifack Leasing arrêtés au 30/06/2014 arrêtés ont fait l'objet d'un examen limité par la société TCA-FICADEX Tunisie, représentée par Monsieur Béchir NEDRI et la société F.M.B.Z. KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve, ni observation.

**- Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/6/2015 :**

Les états financiers intermédiaires de la société EL Wifack Leasing arrêtés au 30/06/2015 arrêtés ont fait l'objet d'un examen limité par la société TCA-FICADEX Tunisie, représentée par Monsieur Béchir NEDRI et la société F.M.B.Z. KPMG TUNISIE, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve, ni observation.

**Attestation des commissaires aux comptes**

«Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

**Les Commissaires aux Comptes**

**TCA FICADEX TUNISIE**  
*Monsieur*  
**Béchir NEDRI**



**FMBZ KPMG-TUNISIE**  
*Monsieur*  
**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**





**1.4. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE**

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

**La Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation « TSI »**  
**Le Président Directeur Général**  
**M. Hafedh SBAA**

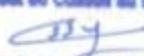
  
TUNISO-SEOUDIENNE  
D'INTERMEDIATION  
\* T. S. I. \*  
SIT: 29 de la Zone Centre Urbain Nord 1082 TUNIS  
Standard: 0216 71 822 417 - Vocal 71 822 417  
Fax: 0216 71 822 418

**1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION**

**Monsieur Khemis BABA**  
**Directeur Général Adjoint**  
**Tél : 71 771 322- Fax : 71 772 209**  
**Rue 8160 n°1 - Cité Olympique - TUNIS**  
**khemis.Baba@elwifackleasing.com.tn**

  
  
**El Wifack Leasing**  
Société Anonyme  
SIT: 75/04422 - Tél: 75.649.988  
Tunis  
Fax: 75.772.209

  
**Conseil du Marché Financier**  
L'enregistrement de ce document  
de référence ne remplace en aucun cas  
le visa délivré au vu de l'article 2 de la loi  
n° 94-117 du 14 Novembre 1994 qui sera  
sollicité à l'occasion de chaque opération

  
**Conseil du Marché Financier**  
Enregistrement n° **5 / 009 / 29** SEP. 2015  
Délivré en vertu de l'article 14 de règlement de CMF relatif à l'AFE  
**Le Président du Conseil du Marché Financier**  
  
**Signé: Safah ESSAYEL**





## CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

### 2.1 . RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR

#### 2.1.1. Dénomination et siège social

✚ Dénomination sociale	: El Wifack Leasing SA
✚ Siège Social	: Avenue Habib Bourguiba - 4 100 Médenine - BP:356
✚ Téléphone (LG)	: 75 643 000
✚ Fax	: 75 649 988
✚ Adresse de l'agence à Tunis	: Rue N°8160 N°1 - Cité Olympique 1003 Tunis
✚ Téléphone	: 71 771 322
✚ Fax	: 71 772 209
✚ E-mail	: <a href="mailto:ewl@elwifackleasing.com.tn">ewl@elwifackleasing.com.tn</a>
✚ Site web	: <a href="http://www.elwifackleasing.com.tn">www.elwifackleasing.com.tn</a>

L'AGE du 28 août 2015 a décidé de modifier la dénomination de la société pour devenir Wifack International Bank « WIB »

#### 2.1.2. Forme juridique et législation particulière

✚ *Forme juridique* : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne

✚ *Législation particulière applicable* : La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la loi n°2006-19 du 02/05/2006 et les textes subséquents. Elle est également régie par les dispositions de la loi 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing, de la loi n° 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

#### 2.1.3. Date de constitution et durée

✚ Date de constitution	: 28 juin 2002
✚ Durée	: 99 ans

#### 2.1.4. Objet social : (article 3 des statuts)

La société a pour objet:

- ✚ d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service dans le cadre de la loi N°94-89 du 26/07/1994 relative au leasing et les textes subséquents.
- ✚ la prise de participation dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité par voie de



création de sociétés nouvelles, d'apports commandites, souscriptions ou achats de titres, ou droits sociaux, fusion, alliance, associations en participation même avec ses membres ou autrement.

- ✚ et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus cités.

L'AGE du 28 août 2015 a procédé à la modification de l'objet social comme suit, et ce conséquemment à la décision de la conversion de la société en banque universelle islamique :

1- La Banque a pour objet en Tunisie ou ailleurs l'exercice à titre habituel des opérations bancaires dans le cadre de la loi 2001-65 et les textes subséquents et en conformité avec les normes choraïques et qui comprennent :

- la réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,
- l'octroi de financements,
- la mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement.
- l'exercice, à titre d'intermédiaire, des opérations de change,

La Banque peut octroyer tout type de financement et de garantie nécessaires par voie des différentes opérations de financement et d'investissement sur la base des contrats satisfaisant les normes choraïques pour les transactions financières et économique islamiques notamment en matière de l'appropriation et de la nature des actifs financés et bénéfiques réalisés à l'instar de Mourabaha, Asalam et istisna'a et Ijara, Almoucharaka et Moudharaba.

La Banque peut, en outre :

- prendre des participations au capital d'entreprises existantes ou en création,
- effectuer les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises.

2- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule ou dans le cadre d'un pool bancaire, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de donation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement.

3- Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et de services, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social, dans le respect des principes de la Chariaa et conformément aux dispositions de la loi 2001-65, du Code des Obligations et des Contrats, et à la réglementation tunisienne applicable en vigueur.



### **2.1.5. Registre de commerce :**

La société El Wifack Leasing est immatriculée au registre de commerce sous le n° :B134782002

### **2.1.6. Exercice social :**

Du 1er janvier au 31 décembre

### **2.1.7. Clauses statutaires particulières**

#### **✚ Répartition statutaire des bénéfices (article 38 des nouveaux statuts):**

- Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce après déduction de ce qui suit :
  - ✚ Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ;
  - ✚ La Réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie des bénéfices distribuables ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie des dits bénéfices, la constitution d'autres réserves.
- Le bénéfice distribuable est distribué aux actionnaires au prorata de leurs actions.

#### **✚ Convocation des Assemblées (article 32 des nouveaux statuts §2 )**

Les Actionnaires sont réunis chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration dans les six (6) premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par l'un des Commissaires aux Comptes, par un mandataire nommé par le Tribunal sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre public de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle et enfin par le liquidateur.

Les réunions ont lieu au Siège Social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Les convocations aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de Quinze (15) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. La convocation indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

La société s'engage à conformer l'article 32 de ses statuts aux dispositions de l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales.



✚ Droit d'accès, de représentation et de communication des actionnaires (article 32 des nouveaux statuts §3)

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président directeur général, , par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le président directeur général, le gérant, ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.

✚ Droit de vote aux Assemblées Générales (article 32 des nouveaux statuts §6)

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'unanimité des actionnaires, exige le scrutin secret, celui-ci devient obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel et notamment lorsque cet actionnaire est l'auteur d'un apport bénéficiant de l'avantage particulier soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Si l'Assemblée réduit l'évaluation de l'apport en nature, l'approbation expresse de l'apporteur est requise.

✚ Constitution des Assemblées Générales Ordinaires (article 33 des nouveaux statuts § 1)

Les Assemblées Générales Ordinaires se composent de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs Actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles, y compris dans le délai imparti par la mise en demeure. Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant plus de la moitié (1/2) des actions conférant à leur titulaire droit de vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau.

Entre la première et à la deuxième convocation, un délai minimum de trente (30) jours doit être observé.

L'Assemblée Générale, réunie sur deuxième convocation, délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires présents ou représentés détenant au moins un tiers (1/3) des actions et droits de vote de la Société.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur première ou deuxième convocation, sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.



Toutefois, les décisions suivantes sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire à une majorité de 75% des actions et droits de vote détenus par les actionnaires présents ou représentés:

- Tout placement privé d'actions de la Société ;
- Toute déclaration ou paiement de distribution de dividendes ;
- L'établissement de politique de distribution de bénéfices ou cash disponibles ;
- La nomination ou la révocation d'un administrateur indépendant ;
- L'adoption de tout plan de stock option, action bonus ou tout plan de bonification sur le capital ;
- Vente directe d'entreprise ou fonds de commerce (trade sale) ;
- Aliénation ou constitution de charge sur les actifs représentant plus de 30% des actifs nets de la Société ;
- Tout changement de droits attachés aux actions ordinaires (ou si applicable aux actions préférentielles) ;
- La poursuite de lignes d'activités significativement différentes des activités de la société ; et/ou
- Les opérations importantes mentionnées à l'alinéa 7 de l'article 22 des présents statuts.

Préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire, le texte des résolutions proposées doit être tenu au Siège Social de la Société à la disposition des actionnaires, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion.

#### Constitution des Assemblées Générales Extraordinaires (article 34 des nouveaux statuts § 1)

Les Assemblées Générales Extraordinaires se composent de tous les Actionnaires quel que soit le nombre de leurs Actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations des Assemblées Générales Extraordinaires sont prises, à la majorité de 75% au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au Siège Social de la Société à la disposition des Actionnaires, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion.

#### Pouvoirs des Assemblées Générales Extraordinaires (article 34 des nouveaux statuts § 2)

Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent sur la proposition du Conseil d'Administration et dans le cadre de la législation des Sociétés Anonymes, apporter toutes modifications aux Statuts.

Par ailleurs, aucune des décisions énumérées ci-dessous n'est valable ou effective, à moins d'avoir été acceptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires:

- La cession de l'intégralité ou d'une part importante de l'activité de la Société excédant quinze pour cent (15%) de ses actifs totaux par comparaison au montant desdits actifs figurant aux derniers comptes de la Société vérifiés par les Commissaires aux Comptes et réactualisé de manière adéquate,
- Toute augmentation ou réduction du capital social de la Société ;
- Toute nomination d'un liquidateur ou administrateur judiciaire ;



- Toutes actions relatives à la liquidation, la réorganisation, la cessation d'activités ou la dissolution de la Société ;
- Tout rapprochement, fusion ou unification de la Société avec une autre banque ou société ;
- L'offre de valeurs mobilières de la Société au public sur tout marché boursier ou l'émission de toute forme de capital ou de titres de capital par la Société.

✚ Quorum de l'AGE (article 34 des nouveaux statuts § 3)

### **1. Première convocation**

Les Assemblées Générales Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires présents ou représentés détenant au moins 75% des actions et droits de vote.

### **2. Deuxième convocation**

Si la première Assemblée n'a pas réuni les actionnaires présents ou représentés détenant 75% des actions et droits de vote de la Société, une nouvelle Assemblée peut être convoquée dans les formes statutaires et par deux (2) insertions faites, l'une au Journal Officiel de la République Tunisienne, l'autre dans deux journaux quotidiens de Tunis dont un est en langue arabe.

Cette convocation reproduit l'Ordre du Jour, la date et le résultat de la précédente Assemblée. La seconde Assemblée ne peut se tenir que Quinze (15) jours au plus tôt après la publication de la dernière insertion.

Elle ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires présents ou représentés détenant au moins deux tiers (2/3) des actions et droits de vote de la Société.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'Assemblée Générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux (2) mois à partir de la date de convocation.

L'Assemblée statue à la majorité des 75% des voix des actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote.

Dans toutes les Assemblées Générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

La société s'engage à conformer ses statuts à la réglementation en vigueur.

#### **2.1.8. Nationalité :**

Tunisienne

#### **2.1.9. Régime fiscal**

Droit commun et particulièrement les dispositions fiscales prévues par la loi 2011-7 du 31/12/2011, portant loi de finance pour l'année 2012, visant à ne pas discriminer les produits financiers islamiques en matière de fiscalité. En effet, ladite loi susmentionnée, est venue répondre à la question de la double imposition dans les transactions financières islamiques pour assurer un traitement fiscal non discriminatoire.



L'apport de cette loi peut être résumé comme suit :

- Extension du régime fiscal applicable aux opérations de leasing aux opérations de financement «Ijara» réalisées par les établissements de crédit : (Déduction des amortissements sur la base de la durée du contrat, enregistrement au droit fixe, assiette et déductibilité de la TVA, exonérations en matière de retenue à la source, etc.).
- Extension du régime fiscal applicable aux opérations de financement par crédit bancaire aux opérations de vente « mourabaha », « istisna'a » et « salam » réalisées par les établissements de crédit : (Exonération de la TVA de la marge bénéficiaire, déductibilité de la TVA pour les Clients, enregistrement au droit fixe des contrats, exonération du droit de 1% au titre de la conservation de la propriété foncière, exonération de la retenue à la source de 1,5%, etc..).

Etant précisé que l'activité de la société demeure aussi régie par les dispositions fiscales particulières régissant les opérations de leasing, et prévues notamment par :

- les lois 94-89 et 94-90 du 26/07/1994, portant dispositions fiscales relatives au leasing.
- La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

#### **2.1.10. Matricule fiscal :**

798651 L/A/M/ 000

#### **2.1.11. Capital social :**

Le capital social est de 20 000 000 de dinars, divisé en 4 000 000 d'actions de valeur nominale cinq dinars (5 DT) entièrement libérés.

La conversion de la société El Wifack Leasing en une banque universelle islamique sous la nouvelle dénomination de WIB s'est assurée entre autres à travers une augmentation de capital social de 130 MDT telle qu'approuvée par l'AGE du 28 août 2015 afin de se conformer à la réglementation en vigueur.

#### **2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société**

*Adresse de l'agence à Tunis : Rue N°8160 N°1 - Cité Olympique 1003 Tunis*  
*Adresse du Siège social : Avenue Habib Bourguiba -4100 Médenine- BP :356*

#### **2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing**

*Monsieur Khemis BABA : Directeur Général Adjoint*  
Tél: 71 771 322, Fax : 71 772 209



## 2.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

✚ Capital social	: 20 000 000 de dinars
✚ Valeur nominale de l'action	: 5 dinars
✚ Nombre d'actions	: 4 000 000 d'actions
✚ Forme des actions	: Nominative
✚ Libération	: Intégrale
✚ Catégorie	: Ordinaire
✚ Jouissance	: 1 <sup>er</sup> janvier 2015

## 2.3 EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Décision	Nature de l'Opération	Evolution du Capital		Capital en Circulation	
		Montant en Dinars	Nombre d'Actions	Montant en Dinars	Nombre d'Actions
28/06/2002	Capital Initial	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000
21/10/2003	Augmentation de capital en Numéraire	250 000	2 500 000	7 500 000	750 000
19/05/2005	Réduction du nominale de 10 à 5 dinars	0	750 000	7 500 000	1 500 000
17/11/2006	Augmentation de capital en Numéraire	2 500 000	500 000	10 000 000	2 000 000
07/10/2008	Augmentation de capital en Numéraire	5 000 000	1 000 000	15 000 000	3 000 000
21/06/2012	Augmentation de capital en Numéraire	5 000 000	1 000 000	20 000 000	4 000 000

## 2.4 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 02/09/2015

### 2.4.1. Structure du capital au 02/09/2015

Actionnaires	Nombres d'actionnaires	Nombre d'actions & de droits de vote	Montant en dinars	% du capital & des droits de vote
<b>Actionnaires Tunisiens</b>	<b>382</b>	<b>3 442 295</b>	<b>17 211 475</b>	<b>86.06%</b>
<i>Personnes Morales</i>	<b>35</b>	<b>1 809 640</b>	<b>9 048 200</b>	<b>45.24%</b>
Ayant 3% et plus	5	1 378 263	6 891 315	34.46%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	8	410 692	2 053 460	10.27%
Public ayant au maximum 0,5%	22	20 685	103 425	0.52%
<i>Personnes Physiques</i>	<b>347</b>	<b>1 632 655</b>	<b>8 163 275</b>	<b>40.82%</b>
Ayant 3% et plus	4	1 117 227	5 586 135	27.93%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	7	366 388	1 831 940	9.16%
Public ayant au maximum 0,5%	336	149 040	745 200	3.73%



<b>Actionnaires étrangers</b>	<b>4</b>	<b>557 705</b>	<b>2 788 525</b>	<b>13.94%</b>
<i>Personnes Morales</i>	<b>2</b>	<b>357 705</b>	<b>1 788 525</b>	<b>8.94%</b>
Ayant 3% et plus	1	345 045	1 725 225	8.63%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0
Public ayant au maximum 0,5%	1	12 660	63 300	0.32%
<i>Personnes Physiques</i>	<b>2</b>	<b>200 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>5.00%</b>
Ayant 3% et plus	1	199 500	997 500	4.99%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0.00%
Public ayant au maximum 0,5%	1	500	2 500	0.01%
<b>TOTAUX</b>	<b>386</b>	<b>4 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>100.00%</b>

#### **2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 02/09/2015**

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions &amp; de droits de vote</i>	<i>Montant en dinars</i>	<i>% du capital &amp; des droits de vote</i>
BEN AYED MED HEDI	583 534	2 917 670	14.59%
STB INVEST SICAF	539 351	2 696 755	13.48%
STB	486 765	2 433 825	12.17%
HAMROUNI ABDELKADER	375 525	1 877 625	9.39%
LAFICO TUNISIE .	345 045	1 725 225	8.63%
HORCHANI FINANCE	211 872	1 059 360	5.30%
MOHAMED ASMA	199 500	997 500	4.99%
MEDIMIX .	198 666	993 330	4.97%
MELLOUSSE MOHAMED	225 734	1 128 670	5.64%
<b>Total</b>	<b>3 165 992</b>	<b>15 829 960</b>	<b>79.15%</b>



### **2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 02/09/2015**

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions &amp; de droits de vote</i>	<i>Montant en dinars</i>	<i>% du capital &amp; des droits de vote</i>
<i>LAFICO TUNISIA</i>	345 045	1 725 225	8.63%
<i>STB INVEST SICAF</i>	539 351	2 696 755	13.48%
<i>S T B</i>	486 765	2 433 825	12.17%
<i>Mr Mohamed Hédi BEN AYED</i>	583 534	2 917 670	14.59%
<i>Mr Mohamed MELLOUSSE</i>	225 734	1 128 670	5.64%
<i>Mr Mohamed SAIDANE</i>	99 990	499 950	2.50%
<i>Mr Mohamed BRAIEK</i>	1 290	6 450	0.03%
<i>Mr Mohamed Habib KARAOU LI</i>	224	1 120	0.01%
<i>Mr Anis FOURATI</i>	0	0	0.00%
<i>Mr Salem BESSAOUD</i>	0	0	0.00%
<b>TOTAUX</b>	<b>2 281 933</b>	<b>11 409 665</b>	<b>57.05%</b>

### **2.4.4. Nombre d'actionnaires au 02/09/2015**

Au 02/09/2015, le capital social d'El Wifack Leasing est réparti entre **386** actionnaires, dont:

- 37 personnes morales dont deux personnes morales étrangères.
- 349 personnes physiques dont deux personnes étrangères.

## **2.5 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE EL WIFACK LEASING AU 31 DECEMBRE 2014.**

### **2.5.1. Présentation des sociétés du groupe**

Le groupe **EL WIFACK Leasing** se compose, outre la société mère EL WIFACK Leasing, de la société **ERRIADA Sicar**.

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société **EL WIFACK Leasing** et de sa filiale qu'elle contrôle.



La méthode de consolidation appliquée est la suivante :

En DT

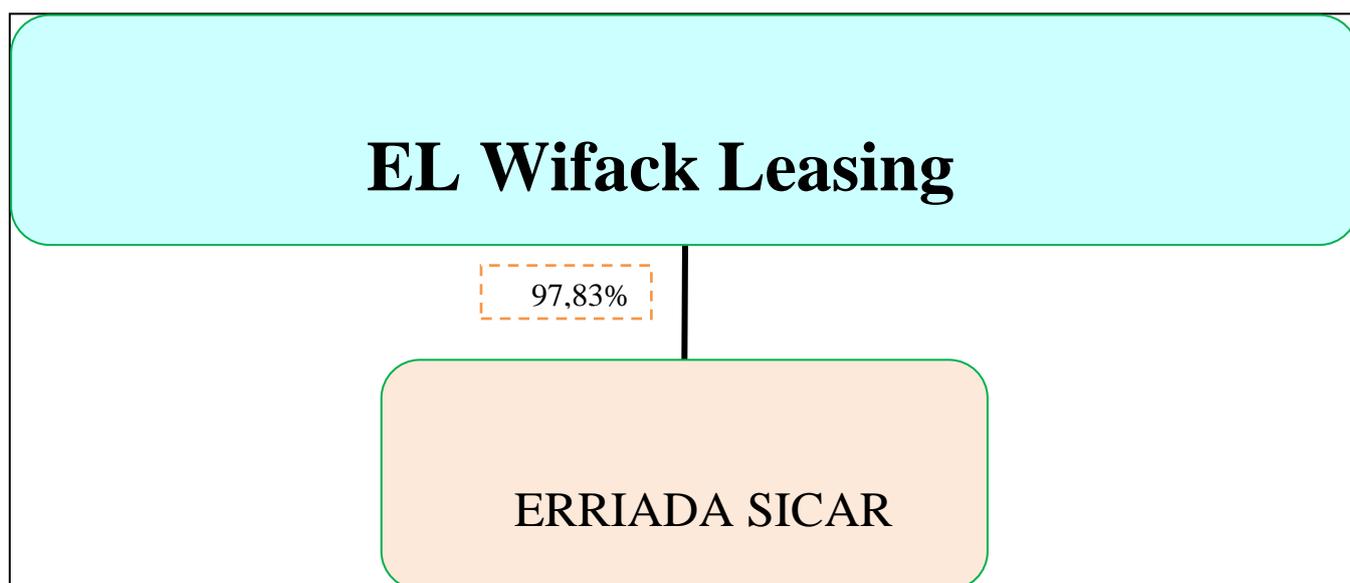
<i>Dénomination Sociale</i>	<i>Méthode de Consolidation</i>	<i>Capital social au 31/12/2014</i>	<i>Montant Participation</i>	<i>Taux de participation</i>
ERRIADA Sicar	Intégration globale	920 000	900 000	97,83%

La société **ERRIADA Sicar** a été créée en mars 2009 avec pour objet principal la gestion du capital risque.

Le capital initial s'élevé à 520.000 dinars divisé en 52.000 actions de dix dinars chacune. L'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2010 a décidé de porter le capital à 920.000 dinars par la création de 40.000 actions nouvelles de dix dinars chacune et ont été souscrites et libérées en 2010.

- ✚ La valeur des participations nettes au 31/12/2014 s'élevé à 1 940 760 dinars. A noter que le total des participations comporte 6 projets opérant dans divers secteurs économiques, dont deux sociétés cotées en bourse.
- ✚ La valeur des produits d'exploitation représentant les commissions annuelles de gestion de fonds gérés s'est élevée au 31/12/2014 à 63 086 dinars contre 20 000 dinars au 31/12/2013, enregistrant ainsi une augmentation de 43 086 dinars.

#### 2.5.2. Schéma du groupe EL WIFACK Leasing au 31/12/2014





### 2.5.3. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe entre le 31/12/2014 et la date d'élaboration du document de référence

(Aucun événement n'est à signaler)

### 2.5.4. Participations entre les sociétés du groupe EL WIFACK Leasing au 31/12/2014

<i>Dénomination Sociale</i>	<i>EL WIFACK LEASING</i>	<i>ERRIADA SICAR</i>
<i>EL WIFACK LEASING</i>		Néant
<i>ERRIADA SICAR</i>	97,83%	

### 2.5.5. Les chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2014

Désignation	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires (produits d'exploitation)	Résultat exploitation	Résultat net	Dettes Globales (Total passifs)	Charges financières	En DT
							Dividendes distribués relatifs à l'exercice 2013
<i>EL WIFACK LEASING</i>	44 280 450	23 739 295	5 195 473	4 161 985	212 083 793	11 981 298	2 400 000
<i>ERRIADA SICAR</i>	1 057 242	63 086	22 140	11 302	5 104 071(*)	0	0

(\*) dont 4,9 MD de fonds gérés

### 2.5.6. Les engagements financiers du groupe EL WIFACK LEASING au 31/12/2014

	En DT						
	Fonds gérés	Emprunt et ressources spéciales	Billets de trésorerie	Découverts	Emprunts Obligataires	Leasing	Total
<i>EL WIFACK LEASING</i>	0	145 556 903	17 650 000	0	24 000 000	0	187 206 903
<i>ERRIADA SICAR</i>	4 900 000	0	0	0	0	0	4 900 000

### 2.5.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

La société EL WIFACK Leasing n'a pas défini une politique de financement inter sociétés du groupe. Aucun financement n'a eu lieu ni entre la société mère et les sociétés du groupe, ni entre les autres sociétés du groupe.



## **2.6 RELATION DE LA SOCIETE EL WIFACK LEASING AVEC LES SOCIETES DU GROUPE**

### **2.6.1 Prêts octroyés et crédits reçus :**

La société « EL WIFACK Leasing » a souscrit, au cours de l'exercice 2014, à 5 billets de trésorerie émis par la société « ERRYADA SICAR » et ce tel que détaillé ci-dessous :

<b>Date de souscription</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Montant</b>	<b>Charge d'intérêt</b>
06/01/2014	06/04/2014	2 300 000	36 777
07/04/2014	06/07/2014	2 300 000	36 777
07/07/2014	04/11/2014	2 300 000	48 777
05/11/2014	25/12/2014	2 300 000	20 578
18/07/2014	16/10/2014	1 450 000	23 186
			<b>166 095</b>

### **2.6.2 Créances et dettes commerciales :**

En vertu de la convention datant du **21 Mars 2012**, La société **EL WIFACK Leasing** a confié la gestion et la conservation d'une partie de son portefeuille « traites » à la **Société Tunisienne de Banque** moyennant une commission en hors taxes de **1 DT** par valeur. Le total des commissions occasionnées en **2014**, à ce titre, s'élèvent à **4 533 DT**.

Les créances détenues par la société **EL WIFACK Leasing** sur les sociétés **ERRYADA SICAR** et **ERRYADA IMMOBILIERE** et représentant les frais engagés par ceux-ci à la constitution et lors du démarrage de l'activité s'élèvent respectivement au **31/12/2014** à **2 866 DT** et **5 471 DT**.

### **2.6.3 Apports en capitaux :**

Néant

### **2.6.4 Dividendes et autres rémunérations :**

Néant.

### **2.6.5 Garanties, sûretés réelles et cautions :**

Néant.

### **2.6.6 Relations commerciales :**

Le Conseil d'Administration de la société a autorisé, dans sa réunion du **28/02/2014**, l'acquisition, auprès de la société « **ERRYADA IMMOBILIERE** », de 2 villas sises à Djerba pour un coût global de **700.000 Dinars**. Le contrat de vente a été conclu en date du **20/06/2014**.



### 2.6.7 Fonds Gérés :

Le détail des Fonds de capital risque qui ont été confiés par El Wifack Leasing à ERRIADA SICAR, se présente comme suit :

Date décision Conseil	Montant initial	Remboursements	Encours au 31/12/2014
25/12/2009	500 000	0	500 000
31/12/2011	1 000 000	0	1 000 000
28/03/2013	2 000 000	0	2 000 000
28/03/2014	1 400 000	0	1 400 000
	<b>4 900 000</b>	<b>0</b>	<b>4 900 000</b>

Les produits des Fonds d'EL WIFACK Leasing gérés par ERRIADA SICAR se sont élevés en 2014 à 132 678 DT.

### 2.7 RELATION AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2014

#### 2.7.1 Détail des parties liées :

Le détail des autres parties liées se présente comme suit au 31.12.2014 :

Parties liées	Nature de la relation
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Société appartenant au Groupe BEN AYED</b></li><li>- Société PROSID</li><li>- Société ELECTRIA</li><li>- Société INTERMETAL SA</li><li>- Société Nouvelle de Construction SNC</li><li>- Société Technique Industrielle et Commerciale</li><li>- Société SITEL</li><li>- Société TRANSIDER</li><li>- Société Nouvelle de Coupe Industrielle</li><li>- Société Sens Inverse</li><li>- Société SAMFI « SARL »</li><li>- Société SITEL</li><li>- Société METALSHIP</li><li>- Société INTER FER FORGE</li><li>- Société C.C.P.S</li></ul>	Sociétés détenues par l'administrateur HEDI BEN AYED



## 2.7.2. Information sur les engagements :

### 2.7.2.1 Engagements avec la STB

Les emprunts et billets de trésorerie accordés à la société par les parties liées s'élèvent au **31/12/2014** à **13 567 761 DT** et se présentent ainsi :

Etablissement		Solde début	Utilisations	Remboursements	Solde fin
Société Tunisienne des banques		19 452 371	0	5 884 610	13 567 761
<b>Total</b>		<b>19 452 371</b>	<b>0</b>	<b>5 884 610</b>	<b>13 567 761</b>

### 2.7.2.2 Engagements envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II §5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

❖ La rémunération du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2014 est fixée par décisions du conseil d'administration du **1<sup>er</sup> Avril 2005**, du **11 Août 2006** et du **25 Juin 2010** à un montant net de **87 500 DT** en plus d'un intéressement proportionnel au résultat de l'exercice s'élevant en **2014** à un montant net de **208 099 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction...

❖ La rémunération de Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice **2014** est fixée par décisions du conseil d'administration du **27 Mars 2012** et du **28 Mars 2013** à un montant net de **61 250 DT** en plus d'un intéressement proportionnel au résultat de l'exercice s'élevant en **2014** à un montant net de **62 430 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction.

❖ La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2014** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **20 Juin 2013** à un montant net de **1 500 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **5 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité exécutif des crédits et du comité du risque. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2014** s'élèvent à un montant brut de **126 066 DT**.

Avant sa nomination par le conseil d'administration dans sa réunion du **27 Mars 2012**, le Directeur Général Adjoint avait conclu avec la société une convention de prêt portant sur **30 000 DT**. Au **31/12/2014**, le solde non échu du prêt s'élève à **2 262 DT**.

## 2.7.3. Transfert des ressources :

Néant.



## 2.7.4 Fonds gérés :

Néant.

## 2.7.5 Contrats de Leasing

La société **EL WIFACK LEASING** a conclu des contrats de leasing avec des sociétés ayant des administrateurs en communs. Le total des produits de l'année 2014 s'élève à **167 217 DT HTVA** ainsi détaillé par groupe de sociétés :

Société	Montant Produits 2014
<i>Groupe Hedi BEN AYED</i>	<b>167 217</b>

En 2014, EL WIFACK Leasing a conclu **8** contrats avec des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

Société	Financement en hors taxes
Société Nouvelle de Construction SNC	187.063
Société PROSID	213.779
Société Technique Industrielle et Commerciale	154.452
Société Inter Fer Forger	86.592
Société SAMFI	21.136
<b>Total</b>	<b>663.022</b>

Au total, les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **41** contrats de leasing et se détaillent comme suit :

Société	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2014	Impayés au 31/12/2014	Produits de l'exercice 2014
Société PROSID	7	469 834	21	44 147
Société ELECTRIA	2	29 330	1	3 484
Société INTERMETAL SA	4	48 113	0	6 081
Société Nouvelle de Construction SNC	15	800 753	18	70 412
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	116 497	1	12 882
Société TRANSIDER	1	1	1	336
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	132 030	1	14 224
Société Sens Inverse	2	46 176	(1)	4 509
Société METALSHIP	1	25 648	15	2 133
Société C.C.P.S	2	26 466	0	3 061
Société SAMFI	1	14 746	0	1 671
Société Inter Fer Forger	1	71 615	0	4 277
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>1 781 209</b>	<b>57</b>	<b>167 217</b>



## 2.8 DIVIDENDES

	Montant en DT		
	2012	2013	2014
Capital (en dinars)	15 000 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	3 000 000	4 000 000	4 000 000
Résultat net (en dinars)	3 929 681	4 070 016	4 161 985
Dividende global (en dinars)	1 650 000	2 400 000	2 600 000
Dividendes par actions (en dinars)	0.550	0.600	0.650
% du nominal	11%	12%	13%
Date de mise en paiement	15/07/2013	24/07/2014	31/07/2015

## 2.9 MARCHE DES TITRES

Les titres de capital d'El Wifack Leasing sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2014, il existe deux emprunts obligataires émis par la société EL WIFACK Leasing et cotés sur le marché obligataire ayant les caractéristiques suivantes :

Intitulé	Montant de l'emprunt en (Dinars)	Dernière échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2014(en Dinars)
EL WIFACK LEASING 2010	20 000 000	10/01/2016	5,45% & TMM+0,775%	5 ans	8 000 000
EL WIFACK LEASING 2013	20 000 000	15/04/2018	6,6% & TMM+1,6%	5 ans	16 000 000
<b>Total</b>	<b>40 000 000</b>				<b>24 000 000</b>

## 2.10 NOTATION DE LA SOCIETE

Amélioration en 2014 de la notation d'El Wifack Leasing à LT auprès de Fitch Rating de **BB+** à **BBB-** avec perspectives stables.

Cette notation vient d'être confirmée par Fitch Rating en février 2015. Fitch Rating a notamment mis l'accent sur un profil de risque de crédit prudent et une gestion adéquate de la



liquidité comparé à son secteur, des ratios de solvabilité satisfaisants et une rentabilité acceptable bien que sous pression. Aussi, elle a mis l'accent sur une bonne qualité d'actifs, Une gestion adéquate de la liquidité, des ratios de solvabilité satisfaisants et une rentabilité acceptable.

## SIGNIFICATION DES NOTES NATIONALES

- La note nationale **BBB** indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.
- La note nationale **F3** indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois, cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.



## El Wifack Leasing

## Fiche de notation

## Notes

## Notes Nationales

Long Terme	BBB-(tun)
Court Terme	F3(tun)

## Risque Souverain

NDE* LT en monnaie étrangère	BB-
NDE* LT en monnaie locale	BB
Note de plafond souverain	BB

## Perspective

NDE* LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
NDE* LT en monnaie locale du souverain	Négative
Note Nationale à Long Terme	Stable

\*NDE - Note de Défaut Emetteur

## Données Financières

## El Wifack Leasing

	30 juin 14	31 déc 13
Total Bilan (Mio USD)	153,5	135,4
Total Bilan (Mio TND)	258,9	223,1
Fonds propres (Mio TND)	41,9	42,5
Résultat d'exploitation (Mio TND)	2,1	5,1
Résultat Net (Mio TND)	1,8	4,1
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	1,8	2,4
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	10,0	13,9
Ratio Tier 1 (%)	15,7	17,2
Fds Propres Durs Fitch/Actifs Pondérés	16,5	19,2

## Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies  
(February 2015)

## Analystes

Vanessa Flores  
+44 20 3530 1515  
vanessa.flores@fitchratings.comSolena Gloaguen  
+44 20 3530 1126  
solena.gloaguen@fitchratings.com

## Fondements des notes

**Des notes basées sur les qualités intrinsèques:** Les notes nationales d'El Wifack Leasing (EWL) reflètent un profil de risque de crédit prudent et une gestion adéquate de la liquidité comparé à son secteur, des ratios de solvabilité satisfaisants et une rentabilité acceptable bien que sous pression. Les notes tiennent compte également du support potentiel ordinaire en termes de liquidité pouvant venir de son principal actionnaire, la banque étatique Société Tunisienne de Banque (STB).

**Une bonne qualité d'actifs:** En dépit d'un contexte économique difficile, EWL conserve le ratio de créances douteuses le plus faible du secteur (4,8% à fin juin 2014). Le taux de couverture des créances douteuses est en baisse depuis 2012, mais demeure néanmoins prudent (77% à fin juin 2014). La concentration des expositions d'EWL est faible et inférieure à la moyenne du secteur. Fitch s'attend à la poursuite d'une bonne gestion de la qualité de crédit.

**Une gestion adéquate de la liquidité:** Pour son financement, EWL a presque exclusivement recours à des lignes bancaires à moyen terme et des emprunts obligataires. Par ailleurs, EWL conserve un stock important de lignes de crédit non utilisées couvrant plus de 50% de son programme annuel de financement à fin septembre 2014. En outre, Fitch considère qu'EWL pourrait également bénéficier du soutien de la STB en cas de besoin.

**Des ratios de solvabilité satisfaisants:** Fitch estime que les ratios de solvabilité d'EWL sont satisfaisants en regard de son profil de crédit et supérieurs à la moyenne du secteur. L'agence considère prudente la politique de distribution de dividendes.

Fitch considère que l'objectif d'EWL de stabiliser son ratio Tier 1 à 17% (15,6% à fin juin 2014) est atteignable.

**Une rentabilité acceptable:** La rentabilité d'EWL reste acceptable malgré un environnement opérationnel difficile. Les indicateurs de rentabilité ont été pénalisés par l'alourdissement des coûts de financement et par des charges d'exploitation en hausse en raison de recrutements liés au développement de la société. Le ratio des charges de dotations aux provisions sur résultat d'exploitation demeure l'un de plus bas du secteur. Fitch anticipe une amélioration de la rentabilité en 2015 grâce à un environnement économique plus favorable.

**Un soutien incertain:** Le capital d'EWL n'étant détenu qu'à hauteur de 30% par STB, Fitch juge probable mais non certain un soutien de la part de cette dernière en cas de nécessité.

## Sensibilité des notes

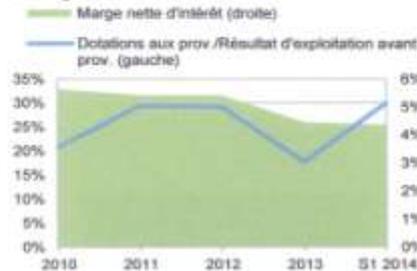
**Le soutien d'un actionnaire international stratégique:** Suite à l'annonce publique d'EWL concernant sa transformation en banque Islamique, l'arrivée d'un actionnaire international stratégique au capital d'EWL pourrait entraîner un relèvement des notes. Les notes seraient alors fondées sur le soutien que pourrait lui apporter en cas de nécessité son nouvel actionnaire.

**Une détérioration de la qualité d'actifs:** Une détérioration du profil de risque amenant à une érosion des ratios de solvabilité ou à un resserrement de la liquidité pourraient entraîner une dégradation de la note d'EWL. La note pourrait être également revue à la baisse en cas de changement significatif dans le modèle de gestion entraînant une détérioration des fondamentaux de crédit.

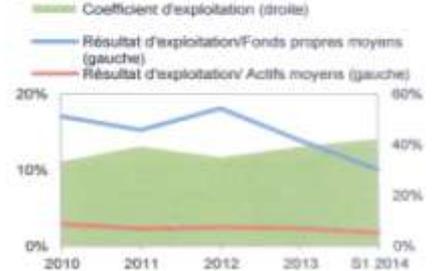


Source: El Wifack Leasing; Fitch (à fin juin 2014, sauf mention contraire)

**Marges**

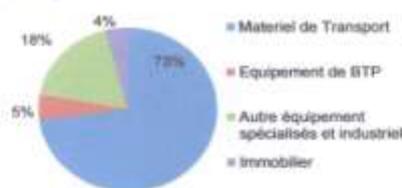


**Rentabilité**

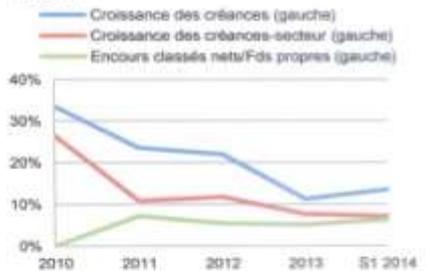


**Portefeuille de crédits**

(à fin juin 2014)



**Crédit**



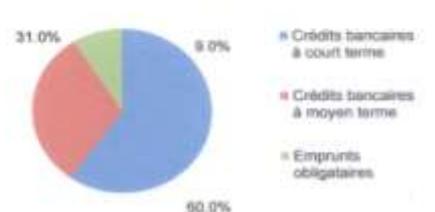
**Qualité d'actifs**

(% des encours bruts)

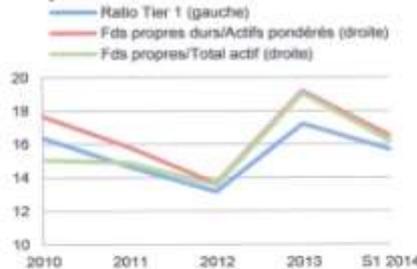


**Ressources**

(hors fonds propres) à fin juin 2014



**Capital & Effet de levier**



**Critères Applicables**

Global Financial Institutions Rating Criteria (janvier 2014)

National Scale Ratings Criteria (octobre 2013)



EL Wifack Leasing  
Income Statement

	31 Jun 2015		31 Dec 2015		31 Dec 2014		31 Dec 2013		
	USDm		As % of	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End	
	Unaudited	Unaudited	Earning Assets	TNDm	Earning Assets	Unaudited	Earning Assets	Unaudited	
1. Interest Income on Loans	8.0	10.2	5.32	17.7	6.24	16.1	5.45	13.8	8.08
2. Other Interest Income	0.1	0.2	0.16	0.6	0.26	0.6	0.21	0.2	0.13
3. Dividend Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Gross Interest and Dividend Income	8.2	10.4	5.48	18.3	6.52	16.5	5.66	14.0	8.21
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	3.2	3.4	4.41	9.1	4.24	7.0	3.67	6.2	4.02
7. Total Interest Expense	3.2	3.4	4.41	9.1	4.24	7.0	3.67	6.2	4.02
8. Net Interest Income	5.0	7.0	1.07	9.2	2.28	9.5	1.99	7.8	4.19
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.1	0.05	0.0	0.00	0.1	0.06
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Net Insurance Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
13. Net Fees and Commissions	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
14. Other Operating Income	0.1	0.2	0.16	0.9	0.42	0.5	0.26	0.3	0.32
15. Total Non-Interest Operating Income	0.1	0.2	0.16	1.0	0.47	0.5	0.26	0.3	0.38
16. Personnel Expenses	0.8	1.3	1.08	2.9	1.18	2.1	1.10	1.7	1.10
17. Other Operating Expenses	0.5	0.9	0.74	1.5	0.70	1.4	0.73	1.0	1.04
18. Total Non-Interest Expenses	1.3	2.2	1.82	4.4	1.88	3.5	1.84	2.7	2.14
19. Equity-accounted Profit/Loss - Operating	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
20. Pre-impairment Operating Profit	1.8	3.0	2.49	6.2	2.69	6.9	3.41	5.1	3.21
21. Loan Impairment Charge	0.3	0.9	0.74	1.1	0.91	1.9	1.00	1.5	0.97
22. Writeoffs and Other Credit Impairment Charges	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
23. Operating Profit	1.2	2.1	1.72	5.1	2.38	4.8	2.41	3.6	2.23
24. Equity-accounted Profit/Loss - Non-operating	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
25. Non-recurring Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
26. Non-recurring Expense	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
27. Change in Fair Value of Own Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
28. Other Non-recurring Income and Expenses	0.2	0.4	0.33	0.4	0.19	0.2	0.16	0.2	0.15
29. Pre-tax Profit	1.6	2.5	2.04	5.5	2.56	4.9	2.57	3.8	2.48
30. Tax expense	0.4	0.7	0.57	1.4	0.88	1.9	0.92	1.0	0.68
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
32. Net Income	1.1	1.8	1.47	4.1	1.68	3.0	1.65	2.8	1.80
33. Change in Value of AFS Investments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/Losses	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	1.1	1.8	1.47	4.1	1.68	3.0	1.65	2.8	1.80
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	1.1	1.8	1.47	4.1	1.68	3.0	1.65	2.8	1.80
40. Memo: Common Dividends Related to the Period	0.2	0.3	0.00	1.7	0.79	1.7	0.88	1.5	0.87
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.6960

USD1 = TND1.64570

USD1 = TND1.6960

USD1 = TND1.4960



**EL Wifack Leasing  
Balance Sheet**

	30 Jun 2014			31 Dec 2013			31 Dec 2012			31 Dec 2011		
	8 Months - Interest income - USDm	Interest - TNDm	As % of Assets	Year End - TNDm	As % of Assets	Year End - TNDm	As % of Assets	Year End - TNDm	As % of Assets	Year End - TNDm	As % of Assets	
<b>Assets</b>												
<b>A. Loans</b>												
1. Residential Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-									
2. Other Mortgage Loans	n.a.	n.a.	-									
3. Other Continued Retail Loans	n.a.	n.a.	-									
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-									
5. Other Loans	143.8	242.0	83.70	213.6	86.74	181.9	86.95	100.0	80.80	90.80	80.80	
6. Loans - Reserves for Impaired Loans	5.4	8.1	3.51	8.2	3.88	7.3	3.85	5.5	5.5	5.5	5.5	
7. <b>Net Loans</b>	<b>138.4</b>	<b>233.9</b>	<b>90.19</b>	<b>205.4</b>	<b>82.87</b>	<b>184.8</b>	<b>82.71</b>	<b>101.8</b>	<b>81.89</b>	<b>91.89</b>	<b>91.89</b>	
8. <b>Gross Loans</b>	<b>143.8</b>	<b>242.0</b>	<b>83.70</b>	<b>213.6</b>	<b>86.74</b>	<b>181.9</b>	<b>86.95</b>	<b>107.3</b>	<b>86.23</b>	<b>96.23</b>	<b>96.23</b>	
9. Memo - Impaired Loans included above	7.0	11.8	4.50	10.4	4.66	8.8	4.40	7.4	7.4	7.4	7.4	
10. Memo - Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-									
<b>B. Other Earning Assets</b>												
1. Loans and Advances to Banks	3.8	6.4	2.47	3.9	1.75	2.5	1.25	n.a.	-	n.a.	-	
2. Reverse Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-									
3. Trading Securities and at FV through Income	n.a.	n.a.	-									
4. Derivatives	n.a.	n.a.	-									
5. Available for Sale Securities	0.1	0.1	0.04	0.1	0.04	0.1	0.05	1.1	0.08	1.1	0.08	
6. Held to Maturity Securities	4.1	8.9	2.67	5.3	2.36	3.4	1.70	2.3	2.3	2.3	1.38	
7. Equity Investments in Associates	n.a.	n.a.	-									
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-									
9. <b>Total Securities</b>	<b>4.2</b>	<b>7.8</b>	<b>2.70</b>	<b>6.4</b>	<b>2.42</b>	<b>3.8</b>	<b>1.78</b>	<b>2.4</b>	<b>1.68</b>	<b>2.4</b>	<b>1.68</b>	
10. Memo - Government Securities included Above	n.a.	n.a.	-									
11. Memo - Total Securities Pledged	n.a.	n.a.	-									
12. Investments in Property	n.a.	n.a.	-									
13. Insurance Assets	n.a.	n.a.	-									
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-									
15. <b>Total Earning Assets</b>	<b>146.4</b>	<b>241.7</b>	<b>85.37</b>	<b>211.7</b>	<b>85.23</b>	<b>198.6</b>	<b>88.39</b>	<b>104.2</b>	<b>83.54</b>	<b>93.54</b>	<b>93.54</b>	
<b>C. Non-Earning Assets</b>												
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	2.1	1.27	2.1	1.27	
2. Memo - Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-									
3. Foreclosed Real Estate	n.a.	n.a.	-									
4. Fixed Assets	2.4	4.0	1.54	3.4	1.52	3.4	1.70	3.5	2.12	3.5	2.12	
5. Goodwill	n.a.	n.a.	-									
6. Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-									
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-									
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-									
10. Other Assets	4.7	8.0	3.09	5.0	2.24	6.2	3.10	1.4	3.27	1.4	3.27	
11. <b>Total Assets</b>	<b>153.8</b>	<b>250.5</b>	<b>100.00</b>	<b>223.1</b>	<b>100.00</b>	<b>200.2</b>	<b>100.00</b>	<b>105.2</b>	<b>100.00</b>	<b>105.2</b>	<b>100.00</b>	
<b>Liabilities and Equity</b>												
<b>D. Interest-Bearing Liabilities</b>												
1. Customer Deposits - Current	2.5	4.4	1.70	3.4	1.52	2.5	1.30	2.4	1.40	2.4	1.40	
2. Customer Deposits - Savings	n.a.	n.a.	-									
3. Customer Deposits - Term	n.a.	n.a.	-									
4. <b>Total Customer Deposits</b>	<b>2.5</b>	<b>4.4</b>	<b>1.70</b>	<b>3.4</b>	<b>1.52</b>	<b>2.5</b>	<b>1.30</b>	<b>2.4</b>	<b>1.40</b>	<b>2.4</b>	<b>1.40</b>	
5. Deposits from Banks	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	1.5	0.75	0.0	0.30	0.0	0.30	
6. Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-									
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	64.1	100.1	41.75	70.1	31.42	76.4	38.18	96.9	35.47	96.9	35.47	
8. <b>Total Deposits, Money Market and Short-term Funding</b>	<b>66.7</b>	<b>113.8</b>	<b>43.85</b>	<b>73.6</b>	<b>32.94</b>	<b>80.4</b>	<b>40.21</b>	<b>99.3</b>	<b>37.23</b>	<b>99.3</b>	<b>37.23</b>	
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	43.9	74.0	28.50	80.0	36.71	88.9	34.00	88.9	35.68	88.9	35.68	
10. Subordinated Borrowing	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
11. Other Funding	n.a.	n.a.	-									
12. <b>Total Long Term Funding</b>	<b>43.9</b>	<b>74.0</b>	<b>28.50</b>	<b>80.0</b>	<b>36.71</b>	<b>88.9</b>	<b>34.00</b>	<b>88.9</b>	<b>35.68</b>	<b>88.9</b>	<b>35.68</b>	
13. Derivatives	n.a.	n.a.	-									
14. Trading Liabilities	n.a.	n.a.	-									
15. <b>Total Funding</b>	<b>110.8</b>	<b>188.8</b>	<b>72.04</b>	<b>163.1</b>	<b>72.66</b>	<b>169.4</b>	<b>78.12</b>	<b>126.4</b>	<b>73.88</b>	<b>126.4</b>	<b>73.88</b>	
<b>E. Non-Interest-Bearing Liabilities</b>												
1. Fair Value Portion of Debt	n.a.	n.a.	-									
2. Credit Impairment Reserves	n.a.	n.a.	-									
3. Reserves for Payables and Other	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-	0.3	0.18	0.3	0.18	
4. Current Tax Liabilities	0.4	0.7	0.27	0.5	0.22	0.3	0.15	0.2	0.12	0.2	0.12	
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-									
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-									
8. Insurance Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.2	0.12	0.2	0.12	
9. Other Liabilities	17.7	29.8	11.51	18.0	8.07	22.5	11.24	19.5	11.80	19.5	11.80	
10. <b>Total Liabilities</b>	<b>128.7</b>	<b>217.6</b>	<b>83.82</b>	<b>161.6</b>	<b>76.95</b>	<b>172.1</b>	<b>86.46</b>	<b>146.8</b>	<b>85.31</b>	<b>146.8</b>	<b>85.31</b>	
<b>F. Hybrid Capital</b>												
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	n.a.	n.a.	-									
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	n.a.	n.a.	-									
<b>G. Equity</b>												
1. Common Equity	24.8	41.9	16.18	42.5	19.05	27.1	13.54	24.8	14.89	24.8	14.89	
2. Non-controlling Interest	n.a.	n.a.	-									
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-									
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-									
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	n.a.	n.a.	-									
6. <b>Total Equity</b>	<b>24.8</b>	<b>41.9</b>	<b>16.18</b>	<b>42.5</b>	<b>19.05</b>	<b>27.1</b>	<b>13.54</b>	<b>24.8</b>	<b>14.89</b>	<b>24.8</b>	<b>14.89</b>	
7. <b>Total Liabilities and Equity</b>	<b>153.8</b>	<b>250.5</b>	<b>100.00</b>	<b>223.1</b>	<b>100.00</b>	<b>200.2</b>	<b>100.00</b>	<b>105.2</b>	<b>100.00</b>	<b>105.2</b>	<b>100.00</b>	
8. Memo - Fitch Core Capital	24.8	41.9	16.18	42.5	19.05	27.1	13.54	24.8	14.89	24.8	14.89	
9. Memo - Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-									

Exchange rate

USD1 = TND1.6669

USD1 = TND1.64670

USD1 = TND1.55000

USD1 = TND1.49000



**EL Wifack Leasing  
Summary Analytics**

	30 Jun 2014 6 Months - Interim	31 Dec 2013 Year End	31 Dec 2012 Year End	31 Dec 2011 Year End
<b>A. Interest Ratios</b>				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.94	8.72	9.14	9.86
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	9.09	8.86	9.42	9.74
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.25	5.82	5.12	5.53
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	4.37	4.46	5.42	5.43
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	3.58	3.92	4.34	4.38
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	4.37	4.48	5.42	5.43
<b>B. Other Operating Profitability Ratios</b>				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	3.85	9.80	5.00	7.14
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	42.31	39.22	35.00	39.29
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.84	1.86	1.89	2.15
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	14.34	16.94	25.59	21.61
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	2.51	2.88	3.51	3.32
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	30.00	17.74	29.23	29.41
7. Operating Profit/ Average Equity	10.04	13.93	18.11	15.25
8. Operating Profit/ Average Total Assets	1.76	2.37	2.48	2.34
9. Taxes/ Pre-tax Profit	28.00	25.45	20.41	26.32
10. Pre-impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.38	2.80	3.27	3.28
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	1.67	2.30	2.31	2.32
<b>C. Other Profitability Ratios</b>				
1. Net Income/ Average Total Equity	8.60	11.20	15.35	11.86
2. Net Income/ Average Total Assets	1.51	1.90	2.11	1.82
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	8.60	11.20	15.35	11.86
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	1.51	1.90	2.11	1.82
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.43	1.85	1.96	1.80
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	1.43	1.85	1.96	1.80
<b>D. Capitalization</b>				
1. Fitch Core Capital/ Risk Weighted Assets	16.50	19.20	13.63	15.82
2. Fitch Eligible Capital/ Risk Weighted Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	16.18	19.05	13.54	14.89
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	15.69	17.22	13.15	14.65
5. Total Regulatory Capital Ratio	15.69	17.22	13.15	14.65
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	15.69	17.22	13.15	14.65
7. Equity/ Total Assets	16.18	19.05	13.54	14.89
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	n.a.	41.46	43.59	53.57
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	n.a.	41.46	43.59	53.57
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Internal Capital Generation	8.66	5.65	8.12	5.28
<b>E. Loan Quality</b>				
1. Growth of Total Assets	16.05	11.44	21.19	6.72
2. Growth of Gross Loans	13.58	11.31	22.00	23.57
3. Impaired Loans/ Gross Loans	4.86	4.87	4.59	4.70
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross Loans	3.75	3.84	3.80	3.50
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	77.12	78.85	82.95	74.32
6. Impaired loans less Reserves for Impaired Loans/ Fitch Core Capital	6.44	5.18	5.54	7.72
7. Impaired Loans less Reserves for Impaired Loans/ Equity	6.44	5.18	5.54	7.72
8. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.80	0.54	1.08	1.07
9. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	0.00
10. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	4.86	4.87	4.59	4.70
<b>F. Funding and Liquidity</b>				
1. Loans/ Customer Deposits	5,513.64	6,262.35	7,380.77	6,554.17
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	n.a.	n.a.	166.67	n.a.
3. Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivatives)	2.36	2.10	1.73	1.99
4. Liquidity Coverage Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
5. Net Stable Funding Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.



EL Wifack Leasing  
Reference Data

	30 Jun 2014		31 Dec 2013		31 Dec 2012		31 Dec 2011		
	6 Months - Interest income - Interest USDm	Interest Income TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
<b>A. Off-Balance Sheet Items</b>									
1. Managed Securities Assets Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	7.2	52.3	4.71	12.9	5.78	11.0	5.49	11.5	5.36
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Business Volume	160.7	271.1	104.71	236.0	105.78	211.2	105.49	176.7	105.90
8. Memo: Risk Weighted Assets	100.5	253.9	98.07	221.4	98.24	198.9	99.30	155.7	94.25
9. Fitch Adjustments to Risk Weighted Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Risk Weighted Assets	100.5	253.9	98.07	221.4	98.24	198.9	99.30	155.7	94.25
<b>B. Average Balance Sheet</b>									
Average Loans	135.2	225.1	98.10	202.9	90.95	176.2	86.01	139.5	84.86
Average Earning Assets	136.8	230.8	99.15	200.5	92.96	175.2	87.61	142.7	86.89
Average Assets	142.9	241.0	93.09	210.8	98.84	188.2	92.51	152.8	92.99
Average Managed Securities Assets (MSAs)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Average Interest Bearing Liabilities	103.3	174.5	67.32	156.4	70.10	130.0	68.22	112.1	67.86
Average Common equity	25.0	42.2	16.30	36.0	16.41	25.4	12.69	23.0	14.29
Average Equity	25.0	42.2	16.30	36.0	16.41	25.4	12.69	23.0	14.29
Average Customer Deposits	2.3	3.9	1.51	3.4	1.52	3.3	1.65	0.9	0.48
<b>C. Maturities</b>									
<b>Asset Maturities:</b>									
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>Liability Maturities:</b>									
Reserv Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Reserv Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Reserv Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Reserv Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Coated Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>D. Equity Reconciliation</b>									
1. Equity	24.8	41.9	16.18	42.5	19.05	27.1	13.54	24.6	14.89
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	24.8	41.9	16.18	42.5	19.05	27.1	13.54	24.6	14.89
<b>E. Fitch Eligible Capital Reconciliation</b>									
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	24.8	41.9	16.18	42.5	19.05	27.1	13.54	24.6	14.89
2. Fair value effect incl in own debt/subsidiaries at first the BUS- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Non-iss-allocating non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. Post loss branches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
9. Fitch Core Capital	24.8	41.9	16.18	42.5	19.05	27.1	13.54	24.6	14.89
10. Eligible weighted Hybrid capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
11. Government back hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-

Exchange Rate USD1 = TND1 80000 USD1 = TND1 64670 USD1 = TND1 53060 USD1 = TND1 49830

A noter par ailleurs, que dans un communiqué publié le 1<sup>er</sup> avril 2015, l'agence de notation Fitch Rating, a placé sous surveillance **positive** la note d'El Wifack Leasing, dans le sillage de



l'annonce de son partenariat capitalistique avec Islamic Corporation for the Development of the Private Sector « ICD », (noté AA/F1+/Stable).

En vertu d'un accord signé en mars 2015, ICD deviendra l'actionnaire majoritaire dans le capital d'El Wifack Leasing, à hauteur de 30% après l'augmentation de capital pour le porter à 150 millions de dinars. L'agence rappelle, que l'accord en question prévoyait une assistance technique en vue de la transformation d'El Wifack Leasing en banque islamique. Après de la finalisation de l'opération au quatrième trimestre de l'année en cours, l'agence de notation décidera de l'issue de cette mise sous surveillance positive, la notation actuelle d'El Wifack Leasing ne prenant pas en compte la probabilité de soutien d'un actionnaire majoritaire, et reflétant selon Fitch, le profil risque d'El Wifack Leasing, meilleur que ses pairs en matière de qualité d'actifs et de liquidité.

Fitch rating affirme que l'entrée d'un partenaire stratégique puissant dans le capital d'El Wifack Leasing devrait conduire à **un relèvement de la note** qui reposerait sur le soutien d'ICD au lieu du profil risque d'El Wifack Leasing. La capacité de soutien d'ICD est élevée selon Fitch Rating, comme le reflète sa note AA, mais pourrait être freiné par l'importance stratégique limitée d'El Wifack.

#### Version anglaise du communiqué de Fitch Ratings :

*"Fitch Ratings has placed El Wifack's (EWL) National Ratings on Rating Watch Positive, following the announcement of a strategic partnership with the Islamic Corporation for the Development of the Private Sector (ICD, rated AA/F1+/Stable). Under the terms of the agreement signed in March 2015, ICD will become the largest shareholder with an expected 30% stake in EWL. The increase in capital is expected to occur in June-July 2015, bringing the total capital up to TND150m. ICD will also provide the leasing company with technical assistance to facilitate its conversion into a universal Islamic bank. Fitch will resolve the RWP once ICD's equity stake purchase is completed, which is likely to be by 3Q15.*

*KEY RATING DRIVERS AND SENSITIVITIES- NATIONAL RATINGS AND SENIOR DEBT  
EWL's National Ratings are currently based on its standalone creditworthiness. The National Ratings reflect EWL's consistently lower risk profile compared with peers in managing asset quality and liquidity and its adequate capital ratios. Fitch views EWL's liquidity management as fairly prudent, enhanced by potential ordinary support from its bank shareholder, Societe Tunisienne de Banque. As mentioned in our recent commentary (See "Fitch upgrades 1 Tunisian Leasing Company; Affirms 7 Others", dated 30 January 2015 at fitchratings.com), EWL's National Ratings **would be upgraded** if a large international strategic partner steps in as a strong shareholder. Once ICD owns the strong equity stake in the leasing company, EWL's ratings will become driven by ICD's institutional support rather than by EWL's own standalone risk profile. Fitch believes that the ability of support from ICD would be high given its strong creditworthiness as indicated by its 'AA' IDR although propensity to do so may be more limited given EWL's limited strategic importance. Fitch expects ICD's significant equity stake in EWL to result in a multi-notch upgrade of the leasing company. The rating actions are as follows: El Wifack Leasing National Long-term Rating: 'BBB-(tun)'; placed on RWP National Short-term Rating: 'F3(tun)', placed on RWP National senior unsecured debt rating: 'BBB-(tun)', placed on RWP.*

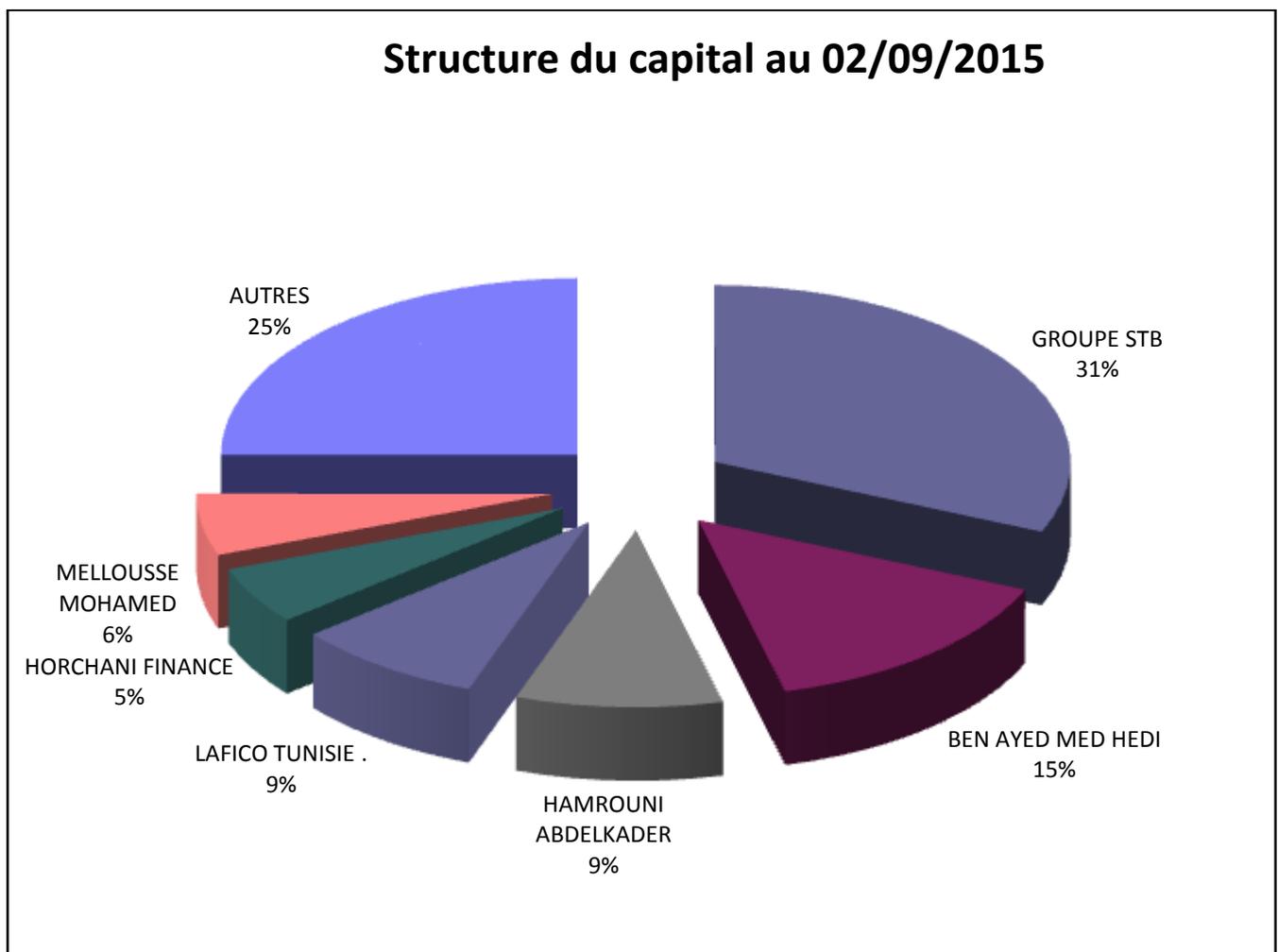


## CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

### 3.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON SECTEUR AVANT CONVERSION EN BANQUE ISLAMIQUE

La société EL Wifack Leasing est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, créée le 28 juin 2002 avec un capital initial de 5 MD. Son objet principal est d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Le capital de la société EL Wifack Leasing s'élève au 02/09/2015 à 20MD, composé de quatre millions d'actions de nominal 5 dinars, réparti comme suit :



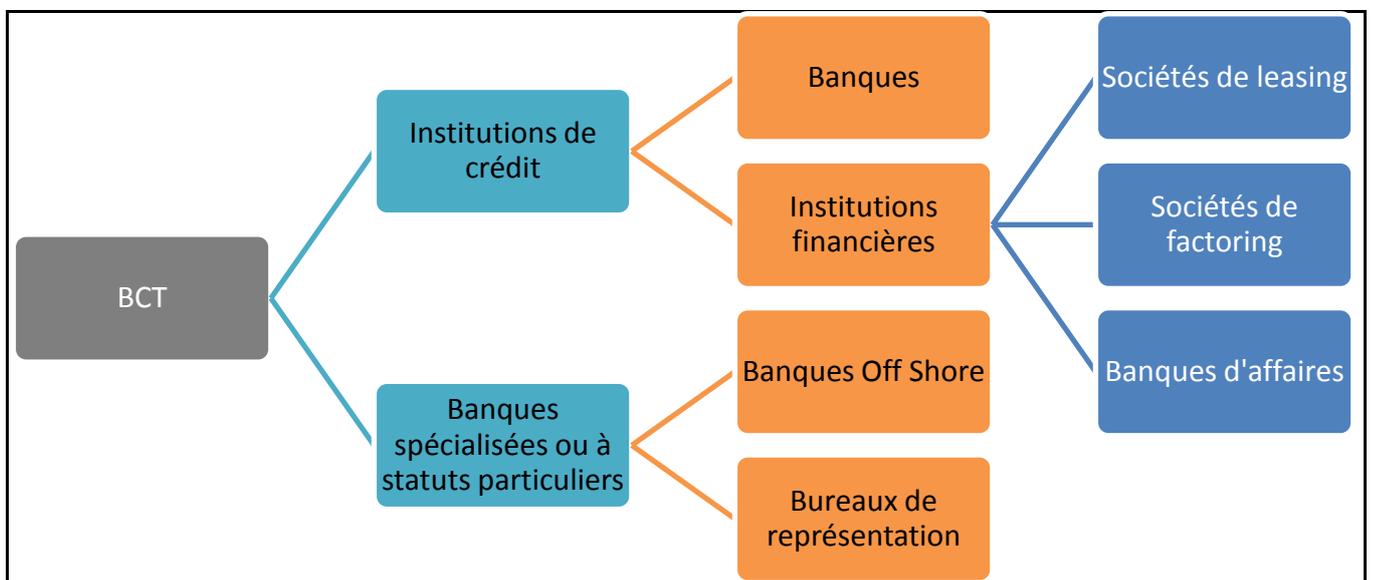
La société opère dans le secteur du leasing qui, lancé en 1984 n'a cessé de se développer notamment à travers l'entrée en activité de nouveaux acteurs sur le marché. Actuellement, le secteur du leasing compte 9 sociétés au total dont 8 sont cotées sur le marché principal de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis et 1 société non cotée à savoir, l'Arab International Lease «AIL», filiale de la BTK.



Le secteur du leasing est règlementé par les lois suivantes :

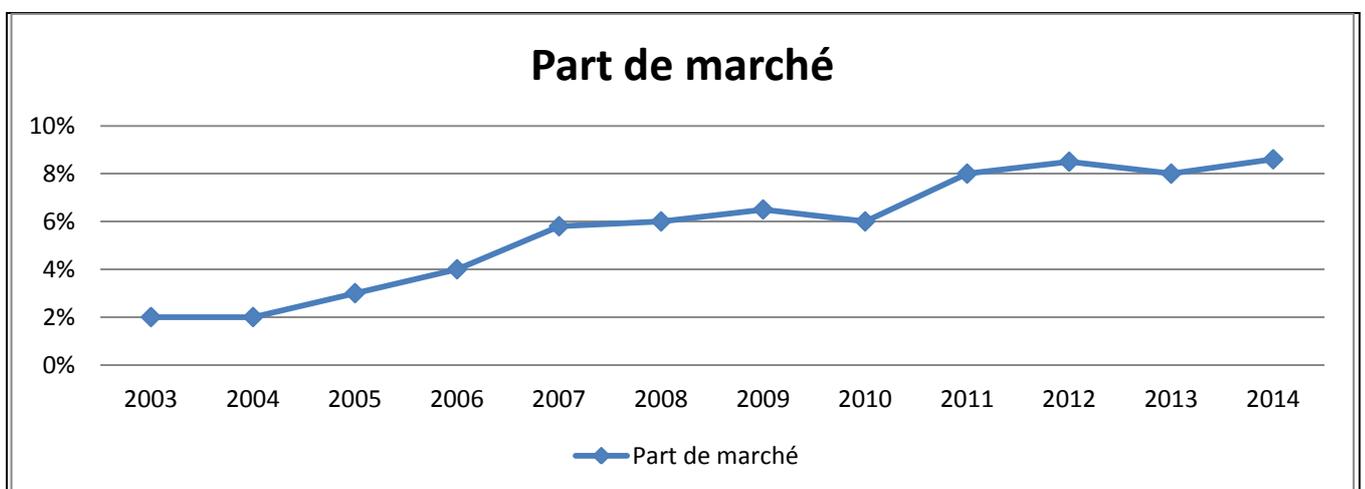
- Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et les textes et lois subséquents.
- Loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.
- Loi n°77-37 du 25 mai 1977 régissant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux d'immeubles ou des locaux à usage commercial, industriel ou artisanal.
- Loi n°85-108 du 6 décembre 1985 portant encouragement d'organismes financiers et bancaires travaillant essentiellement avec les non-résidents.

La Banque Centrale de Tunisie contrôle et supervise tous les établissements de crédit du territoire (y compris les sociétés de leasing) et ce, afin de préserver la stabilité du système financier. Ce dernier est organisé comme suit :



Source : BCT

L'évolution des taux de pénétration de la société dans son secteur depuis sa création est présentée au niveau du tableau suivant :





## 3.2 PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON SECTEUR APRES CONVERSION EN BANQUE UNIVERSELLE ISLAMIQUE

### 3.2.1 Présentation générale du projet de conversion

Adhérant pleinement aux valeurs et à l'éthique véhiculées par la Finance Islamique et forte de son positionnement historique et stratégique, El Wifack Leasing se prépare pour faire évoluer son activité de crédit-bail vers une banque universelle **Islamique** pour opérer dans un premier temps sur le marché Tunisien puis d'étendre son activité à l'Afrique du Nord. Dans ce cadre, El Wifack Leasing a obtenu en 2014 l'accord du Ministère des Finances pour faire évoluer son activité de crédit-bail vers une banque universelle avec un capital s'élevant à 150MDT.

L'objectif étant de convertir la société El Wifack Leasing en une Banque Universelle Islamique fournissant des prestations bancaires complètes aux particuliers et aux entreprises, avec pour cœur de cible les professions libérales, les artisans et les TPE/PME dans les zones prioritaires de développement régional. La dénomination sociale de la société deviendra **Wifack International Bank « WIB »**. Cette conversion nécessitera l'adoption, de nouveaux statuts, d'une nouvelle organisation et d'un système d'information, mais aussi une importante levée de fonds.

Plusieurs facteurs exogènes semblent être favorables à la réussite dudit projet de conversion, à savoir:

- L'importance de la Finance Islamique, en tant que pôle d'attraction des investissements directs étrangers (IDE) et comme vecteur de développement économique complémentaire à l'offre du secteur bancaire conventionnel. Le Gouvernement Tunisien a d'ailleurs confirmé son intérêt pour la Finance Islamique à travers son projet d'adaptation du cadre réglementaire actuel.
- Le fort potentiel de la Finance Islamique en Tunisie eu égard à son faible taux de pénétration, au nombre restreint d'opérateurs locaux et au faible volume d'actifs gérés (1 400 Millions de dinars soit seulement 2,2% des actifs du secteur).
- Le levier de bancarisation que représente la Finance Islamique dans les régions en intégrant une nouvelle clientèle :
  - N'ayant pas accès aux institutions financières conventionnelles (zones rurales, segments à faibles revenus, etc.).
  - Ne souhaitant pas recourir aux institutions financières conventionnelles en raison de leurs convictions religieuses. (Demande latente d'une importante frange de la société Tunisienne et plus particulièrement dans les régions intérieures de la Tunisie, où El Wifack Leasing est bien implantée).
- Les perspectives de croissance de la Finance Islamique mondiale, devenue une approche financière incontournable attirant de plus en plus d'acteurs économiques (prévision de taux de croissance annuelle de 20% en moyenne sur les prochaines années).
- La nécessité de replacer les régions intérieures au centre de la réflexion pour relancer l'économie nationale à travers la mise en œuvre de grands projets structurants, capables d'attirer les investissements et d'initier des dynamiques de production et de création de richesses.

Le projet de Wifack international Bank vient en réponse à la nécessité d'accroître le rôle des régions dans le développement économique de la Tunisie par le biais de moyens de financement alternatifs plus proches des besoins des PME et PMI et des attentes des particuliers. Convaincu du



potentiel et de l'intérêt social et économique de la Finance Islamique, El Wifack Leasing capitalise sur nombre d'atouts pour mener à bien ce projet de transformation :

- **Une importante expérience et une grande notoriété dans les régions intérieures :**
  - ⊕ Une connaissance approfondie des spécificités du tissu économique régional.
  - ⊕ Un capital client important en raison de son activité historique dans ces régions.
  - ⊕ La confiance des populations locales en El Wifack Leasing eu égard à son rôle moteur dans le développement local depuis sa création en 2002.
- **Une expérience réussie dans l'accompagnement des PME :**
  - ⊕ Une connaissance des besoins et des spécificités de ce segment de clientèle.
  - ⊕ Un portefeuille clients sain et significativement composé de TPE/PME.
- **L'ICD, un partenaire stratégique expérimenté et solide qui s'engage :**
  - ⊕ A fournir un apport financier conséquent par une prise de participation dans le capital de la banque.
  - ⊕ A faire bénéficier El Wifack de son savoir faire technique et de son expérience en Finance Islamique.
- **Des fondamentaux financiers solides :**
  - ⊕ Une santé financière qui a permis à El Wifack Leasing de gagner la confiance des actionnaires privés et institutionnels historiques, enclins à apporter le soutien financier à la transformation.
  - ⊕ Une solidité financière en nette amélioration comme le démontrent les projections financières à l'horizon de l'année 2019.
  - ⊕ La caisse des dépôts et de consignations (CDC), un second partenaire stratégique.
- **Un savoir faire nécessaire pour réussir le projet de conversion :**
  - ⊕ Des ressources de gestion internes qualifiées, capables de réussir le défi de la transformation, appuyées par des cabinets spécialisés pour la réalisation de la transformation, tant sur les aspects financiers que techniques et opérationnels.
  - ⊕ L'expérience et le soutien des partenaires stratégiques.
- **Un statut juridique favorable et des produits facilement transformables :**
  - ⊕ Les contrats de leasing sont relativement simples à adapter conformément aux contraintes de la Charia compte tenu des analogies entre le leasing et les contrats Islamiques « IJARA ».
  - ⊕ La possibilité de la conversion de l'agrément actuel d'El Wifack Leasing, établissement financier de crédit, en exploitation sous l'égide de la loi N°2001-65, dans le respect des conditions et exigences des autorités de tutelle.

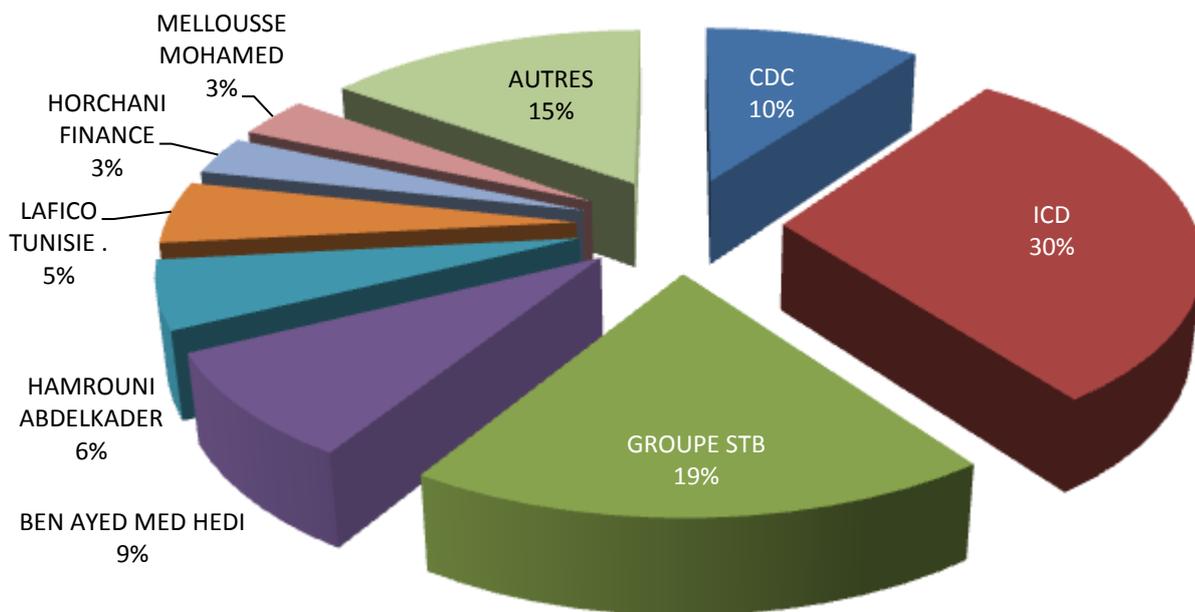
Pour financer ce projet, El Wifack Leasing compte lever 120 millions de dinars tunisiens pour porter son capital à 150 millions de TND après intégration des réserves, selon le détail suivant :

- a) Une première tranche de 10 millions de TND par le biais d'une incorporation de réserves ;
- b) Une deuxième tranche de 60 millions de TND à souscrire par l'ensemble des anciens actionnaires d'El Wifack Leasing ;
- c) Une troisième tranche de 60 millions de TND qui sera réservée aux nouveaux partenaires qui sont en l'occurrence Islamic Corporation for the Development of the Private Sector "ICD" » à concurrence de 45 MDT, soit 30% du capital après augmentation et la Caisse de Dépôts et de Consignation de Tunisie « CDC », à concurrence de 15 MDT soit 10% du capital après augmentation.



La structure de capital est appelée à être modifiée comme suit à la suite de la conversion de la société en une banque universelle islamique et l'entrée des deux nouveaux investisseurs stratégiques.

### Simulation de la structure du capital après conversion



*NB : Il s'agit d'une simulation donnée à titre purement indicatif se basant sur l'hypothèse où chaque actionnaire suit les différentes phases de l'augmentation de capital décidée.*

#### **3.2.2 Présentation du nouveau secteur de la finance islamique**

Depuis l'éclatement de la crise financière internationale, la finance islamique est présentée comme une alternative crédible ou, du moins, comme un complément nécessaire à la finance conventionnelle.

La loi islamique assimile le taux d'intérêt à l'usure. L'interdiction des taux d'intérêts (Ribâ) dans la loi islamique est la base de la finance islamique ayant connu un développement remarquable durant le siècle dernier.

La loi islamique appliquée dans le secteur de la finance repose sur des fondements spécifiques précis. En effet, quatre critères principaux dirigent la finance islamique:

- ✚ principe de l'absence de Riba ou intérêt et usure,
- ✚ principe de l'absence de Gharar et de Maysir ou incertitude et spéculation,
- ✚ principe de l'absence de Haram ou produits illicites selon la loi coranique,
- ✚ principe solidaire de l'obligation de partages des profits et des pertes.

Autre critère important: les produits financiers « halal » sont obligatoirement adossés à des actifs tangibles, ce qui écarte de facto l'apparition de bulles spéculatives gonflées à outrance



par des titres titrisés et des produits dérivés n'ayant aucune existence dans la sphère économique réelle.

### 3.2.2.1 Rappel de la composition et caractéristique du secteur bancaire tunisien

Le système bancaire tunisien se compose de 43 établissements financiers répartis comme suit :

- 21 banques locales, majoritairement privés (les banques publiques jouent un rôle prépondérant dans le financement de l'économie). 11 d'entre elles sont cotées sur la BVMT et 3 sont spécialisées dans la micro finance, le financement des PME et la Finance Islamique,
- 9 sociétés de Leasing,
- 2 sociétés de factoring,
- 2 banques d'affaires,
- et 8 banques "Offshore"

Ce système bancaire tunisien se caractérise notamment par :

✚ Une taille relativement modeste. Le volume d'avoirs gérés par ces banques s'élève à 70 milliards TND, la moyenne d'avoirs par banque en moyenne est estimée à environ 3,3 milliards TND. A titre de comparaison, le système bancaire Marocain comprend 25 banques, ce qui fait un ratio d'avoirs par banque en moyenne de 6,8 milliards TND, soit 2 fois plus que la moyenne des banques Tunisiennes.

✚ Une place importante dans l'économie : En effet, à l'instar de la plupart des pays émergents, la Tunisie reste une économie d'endettement dont le système bancaire constitue une variable majeure dans l'équation de la croissance, et reflète l'état de santé de l'économie dans sa globalité. Bien que les crédits octroyés représentent 70% du PIB, toutefois, ce chiffre est quelque peu inférieur à ce qui est observé dans d'autres pays comparables de la région, tel que la Jordanie (118%), le Liban (151%) ou les Emirats Arabes Unis (88%).

✚ Un faible niveau de bancarisation : En effet, seulement 32% des tunisiens âgés de 15 ans ou plus sont titulaires d'un compte auprès d'une institution financière conventionnelle. Avec ce faible niveau de bancarisation, la Tunisie reste en dessous des niveaux d'inclusion bancaire affichés dans la majorité des pays méditerranéens. A l'échelle des pays arabes, elle dépasse l'Egypte (10%) et la Syrie (23%). Cependant, elle se situe derrière le Liban (37%) et le Maroc (39%).

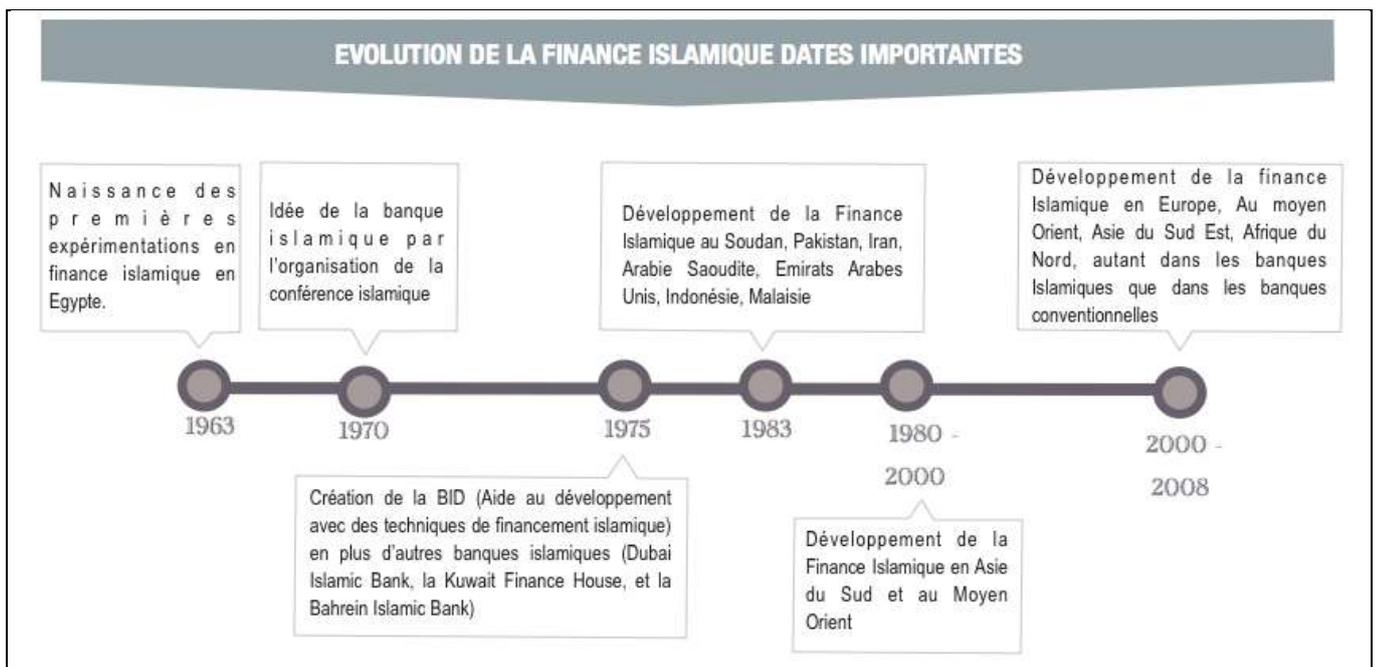
### 3.2.2.2 Aperçu sur la finance islamique dans le monde

#### A. Genèse

Afin de rendre la finance compatible avec l'éthique musulmane, la Finance Islamique a vu le jour dans les années 60. La première expérimentation de la Finance Islamique moderne a été initiée en Egypte en 1963 sous forme d'une coopérative d'épargne et de crédit respectant les principes de l'Islam, les membres effectuent des dépôts (Qardh hassan) en échange du droit à des prêts à taux nul. Les premières activités bancaires Islamiques organisées ont été initiées au début des années 70.



Depuis ces premières expériences réussies, la Finance Islamique continue à susciter beaucoup d'intérêt. En effet, ce marché est très suivi par les grandes banques internationales, au premier rang desquelles HSBC, Deutsche Bank et Citigroup, qui ont bien perçu le potentiel que représente la Finance Islamique. Le nombre d'institutions financières Islamiques a atteint, en 40 ans, plus de 300 banques installées dans plus de 75 pays. Elles sont concentrées dans le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est (le Bahreïn et la Malaisie étant les principaux centres), mais sont aussi apparues en Europe et aux États-Unis. La présence de Banques Islamiques en Afrique du Nord demeure relativement limitée malgré un important potentiel de développement.





## **B. Les principes de la Finance Islamique**

Les concepts de la Finance Islamique se fondent sur 5 interdictions et 3 principes.

B.1-/ Les interdictions :

	<b>Interdictions</b>	<b>Illustrations</b>
1	Le prêt à intérêt ( <i>Riba</i> ) considéré comme de l'usure	Dans la vision Islamique l'argent ne peut produire des intérêts du seul fait de l'écoulement du temps, sans l'action du capital physique et du travail.
2	L'aléa ( <i>Gharar</i> )	Le « Gharar » regroupe les activités comportant de facteurs d'incertitude, d'ambiguïté ou de déception. La vente « Gharar » est celle où il y a incertitude quant à l'objet, la quantité ou la capacité de livrer.
3	La spéculation ( <i>Maysir</i> )	Toute forme d'arrangement entre parties où le droit des contractants dépend d'un événement aléatoire.
4	Le profit certain	Un prêteur devrait courir un risque pour toucher un profit en fonction du succès incertain de l'investissement final.
5	L'investissement non éthique ( <i>Haram</i> )	Tout investissement ayant pour objet l'alcool, le tabac, l'armement, la prostitution, le jeu, la viande de porc, la pornographie ...

B.2/- Les principes :

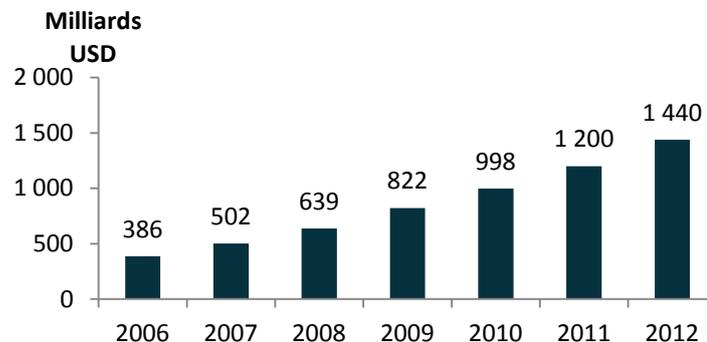
	<b>Principes</b>	<b>Illustrations</b>
1	Le partage des pertes et des profits	La probabilité de perte doit obligatoirement rentrer en ligne de compte dans le financement ou la prise de participation de la banque.
2	L'existence d'un actif sous-jacent	Les transactions bancaires « Halal » doivent correspondre à des échanges tangibles
3	L'absence de pénalités de retards de remboursement	Toutefois, le financement peut être assorti d'une hypothèque que la banque peut exécuter en cas de non solvabilité de son client

## **C. Développement de la Finance Islamique**

La Finance Islamique a enregistré une croissance moyenne de 25% sur les six dernières années. Elle atteint aujourd'hui un encours de 1 400 milliards de dollars d'actifs. Selon plusieurs études convergentes, la croissance annuelle des actifs bancaires Islamiques serait comprise entre 15% et 20 % sur les dix ans à venir. S&P estime à 4 000 milliards de dollars le potentiel



du marché de la Finance Islamique, cette croissance serait largement portée par l'émission de SUKUK – certificats financiers Islamiques.



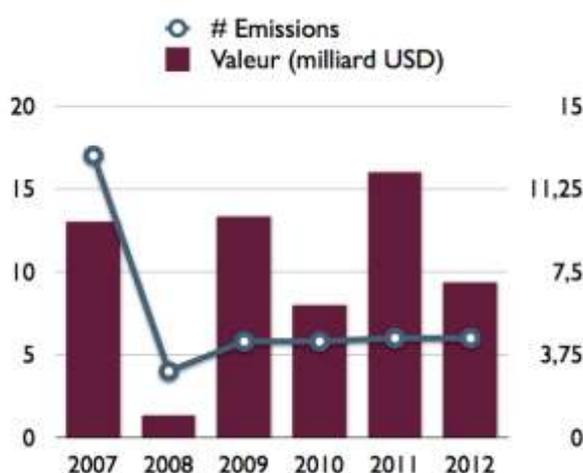
Evolution des actifs Islamiques sur la période 2006-2012

Source : Selon une étude de Columbus consulting et Emergency

Dans la tourmente de la crise financière qui a touché les principales places financières en 2008, la Finance Islamique a consolidé son positionnement en tant que modèle alternatif, viable et solide, à la finance conventionnelle dans la mesure où aucune institution Islamique n'a été directement touchée. En effet, structurellement, les banques Islamiques ne peuvent pas être affectées par la dépréciation d'actifs issus de la titrisation.

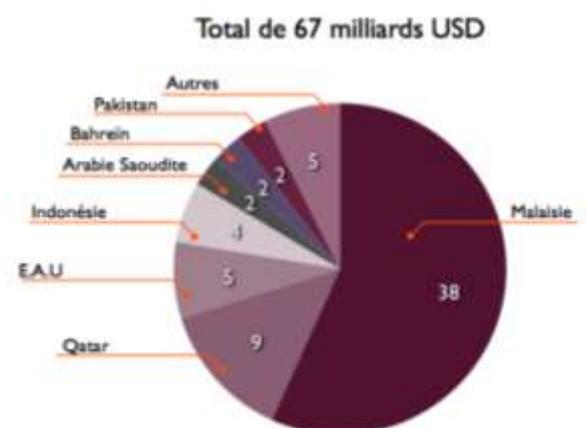
Après un développement timide au début des années 2000, les émissions de SUKUK ont connu une forte croissance pendant la dernière décennie et sont devenues une alternative fiable à la mobilisation de l'épargne à long terme et des placements des investisseurs Islamiques.

Cette source de financement alternative réduit la dépendance envers les facilités financières habituellement offertes par les banques et est également utilisée massivement par certains pays pour le financement de grands projets institutionnels.



Source Bloomberg, 9 mai 2012

Emission de SUKUK entre 2007 et 2012



Source Bloomberg, 9 mai 2012

Emission des SUKUK en 2011 par pays



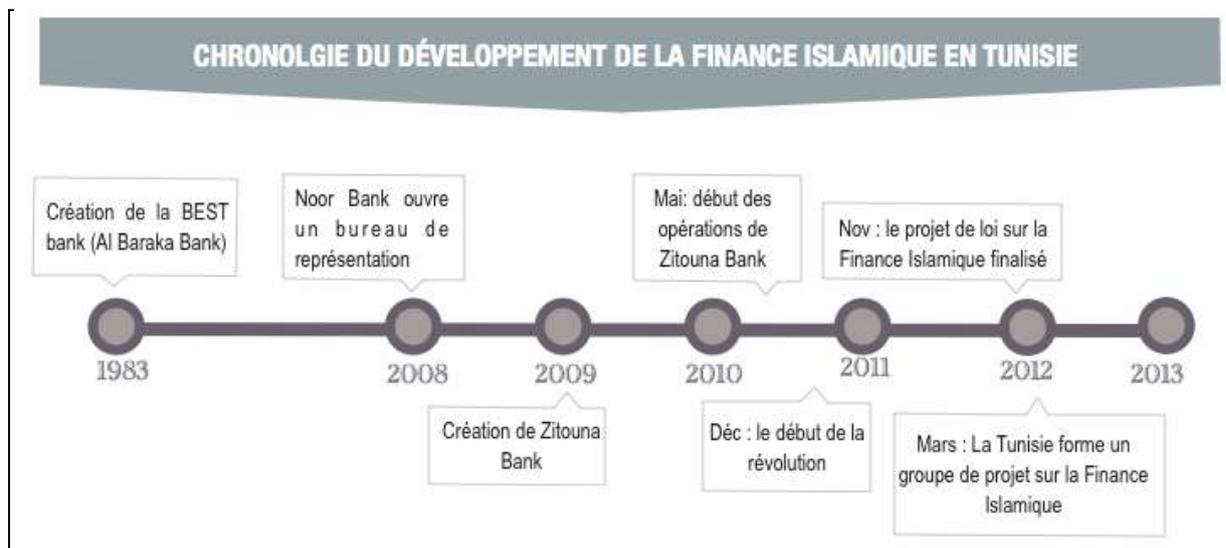
### 3.2.2.3 Aperçu sur le secteur bancaire islamique tunisien

La finance islamique a connu une évolution mémorable durant les deux dernières décennies dans la région Nord Afrique. À cet égard, la Tunisie a connu l'expérience bancaire islamique depuis 1983 avec l'incorporation de la banque al baraka et qui intervient en tant qu'institutions offshore.

La finance islamique se développe ultérieurement en Tunisie avec la création d'une première banque islamique nommée Zitouna en 2010 qui a occupé une position dominante durant les dernières années.

Quoique mal-connue par les tunisiens, la finance islamique a contribué au financement des projets, comme l'aménagement des Berges du Lac de Tunis et le projet TIFERT qui a été financé par la banque islamique de développement (BID).

À l'heure actuelle, en dépit du développement et des changements qu'a connus la Tunisie, la finance islamique occupe une place importante dans le développement de l'économie. C'est dans ce sillage que la Tunisie a évoqué lors des plusieurs séminaires et divers colloques l'importance de cette finance participative et son rôle éthique dans le développement de la société dans le but d'attirer les experts en finance islamique et explorer les opportunités qui s'offrent à eux afin de créer des emplois se basant sur les différents instruments financiers qu'offrent la finance morale (Mousharka, Moudharba...) et d'identifier les obstacles qui freinent son développement.



Evolution de la Finance Islamique en Tunisie

Reposant sur des principes de non-spéculation, de partage des risques et des profits, et du financement de l'économie réelle, la Finance Islamique bénéficie actuellement d'un intérêt croissant auprès des tunisiens, souhaitant bénéficier d'une offre bancaire « socialement responsable », compatible avec leurs valeurs personnelles et conforme aux préceptes de l'Islam.

La situation politique qui régnait avant la révolution de Janvier 2011 n'était pas favorable à l'essor de la Finance Islamique en dépit de la demande locale et du potentiel existant.



Toutefois, depuis les choses ont totalement changé et l'intérêt des autorités au recours et au développement de la finance islamique est devenu un souci majeur.

### A. Environnement Juridique

#### *A.1/- Cadre légal de l'activité bancaire en Tunisie*

L'activité bancaire en Tunisie est principalement régie par trois lois :

- Loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006,
- Loi n°1958-90 du 19 Septembre 1958 portant création et organisation de la Banque Centrale de Tunisie,
- Loi n° 2009-64 du 12 août 2009, portant promulgation du code de prestation des services financiers aux non résidents.

Tout établissement de crédit désirant s'établir en Tunisie pour servir des clients résidents ou non devra obtenir un agrément auprès du Ministère des Finances suite à une demande instruite par la Banque Centrale de Tunisie.

L'agrément est accordé compte tenu du programme d'activité de l'établissement requérant, des moyens techniques et financiers à mettre en œuvre, de la qualité des pourvoyeurs de capitaux, de la compétence et de l'honorabilité de ses dirigeants ainsi que de son aptitude à réaliser ses objectifs de développement dans des conditions compatibles avec le bon fonctionnement du système bancaire et l'impératif d'assurer la sécurité des dépôts.

Il convient de rappeler qu'en vertu des lois en vigueur en Tunisie, est considérée comme établissement de crédit toute entité qui réalise l'une des activités suivantes : collecte des dépôts, octroi de crédits, intermédiations dans les opérations de change et la facilitation des paiements.

La Banque Centrale de Tunisie a un rôle de contrôle et de supervision des acteurs du secteur. Elle joue également le rôle de régulateur clef du secteur financier en fixant les normes prudentielles et les règles de gestion.

#### *A.2/- Situation et orientations réglementaires de la Finance Islamique*

Actuellement, il n'existe pas de cadre juridique spécifique à la Finance Islamique en Tunisie. Les Banques Islamiques établies évoluent ainsi selon le même régime, les mêmes règles et mêmes normes que les banques conventionnelles ce qui a pu entraver leur développement.

Afin de développer cette activité présentant un potentiel significatif, des commissions ont été chargées de l'élaboration d'un régime juridique de la Finance Islamique afin de mieux l'intégrer dans le tissu économique et financier tunisien.

Des progrès significatifs ont été réalisés sur le sujet et il est attendu que l'adoption de loi relative à la Finance Islamique intervienne incessamment.

Pour ce faire, cinq sous-commissions de travail relevant du ministère des Finances travaillent déjà sur la mise en place d'un cadre juridique pour la finance islamique. Il s'agit, en effet, de la commission des normes chariaques et comptables, la commission des fonds d'investissement islamique et la commission de l'assurance islamique (Attakaful). Il est prévu que les travaux de ces commissions seront achevés d'ici la fin de l'année 2015.



Actuellement, en plus du cadre légal général, à savoir la loi bancaire n°2001-65 et le Code des Obligations et des Contrats « COC », on peut citer d'autres dispositions juridiques spécifiques, telles que :

- Mourabaha: loi 39-98 du 02/06/1998 vente à tempérament (Vente à terme),
- Moudharaba: de l'article 1195 à 1225 du Code des Obligations et des Contrats « COC »
- Moucharaka: art. 1249 et art 1451 du « COC »
- Leasing: loi sur le leasing n°89-1994 et la norme comptable N°41,
- Salam: il a été consacré par les articles de 712 jusqu'à 715 du COC
- La titrisation de créances prévue par la loi n ° 83-2001 du 24Juillet 2001, promulguant le Code des Organismes de Placement Collectif.

Afin de ne pas discriminer les produits financiers islamiques en matière de fiscalité, le législateur tunisien est venu par la loi 2011-7 du 31.12.2011 portant loi de finance pour l'année 2012, répondre à la question de la double imposition dans les transactions financières islamiques. De tels changements dans la législation fiscale sont de nature à assurer un traitement fiscal égal et manifeste la volonté des autorités tunisiennes de promouvoir les produits financiers islamiques.

En effet, la loi de finance pour l'année 2012 est venue apporter d'importantes dispositions fiscales de nature à promouvoir certains instruments financiers s'inspirant largement des finances islamiques. Il s'agit notamment de :

- Extension du régime fiscal applicable aux opérations de leasing aux opérations de financement «Ijara » réalisées par les établissements de crédit : (Déduction des amortissements sur la base de la durée du contrat, enregistrement au droit fixe, assiette et déductibilité de la TVA, exonérations en matière de retenue à la source, etc.).
- Extension du régime fiscal applicable aux opérations de financement par crédit bancaire aux opérations de vente « mourabaha », « istisna'a » et « salam » réalisées par les établissements de crédit : (Exonération de la TVA de la marge bénéficiaire, déductibilité de la TVA pour les Clients, enregistrement au droit fixe des contrats, exonération du droit de 1% au titre de la conservation de la propriété foncière, exonération de la retenue à la source de 1,5%, etc..).

Etant précisé par ailleurs, que l'intérêt des autorités à la finance islamique s'est aussi manifesté au niveau de la loi de finance 2012-29 du 29.12.2012, portant loi de finance 2013 où le Ministère des finances a été autorisé pour la première fois à émettre des sukuk islamiques.



## B. Etude des produits de la finance islamique

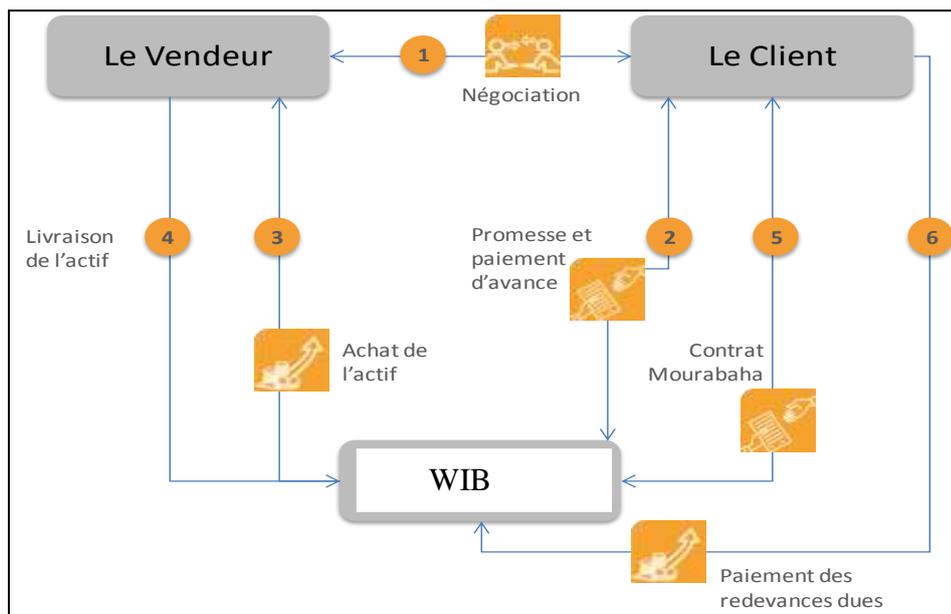
Il existe en finance islamique deux types d'opérations financières : opérations commerciales et opérations d'investissement.

### B.1/- Opérations commerciales :

Les plus courantes sont :

- ❖ La MOURABAHA (المرابحة (البيع بربح معلوم) ou vente avec bénéfices : l'emprunteur ou la banque achète la marchandise ou le produit au fournisseur à la suite de l'ordre d'un client pour les revendre au même client avec une marge de bénéfice fixée à l'avance. Elle est généralement utilisée pour le financement de l'immobilier, de véhicules, d'équipements à usage professionnel ou privé et des besoins d'exploitation (stocks, matières premières, produits intermédiaires).

Concrètement, le contrat de MOURABAHA est un contrat bilatéral permettant le transfert de propriété avec un paiement différé et pourrait être schématisé comme suit :



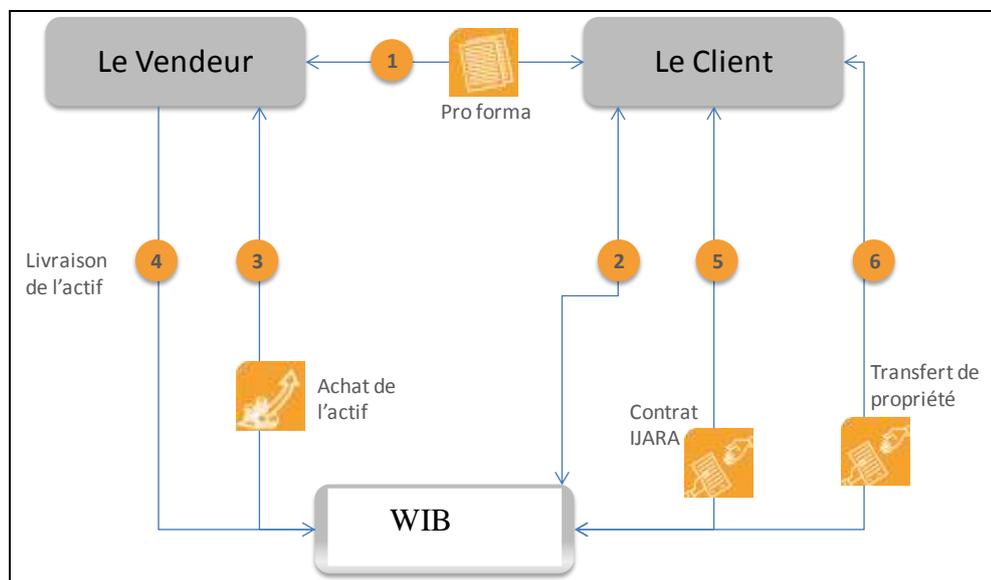
Relation entre les acteurs de la MOURABAHA

- 1- L'acheteur (client de WIB) négocie les spécifications de l'actif/bien à acheter avec le vendeur. Le bien en question doit naturellement être non prohibé au sens de la Charia.
- 2- L'acheteur final (le client de la banque) s'engage à acheter le bien en question auprès de WIB. La banque peut exiger une avance sur le coût d'acquisition du bien.
- 3- WIB achète l'actif conformément à l'accord signé avec son client ; La banque peut acheter le bien directement auprès du vendeur ou mandater son client pour le faire.
- 4- Le vendeur délivre le bien à la banque en contre partie du paiement du prix convenu.
- 5- WIB et son client signent un contrat de MOURABAHA. La différence entre le prix d'achat et le prix de revente constitue une marge commerciale. La propriété du bien est transférée au client de WIB.
- 6- L'acheteur final procède au paiement du prix convenu. le paiement peut être différé à une date convenue entre les deux parties ou selon un calendrier prédéfini.



- ❖ IJARA ET IJARA MOUNTAHIA BITAMALEEK الإجارة و الإجارة المنتهية بالتملك ou commission est similaire au crédit bail ou leasing. La banque achète la marchandise (ou bien équipements, immobilier, véhicule). Elle les loue ensuite au client. Le client devient propriétaire de ces biens quand il a fini de rembourser la somme qui sera échelonnée dans le temps et versée sur un compte épargne. Le client paye donc une location. Le Taajir, location ou leasing signifie que la banque achète les équipements matériels et les met à la disposition d'un entrepreneur contre une rémunération fixée à l'avance. Le client devient propriétaire de la marchandise ou véhicule au terme du remboursement.

Concrètement, le contrat de IJARA est un contrat bilatéral permettant le transfert de l'usufruit d'un bien acquis par la banque à son client et pourrait être schématisé comme suit :



Relation entre les acteurs des contrats IJARA

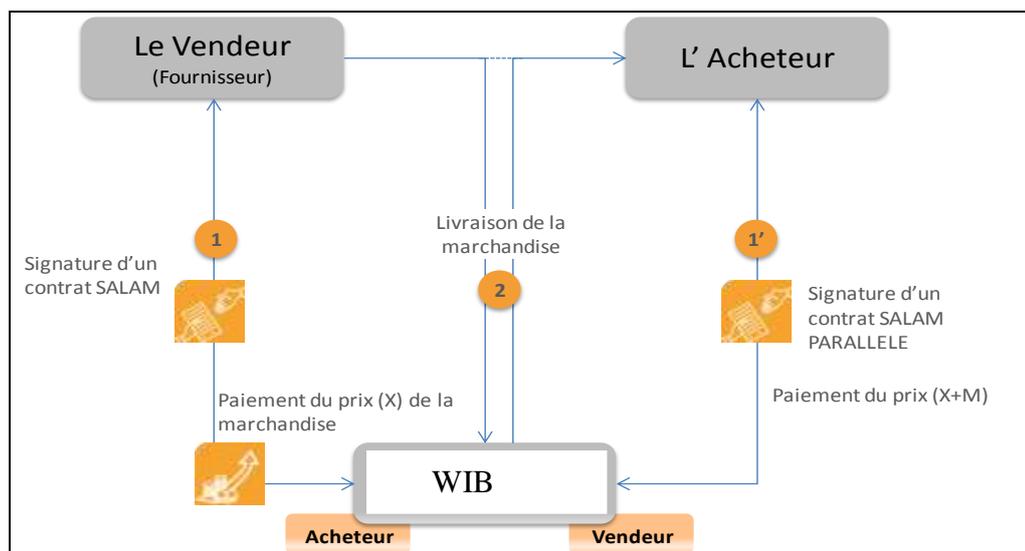
- 1- L'acheteur (client de WIB) négocie les spécifications de l'actif/bien à financer avec le vendeur.
  - 2- L'acheteur se rapproche de Wifack International Bank afin de solliciter le financement de l'actif en question sur la base d'un contrat IJARA ou IJARA MOUNTAHIA BITAMALEEK.
  - 3- Wifack International Bank achète l'actif; la banque pourra désigner l'acheteur en tant que son agent pour l'achat de l'actif.
  - 4- La propriété de l'actif est transférée à WIB.
  - 5- WIB loue l'actif à l'acheteur (client de la banque), en contre partie d'un loyer mensuel ou annuel prédéfini, convenu entre les deux contractants.
  - 6- Au terme de la période de location initialement convenue, si le contrat est IJARA WA IQTINA (MOUNTAHIA BITAMALEEK), la propriété de l'actif est transférée au client de la banque conformément aux conditions prévues dans le contrat initialement signé entre WIB et son client.
- ❖ Dans le Bai Mouajjal (البيع المؤجل) ou vente reportée signifie que la banque achète des équipements/matériaux pour les revendre à terme au co-contractant sur la base d'un



contrat à moyen terme (deux à 5 ans). Dans les opérations d'export-import, la banque achète des marchandises à un importateur pour les revendre à un exportateur,

- ❖ - SALAM et SALAM PARALLELE السلم و السلم الموازي (« la vente al-Salam ») : C'est un contrat de vente avec livraison différée et paiement comptant. La banque intervient comme acheteur d'une marchandise qui lui sera livrée à terme pour son client. Ce contrat est généralement utilisé pour le financement de transactions portant sur des matières premières. Cette formule doit faire l'objet de deux contrats indépendants l'un de l'autre :
  - le premier engage l'institution financière à acheter les marchandises auprès du fournisseur en contrepartie d'un paiement au comptant : la nature et la quantité de la marchandise doivent être déterminées dans le contrat, ainsi que les modalités et les délais de livraison.
  - Le deuxième est un contrat de vente conclu avec l'acheteur soit par un paiement au comptant ou par des versements échelonnés.

Concrètement, le contrat de SALAM est un contrat de vente avec paiement spot (le prix de la marchandise est payé au moment de la signature du contrat) alors que la livraison est différée à une date ultérieure fixée à l'avance et pourrait être schématisé comme suit :



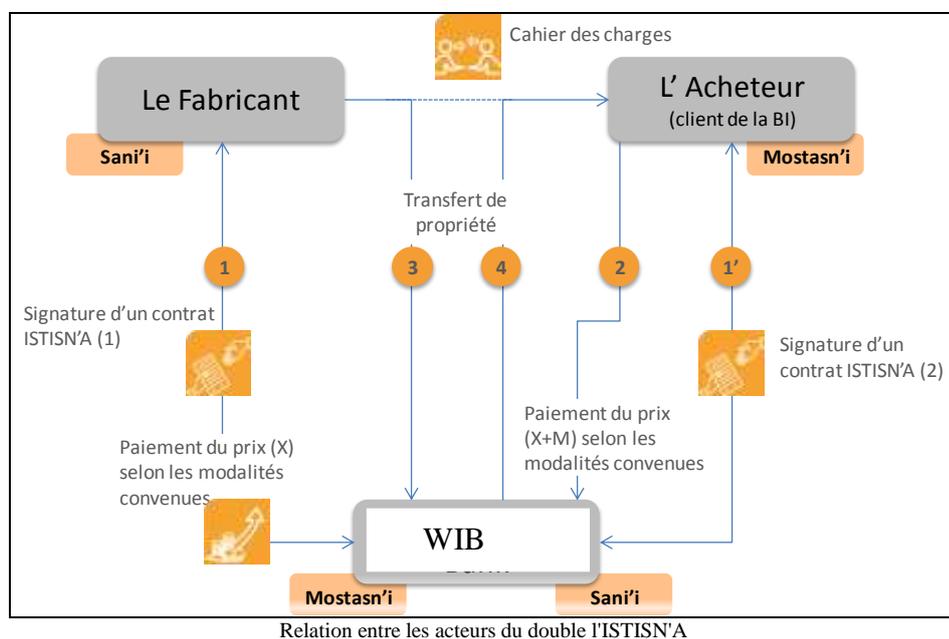
Relation entre les acteurs de SALAM

- 1- Le fournisseur d'un bien se rapproche de WIB afin de négocier la vente d'une marchandise avec livraison différée. La date de livraison et les spécifications de la marchandise doivent être précises.
- 1'- Généralement, La banque négocie un contrat de vente à terme de la marchandise sous forme d'un contrat de SALAM PRALLELE
- 2- A la réception de la marchandise, WIB dispose de trois options :
  - a/- Prendre possession de la marchandise et les revendre sur un marché dédié au cours spot,
  - b/- Autoriser le fournisseur de vendre la marchandise pour son compte, avec la possibilité de payer des frais au fournisseur,
  - c/- Demander au fournisseur de livrer la marchandise à une troisième partie avec laquelle la banque aurait négocié un contrat de vente à terme, on parle alors de SALAM PRALLELE.



❖ - ISTISN'A ET DOUBLE ISTISN'A الإستصناع و الإستصناع الموازي . C'est un contrat financier permettant à l'acheteur de se procurer des biens qu'il se fait livrer à terme. A la différence du salam, dans ce type de contrat, le prix convenu à l'avance est payé graduellement tout au long de la fabrication du bien. Les modalités concrètes du paiement sont déterminées par les termes de l'accord passé entre l'acheteur et le vendeur.

Le contrat Double ISTISN'A est utilisé dans la mesure où WIB ne va pas construire par ses propres compétences le bien objet du contrat et qu'à terme elle n'a pas l'intention de garder le bien. Dans ce montage la WIB entre parallèlement dans deux contrats ISTISN'A indépendants avec les mêmes spécifications pour l'actif à réaliser, la banque étant dans le premier, le donneur d'ordre et passant commande d'un actif à réaliser, dans le deuxième, la banque est l'opérateur à qui un donneur d'ordre a commandé l'actif en question.



Le Client de WIB exprime un besoin pour financer la fabrication d'un bien selon un cahier des charges précis.

1- WIB signe un contrat ISTISN'A (1) avec le fabricant de l'actif/bien. WIB agit en tant que Mostasn'i. Le paiement du prix de l'ouvrage réalisé peut être effectué d'avance ou à la fin de l'opération lors de la remise du bien, ou bien encore par fraction au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.

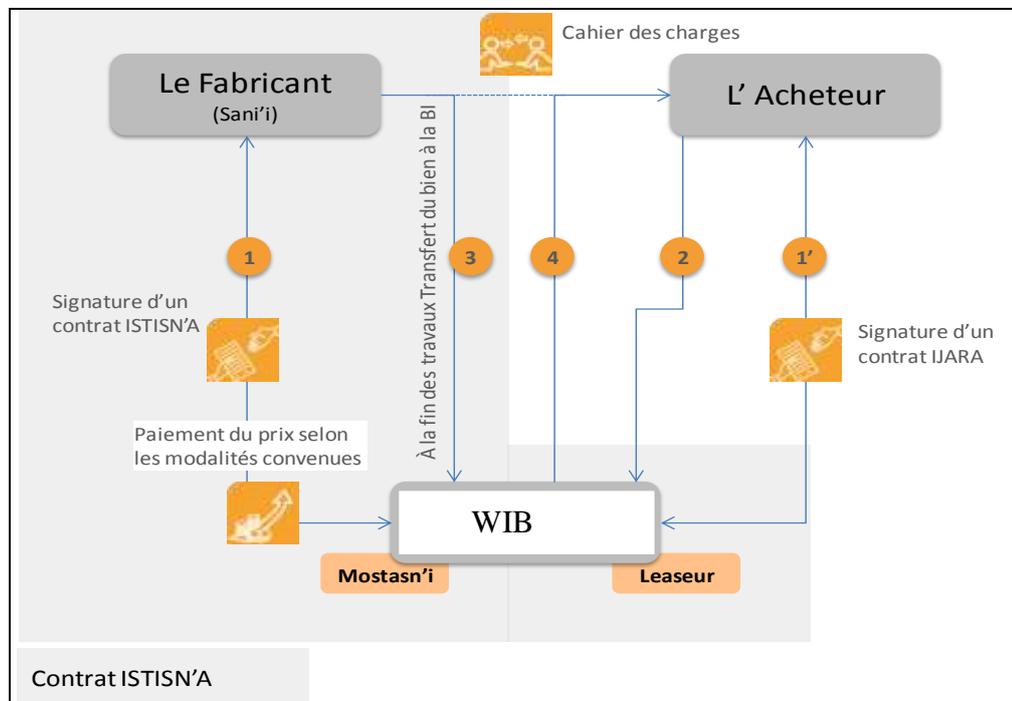
1'- En parallèle WIB signe un contrat ISTISN'A avec son client pour le même bien.

2- Le client paye directement la banque, la différence de prix dans les deux contrats constitue la marge de la WIB.

3- A la fin des travaux le bien est transféré à WIB

4- La propriété du Bien est transférée au client de la banque à la maturité du contrat ISTISN'A(2).

La banque peut également signer un contrat de IJARA avec son client en parallèle au contrat ISTISN'A(1). Le contrat IJARA signé entre WIB et son client pourra être assorti d'une option d'achat qui permet à la maturité du contrat de transférer la propriété de l'actif au client.



Relation entre les acteurs de l'ISTISN'A et IJARA

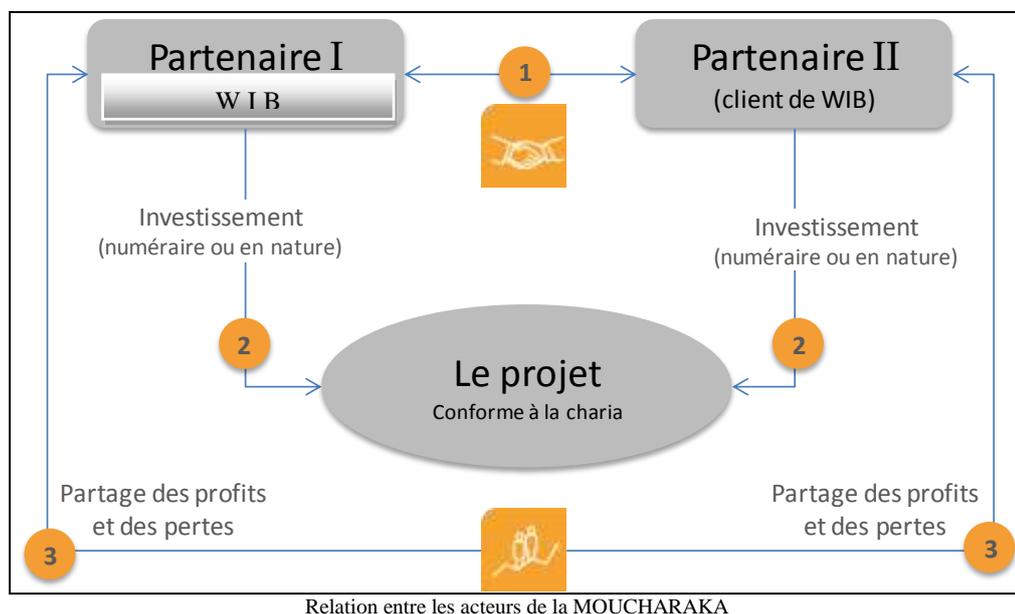
#### ❖ AMANAH & WADIA الأمانة و الوديعة تحت الطلب

L'épargnant dépose son argent dans un compte courant ouvert auprès de WIB, la banque de son côté s'engage à rembourser la somme d'argent déposée par son client, à tout moment, suite à sa demande. En règle générale, l'utilisation des fonds déposés sous forme de Amanah ou de Wadia requiert l'autorisation explicite de l'épargnant.

La banque peut également utiliser la technique du QARDH HASSAN pour la collecte des dépôts - Il s'agit d'un prêt sans intérêt accordé par l'épargnant à Wifack International Bank, la banque est autorisée à investir cet argent dans des projets conformes à la Charia, si le projet génère un bénéfice, aucun revenu supplémentaire ne sera versé au client, dans le cas d'une perte, la banque s'engage à rembourser le montant du prêt dans sa globalité.

## B.2/- Opérations d'investissement.

- ❖ MOUCHARAKA المشاركة : Opération de capital investissement consistant en une prise de participation d'un établissement de crédit dans le capital d'une société existante ou en création en vue de réaliser un profit. Différence fondamentale par rapport à la prise de participation classique, les risques et les profits sont partagés entre les deux parties selon un prorata prédéterminé. L'activité du projet ou opération objet du contrat doit être licite. Si la banque n'a pas vocation à rester dans le capital du projet, un contrat de MOUCHARAKA dégressive est plus approprié.

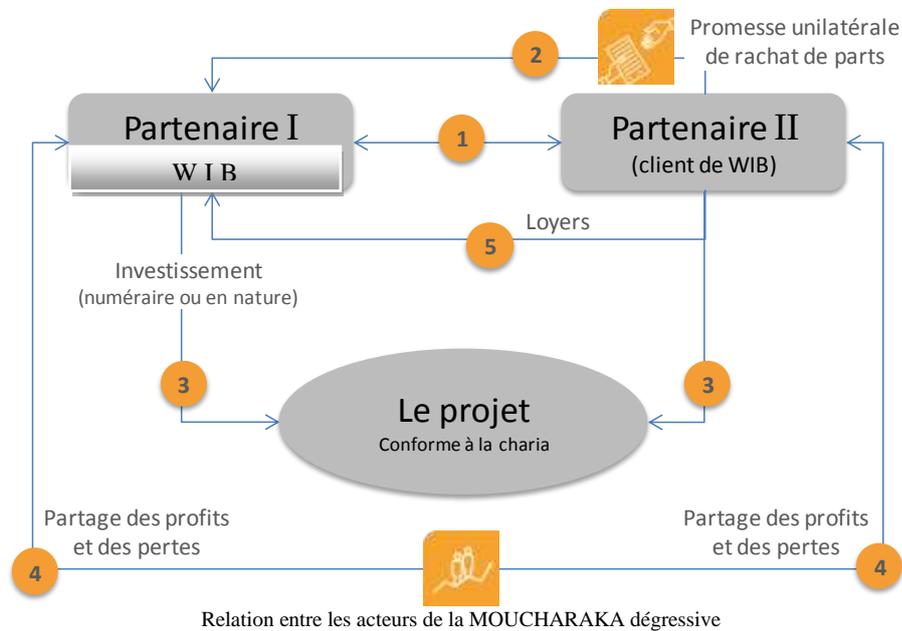


- 1- Wifack International Bank « WIB » et son client signent un contrat de MOUCHARAKA précisant la nature du projet, les apports de chaque partie ainsi que la clé de répartition des revenus.
- 2- Les deux parties apportent les fonds convenus au projet afin de le rendre opérationnel. Le contrat de MOUCHARAKA permet de générer des droits de propriétés proportionnels à la part dans l'investissement des deux parties.
- 3- Le contrat de Moucharaka se base sur le principe de partage des profits et des pertes ;
  - a) Si le projet est rentable, le profit généré est distribué aux partenaires selon la clé de répartition des revenus (conformément au contrat)
  - b) Si le projet est déficitaire, la perte sera calculée en fonction de la contribution au capital de chaque partie.



## ❖ MOUCHARAKA dégressive المشاركة المتناقصة

Le contrat de MOUCHARAKA dégressive est un instrument de prêt par participation à revenu variable permettant à la banque de sortir progressivement du capital du projet.



- 1- Wifack International Bank « WIB » et son client signent un contrat de MOUCHARAKA précisant la nature du projet, les apports de chaque partie ainsi que la clé de répartition des revenus.
- 2- Le client signe une promesse de rachat de parts précisant les modalités de ce rachat
- 3- Les deux parties apportent les fonds convenus au projet afin de le rendre opérationnel. Le contrat de MOUCHARAKA permet de générer des droits de propriétés proportionnels à la part dans l'investissement des deux parties.
- 4- Le client verse, à intervalle régulier, à WIB une partie de bénéfices générée par le projet. Les pertes sont subies au prorata de participation au capital.
- 5- Le client, conformément à la promesse de rachat, verse les loyers convenus à WIB jusqu'à son désintéressement total.

❖ MOUDHARABA المضاربة. Le contrat de MOUDHARABA est un contrat entre deux parties, la première apporte le capital financier (Rab Al Mal) et la deuxième apporte le capital humain et un savoir faire (Moudhrib). Les bénéfices générés par le projet sont distribués entre les deux parties selon une clé de répartition prédéfinie, les pertes encourues sont quant à elles assumées par le bailleur de fonds (sauf en cas de négligence de l'entrepreneur).

L'utilisation du contrat de MOUDHARABA varie selon la finalité :

- Instrument de collecte d'épargne: le client de WIB est le bailleur de fonds (Rab al Mal) et la banque est l'entrepreneur (Moudharib).

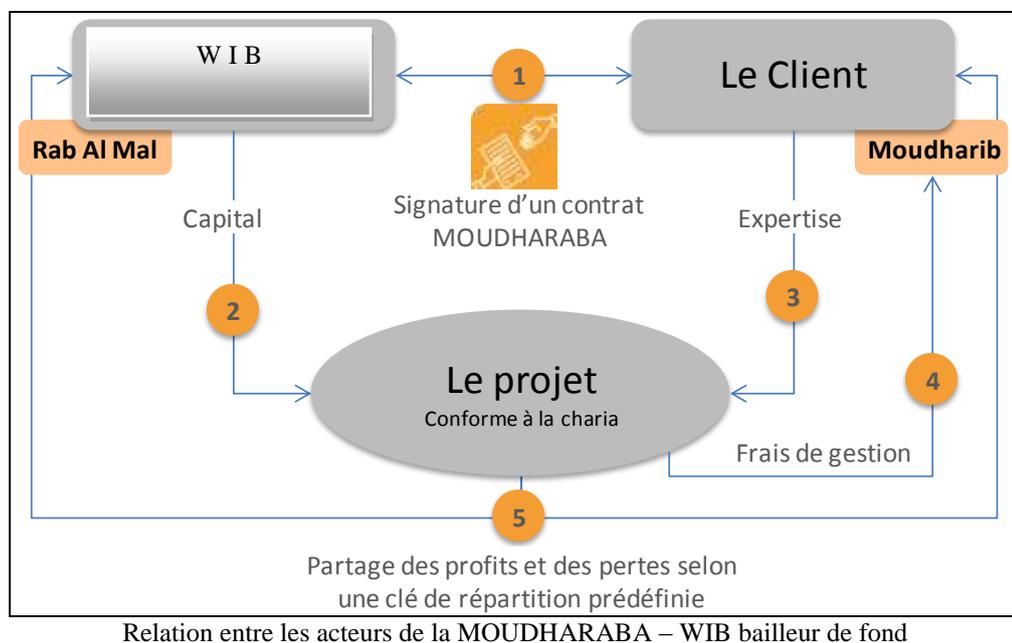


- Instrument de financement participatif : La banque apporte le financement (Rab Al Mal) et le client de WIB apporte son savoir faire (Moudharib).

Il convient également de distinguer entre Moudharaba restrictive ou limitée et Moudharaba libre ou absolue :

- dans le cadre d'un contrat de Moudharaba restrictive (المضاربة المفيدة), le bailleur de fonds impose des conditions quant à la nature du projet, les délais d'investissement, la zone géographique, Etc.
- La Moudharaba absolue (المطلقة المضاربة) est celle qui n'est soumise à aucune restriction, le Moudharib est ainsi libre d'utiliser les fonds à sa disposition dans des projets conformes aux lois de la charia.

Scénario 1 : WIB est le bailleur de fonds.



- 1- Wifack International Bank et le client signent un contrat de MOUDHARABA pour la gestion d'un projet conforme aux principes de la Charia.
- 2- WIB apporte le capital financier nécessaire au projet conformément au contrat.
- 3- Le client apporte son expertise pour la gestion du projet.
- 4- D'un commun accord entre WIB et l'entrepreneur, un salaire pourra être attribué à ce dernier.
- 5- Le client verse, à intervalle régulier, à la Banque une partie des bénéfices générés par le projet. Les pertes sont subies par la banque à moins que la négligence du Moudharib ne soit prouvée, dans ce cas ce dernier sera appelé à rembourser les pertes accusées.



Scénario 2 : Le client de WIB est le bailleur de fonds.

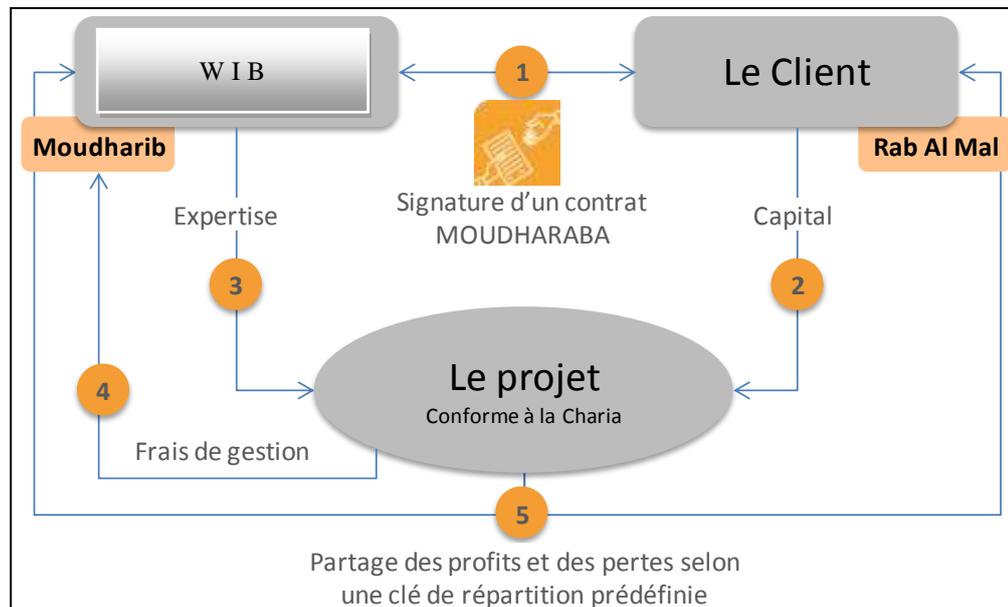


Figure 1 : Relation entre les acteurs de la MOUDHARABA, client bailleur de fond

- 1- Wifack International Bank et son client signent un contrat de MOUDHARABA ; l'objectif du client est de faire fructifier son argent.
  - 2- Le client apporte le financement.
  - 3- La banque Islamique apporte son savoir-faire en tant que gestionnaire de fonds.
  - 4- Des frais de gestion fixes seront prélevés sur les fonds investis.
  - 5- La banque verse, à intervalle régulier, à son client une partie des bénéfices générés par les projets dans lesquels l'argent de l'épargnant a été investi.
- ❖ **SUKUK** الصكوك: Il s'agit d'un équivalent à l'obligation classique qui est illicite en islam. C'est un produit financier adossé à un actif tangible et à échéance fixe qui confère un droit de créance à son propriétaire. Celui-ci reçoit une part du profit attaché au rendement de l'actif sous-jacent qui doit être obligatoirement licite. Les SUKUK sont également appelés "obligations Islamiques" sans pour autant être un titre de dette mais plutôt un titre représentatif de la copropriété d'un actif tangible ou de son usufruit. Les SUKUK confèrent à leur détenteurs un droit de créance, ces derniers reçoivent une part de profit calculée en fonction du rendement de l'actif sous-jacent (et non un intérêt fixe). Les produits sous-jacents des Sukuk peuvent être représentés par des contrats tels l'Ijara, la Mucharaka ou la Mudharaba

Les banques islamiques, qui prohibent le recours à l'intérêt (Ribaa), ne peuvent pas se refinancer auprès de la Banque centrale de Tunisie (BCT), d'où la nécessité de recourir à d'autres solutions leur permettant de se procurer la liquidité nécessaire pour leur bon fonctionnement. Parmi les solutions envisageables, il y a lieu de citer le recours au marché financier, à travers l'émission de Soukuk (bons islamiques), l'équivalent d'une obligation dans la finance classique, et ce, conformément à la Sharia'a.



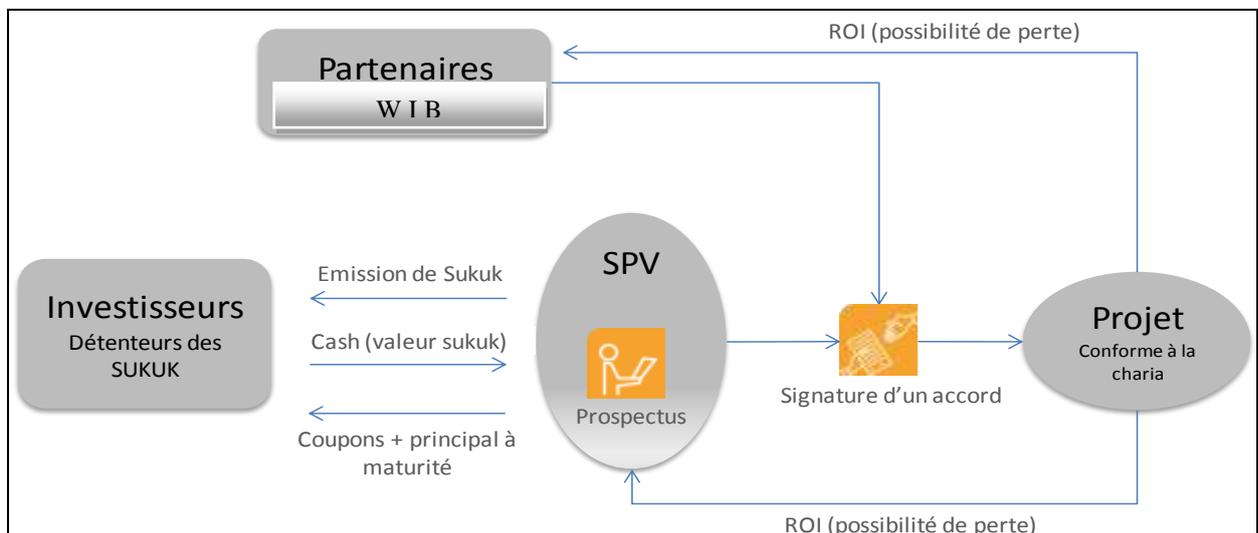
Les sukuk sont, de ce fait, des titres participatifs gérés par des fonds communs de placement financier, basés sur une production de revenus invariables et négociables, selon certaines conditions, sur la base des cotations sur les marchés financiers et ne peuvent, à cet effet, qu'être générateurs de plus values garanties par leur initiateur.

L'utilisation des SUKUK nécessite dans pré requis et une modification de la réglementation actuelle. Toutefois, cette technique pourra être utilisée dans les années à venir si les obstacles sont levés.

L'émission de Sukuk nécessite la création d'un SPV (Special Purpose Vehicle) dont le principe est proche des Fonds Communs de Créance, les fonds collectés sont ensuite investis dans des projets de Ijara, Moudharaba, Moucharaka ou encore Istisna.

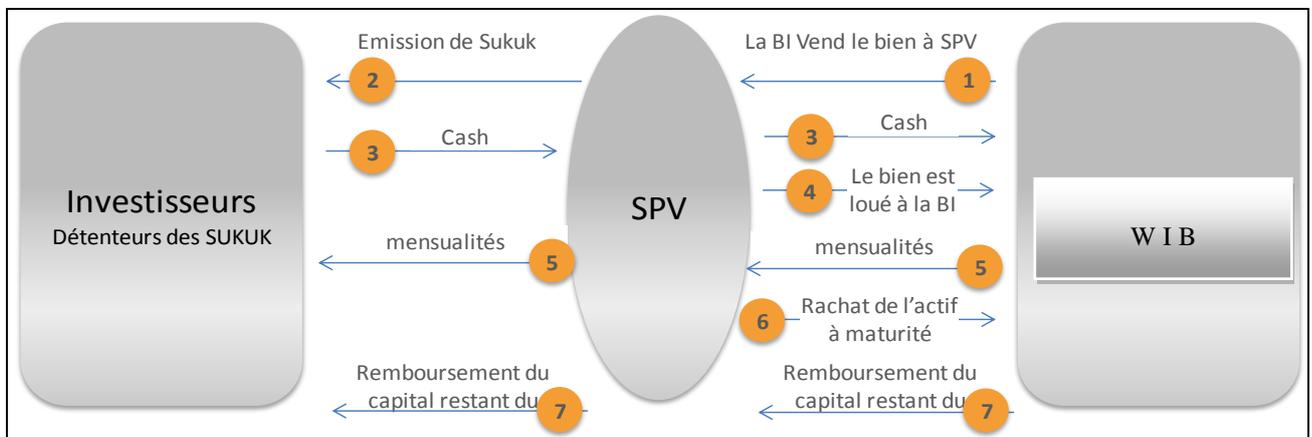
Les sukuk peuvent être négociés au niveau des places boursières.

### Schéma simplifié des SUKUK



Relation entre les acteurs des SUKUK - Schéma simplifié

### Schéma des SUKUK IJARA



Relation entre les acteurs des SUKUK IJARA



### C. Etude de l'Offre

#### C.1/- Présentation des acteurs du marché Tunisien

En Tunisie, seul deux institutions proposent des produits et services bancaires conformes à la charia : Al Baraka et Zitouna Bank. Zitouna dispose également d'une filiale active dans le secteur de l'assurance Islamique (Takaful).

Même si la pratique de la Finance Islamique a commencé avec la création d'Al Baraka en 1983, peu de développements ont eu lieu depuis, tant sur les plans commercial et stratégique que légal et juridique.

La situation politique d'avant-révolution n'a pas encouragé l'ouverture de ce segment malgré la demande locale et son potentiel. Toutefois, cette situation devrait changer dans les prochains mois, dans la mesure où un cadre réglementaire financier Islamique exhaustif a été mis au point et attend son examen et son adoption par le gouvernement et l'assemblée constituante.

مصرف الزيتونة BANQUE ZITOUNA		الزيتونة تكافل ZITOUNA TAKAFUL		alBaraka	
CREATION	2010	✓ Créée en 2011 avec un capital de 15 MTND		CREATION	1983
CAPITAL	USD 45m	✓ 1 <sup>ère</sup> institution d'assurances islamique en Tunisie		CAPITAL	USD 50m
TOTAL	USD 330	✓ Total des actifs de 16 millions de TND		TOTAL	USD 592m
RESEAU	28 agences			RESEAU	8 branches
PRODUITS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mourabaha</li> <li>• Musharaka</li> <li>• Mudharaba</li> <li>• Taajir</li> <li>• Deferred sales</li> </ul>			PRODUITS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mourabaha</li> <li>• Musharaka</li> <li>• Mudharaba</li> <li>• Taajir</li> <li>• Deferred sales</li> </ul>

#### Les établissements financiers Islamiques du marché Tunisien

##### C.1.1.- Al Baraka Bank

AL BARAKA BANK TUNISIA est la première Banque opérant dans le domaine de la finance islamique en Tunisie et au Maghreb. Elle a été créée le 15 Juin 1983, sous la dénomination de «BEIT ETTAMWIL TOUNSI SAOUDI - BEST BANK», par l'Etat Tunisien et Sheikh Salah Abdallah KAMEL fondateur du Groupe DALLAH AL BARAKA.

Dans le cadre de l'unification de l'identité commerciale du Groupe, BEST BANK a changé de dénomination en 2009 pour devenir « AL BARAKA BANK TUNISIA » faisant partie d'Al Baraka Banking Group - ABG.

Al Baraka Bank Tunisia a développé des produits et des services bancaires conformément aux lois et à la réglementation en vigueur et aux principes de la finance islamique.



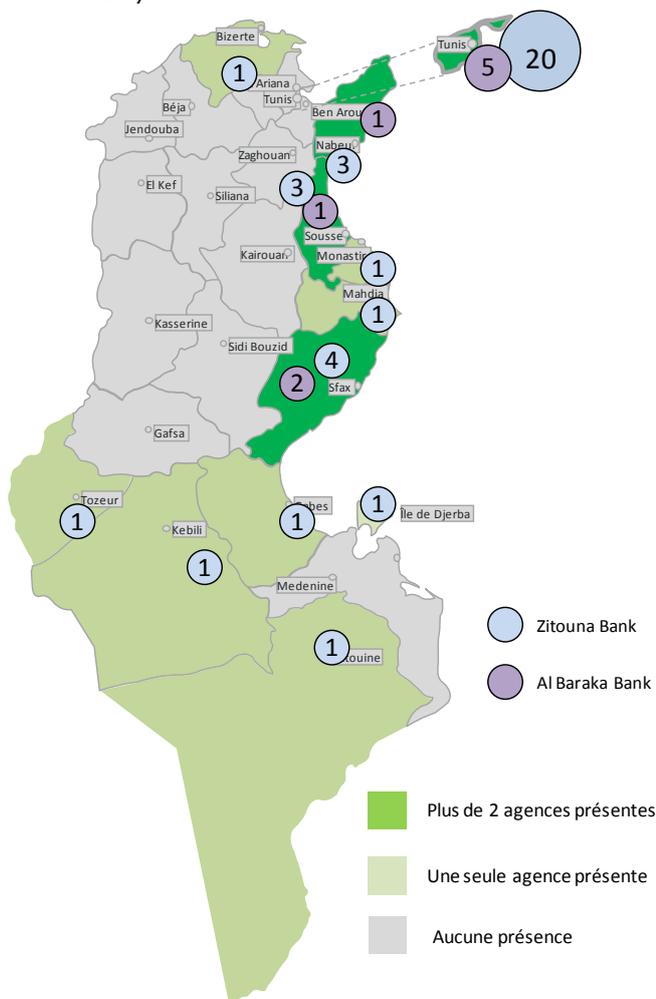
En 2013, Al Baraka Bank Tunisia a obtenu l'agrément de sa transformation de Banque non-résidente en Banque universelle résidente opérant dans le domaine de la finance islamique.

### C.1.2.- Zitouna Bank

Zitouna Bank est une banque commerciale à vocation Islamique créée en Octobre 2009, ayant pour objectif de contribuer à la croissance du pays et du développement économique et social. Après la révolution, la Banque Centrale a pris le contrôle de la Banque qui a été établie par le gendre de l'ancien président. Zitouna Bank est la première banque autorisée à offrir des services financiers Islamiques au marché de détail domestique. Elle offre notamment aux particuliers et aux professionnels une gamme de produits et services comme les comptes de dépôt, comptes de placement, de financement, de placement en actions, comptes électroniques, etc. Zitouna Bank fournit également des conseils en planification financière ainsi que services liés au commerce extérieur.

Les développements récents comprennent l'ouverture de nouveaux points de distribution à travers le pays pour atteindre 39 agences à fin mai 2013.

### C.2/- Positionnement des acteurs sur le marché



Aujourd'hui, le nombre d'agences dédiées aux produits Islamiques des banques Zitouna et Al baraka atteint 47.

Cette carte illustre l'implantation géographique des deux banques à travers le pays, et on remarque que 42 agences sur un total de 47, soit 89% couvrent les régions côtières, dont 25 agences dans le seul Grand Tunis.

Il en ressort d'une manière très claire que la présence des deux banques Islamiques est quasiment inexistante dans la majorité des zones de développement régional prioritaire, là où le besoin en solutions de financements se ressent le plus.

Il n'y a aucune agence dans les gouvernorats de Kairouan, Kasserine, El Kef, Selinana, Jandouba, Beja, Sidi Bouzid et Gafsa commercialisant des produits de Finance Islamiques alors que ces régions comptent pour approximativement 35% de la population tunisienne.

Source: sites web de Zitouna et Albaraka, Analyses Emergence/Colombus

Répartition géographique des agences des banques Islamiques en Tunisie



## D. Demande actuelle et potentielle du marché

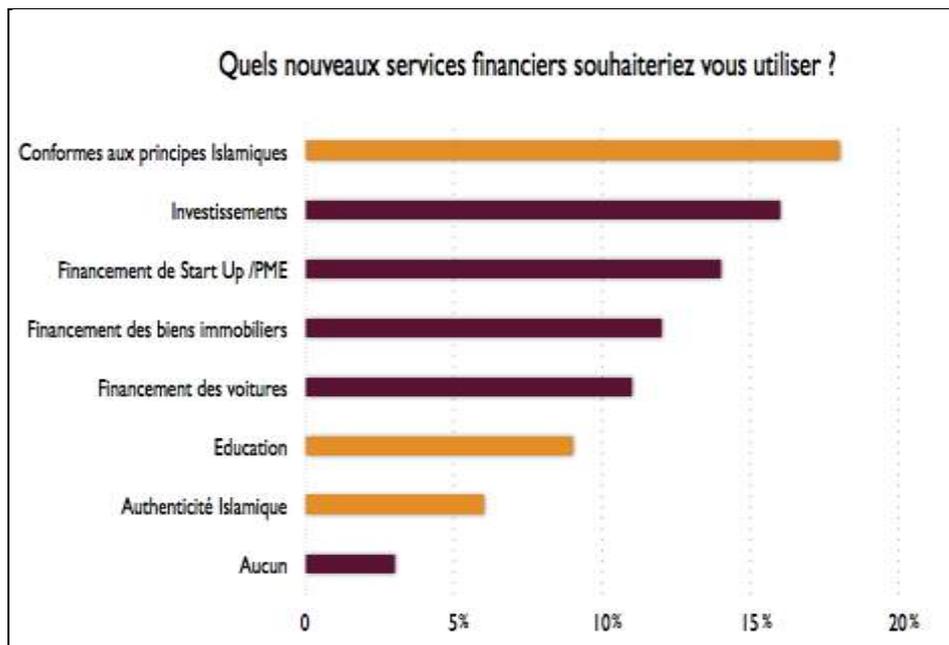
### D.1/- Demande

Bien que plus de 90% des entreprises tunisiennes soient des PME/PMI, leur accès au financement est encore plus faible et plus restreint que ce qui est observé dans d'autres régions émergentes et les pays développés.

D'autre part, l'accès au financement reste limité. Les indicateurs de l'inclusion financière (Global Financial Inclusion Indicators) montrent que la Tunisie se doit d'améliorer cet état de fait. A titre d'exemple, pour 32% des adultes de plus de 18 ans ayant un compte bancaire, seul 3% ont contracté un emprunt auprès d'une institution bancaire une année auparavant.

Par ailleurs, il ressort d'une enquête menée par Thomson Reuters en 2013 auprès d'un échantillon représentatif de la population tunisienne, des conclusions sur la demande des produits de financement islamique, dont nous citons :

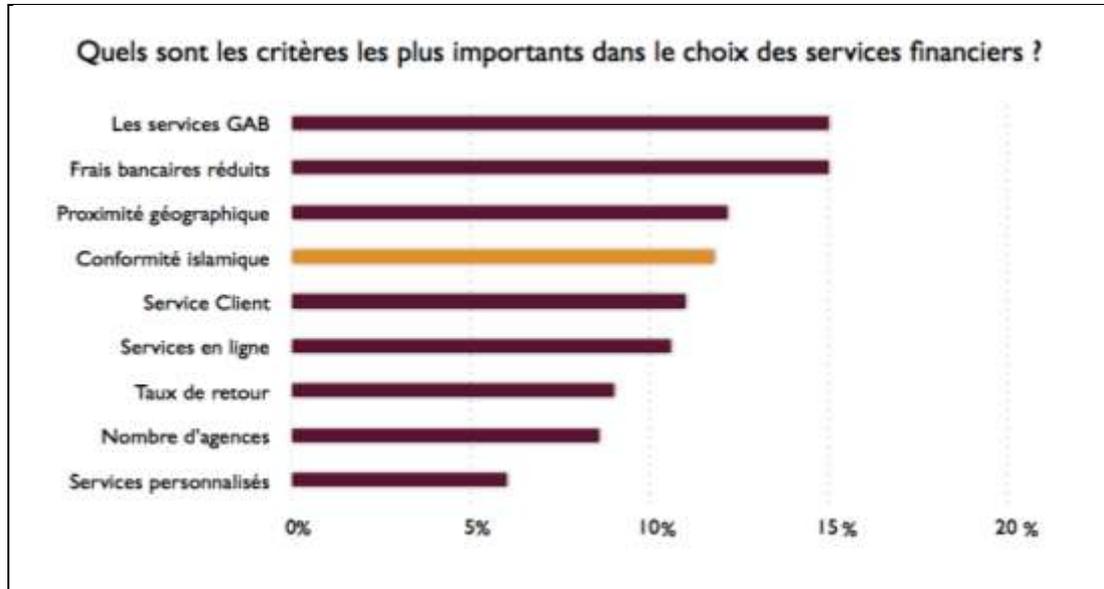
- Existence d'un faible niveau de satisfaction de la clientèle vis-à-vis des prestataires de services financiers existants (57% insatisfaits ou indifférents). Les Services conformes à la Charia sont les plus demandés parmi les services financiers complémentaires ou alternatifs, comme le montre le graphique suivant :



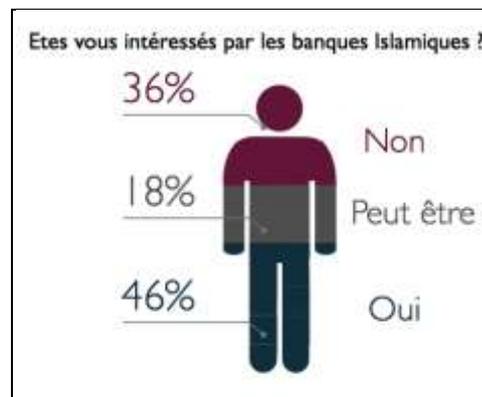
- Présence d'un pourcentage non négligeable (7%) de consommateurs qui n'utilisent aucun service financier mettant en avant le rôle potentiel que pourraient jouer les banques Islamiques dans l'amélioration de l'inclusion financière.



- Les Services GAB et monétique ainsi que les frais bancaires sont les principales considérations dans le choix d'une institution financière, la conformité Islamique est citée en quatrième position:



- Un intérêt non négligeable pour la banque Islamique parmi les clients de banques classiques : En effet, 46% des interrogés ont dit qu'ils seraient intéressés par la Finance Islamique. Encore une fois, c'est une indication forte de la demande potentielle en Tunisie.



#### D.2/- Potentiel du marché

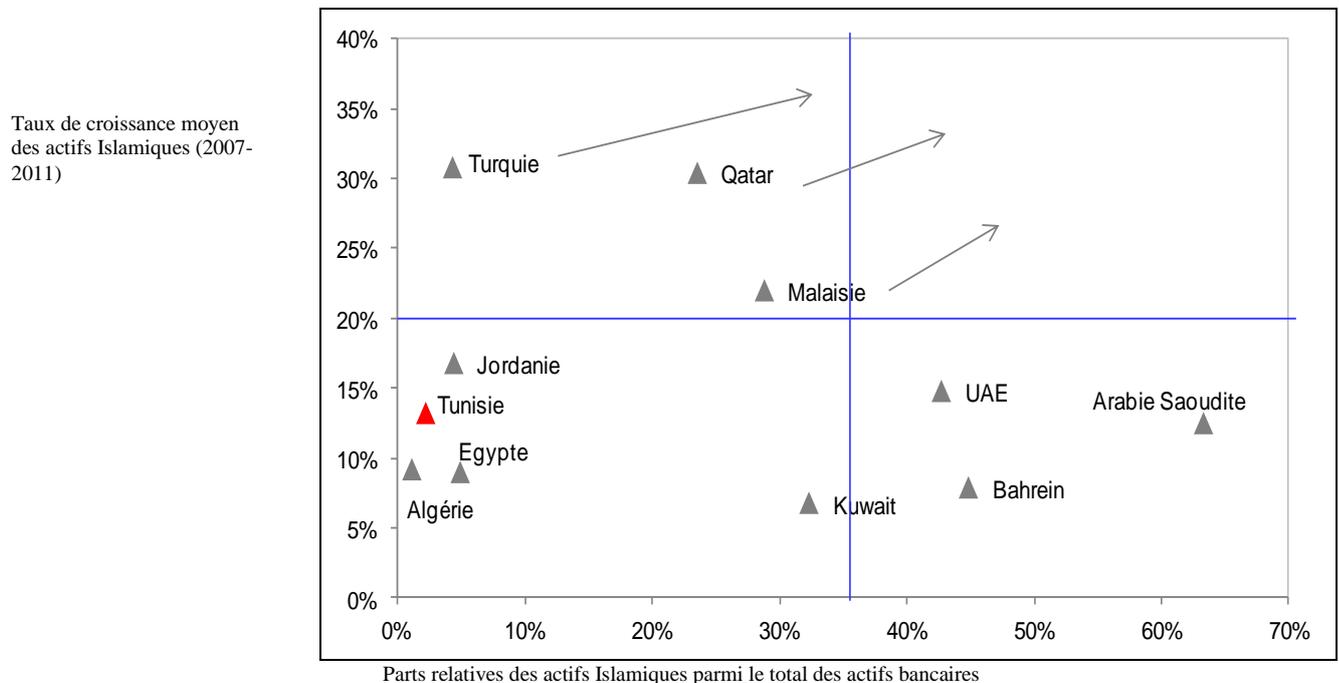
Aujourd'hui le marché de la Finance Islamique en Tunisie est un marché porteur, avec un potentiel de développement important qui suscitera indéniablement l'intérêt de nouveaux entrants.

Ainsi, l'entrée sur le marché d'un nouvel acteur ciblant mieux les besoins des particuliers et des entreprises avec une offre diversifiée contribuera positivement à l'évolution de l'ensemble du système bancaire.



Les experts estiment que la Finance Islamique maintiendra sa forte expansion sur le moyen-terme, avec un taux de croissance annuel moyen entre 15% et 20% par an, soit un potentiel de 2 400 à 2 900 milliards USD en 2017.

Une cartographie permettant de comparer l'évolution et les tendances de la Finance Islamique dans les principaux pays de la zone MENA a été dressée.



Source: Emergence/Colombus

### Matrice de croissance stratégique

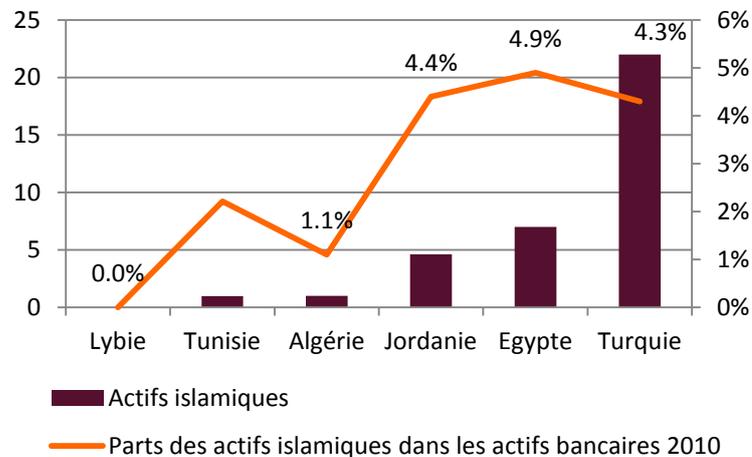
Il ressort de l'analyse que :

- le groupe A constitué par la Turquie, le Qatar et la Malaisie représente le marché le plus dynamique avec une croissance moyenne sur la période 2008-2011 qui varie entre 20% et 30%, signifiant que ce groupe est en train de devenir les leaders en Finance Islamique avec une taille de marché considérable et un potentiel très important.
- Le groupe B, constitué de la Jordanie, la Tunisie, l'Egypte, et l'Algérie représente les pays ayant une marge de progression considérable au regard du faible taux de pénétration et de la croissance encourageante qui se situe au dessus des 10% et pourrait atteindre les 20% selon les prévisions.

Ainsi, selon le rapport de E&Y, "The world Islamic Banking Competitiveness Report 2011-2012", Le potentiel du marché de la Finance Islamique en Afrique du Nord pourrait atteindre 67 milliards USD d'ici 2015. En 2011, l'intermédiation bancaire Islamique, dans cette région, est en deçà de 10 milliards USD.



Il est important de rappeler que la Finance Islamique ne représente pour l'instant que 2,2% des actifs bancaires en Tunisie, soit la moitié du ratio présenté par la Jordanie, la Turquie ou l'Egypte.



Source The Banker, analyses Emergence/Colombus  
Valeur des actifs et part relative de la Finance Islamique dans le total des actifs

La Tunisie est classée 23<sup>ème</sup> à l'échelle mondiale, selon "The Banker", devancée par la Turquie (8<sup>ème</sup>) l'Egypte (12<sup>ème</sup>) et l'Algérie (20<sup>ème</sup>).

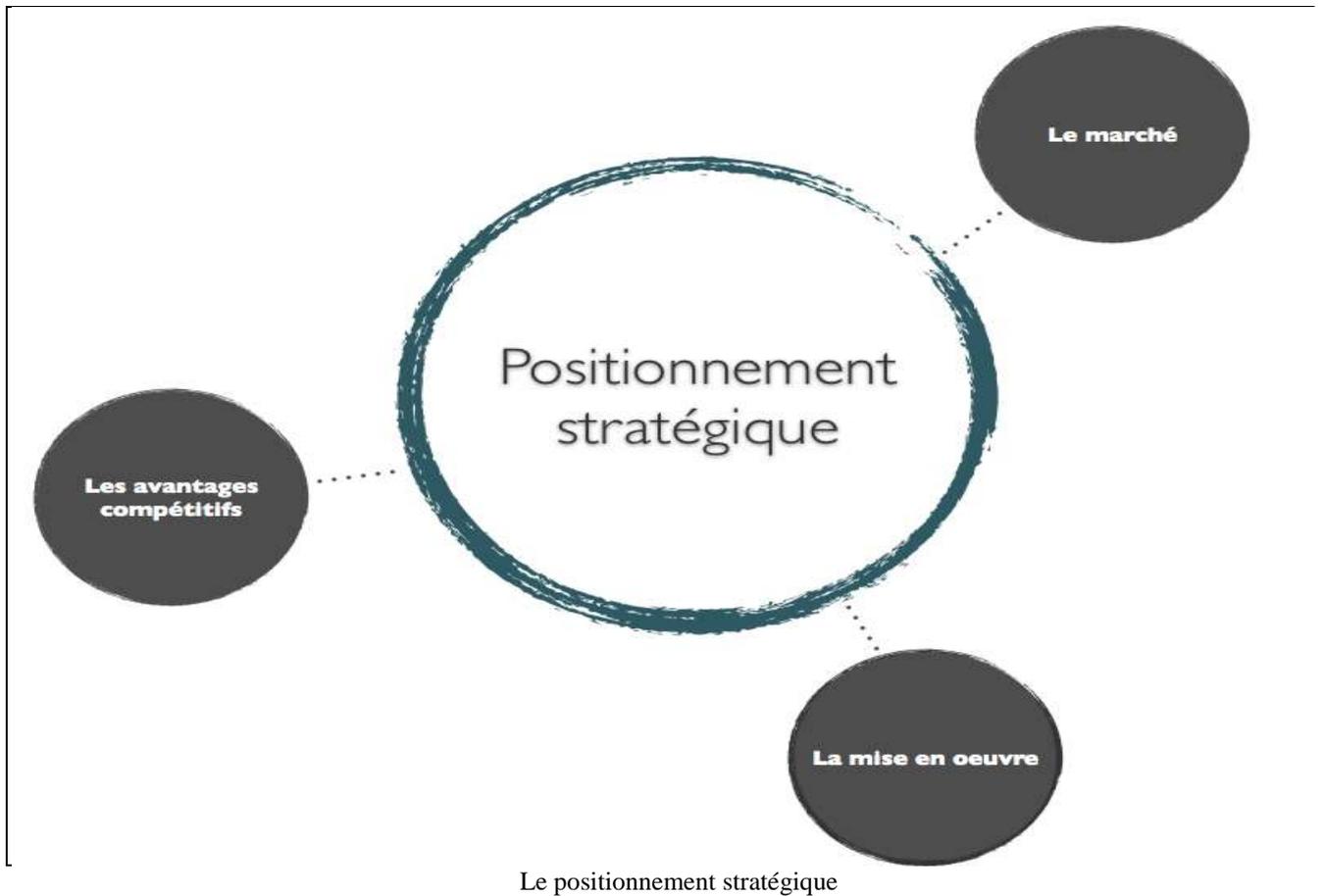
Conscient de ce retard, le gouvernement tunisien annonce aujourd'hui une volonté de développer la Finance Islamique et de mettre en œuvre les moyens nécessaires à son expansion, notamment par l'émission de sukuks et la mise en place d'un cadre réglementaire et législatif adéquat.

Le développement des sukuks émis tant par l'État que par les sociétés est très important également pour drainer des financements étrangers, car ces instruments pourraient attirer des fonds d'investissement de grande taille et s'avérer utiles pour l'actif liquide des banques islamiques futures qui viendront enrichir le paysage bancaire tunisien, ainsi que les fonds takaful, une fois que l'industrie de l'assurance islamique en Tunisie se développera.

Cependant, les améliorations des perspectives de la Finance Islamique dans les pays d'Afrique du Nord, dépendront de la capacité des régulateurs et des responsables politiques à créer et à mettre en place l'écosystème adéquat.

### 3.2.3 Les grands axes de l'orientation stratégique de la banque

Le positionnement stratégique est défini selon 3 axes :



#### 3.2.3.1 Les marchés cibles

« WIB » s'intéressera en priorité aux marchés suivants :

- La banque de détail orientée vers les particuliers notamment la clientèle réticente vis-à-vis de l'offre bancaire conventionnelle ou faiblement desservie par le réseau bancaire actuel.
- La banque des entreprises et particulièrement les TPE et PME
- La banque d'investissement comme levier au développement régional (Moucharaka et sukuk Islamiques)
- La gestion d'actifs et l'intermédiation en bourse seront déployées dans un second temps
- Des services de bancassurance pourront être envisagés à travers la création d'une filiale Takaful ou la mise en place d'un partenariat stratégique.

A moyen terme, WIB a une volonté stratégique de se développer en Lybie, puis dans toute l'Afrique. Pour ce faire, WIB compte capitaliser sur les leviers suivants :

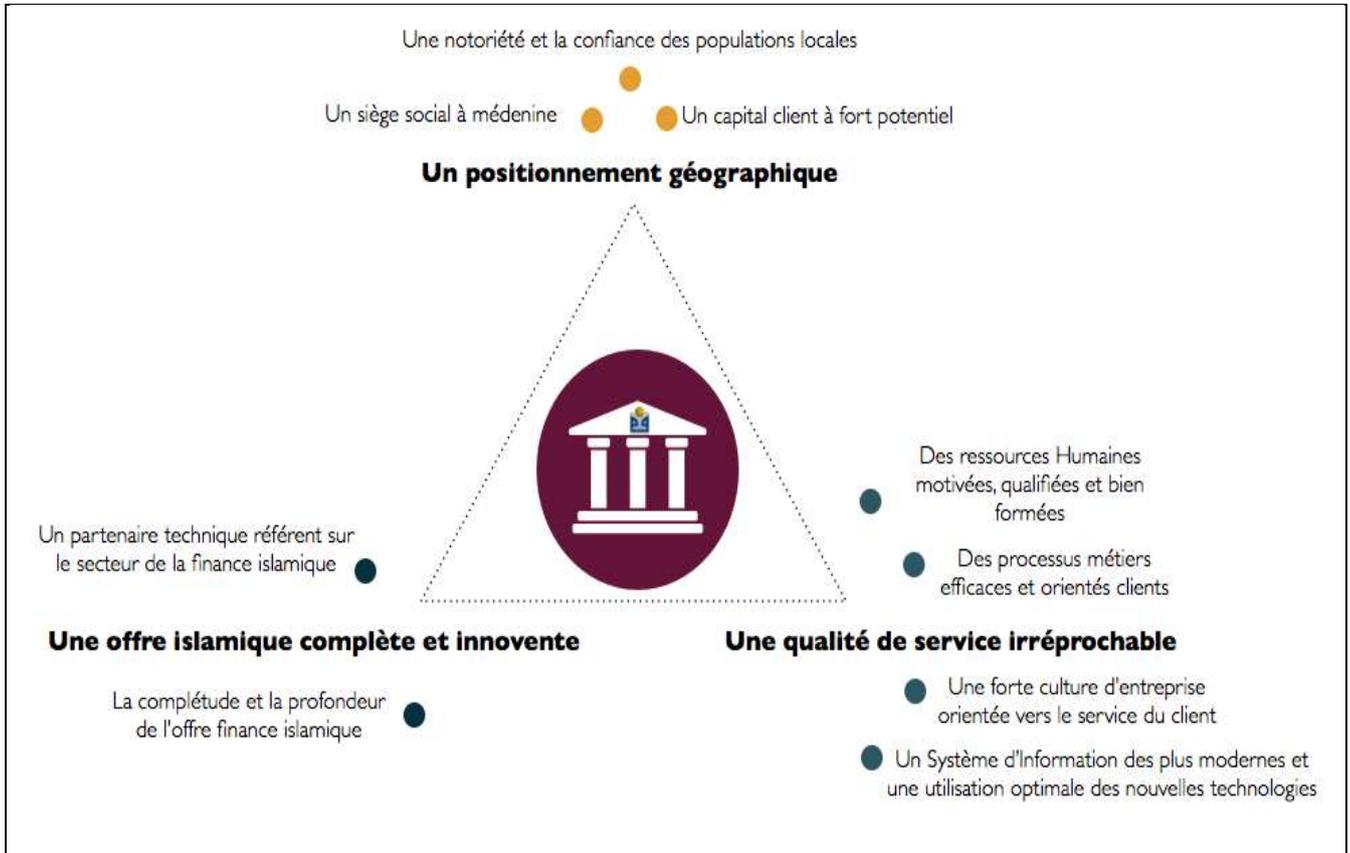
- Un positionnement historique et affirmé dans le sud tunisien, plateforme d'échange économique importante entre la Tunisie et la Lybie.



- La volonté affichée de l'ICD de se déployer dans d'autres pays de la région et principalement la Lybie, en partenariat avec WIB et en capitalisant sur l'expérience et le modèle qui sera éprouvé au niveau de WIB.

### 3.2.3.2 Les avantages compétitifs

Les éléments de différenciation caractérisant l'offre de WIB sont exposés comme suit :



Le positionnement stratégique détaillé

#### A/- Un positionnement géographique :

- Une institution financière historiquement implantée dans le sud de la Tunisie ayant une profonde connaissance des spécificités du tissu économique régional,
- Un capital client important en raison de cette activité historique dans le sud,
- Une notoriété et une confiance des populations locales eu égard au rôle moteur d'El Wifack Leasing dans le développement local pendant les 10 dernières années.

#### B/- Une offre Islamique complète et innovante

- WIB bénéficiera de l'apport technique et du Benchmark international de son partenaire technique l'ICD pour déployer les meilleures pratiques du secteur,
- La banque se conformera totalement aux principes de la Finance Islamique. Elle offrira la gamme de produits Islamiques la plus complète du marché.

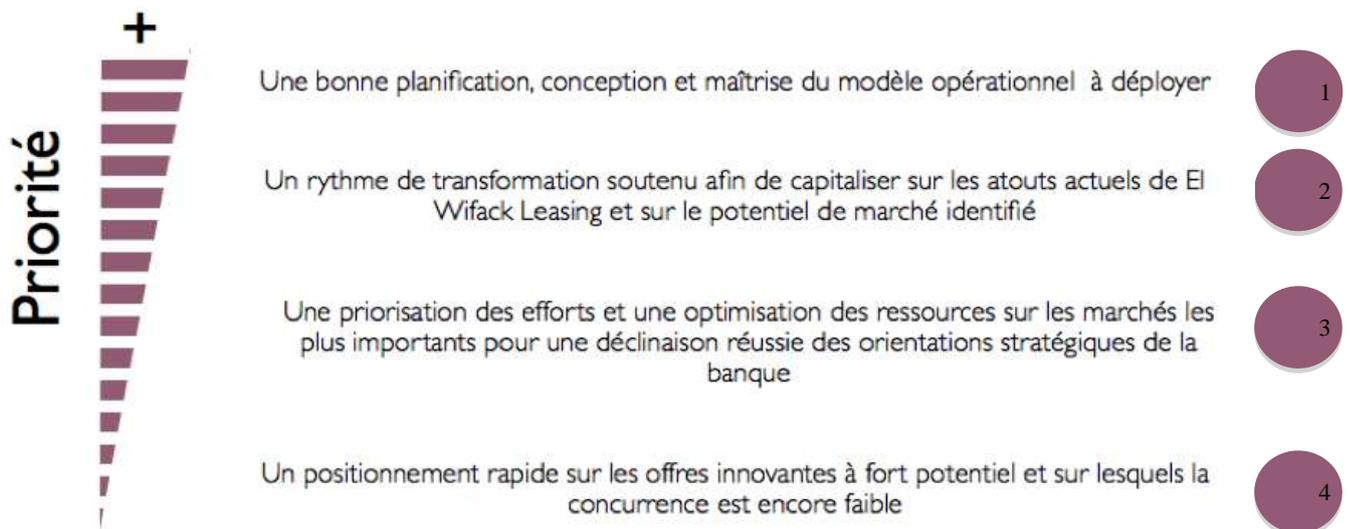


### C/- Une qualité de service irréprochable

- Les recrutements seront sélectifs et appuyés par des programmes de formation orientés produits et clients qui seront aussi dispensés au personnel d'El Wifack Leasing. Ces programmes de formation sont conçus par l'ICD selon une ingénierie pédagogique éprouvée qui positionne la satisfaction client au cœur de la formation,
- Les processus seront conçus selon les meilleures pratiques internationales et centrés sur l'efficacité et la satisfaction des clients,
- La banque mettra en place un Système d'Information moderne et évolutif, permettant d'exploiter les nouvelles technologies afin d'améliorer l'efficacité et la qualité des opérations,
- Une image de marque sera construite autour des valeurs de la banque : Engagement, Professionnalisme, Ethique et Déontologie, Citoyenneté et Innovation.

#### 3.2.3.3 Les moyens de mise en œuvre

La nouvelle stratégie sera déployée sur la base des 4 principes directeurs suivants :



#### Les principes directeurs stratégiques

1. L'accompagnement par le partenaire technique permettra le transfert de compétences vers les ressources de la banque. Faire appel à des prestataires de service spécialisés garantira la conception et le déploiement dans les délais avec la qualité escomptée d'un modèle opérationnel de référence,
2. La finalisation au plus vite de la transformation permettra d'offrir des produits et services additionnels à la clientèle de Wifack Leasing et de s'ouvrir sur une nouvelle clientèle intéressée par les produits de la banque Islamique,
3. La concentration des efforts commerciaux initiaux autour d'une offre innovante, répondant aux besoins des particuliers et des PME contribuera à optimiser l'acquisition de nouveaux clients,

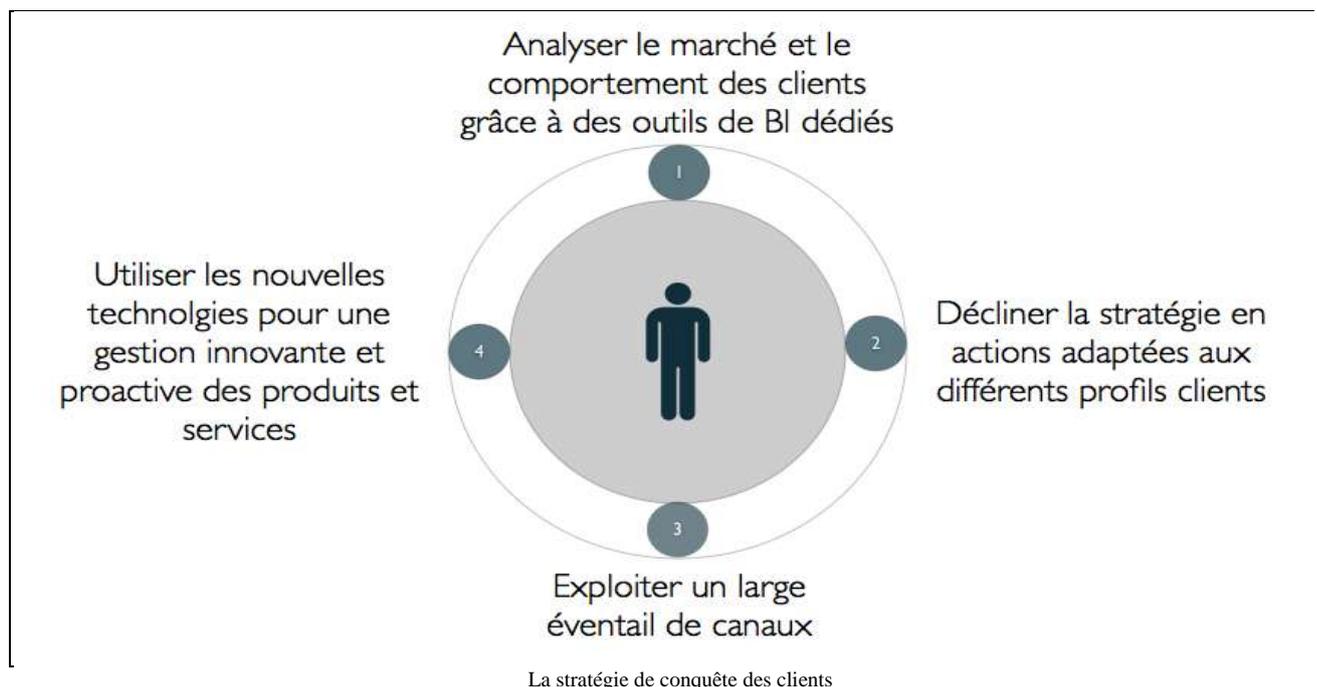


4. La WIB occupera un positionnement inédit contribuant au développement d'une offre plus diversifiée et complète aux clients, comme les dépôts Islamiques, la monétique, les murs bancaires, le Web Banking, la bancassurance, la gestion du patrimoine, etc.

### **3.2.4 Présentation des principales stratégies à adopter**

#### **3.2.4.1 Stratégie de conquête**

WIB a élaboré une stratégie de conquête dont l'objectif est d'acquérir, développer et retenir une nouvelle clientèle intéressée par les produits de la banque Islamique et qui viendra consolider le portefeuille clients d'El Wifack Leasing.



Cette stratégie s'appuie sur 4 leviers :

1. L'exploitation intelligente des données du marché et des comportements clients, par le biais d'un outil performant de Business Intelligence, permettra d'anticiper les besoins futurs, d'élaborer les stratégies de vente et de rétention et de détecter les risques de volatilité des clients.
2. Les stratégies d'acquisition et de cross-selling seront adaptées aux différents segments de clientèle. Par exemple, la banque capitalisera sur ses ventes directes à destination des PME afin de cibler leurs gérants et cadres supérieurs. Autre exemple, les agences mobiles se rendront dans des lieux très fréquentés et à fort potentiel d'acquisition.
3. La banque exploitera un large éventail de canaux dans le cadre de sa stratégie globale d'acquisition, incluant une force de vente directe, des agences mobiles, ainsi que des méthodes innovantes de marketing et de communication.
4. Afin de fidéliser sa clientèle et de développer des ventes additionnelles, WIB mettra en place une gestion innovante et proactive de ses services et produits, mettant à profit les nouvelles technologies, comme le mobile et le Web Banking par exemple. Par

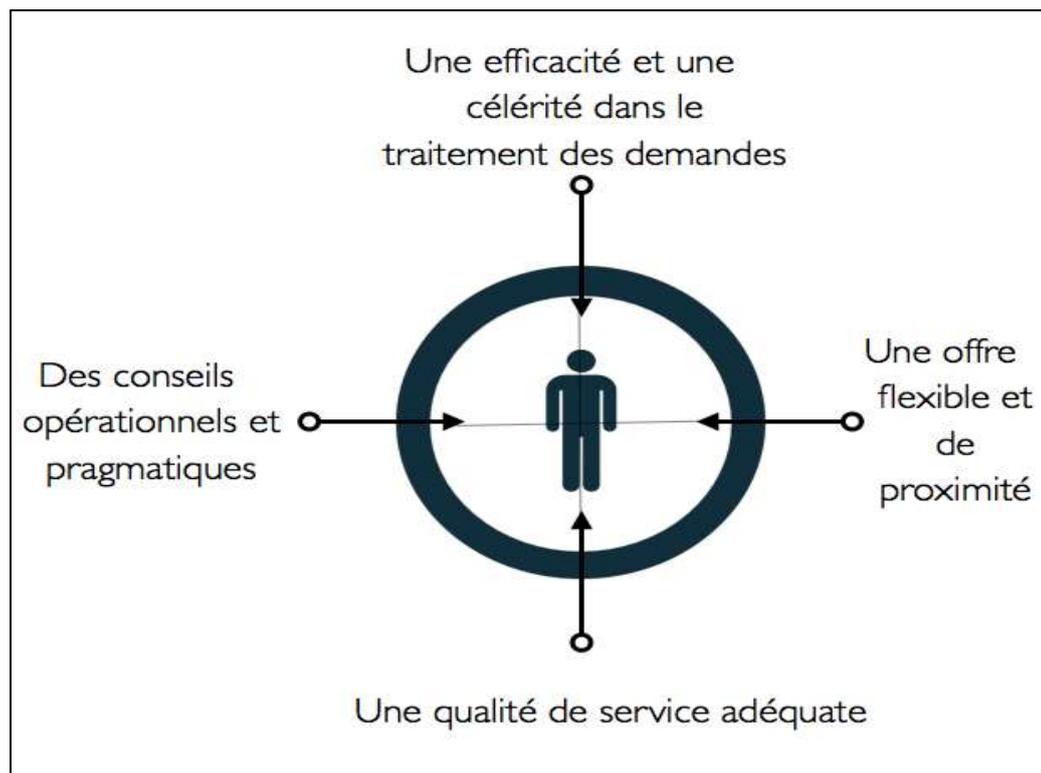


ailleurs, WIB lancera un programme de fidélisation attractif pour sa clientèle qui permettra de renforcer la vente de certains produits.

### 3.2.4.2 Stratégie commerciale

#### **A/- Offre destinée aux particuliers**

WIB ambitionne de devenir la banque référence en termes d'offre et de qualité de service. Pour se faire, WIB déclinera sa proposition de valeur de base pour les particuliers selon 4 principaux axes :



La proposition de valeurs aux "Particuliers"

#### **Des produits bancaires Islamiques innovants**

- Un catalogue produit complet et innovant répondant aux principes de la Finance Islamique couvrant les dépôts, les prêts, la gestion de portefeuille, les cartes, les opérations guichets et de "trade finance", etc.

#### **Une rapidité et une efficacité dans le traitement des demandes**

- Une Charte qui décrit les engagements de service de la banque vis-à-vis de ses clients ainsi que les temps de traitement des différentes demandes dans le cadre de contrats type SLA (Service Level Agreement).
- Une réduction drastique des risques d'erreurs de traitement grâce à un SI à l'état de l'art.
- Un pilotage opérationnel des opérations de la banque (Business Activity Monitoring), permettant l'amélioration de la performance des processus.



### Une offre flexible et de proximité

- En plus d'un maillage géographique étendu, la volonté d'exploitation des points de vente mobiles permettant de nous rapprocher le plus possible de notre clientèle, et particulièrement dans les régions intérieures.
- La mise à disposition des canaux de service alternatifs et innovants : Mur bancaire, Web Banking, Mobile Banking, Call Center, etc.

### Une qualité de service adéquate

- Des employés Front office compétents et bien formés
- Des agences accueillantes ayant une identité visuelle reconnaissable

En plus de la proposition de valeur de base, la tranche haute se verra offrir d'autres services personnalisés et en exclusivité :

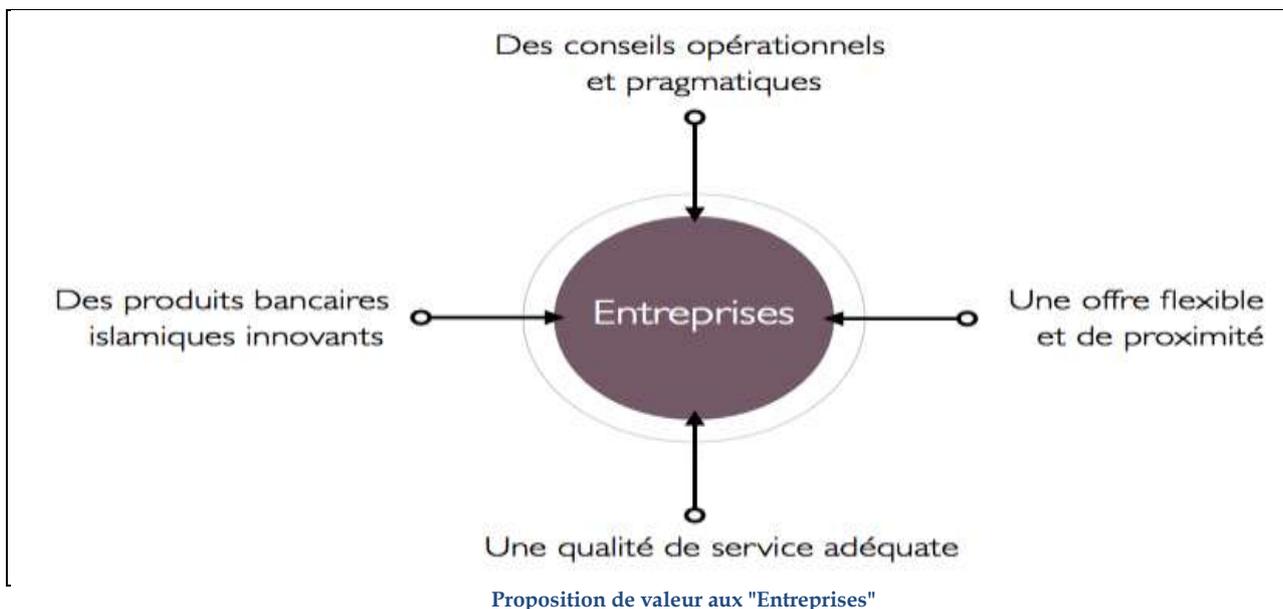
### Des produits bancaires Islamiques personnalisés

- Des conditions préférentielles sur les produits de financement
- Des services packagés sur les produits Ijara (comprenant le Takaful, la maintenance, Etc.)
- Des avantages commerciaux associés aux cartes de paiement
- Des produits d'épargne et d'investissement structurés (gestion de portefeuille, FCP, Plans d'épargne en actions, etc.)

### Une relation personnalisée, exclusive et discrète

- Une affectation spécifique et dédiée des chargés de clientèle de manière à gérer un nombre réduit de portefeuille clients. Ces chargés auront une forte expertise sur les produits d'investissement et d'épargne.
- Des points de vente sélectionnés qui incluront une section dédiée au segment Haut de Gamme, qui au-delà de l'accueil personnalisé et privé faciliteront et simplifieront les opérations guichets.

### B/- Offre destinée aux entreprises





## **Un catalogue produit complet et innovant conforme aux principes de la Finance Islamique**

- Les dépôts : des comptes courants (non rémunérés), d'épargne et de dépôts à terme conformes aux principes de la Charia avec des niveaux de rémunération comparables aux taux d'intérêts des dépôts conventionnels
- Les investissements : Des comptes de placement (Moucharaka et Moudharba) *Charia compliant* afin d'investir les excédents de liquidité
- Les solutions de financement :
  - L'Ijara et la Mourabha en partenariat avec les équipementiers et les distributeurs pour des acquisitions d'équipements industriels et médicaux, d'automobiles et de l'immobilier
  - Les Dhamanet (Engagements par signature court terme)
  - Les solutions de financement de BFR adaptées aux besoins des entreprises basées sur les techniques Islamiques telles que Mourabha, Salam, Tawarruk, Etc.
  - Des niveaux de marges comparables à ceux des financements conventionnels
- L'octroi des crédits
  - Un processus d'octroi standard et transparent
  - Un système de Scoring basé sur l'évaluation du risque du secteur, de la performance de l'entreprise et de l'historique de la relation
  - Des contrats de "Rahn" adaptés afin de sécuriser l'octroi des crédits

## **Des conseils opérationnels et pragmatiques**

- Des chargés de clientèle dédiés :
  - Des profils formés sur les besoins des PME
  - Des visites sur site permettant l'acquisition de nouveaux clients et la satisfaction des besoins additionnels de la clientèle historique
  - Une assistance pour effectuer les différentes opérations bancaires et la résolution des contraintes financières des entreprises
- Assistance au lancement de nouveaux projets et au développement des activités des clients
  - Mise à disposition de crédits d'investissement à travers les techniques de Moucharaka et Moudharba
  - L'accès à un réseau de partenaires stratégiques, de Fonds d'Investissements et d'experts dans le financement des PME/PMI
  - Challenger les plans d'affaires et fournir des conseils financiers et réglementaires pour la réussite des projets
- Conseiller les clients afin de sécuriser et d'optimiser leurs opérations bancaires
  - Optimisation de la gestion de trésorerie en adoptant de nouvelles pratiques *Charia compliant*
  - Credoc et engagements bancaires pour faciliter les transactions internationales



- La mise en relation avec un réseau d'intermédiaires douaniers, de transporteurs de fret et de logisticiens

### **Une offre flexible et de proximité**

- Un maillage géographique étendu, renforcé dans les régions intérieures
- Des espaces dédiés à l'accueil des entreprises dans les agences
- La mise à disposition des canaux de service alternatifs et innovants : Agence mobile, Mur Bancaire, Web Banking, Mobile Banking, Call Center, Etc.

### **Une qualité de service adéquate**

- Des employés compétents et bien formés
- Des agences accueillantes et plaisantes

En somme, les produits et services proposés sont les suivants :



		Catalogue des produits et services et techniques utilisées					
		Nature	Produit / Service	Techniques utilisées	Particuliers et prof.	Entreprises	
Origine des fonds	Dépôts clientèle	Comptes courants en dinars et en devises (non rémunérés)	Comptes à vue en dinars	Wadia	✓	✓	
			Comptes à vue en devises convertible	Wadia		✓	
			Comptes à vue en devises offshore	Wadia	✓	✓	
			Dépôt d'argent en dinars	Wadia	✓	✓	
			Dépôt d'argent en devises	Wadia	✓	✓	
		Comptes d'épargne (rémunérés)	Comptes à terme	Moudharaba	✓		
			Comptes à terme DC ou devise	Moudharaba	✓		
			Compte épargne logement	Moudharaba	✓		
			Compte épargne autre	Moudharaba	✓		
		Comptes de placement et d'investissement (rémunérés)	Bon de caisse	Moudharaba Restrictive & Absolue	✓	✓	
			SICAV	Moudharaba Restrictive & Absolue	✓	✓	
			Fonds de placement Action	Moudharaba Restrictive & Moudharaba Absolue	✓	✓	
			Fonds de placement Obligation	Sukuk	✓	✓	
			Comptes Titres	Moudharaba Restrictive & Absolue	✓	✓	
			SICAR	Moucharaka	✓	✓	
	Utilisation des fonds	Financement	Crédit	Crédit à la consommation Affecté	Mourabaha	✓	
				Crédit à la consommation non Affecté	N/A	✓	
				Carte de crédit	N/A		✓
				Carte revolving	N/A	✓	✓
				Emprunt hypothécaire	Mourabaha	✓	✓
				Crédit de gestion découvert	Mourabaha	✓	✓
				Trade Finance	Mourabaha, Moucharaka, Tawaruk		✓
				Escompte bancaire	N/A		✓
				Engagement par signature	Dhamanet		✓
				Caution bancaire	Dhamanet		✓
			Crédit d'investissement	Financement de Travaux	Mourabaha	✓	✓
				Financement d'Equipements Professionnels	Mourabaha		✓
Financement de Matériels Roulants				Mourabaha		✓	
Financement Immobilier				Mourabaha	✓	✓	
Financement de Projet				Istisna		✓	
Financement de la Promotion Immobilière		Istisna			✓		
Leasing Auto		Ijara		✓	✓		
Leasing Equipements		Ijara		✓	✓		
Leasing Immo		Ijara	✓	✓			
Services		Banque à distance (Web Banking)	Consultation de comptes	Frais sur opération	✓	✓	
			Virement bancaire	Frais sur opération	✓	✓	
			Opérations boursières	Frais sur opération	✓	✓	
			Opérations diverses (RIB, chéquier,...)	Frais sur opération	✓	✓	
		Carte bancaire	Carte de paiement débit immédiat	Service	✓	✓	
			Carte de paiement débit différé	Service	✓	✓	
			Carte de paiement prépayée rechargeable	Service	✓		
			Carte Allocation touristique	Service	✓		
	Carte allocation voyage d'affaire		Service	✓	✓		
	Opération de guichet	Retrait	Frais sur opération	✓	✓		
		virement	Frais sur opération	✓	✓		
		Prélèvement	Frais sur opération	✓	✓		
Transfert international		Frais sur opération	✓	✓			
Chèques		Frais sur opération	✓	✓			
Effets		Frais sur opération		✓			
Change devise comptant		Frais sur opération	✓	✓			
Change devise à terme	Frais sur opération		✓				
Terminal de paiement Electronique (TPE)	TPE	Service		✓			
Gestion et conservation des effets	Gestion et conservation des effets	Service		✓			
Service consignation	Service consignation	Service	✓	✓			

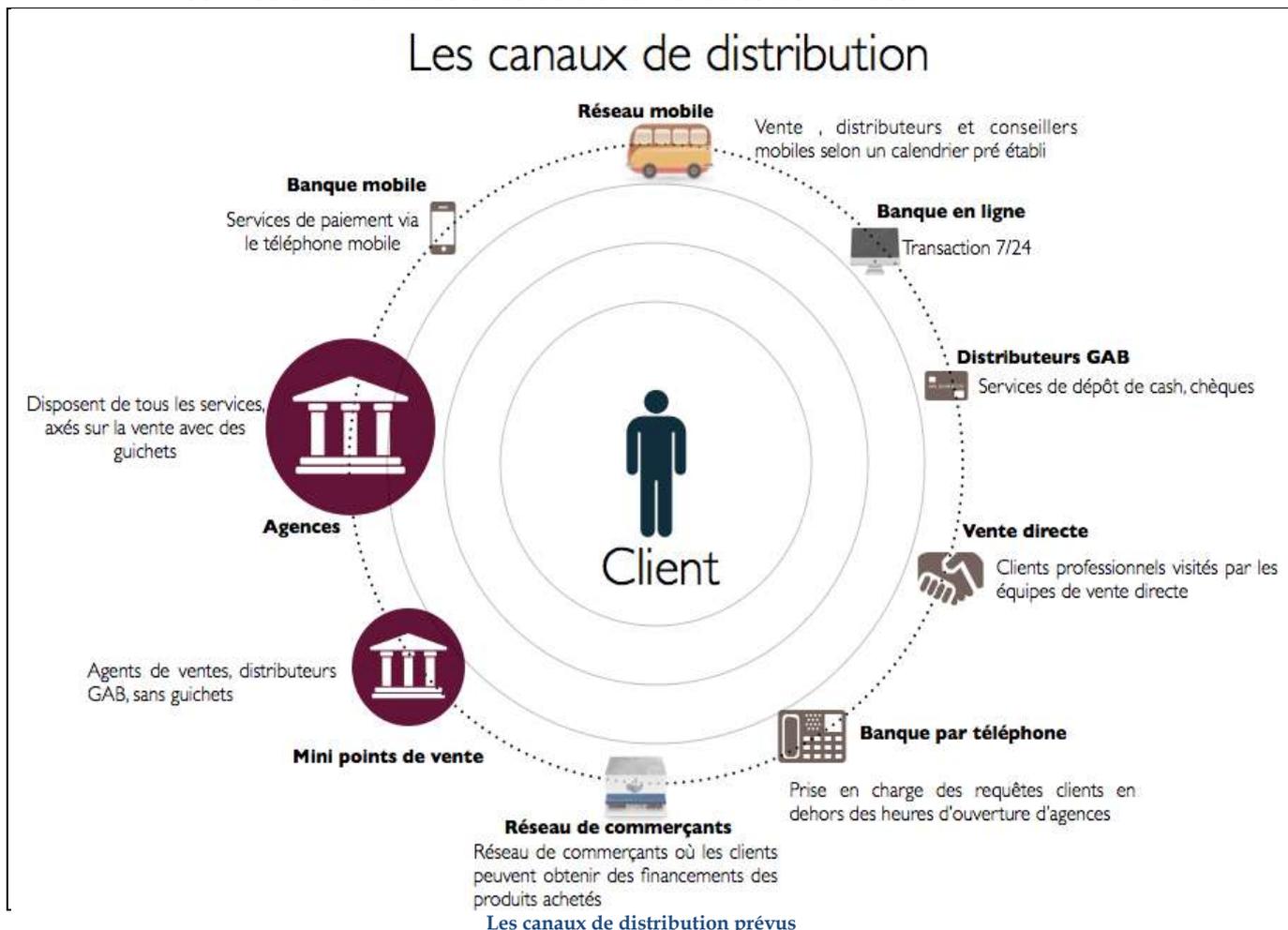


### 3.2.4.3 Stratégie de distribution

Le modèle de distribution sera structuré autour des quatre axes suivants:

#### A/- Optimiser et faciliter l'accessibilité aux services

- L'utilisation d'un large éventail de canaux de distribution mettant à profit l'utilisation des nouvelles technologies et permettant un accès à distance à la majorité de nos services (Web, Téléphonie, ATM, call center, agences mobiles, Etc.),
- Un choix d'emplacement des agences permettant un maillage fin et un accès optimal à nos clients cibles, particulièrement dans le Sud et le Nord Est,
- Une architecture fonctionnelle et innovante de nos agences orientée vers le service client et la célérité de traitement des demandes.

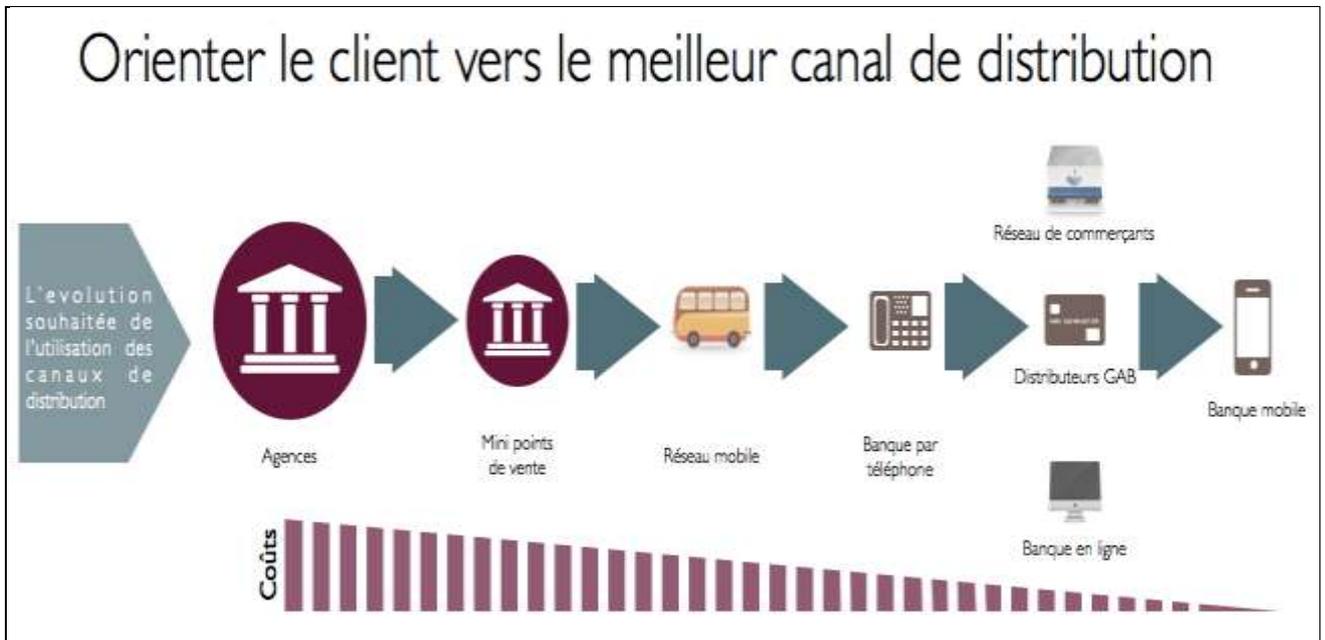


#### B/-Bâtir une relation de confiance avec les clients

- Tous les canaux de distribution seront soutenus par une possibilité de contact en vis-à-vis afin d'atténuer la résistance au changement et gagner la confiance des clients en ces nouveaux canaux. (La mise en place d'un call center multi-canal),
- La présence dans toutes nos agences physiques d'un chargé de clientèle généraliste dont le rôle est de répondre aux différentes interrogations et demandes de la clientèle de masse, par prise de rendez-vous.



**C/- Aligner et optimiser l'exploitation des canaux de distribution aux différents segments de clientèle**



Accompagner le changement de comportement de la clientèle de masse vis-à-vis du canal agence classique, afin d'améliorer la qualité de service globale et optimiser les coûts d'exploitation de la banque. (Démonstrations et accompagnement au niveau des agences, la mise en place de « Awards program » afin de motiver et récompenser l'utilisation des nouveaux canaux, Etc.).



**D/- Améliorer le taux de pénétration des différents produits**

- L'exploitation maximale des forces et des avantages de chaque canal de distribution afin d'améliorer l'efficacité commerciale globale et de maximiser la pénétration de nos produits



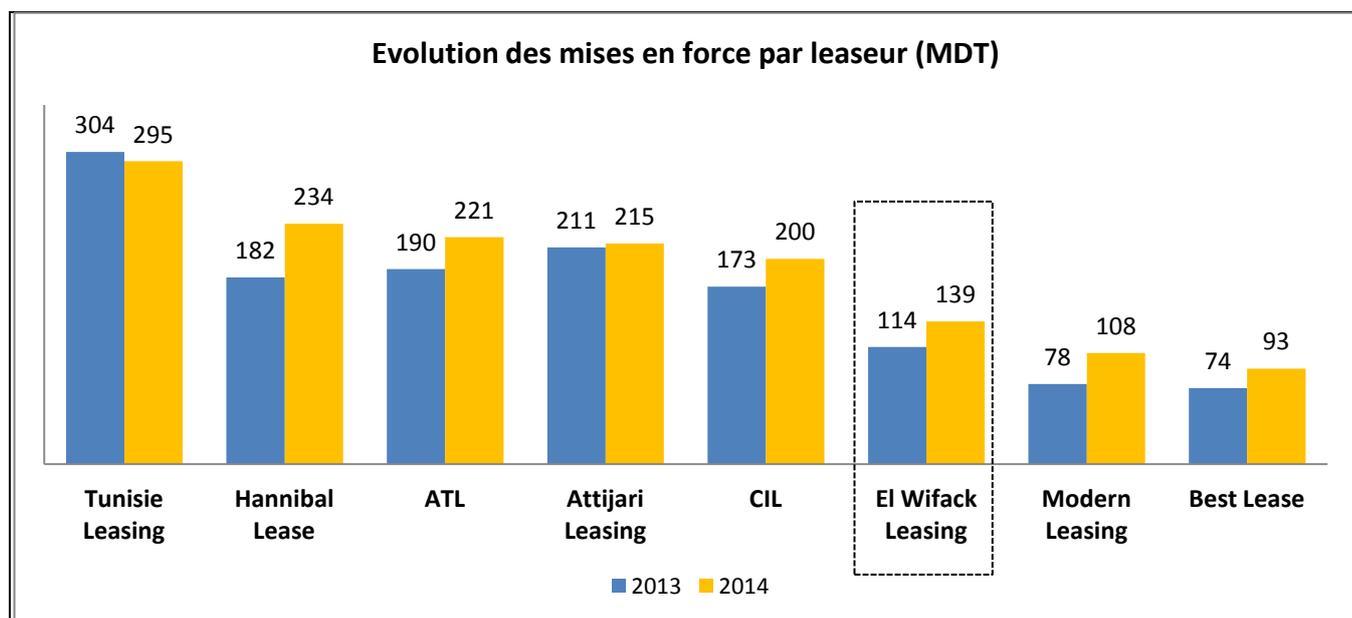
### 3.3 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2014

#### 3.3.1 Situation de la société El Wifack Leasing par rapport au secteur au 31/12/2014

Le positionnement de la société El Wifack Leasing par rapport au secteur pendant les trois dernières années se présente comme suit :

Désignation	Ensemble du secteur en MD			El Wifack Leasing en MD			Part El Wifack Leasing en %		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
<i>Total Approbations</i>	1 748.0	1 759.0	1 963.0	152.15	150.702	179.995	8.70%	8.57%	9.17%
<i>Total Mises en Forces</i>	1 395.0	1 417.0	1 614.2	119.455	113.969	139.061	8.56%	8.04%	8.61%
<i>Total Encours</i>	2 415.0	2 600.8	2 869.8	180.796	201.924	233.108	7.49%	7.76%	8.12%

Le positionnement de la société El Wifack Leasing par rapport aux autres sociétés de son secteur pendant les deux dernières années se présente comme suit :



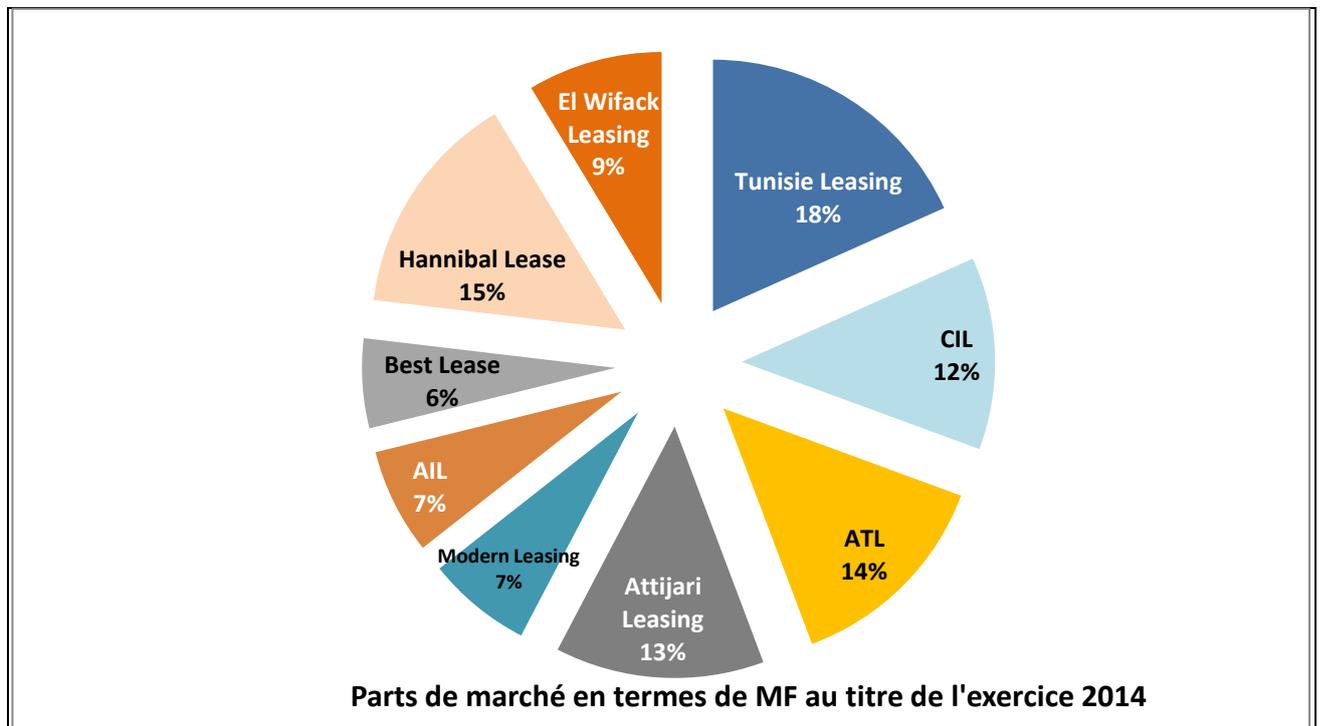
*Suivant données publiées par chacune des sociétés*

Avec une part de marché de 8,61%, la société El Wifack leasing vient en sixième position devant Modern leasing et Best Lease. Etant signalé que Modern Leasing a enregistré la plus forte hausse des mises en forces en 2014 avec une croissance de 39%.

Malgré une régression de l'ordre de 3% en 2014, Tunisie Leasing est toujours en tête de liste. Elle se fait rattraper par son challenger Hannibal Lease dont les mises en force ont connu une hausse de 29% en 2014.

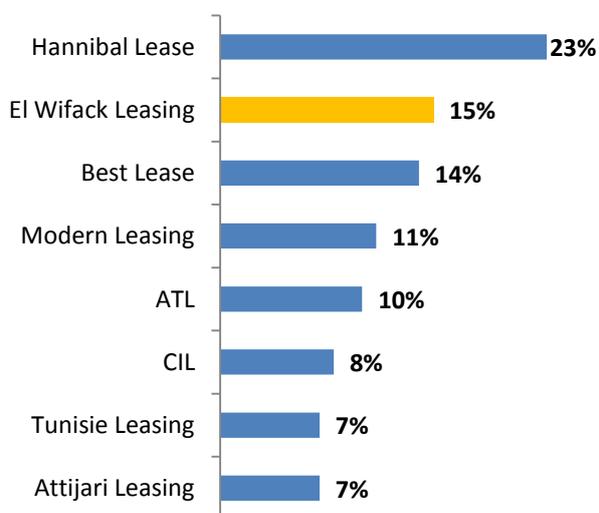


La part de marché de la société El Wifack Leasing en 2014 en termes de mises en force est de 8.61% contre 8.04% en 2013.



La société El Wifack Leasing est parmi les trois seules sociétés de son secteur qui ont surperformé le taux de croissance annuel moyen du marché qui s'est établi courant la période de 2011 à 2014 à 11%. Ces performances réalisées par El Wifack Leasing ont été réalisées en dépit d'une conjoncture défavorable caractérisée surtout par un fléchissement du rythme de l'activité économique durant cette période.

#### Croissance annuelle moyenne des mises en force (2011-2014)



Seules trois compagnies de leasing ont surperformé le marché dont la croissance était de 11%.

La société **El Wifack Leasing** vient en 2<sup>ème</sup> position avec un taux de croissance moyen annuel de 15%

*Suivant données publiées par chacune des sociétés*



### 3.3.2 Evolution des approbations

Compte tenu de la persistance d'une conjoncture difficile au cours de l'année 2014, la société a continué à adopter une politique basée sur la prudence et à augmenter le niveau de sélection des dossiers pour garantir une qualité de portefeuille à son niveau actuel.

Le taux d'évolution des approbations de la société El Wifack en 2014 a été de 19,44%, dépassant celui du secteur du Leasing qui s'est établi à 11,6%.

Désignation	Ensemble du secteur en MD			El Wifack Leasing en MD			Part El Wifack Leasing en %		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
<i>Total Approbations</i>	1 748.0	1 759.0	1 963.0	152.15	150.702	179.995	8.70%	8.57%	9.17%
<i>Evolution annuelle</i>		0.63%	11.60%		-0.95%	19.44%		-1.57%	7.03%

Les approbations à la fin de l'année 2014 se sont élevées à 179,995 MD contre 150,702MD l'année précédente. La répartition par secteur est pratiquement la même par rapport à l'exercice 2013. Toutefois, la part du leasing immobilier a connu une légère régression par rapport à l'exercice 2013.

L'évolution de la répartition sectorielle des approbations données par El Wifack Leasing se présente comme suit :

(En mDT)

Désignation	2012		2013		2014		Variation 2014/2013	
	Mobilier	Immob	Mobilier	Immob	Mobilier	Immob	Mobilier	Immob
Agriculture	21 412	400	20 443	0	29 738	265	45.47%	
Industrie	22 571	0	22 261	910	39 587	0	77.83%	-100.00%
Bâtiments et TP	18 861	0	21 838	0	27 048	0	23.86%	
Tourismes	16 319	540	15 448	0	11 320	640	-26.72%	
Service et Commerce	71 117	930	63 691	6 111	67 229	4 168	5.55%	-31.80%
<b>Total</b>	<b>150 280</b>	<b>1 870</b>	<b>143 681</b>	<b>7 021</b>	<b>174 922</b>	<b>5 073</b>	<b>21.74%</b>	<b>-27.75%</b>
Total Général	152 150		150 702		179 995		19.44%	



### 3.3.3 Evolution des mises en force

Le niveau des mises en force réalisé au 31/12/2014 a connu une importante évolution de 22% par rapport à 2013 malgré une année caractérisée par une conjoncture difficile et un ralentissement du rythme de l'investissement. Ce taux d'évolution a dépassé celui du secteur qui s'est établi à 13,92%.

(En millions de dinars)

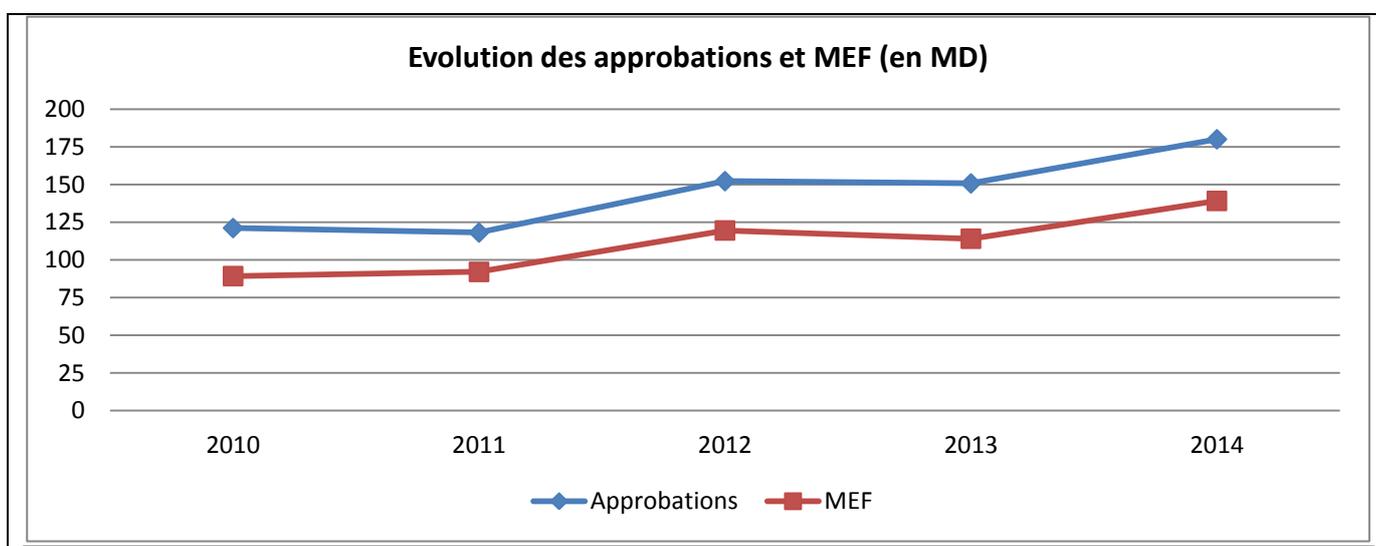
Désignation	Ensemble du secteur en MD			El Wifack Leasing en MD			Part El Wifack Leasing en %		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
<i>Total Mises en Forces</i>	1 395.0	1 417.0	1 614.2	119.455	113.969	139.061	8.56%	8.04%	8.61%
<i>Evolution annuelle</i>		1.58%	13.92%		-4.59%	22.02%		-6.07%	7.11%

L'évolution de la répartition sectorielle des mises en forces réalisées par El Wifack Leasing se présente comme suit :

(En millions de dinars)

Désignation	2012		2013		2014		Variation 2014/2013	
	Mobilier	Immob	Mobilier	Immob	Mobilier	Immob	Mobilier	Immob
Agriculture	18 195	0	15 237	0	23 890	265	56.79%	
Industrie	18 632	0	13 851	702	29 145	0	110.42%	-100.00%
Bâtiments et TP	15 771	0	18 737	0	18 085	0	-3.48%	
Tourismes	12 868	540	12 821	0	9 720	640	-24.19%	
Service et Commerce	52 519	930	47 366	5 255	53 548	3 768	13.05%	-28.30%
<b>Total</b>	<b>117 985</b>	<b>1 470</b>	<b>108 012</b>	<b>5 957</b>	<b>134 388</b>	<b>4 673</b>	<b>24.42%</b>	<b>-21.55%</b>
<b>Total Général</b>	<b>119 455</b>		<b>113 969</b>		<b>139 061</b>		<b>22.02%</b>	

L'évolution des approbations et des mises en forces durant les cinq dernières années est donnée par le graphique suivant :



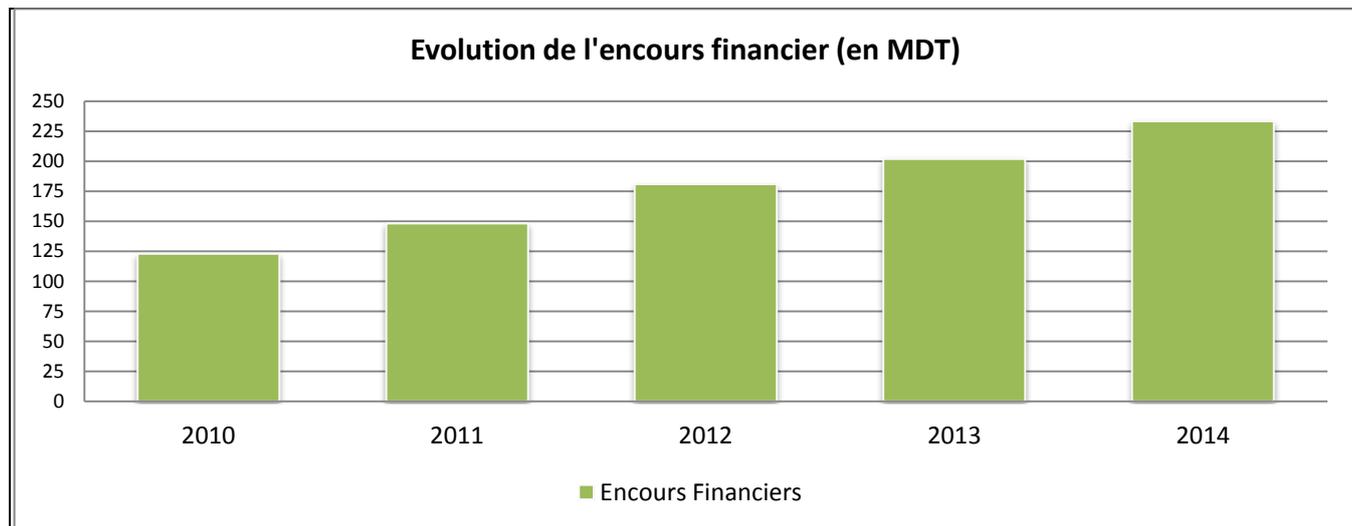


### 3.3.4 Evolution de l'encours financier

L'encours s'est élevé à la date du 31/12/2014 à 233,108 MD contre 201,924 MD à la fin de l'exercice 2013 soit une augmentation de 31,18MD correspondant à 15,44% contre un taux d'évolution du secteur de 10,34%.

Désignation	Ensemble du secteur en MD			El Wifack Leasing en MD			Part El Wifack Leasing en %		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
<i>Total Encours</i>	2 415.0	2 600.8	2 869.8	180.796	201.924	233.108	7.49%	7.76%	8.12%
<i>Evolution annuelle</i>		7.69%	10.34%		11.69%	15.44%		3.71%	4.62%

L'évolution des encours financiers durant les cinq dernières années est donnée par le graphique suivant :



Désignation	2012		2013		2014		Variation 2014/2013	
	Mobilier	Immob	Mobilier	Immob	Mobilier	Immob	Mobilier	Immob
Agriculture	31.614	0.296	33.513	0.257	40.013	0.466	19.40%	81.32%
Industrie	24.527	1.472	28.156	1.196	43.733	0.695	55.32%	-41.89%
Bâtiments et TP	26.316	0.228	30.751	0.482	43.634	5.633	41.89%	1068.67%
Tourismes	14.378	1.136	15.346	0.898	8.926	1.300	-41.84%	44.77%
Service et Commerce	77.577	3.252	84.597	6.728	84.565	4.144	-0.04%	-38.41%
<b>Total</b>	<b>174.412</b>	<b>6.384</b>	<b>192.363</b>	<b>9.561</b>	<b>220.871</b>	<b>12.238</b>	<b>14.82%</b>	<b>28.00%</b>
<b>Total Général</b>	<b>180.796</b>		<b>201.924</b>		<b>233.109</b>		<b>15.44%</b>	



### 3.3.5. Analyse des engagements sur la clientèle

Le total des engagements sur la clientèle a atteint au 31/12/2014 la somme de 247,876 MD contre 211,204 MD à la fin de l'année 2013.

Les créances classées sont passées de 10,353 MD en 2013 à 11,988 MD à fin 2014 représentant ainsi 4,8 % du total des créances en 2014, contre 4,9 % en 2013.

#### 3.3.5.1 Evolution des produits réservés et des provisions

(En mDT)

Désignation	2012	2013	2014
<b>Provisions pour risques</b>	6 709.625	7 579.711	8 693.093
<b>Produits réservés</b>	573.959	570.624	664.250
<b>Total</b>	<b>7 283.584</b>	<b>8 150.335</b>	<b>9 357.343</b>
<b>A déduire</b>			
<b>Provisions collectives</b>	-971.065	-971.065	-1 070.107
<b>Agios réservés (Classes 0 et 1)</b>	-64.605	0.000	-3.750
<b>Total Provisions et agios réservés des classes 2, 3 et 4</b>	<b>6 247.914</b>	<b>7 179.270</b>	<b>8 283.486</b>

#### 3.3.5.2 Evolution des créances

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances courantes et les créances classées et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées.

(En mDT)

	2012	2013	2014
<b>Créances Courantes (classes 0 &amp; 1)</b>	<b>180 760.771</b>	<b>200 389.070</b>	<b>232 647.989</b>
<b>Total Créances classées (classes de 2 à 4) (2)</b>	<b>8 786.119</b>	<b>10 352.462</b>	<b>11 988.547</b>
Classe 2	333.361	117.865	276.708
Classe 3	878.113	534.364	411.637
Classe 4	7 574.645	9 700.233	11 300.202
<b>Total créances</b>	<b>189 546.890</b>	<b>210 741.532</b>	<b>244 636.536</b>
Ratio des créances classées	4.64%	4.91%	4.90%
Cumul des produits réservés et des provisions (1)	7 283.584	8 150.335	9 357.343
<b>Ratio de couverture des créances classées = (1)/(2)</b>	<b>71.11%</b>	<b>69.35%</b>	<b>69.09%</b>



### **3.3.6 Evolution des ressources de financement**

Les ressources globales de la société connaissent une progression d'une année à l'autre et ce malgré l'effet conjugué des retombées de la conjoncture sur le tissu économique, d'une part, et du resserrement de la liquidité sur le marché, d'autre part.

En effet, malgré cette conjoncture défavorable, la société réussit toujours à mobiliser les fonds nécessaires au financement de ses activités.

	2011	2 012	2 013	2 014
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	15 000 000	15 000 000	20 000 000	20 000 000
Réserves et primes d'émission	5 202 096	7 393 008	17 590 858	19 194 817
Autres capitaux propres et FPRG	622 568	729 901	838 219	848 436
Résultats reportés	1 027 937	27 323	9 154	75 212
Résultat de l'exercice	2 790 298	3 929 681	4 070 016	4 161 985
<b>Autres ressources</b>				
Emprunts à moyen terme	117 983 092	147 751 108	158 036 270	192 051 278
<b>Total ressources</b>	<b>142 625 991</b>	<b>174 831 021</b>	<b>200 544 517</b>	<b>236 331 728</b>
<b>Taux d'évolution</b>		<b>22.58%</b>	<b>14.71%</b>	<b>17.85%</b>

### **3.4 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 JUIN 2015**

#### **3.4.1 Situation d'El Wifack Leasing par rapport au secteur au 30/06/2015**

	Ensemble			El Wifack Leasing en MD			Part El Wifack Leasing en %		
	du secteur en MD								
	Juin 2014	Juin 2015	Dec 2014	Juin 2014	Juin 2015	Dec 2014	Juin 2014	Juin 2015	Dec 2014
<b>Total Approbations</b>	1 061,6	1 106,3	1 963,0	94,2	78,7	179,9	8,87 %	7,11 %	9,16%
<b>Total Mises en Forces</b>	843,0	854,9	1 614,7	79,6	61,9	139	9,44 %	7,24 %	8,6%
<b>Total Encours</b>	2 759,5	2 991,2	2 869,8	231	240	233	8,37 %	8,02 %	8,11%

#### **3.4.2 Evolution des approbations**

Au 30/06/2015, les approbations ont régressé par rapport à la même période de l'année 2014 de 15,5 MDT soit de 16,41% en passant de 94,2 MDT à 78,7 MDT.



Le nombre des dossiers approuvés a atteint 1 335 fin Juin 2015 contre 1 595 à fin Juin 2014.

### Evolution des dossiers approbations

	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Variation Juin 2014/2015
Nombre d'approbations	1 595	1 335	3 150	-260
Montant (en mDT)	94 206	78 744	179 995	-15 462
Montant moyen des approbations (mDT)	59,063	58,984	57,141	-0,079

#### 3.4.2.1 Répartition sectorielle des approbations

	30/06/2014			30/06/2015			31/12/2014			VARIATION Juin 2014/2015
	Nombre	Montant (mDT)	%	Nombre	Montant (mDT)	%	Nombre	Montant (mDT)	%	
Agriculture	438	14 339	15,22 %	432	13 414	17,04 %	992	30 003	16,67 %	-6,45 %
Industrie	113	15 887	16,86 %	120	14 153	17,97 %	303	39 587	21,99 %	-10,91 %
BTP	122	12 639	13,41 %	105	10 533	13,38 %	262	27 048	15,03 %	-16,66 %
Service	876	44 963	47,72 %	649	38 514	48,91 %	1 532	71 397	39,66 %	-14,34 %
Tourisme	46	6 378	6,7 %	29	2 130	2,70 %	61	11 960	6,65 %	-66,60 %
<b>Total</b>	<b>1 595</b>	<b>94 206</b>	<b>100%</b>	<b>1 335</b>	<b>78 744</b>	<b>100%</b>	<b>3 150</b>	<b>179 995</b>	<b>100%</b>	<b>-16,41%</b>

#### 3.4.2.2 Répartition des approbations par type d'équipement

	30/06/2014			30/06/2015			VARIATION Juin 2014/2015
	Nombre	Montant (mDT)	%	Nombre	Montant (mDT)	%	
Matériel Transport Léger	1 258	38 307	40,67 %	1 104	38 531	48,93 %	0,58 %
Matériel Transport Lourds	165	20 383	21,64 %	97	12 703	16,14 %	-37,67 %
B T P	119	19 308	20,49 %	71	8 869	11,26 %	-54,06 %
Equipement industriel	46	13 220	14,03 %	44	12 358	15,69 %	-6,52 %
Immobilier	7	2 988	3,17 %	19	6 283	7,98 %	110,27 %
<b>Total</b>	<b>1 595</b>	<b>94 206</b>	<b>100%</b>	<b>1 335</b>	<b>78 744</b>	<b>100%</b>	<b>-16,41 %</b>



### 3.4.3. Evolution des mises en force

Les mises en force réalisées au 30/06/2015 ont baissés à 61,9 MDT contre 79,6 MDT à fin Juin 2014, soit une régression de 17,65 MDT ou 22,17 %.

Ainsi, le montant moyen par contrat est passé à 59,686 mDT au 30/06/2015 contre 53,140 mDT au 30/06/2014, pour un volume de 1 038 contrats mis en force à fin Juin 2015 contre 1 498 à fin Juin 2014.

#### *Nombre de contrats mis en force*

	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Variation Juin 2014/2015
Nombre de contrats mis en force	1 498	1 038	2 490	-460
Montant (mDT)	79 605	61 955	139 061	-17 650
Montant moyen par contrat (mDT)	53,140	59,686	55,847	6,546

#### 3.4.3.1 Répartition sectorielle des mises en force

	30/06/2014			30/06/2015			31/12/2014			VARIATION Juin 2014/2015
	Nombre	Montant (mDT)	%	Nombre	Montant (mDT)	%	Nombre	Montant (mDT)	%	
Agriculture	444	13 780	17,31%	332	8 346	13,47%	766	24 155	17,37 %	-39,43 %
Industrie	132	14 957	18,79%	95	13 856	22,36%	251	29 145	20,96 %	-7,36 %
B T P	118	10 929	13,73%	68	10 450	16,88%	179	18 085	13,00 %	-4,38 %
Service	773	38 629	48,52%	520	28 248	45,59%	1 242	57 316	41,22 %	-26,87 %
Tourisme	31	1 310	1,65%	23	1 055	1,70%	52	10 360	7,45 %	-19,46 %
<b>Total</b>	<b>1 498</b>	<b>79 605</b>	<b>100%</b>	<b>1 038</b>	<b>61 955</b>	<b>100%</b>	<b>2 490</b>	<b>139 061</b>	<b>100%</b>	<b>-22,17 %</b>

#### 3.4.3.2 Répartition des mises en force par type d'équipement

	30/06/2014			30/06/2015			31/12/2014			VARIATION Juin 2014/2015
	Nombre	Montant (mDT)	%	Nombre	Montant (mDT)	%	Nombre	Montant (mDT)	%	
Matériel Transport Léger	1 247	44 270	54,85%	885	32 366	52,24%	2 093	75 816	54,52 %	-26,88 %
Matériel Transport Lourds	122	13 340	16,75%	69	8 053	12,99%	185	20 122	14,47 %	-39,63 %
B T P	91	13 066	16,41%	46	5 327	8,60 %	130	21 418	15,40 %	-59,23 %
Equipement industriel	30	6 796	8,54 %	34	13 969	22,55%	67	16 632	11,96 %	105,54 %
Immobilier	8	2 133	3,45 %	4	2 240	3,62 %	15	5 073	3,65 %	0,5 %
<b>Total</b>	<b>1 498</b>	<b>79 605</b>	<b>100%</b>	<b>1 038</b>	<b>61 955</b>	<b>100%</b>	<b>2 490</b>	<b>139 061</b>	<b>100,00%</b>	<b>-22,17 %</b>



### 3.4.4 Evolution de l'encours financier

L'encours financier s'est élevé à 240,211 MDT à fin juin 2015 contre 228,652 MDT à fin juin 2014, enregistrant une augmentation de 11,559 MDT ou 4,81%.

### 3.4.5 Analyse des engagements sur la clientèle :

	30/06/2015	30/06/2014	(en DT) 31/12/2014
Total engagements	252 272 775	236 954 109	244 636 536

Evolution des créances et des CDL par classe :

	30/06/2015	30/06/2014	(en DT) 31/12/2014
<b>Créances Courantes (classes 0 et 1)</b>	237 482	225 167	232 647
	475	321	989
<b>Créances Classées</b>	14 790 300	11 786 789	11 988 547
Classe 2	1 498 949	614 175	276 708
Classe 3	957 216	472 030	411 637
Classe 4	12 334 135	10 700 584	11 300 202
<b>Total Créances</b>	<b>252 272 775</b>	<b>236 954 109</b>	<b>244 636 536</b>
Ratio de créances classées	5,81 %	4,97 %	4,61 %
Cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées	9 277 603	8 164 863	8 283 486
Ratio de couverture des créances classées	62,72 %	69,27 %	69,09 %



### **3.5 ORGANISATION DE LA SOCIETE**

L'organigramme actuel de la société, approuvé par le Conseil d'Administration, tient compte des spécificités de l'activité des sociétés de leasing et des impératifs de bonne organisation.

La société EL WIFACK LEASING est gouvernée par un Conseil d'Administration ayant à sa tête un Président Directeur Général qui a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son administration.

Le Conseil est assisté par trois comités : un comité permanent d'audit interne, un comité de contrôle des risques et un comité exécutif des crédits.

Le Président Directeur Général est secondé par un Directeur Général Adjoint dont les pouvoirs et délégations ont été délimités par le Conseil du 24/08/2012.

L'organigramme de la société comprend principalement quatre pôles :

- un pôle financier,
- un pôle commercial et de marketing,
- un pôle juridique et contentieux
- et un pôle administratif.

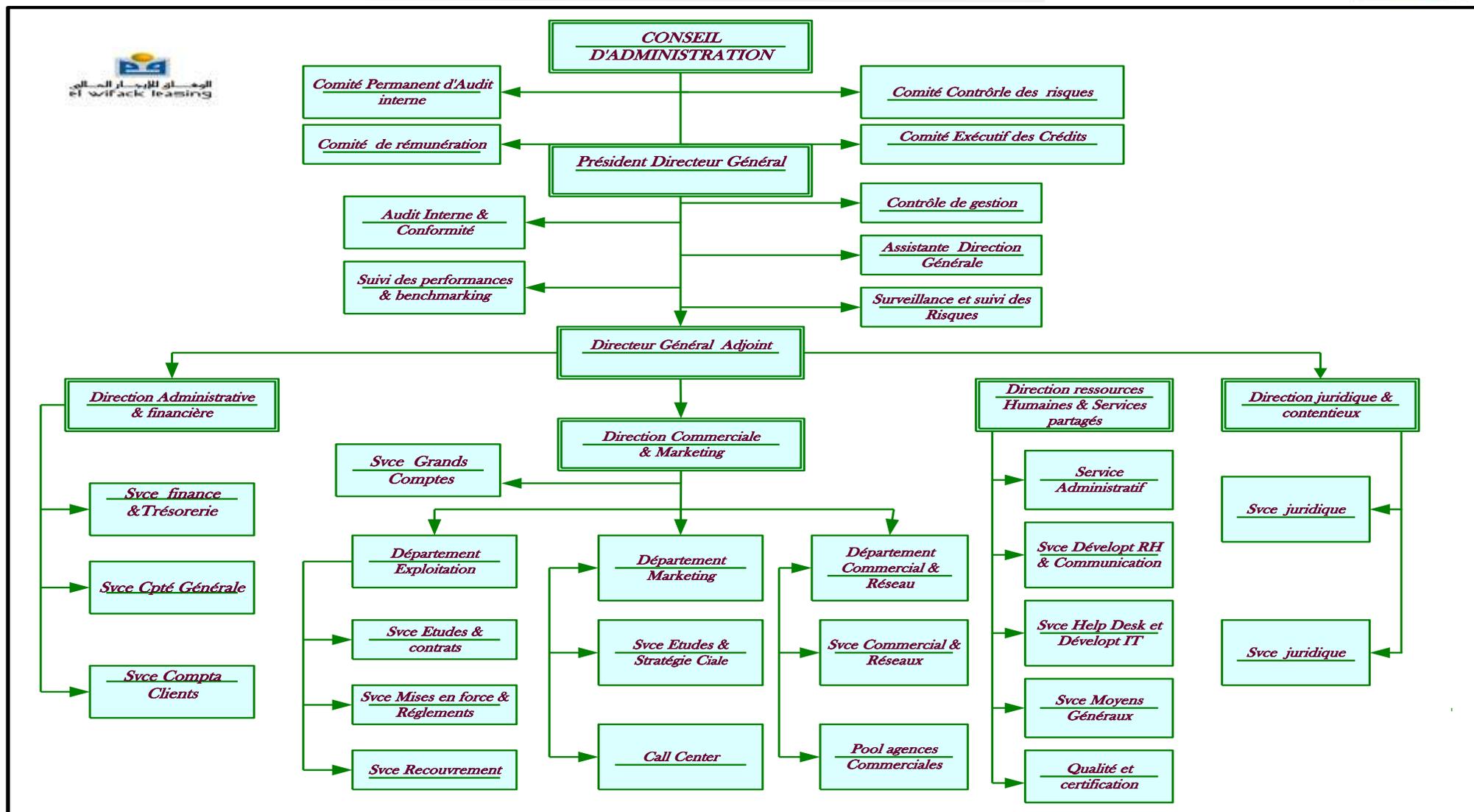
La société est dotée de quatre cellules rattachées à la direction générale à savoir :

- Audit interne et de contrôle de conformité,
- Suivi des performances et benchmarking,
- Contrôle de gestion
- et surveillance et suivi des risques.

Par ailleurs, et en application des recommandations de la BCT, la société s'est dotée des structures suivantes :

- Comité exécutif des crédits,
- Comité d'audit permanent,
- Comité de contrôle des risques
- Organe de contrôle de conformité

L'organigramme général actuel de la société se présente comme suit :





### **3.5.1 Comité exécutif de crédit :**

Conformément à la circulaire de la BCT n°2006-07 du 24/07/2006, le Conseil d'Administration de la société **El Wifack Leasing**, réuni le 20/06/2013, a constitué un comité exécutif composé de deux administrateurs et présidé par le Président Directeur Général de la société. Ce comité fonctionne depuis 2007. Il se réunit au minimum quatre fois par an et il a pour mission de contrôler et d'examiner la politique de crédit adoptée par la société, la vérification de la bonne application des plafonds de financement fixés par le Conseil d'Administration ainsi que les plafonds des taux d'intérêts appliqués. En outre, le comité exécutif de crédit a le droit de présenter au Conseil d'Administration des propositions sur l'ajustement de la politique de crédit. Ce comité est actuellement composé des membres suivants :

Nom et prénom	Qualité	Nomination
M. Mohamed MELLOUSSE	Président	Conseil d'Administration du 20/06/2013
M. Mohamed BRAIEK	Membre	Conseil d'Administration du 20/06/2013
M. Lebid ZAAFRANE	Membre	Conseil d'Administration du 20/06/2013

### **3.5.2 Comité d'audit permanent :**

En application de la circulaire de la BCT n° 2006-19 du 28/11/2006, la société El Wifack Leasing s'est dotée depuis 2007 d'un comité permanent d'audit, composé de trois membres du Conseil d'Administration dont un président. Ce comité veille à la bonne application et l'examen périodique du système de contrôle interne relevées par les différentes structures de l'établissement, à la vérification de la clarté des informations fournies et à l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques, et aussi à l'examen périodique de la situation financière de la société. Ce comité est actuellement composé des membres suivants :

Nom et prénom	Qualité	Nomination
M. Anis FOURATI	Président	Conseil d'Administration du 20/06/2013
Mme Karima BEN HTIRA	Membre	Conseil d'Administration du 20/06/2013
M. Mohamed Habib KARAOULI	Membre	Conseil d'Administration du 20/06/2013

### **3.5.3 Comité de contrôle des risques :**

En application des dispositions de l'article 28 de la circulaire BCT 2011-06 du 20 mai 2011, le conseil d'administration de la société EL WIFACK LEASING réuni le 24/08/2012 a décidé la mise en place d'un comité de risque.



Ce comité est actuellement composé des membres suivants :

Nom et prénom	Qualité	Nomination
M. Salem BESSAOUD	Président	Conseil d'Administration du 20/06/2013
M <sup>me</sup> Rafika AKKARI	Membre	Conseil d'Administration du 20/06/2013
M. Mohamed SAIDENE	Membre	Conseil d'Administration du 20/06/2013

Ledit comité examine et approuve les stratégies en matière de risques de crédit et de marché et de risque opérationnel; conformément aux exigences des organismes de réglementation, il examine, surveille et recommande au Conseil d'Administration l'approbation de la politique et des procédures afférentes au risque.

#### **3.5.4 Organe de contrôle de conformité en application de la circulaire de la BCT n°2006-06 du 7/2/2007:**

Conformément à la circulaire BCT n° 2006-06 du 24/07/2006, la société s'est dotée d'une unité de contrôle de conformité ayant pour mission le suivi du niveau de satisfaction des clients, la transparence et la rapidité de traitement des dossiers et de réponses. La relation entre la société et le client n'est plus cette relation classique, mais plutôt, une relation de conseil, d'assistance et d'accompagnement.

**Monsieur Lazhar LAAMARI** est désigné par décision du Conseil d'Administration en date du 28/03/2013 comme responsable de cette entité.

#### **3.5.5 Comité de Rémunération :**

Ce comité est actuellement composé des membres suivants :

Nom et prénom	Qualité	Nomination
M. Habib KARAOULI	Président	Conseil d'Administration du 20/06/2013
M. Hédi BEN AYED	Membre	Conseil d'Administration du 20/06/2013
M. Mohamed BRAIEK	Membre	Conseil d'Administration du 20/06/2013

#### **3.5.6 Contrôle Interne**

Depuis sa création en 2002, la Direction Générale n'a pas cessé d'améliorer, de développer et de réaménager l'organisation de la société et ce compte tenu des exigences stratégiques, et dans le souci de faire face à la concurrence, aux risques clients, aux besoins importants de financement et à la concentration des risques.

La société EL WIFACK LEASING est dotée, depuis l'année 2006, d'un manuel des procédures approprié et d'un manuel comptable.



Toutefois, une actualisation de ces deux manuels s'avère nécessaire selon le rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2014.

Cette actualisation est devenue une impérative suite à la transformation de l'activité de la société en une banque universelle islamique (voir §.3.4.7 ci-dessous).

La société EL WIFACK LEASING est dotée, en outre, depuis 2007 d'une cellule d'audit interne et d'une structure de contrôle de gestion.

Il revient à la cellule de l'audit interne et à la structure de contrôle de gestion de veiller à l'adaptation du système d'information aux objectifs de contrôle interne et à l'amélioration permanente des procédures mises en place.

En plus la dite cellule a pour mission, la surveillance périodique de risque encourus, la surveillance du risque marché et organisationnel ainsi que l'évaluation et la maîtrise des liquidités.

### **3.5.7 Grands axes de modification de l'organisation suite à la conversion de la société en banque universelle islamique**

Wifack International Bank mettra en place une gouvernance, une organisation humaine et un système d'information rigoureux, innovant permettant la maîtrise des risques, la transparence et la célérité de prise de décision, en accord avec les principes de la Finance Islamique. Il sera procédé à l'élaboration d'un manuel des procédures et d'un manuel comptable qui permettront de mettre au point la nouvelle organisation y compris la comptabilisation correcte et exhaustive des différents flux.

L'organisation cible de Wifack International Bank « WIB » sera orientée marchés et appuyée par des fonctions supports centralisées. Cette organisation est conçue pour être évolutive et adaptable en fonction des différentes phases de déploiement et d'expansion de la banque.

#### **3.5.7.1 Gouvernance**

L'objectif est que la gouvernance à mettre en place garantira la réalisation des objectifs stratégiques de la banque à travers notamment l'instauration d'un Comité Projets Régions qui aura pour mission de favoriser une nouvelle dynamique économique dans ses zones d'implantation.

Wifack International Bank est consciente des enjeux relatifs à la bonne gouvernance et œuvre d'ores et déjà à la formalisation d'un modèle opérationnel normalisé précisant les principes d'organisation et les règles de gestion applicables à l'ensemble de ses activités. La mise en place d'une documentation normative et d'un recueil de bonnes pratiques permettra d'accélérer et sécuriser l'expansion géographique de la banque.



Cette ambition ne reflète pas une conception théorique de la gouvernance mais une approche pragmatique que Wifack International Bank mettra en œuvre à travers des partenariats techniques avec des organismes internationaux reconnus dans l'industrie de la Banque Islamique d'ores et déjà identifiés.

Cette gouvernance se décline selon deux orientations ; externe, vis-à-vis des instances de tutelle, de contrôle et de supervision et interne vis-à-vis des actionnaires, des clients et des organes de gestion de la banque.

### **i. Gouvernance Externe**

Trois natures d'autorité complémentaires définissent la gouvernance externe de Wifack International Bank :

- Les autorités publiques à savoir le Ministère des Finances, la Banque Centrale de Tunisie et le Conseil du Marché Financier, qui établissent le cadre réglementaire dans lequel peut s'exercer, spécifiquement, l'activité de Wifack International Bank.
- Le droit commun (Code Civil, Code du Commerce, etc.) qui définit le socle juridique nécessaire à l'exercice d'une activité en société.
- Les organismes internationaux référents dans la Finance Islamique et qui ont pour mission de préparer, d'édicter et de diffuser les bonnes pratiques de gestion et de gouvernance au sein des établissements Financiers Islamiques.

Wifack International Bank a l'ambition d'être une Banque Universelle Islamique et sera soumise aux mêmes exigences en termes de réglementation et de contrôles que les banques conventionnelles. La Banque Centrale de Tunisie est en effet, responsable de la gestion de l'industrie bancaire dans sa globalité. Wifack International Bank se conformera donc aux exigences réglementaires et normes prudentielles émises par la BCT.

Toutefois, la Finance Islamique présente des spécificités, qui nécessitent généralement la création de nouvelles méthodologies et techniques de mesure des risques, la prise en compte de ces spécificités diffère d'un pays à un autre ce qui a engendré des divergences, ces divergences sont accentuées en fonction des différentes interprétations de la Charia et les différents courants de pensées (Maliki, Hanbali, Hanafi, Jaafari, Chafii). Face à ce constat, les efforts pour la normalisation, la standardisation et la diffusion des bonnes pratiques de gestion et de gouvernance se sont intensifiés depuis une dizaine d'années, grâce notamment au rôle central joué par la Banque Islamique de Développement.

A ce stade, Wifack International Bank a identifié des partenaires potentiels à même de contribuer à la performance de son modèle organisationnel et d'apporter des réponses rapides et fiables aux problématiques techniques que pourra rencontrer la banque lors de la phase de déploiement.



**AAOIFI:** *Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions*

Créée en 1991, l'AAOIFI est un organisme international qui a pour objet de préparer et d'édicter les règles de gouvernance, déontologiques et les règles de la Charia à destination des institutions de Finance Islamique.

**IIFM:** *International Islamic Financial Market*

Créée en 2002, à l'initiative des autorités financières et monétaires de plusieurs pays musulmans, l'IIFM est une institution internationale qui a pour mission de promouvoir les marchés de capitaux et monétaires Islamiques.

**IIRA:** *International Islamic Rating Agency*

Créée en 2002, L'IIRA est une agence de notation qui évalue les établissements financiers Islamiques, elle vise à favoriser l'entrée des institutions Islamiques aux marchés internationaux.

**IFSB:** *Islamic Financial Services Board*

Créée en 2002, l'IFSB est une organisation de standardisation qui compte 187 membres (Avril 2013), dont 57 autorités de réglementation et de supervision, 8 organisations intergouvernementales et 122 acteurs du marché opérant dans 43 juridictions. Il produit des normes, des principes directeurs et des notes techniques touchant à un certain nombre de domaines : gestion du risque, adéquation des fonds propres, gouvernance d'entreprise, processus de surveillance prudentielle, transparence et discipline de marché, prise en compte des instruments financiers halals dans les notations, développement et conduite du marché monétaire.

**IRTI:** *Islamic Research and training Institute*

Créée en 1981, l'IRTI est membre du Groupe de la Banque Islamique de Développement, le but de l'institut est d'être un centre d'excellence dans la recherche fondamentale et appliquée en Finance Islamique. Sa mission est de développer l'économie et la Finance Islamique en tant que disciplines académiques et faciliter leur application pratique, en collaboration avec les membres du Groupe de la BID et d'autres organisations partenaires.

**CIBAFI:** *General Council for Islamic Banks And Financial Institutions*

Créée en 2001, CIBAFI est une institution financière Islamique rassemblant environ 120 banques et institutions financières dans le monde, la CIBAFI a pour mission la promotion de la Finance Islamique en favorisant les échanges entre les banques Islamiques et en proposant des



programmes de formation et de mise à niveau à destinations des agents opérant dans le domaine de la Finance Islamique.

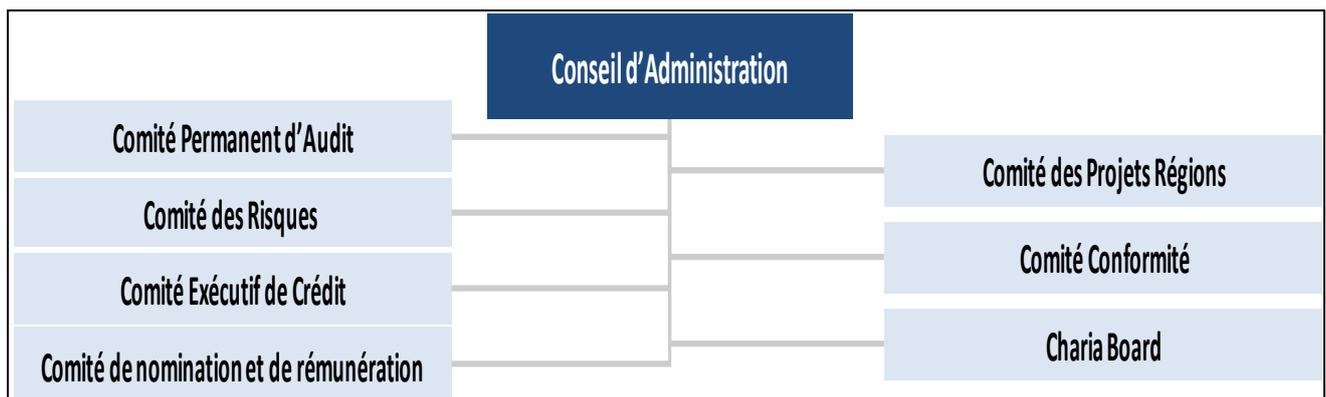
**COFIT** : Conseil de la Finance Islamique de Tunisie

Crée en 2012, Le COFIT vise à devenir un acteur majeur de la Finance Islamique en Tunisie en sensibilisant l'opinion publique nationale et régionale à l'importance de ce secteur d'activité et fournir le conseil et l'expertise aux entreprises et intervenants dans le domaine de la Finance Islamique.

## ii. Gouvernance Interne

El Wifack leasing, en tant qu'établissement financier est déjà doté d'organes de gouvernance et d'un règlement intérieur définissant les missions, les modalités d'organisation, la composition, les droits et les obligations selon les dispositions législatives en vigueur.

Il s'agira désormais de consolider ces structures afin de répondre aux standards internationaux en termes de bonne gouvernance. La gouvernance interne de Wifack International Bank sera déclinée comme suit :



A/- Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration sera responsable de la définition de la politique générale de Wifack International Bank et d'en fixer les orientations stratégiques.

A ce titre, le Conseil d'Administration :

- Approuve, dans le cadre de la politique de crédit, les critères d'octroi et de procédures de délégation de pouvoir de crédit
- Approuve la politique d'investissement de la banque, notamment les investissements stratégiques à caractère financier (filiales, participations, Etc.) et économique (réseau d'agences, Etc.)
- Met en place les plafonds pour le volume total des risques du financement et des investissements pour éviter une concentration des risques et doit également s'assurer que l'institution dispose de fonds suffisants pour faire face à ces risques
- Examine périodiquement le degré d'efficacité de la gestion des risques et apporte les amendements qui s'imposent



- Évalue trimestriellement les activités de la banque et ses performances et s'assure de la bonne marche de son exploitation
- Assure un suivi régulier du respect des obligations légales et réglementaires auxquelles la banque est astreinte, notamment les règles prudentielles de gestion émises par la BCT.

Comme dans toute institution financière, la tâche de la gestion des risques exige des institutions financières islamiques une supervision effective du Conseil d'Administration qui doit approuver les objectifs, les politiques, les stratégies et les procédures de la gestion des risques.

Dans l'élaboration des objectifs, politiques, stratégies et procédures, il est tenu compte de la situation financière de l'institution, de la nature des risques, du degré de sa capacité de supporter les risques.

Les décisions du Conseil d'Administration en la matière doivent être largement diffusées à tous les départements concernés par la gestion des risques

#### B/- La Direction Générale

La Direction Générale, de son côté, œuvre pour l'exécution des orientations stratégiques préconisées par le C.A dans la limite des prérogatives qui lui sont accordés.

A ce titre la Direction Générale :

- Arrête des lignes claires quant aux prérogatives et responsabilités relatives à la gestion et au contrôle des risques.
- S'assure que les plafonds arrêtés par le C.A en matière de financement et d'investissement n'ont pas été dépassés et s'il le faut requérir à l'approbation du Conseil.
- S'assure du degré d'indépendance du service chargé de la gestion des risques par rapport aux autres activités pouvant créer des risques et que ce service relève du C.A ou de la direction générale qui ne serait pas celle chargée des activités ayant généré le risque

#### C/- Organes de contrôle et de surveillance internes

En conformité avec les exigences réglementaires, le Conseil d'Administration de Wifack International Bank sera doté de structures d'appui et d'assistance indépendantes :

- Un Comité Exécutif de Crédit
- Un Comité des Risques

En application des dispositions de la circulaire BCT 2011/06, un comité des risques sera mis en place par le Conseil d'Administration de WIB.



Ce comité examine et approuve les stratégies en matière de risque de crédit et de marché. Ainsi il recommande au Conseil d'Administration l'approbation de la politique et des procédures afférentes aux risques qui tendent à être en adéquation avec les normes Bâle II

- Un Comité Permanent d'Audit
- Un Comité de nomination et de rémunération

Ce comité est chargé de proposer au conseil d'administration les modalités et les montants de rémunération des dirigeants et autres mandataires sociaux (salaires, bonus,...) ainsi que les grandes orientations de la politique salariale de l'entreprise

En plus, il y aura création des trois autres comités spécifiques suivants :

**a) Un Comité de Conformité Charia (Charia Board)**

Les membres du Charia Board ont été sélectionnés en fonction de :

- La maîtrise de la Charia et des préceptes coraniques.
- La connaissance de la jurisprudence commerciale Islamique
- L'expertise dans la Finance Islamique et des bonnes pratiques de Gouvernance des banques Islamiques

WIB est soucieuse du respect des exigences réglementaires en termes de gestion des risques, de surveillance et de reporting aux autorités de tutelle. Afin de s'inscrire dans une approche pragmatique, le Charia Board de WIB comptera parmi ses membres un expert comptable conférencier spécialisé dans la Finance Islamique et titulaires de certifications internationales reconnues.

Le Charia Board interviendra lors de la conception des montages financiers et des contrats, une fois que la banque entrera en exploitation, il sera le garant de la conformité des produits et services proposés avec les règles et principes de la Charia.

Le rôle du comité inclut également les éléments suivants:

- Conseiller sur le développement et la conception de produit, d'où l'importance de constituer ce comité au lancement du projet et avant le déploiement
- Conseiller sur les processus et les procédures de gestion
- Conseiller sur les contrats des parties tierces (ils doivent aussi être "*Charia compliant*" dans la cadre de l'activité Islamique de l'Institution)
- Statuer sur certaines opérations ou sur des problématiques Charia liées à certaines transactions
- Publier des certificats de conformité pour les produits et services proposés par WIB
- Délivrer des rapports d'audit et des certificats de validation de conformité de l'activité dans sa globalité



### **b) Un Comité Projet Régions**

En cohérence avec les orientations stratégiques de Wifack International Bank et le positionnement historique de El Wifack Leasing en tant qu'établissement de crédit régional et de proximité, la Future Banque sera dotée d'un comité dédié aux projets régionaux spécifiques qui aura pour vocation de contribuer au développement et au dynamisme économique des zones d'implantation historiques.

Ce comité aura pour missions principales :

- L'apport d'un soutien concret aux petites et moyennes entreprises en offrant une offre de produits et services alternatives adaptés à leurs besoins
- Le financement et l'encadrement de nouveaux projets (prospection des technopoles, des pépinières d'entreprises, des concours de projets, Etc.)
- L'impulsion de l'investissement privé dans tous les secteurs économiques à travers la mise en relation et le partage d'information, La Future Banque apportera sa connaissance du terrain et des contacts locaux.
- La participation au financement de projets d'infrastructure notamment à travers des Partenariats Publics-Privés.
- De manière générale, l'engagement de Wifack International Bank est un engagement sur le long terme, il a pour vocation de générer de l'emploi ou de le préserver, dans des secteurs diversifiés en collaboration avec les autorités politiques et les structures d'appui régionales et en adéquation avec les plans élaborés au niveau national.

Le comité Projet Régions sera composé par des experts dans le développement régional et des représentants de la société civile. La présidence de ce comité sera assurée par le PDG de WIB.

### **c) Un Comité Conformité**

Rattaché au Conseil d'Administration, le Comité Conformité de Wifack International Bank sera le garant du/de :

- Respect des réglementations bancaires et financières, normes professionnelles et déontologiques
- Application des orientations du Conseil d'Administration
- Protection des intérêts des clients de la banque
- Préservation des intérêts des petits porteurs
- Promotion d'une culture de la conformité en proposant des programmes de formation et d'actions de sensibilisation
- Mise en place et la surveillance du dispositif de détection et de déclaration des opérations suspectes en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme
- Elaboration des rapports sur la conformité à destination du Conseil d'Administration.



### 3.5.7.2 Ressource humaine et organigramme général

El Wifack Leasing place, depuis sa création, le capital humain au cœur de sa stratégie de développement. Elle veille ainsi à la valorisation et à l'accompagnement des ressources humaines à travers un programme de formation continue axé sur le développement des compétences.

Wifack International Bank mettra en place une cellule de recrutement et de formation qui aura pour mission le renforcement des moyens humains à travers :

- i. Un programme de recrutement de compétences spécifiques afin de prendre part au projet de transformation dès son initialisation et assurer le transfert de compétences depuis nos partenaires stratégiques vers les ressources internes.
- ii. Un large programme de formation à destination de l'ensemble des collaborateurs de WIB afin de maîtriser les spécificités de la banque Islamique et maintenir ainsi un niveau élevé de performance des ressources. Ce programme de formation s'adressera aux chargés de clientèle pour garantir la lisibilité de l'offre par la clientèle ciblée ainsi qu'aux agents middle et back-office afin de garantir le respect des principes Islamiques dans la gestion des produits.

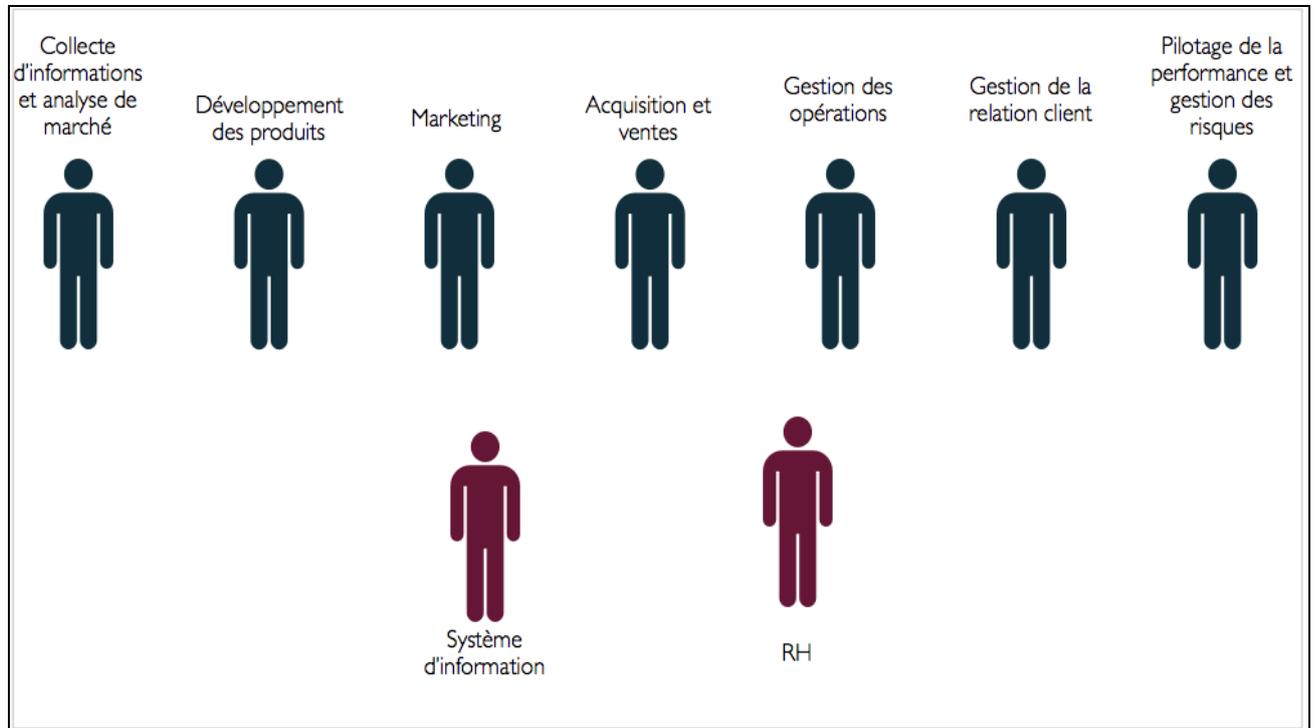
La cellule de recrutement et de formation aura pour mission :

- L'évaluation des besoins en termes de formation du personnel actuel.
- Proposition d'un plan de formation ; une première liste d'organismes de formation a été identifiée conjointement avec le partenaire stratégique ICD.
- Mettre en place un programme d'échange entre Wifack International Bank et des banques Islamiques membres du réseau de la Banque Islamique de Développement ce qui favorisera la mobilité des ressources et une montée en compétence rapide des collaborateurs de WIB.
- La création d'un centre de formation interne et l'acquisition d'équipements, matériels et outils pédagogiques modernes permettant d'intégrer rapidement des nouveaux collaborateurs (notamment le personnel agence) et de favoriser la recherche, le partage des connaissances et la diffusion des bonnes pratiques.
- Le recrutement de profils ciblés dotés de compétences adaptées aux nouveaux enjeux, notamment en termes de pilotage de projet de transformation.
- La mise sur pied, en parallèle, d'un programme de parrainage ou de sponsoring auprès de quelques étudiants sélectionnés pour les recruter dans 2 à 3 ans, au terme de leurs études, notamment dans les régions intérieures où le taux de chômage est le plus élevé.

Wifack Leasing est tout à fait consciente de l'importance de la formation pour garantir la réussite de la future banque. La cellule de recrutement et de formation sera ainsi dotée de moyens conséquents pour l'accomplissement de sa mission.



Afin de réussir le déploiement de sa stratégie, WIB devra se doter des moyens humains qualifiés sur les activités métier et support stratégiques suivants :



Les champs de compétence demandés

- Collecte d'informations et analyse de marché
- Développement des produits
- Marketing
- Acquisition et ventes
- Gestion des opérations
- Gestion de la relation client
- Pilotage de la performance et Gestion des risques
- Système d'information
- Gestion des ressources humaines

L'organisation cible de Wifack International Bank sera orientée marchés et appuyée par des fonctions supports centralisées. Cette organisation est conçue pour être évolutive et adaptable en fonction des différentes phases de déploiement et d'expansion de la banque.

Afin de gérer les thématiques transverses, WIB mettra en place 2 cellules provisoires rattachées directement à la Direction Générale :

- Cellule Recrutement et Formation,
- Cellule Transformation et PMO.



Le contrôle des risques est inhérent à l'activité bancaire, et constitue le fondement de son fonctionnement, ce contrôle s'appuiera :

- d'abord sur les opérationnels qui sont les premiers responsables des risques générés par les activités de la WIB dont ils ont la charge
- et ensuite, sur des fonctions de contrôle indépendantes (Risques, Conformité...) dont la responsabilité première est de superviser la façon dont les risques sont pris et gérés par les opérationnels, en particulier par l'exercice d'un second regard sur certaines décisions

WIB mettra en place des instances de contrôle indépendantes, pilotées par des comités qui se réunissent périodiquement avec les principaux acteurs du contrôle et les responsables des pôles d'activités, ou leurs délégués (ex Comité des Risques, Comité de conformité, Comité permanent d'Audit).

Ce dispositif permettra l'instauration de la transparence dans le fonctionnement de la WIB et la mise en place d'un contrôle global et efficace.

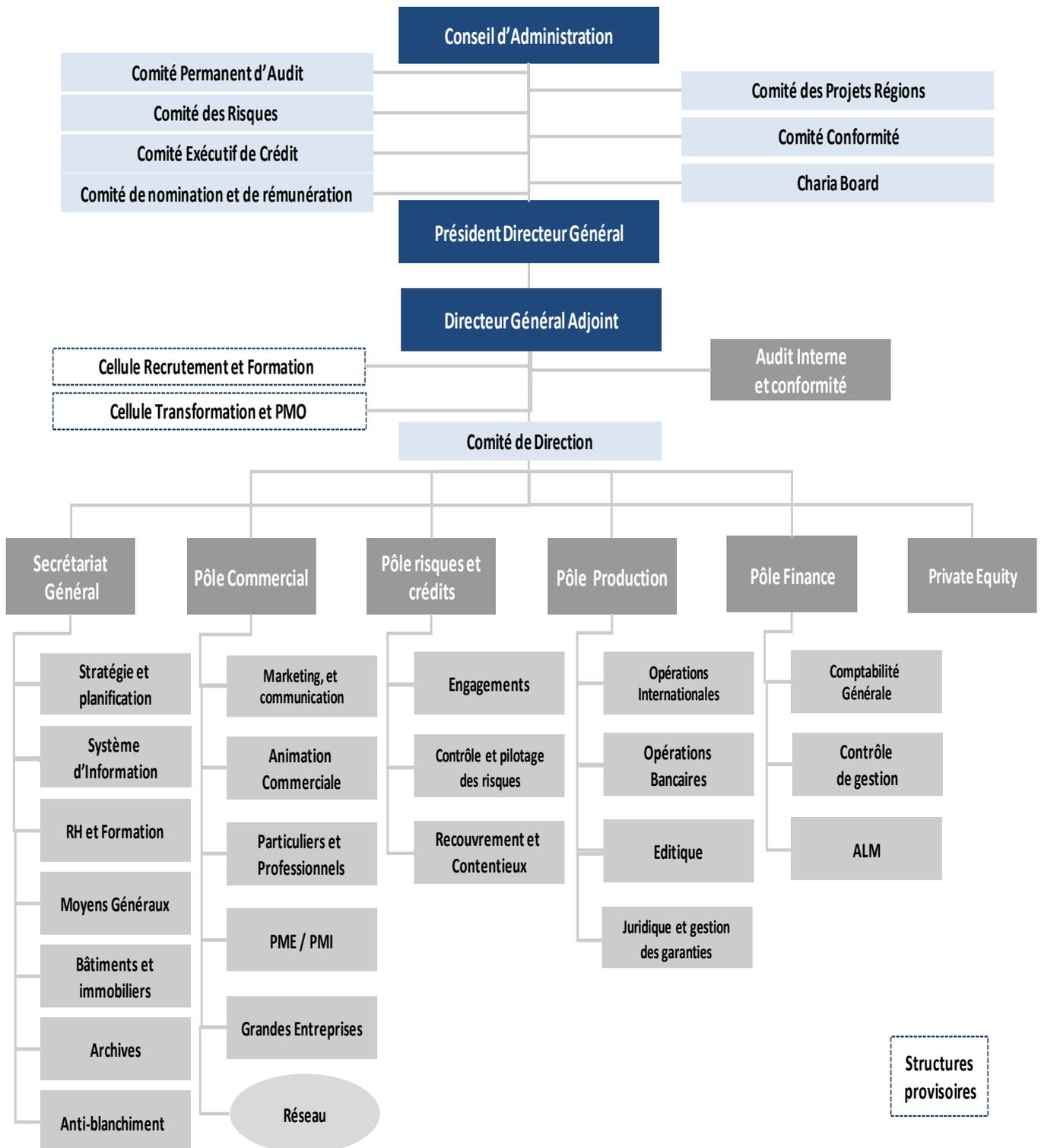
Par ailleurs, des Comités ad hoc seront créés, lorsque nécessaire, pour prendre en charge des problématiques et/ou projets spécifiques, tels que :

- Acquisition du progiciel bancaire (Mise en place du système d'informations bancaire)
- Redéploiement/ouverture de nouvelles agences



L'organisation cible de Wifack International Bank se présentera alors comme suit :

### Organisation cible de la WIB



Structures provisoires



## **3.6 SYSTEME D'INFORMATION**

### **3.6.1 Description du système informatique actuel :**

Le système d'information de la société EL WIFACK LEASING est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 8 serveurs et 70 PC repartis entre le siège et les agences. Les agences sont connectés au siège via des liaisons «frame relai », qui a été remplacé par « MPLS-MultiProtocol Label Switching- », pour leurs permettre de travailler en temps réel.

Le système est basé sur l'application du métier de leasing (Prolease) de la société EL WIFACK LEASING. En plus de ce logiciel, d'autres applications ont été développées telle que le work flow, la gestion de patrimoines, la paie, etc....

#### **3.6.1.1 Architecture de système informatique :**

L'architecture de système d'information est composée d'un site principal au siège de la société et de 6 sites liés entre eux à travers un réseau MPLS (Tunis, Sfax, Sousse, Gafsa, Nabeul et Djerba). L'architecture informatique déployée se base sur les services d'annuaire Active Directory Windows Server 2012 R2.

#### **A/- Architecture Hyper-v :**

- L'infrastructure Hyper-V du site principal est composée de 2 nœuds pour supporter les charges de travail des machines virtuelles. La totalité des machines virtuelles peuvent être placées sur seulement 1 nœud ce qui nous donne 1 nœud pour supporter les opérations de maintenances et de rupture de services planifiées et non planifiées d'un nœud. Ce cluster supporte l'échec d'un maximum de 1 nœud.
- L'infrastructure Hyper-V du site de secours est composée d'un serveur hyper-v pour supporter les charges de travail des machines virtuelles et répliquer le serveur d'application du site principal.

#### **B/- Architecture Windows 2012 R2 AD :**

- Le choix de l'architecture est mono forêt et mono domaine 'ELWIFACK.INTRA''.
- L'architecture AD est une architecture multi-site.
- Active directory est réparti sur deux sites : deux contrôleurs de domaine dans le site principal et un contrôleur de domaine dans le site de secours.
- Tous les contrôleurs de domaine sont des GC.

#### **C/- Architecture Exchange 2013 :**

L'organisation Exchange est constituée de trois serveur mails Exchange 2013 en en mode DAG qui sont réparties comme suit : deux serveurs mails dans le site de principal en production et un autre serveur de secours dans le site de secours.



#### D/- Architecture DNS :

- Tous les contrôleurs de domaine sont des serveurs DNS internes Windows 2012 R2.
- Toutes les zones sont intégrées à AD.

#### E/- Architecture DHCP :

Tous les serveurs AD sont des serveurs DHCP avec l'activation de fonctionnalité cluster DHCP pour assurer la continuité de service réseau.

#### F/- Les composants et les rôles des serveurs :

Serveur	Modèle	Rôle
Contrôleur de domaine	IBM System X3250 M4	Un serveur contrôleur de domaine maître d'opération pour tous les rôles FSMO.
Nœud Hyper V n°1	IBM System X3550 M4	Un serveur membre du cluster hyper-V.
Nœud Hyper V n°2	IBM System X3550 M4	Un serveur membre du cluster hyper-V.
Serveur de sauvegarde	IBM System X3250 M4	Un serveur de sauvegarde backup .
Nœud Hyper V n°3	IBM System X3550 M4	Un serveur membre du cluster hyper-V ( site de secours).
Serveur de gestion des VMM	IBM System X3650	Un serveur de gestion des machines virtuelles
Contrôleur de domaine	IBM System X3650	contrôleur de domaine secondaire dans le site de secours.

#### G-Les machines virtuelles gérées par les nœuds Hyper V sont :

Rôle	Logiciel Installé
Contrôleur de domaine secondaire	ce serveur fournit les services suivants : DNS, DHCP.
Serveur Antivirus	Trend Micro 9
Serveur de mise à jour	SCCM
Serveur de monitoring	SCOM
Serveur de fichier	Un serveur de partage de fichiers.
Serveur 1 de messagerie	Exchange 2013
Serveur 2 de messagerie	Exchange 2013
Serveur 3 de messagerie, site de secours	Exchange 2013
Serveur d'application	Windows 2012 R2 Std
Serveur de base de données métier	Microsoft SQL 2012
Serveur Antivirus, site de secours	Trend Micro 9
Serveur d'application, site de secours	Windows 2012 R2 Std



### 3.6.1.2 Principaux logiciels et applications utilisés

#### ➔ Logiciel de leasing (Prolease)

Ce logiciel permet :

- L'établissement des cotations rapides ou simulations ;
- Le transfert automatique des données via work flow ;
- La création des fiches clients ;
- La création d'une approbation ;
- La création de nouveaux contrats ;
- La gestion des dossiers en cours de réalisation et le traitement des évènements exceptionnels;
- La gestion des opérations de recouvrement et contentieux ;
- La facturation des loyers et accessoires ;
- La saisie des règlements fournisseurs et clients ;
- Les statistiques ;
- La Génération des écritures comptables correspondantes à tous ces aspects.

#### ➔ Logiciel comptable :

La gestion comptable de la société est principalement basée sur le traitement des opérations de leasing, à savoir les mises en forces, le traitement de la facturation, les encaissements et le calcul des amortissements des biens accordés en leasing.

#### ➔ Logiciel de Gestion Financière :

Dans une finalité d'optimiser l'utilisation des fonds disponibles et de rationaliser sa politique d'endettement, la société a mis en place, un logiciel de gestion financière qui répond à ses besoins en matière d'étude des dossiers de crédits mais surtout de refinancement afin d'assurer l'évolution de ses activités dans les meilleures conditions et ce sur la base de l'établissement des prévisions financières et selon les différentes mesures de performance financière admises.

#### ➔ Logiciel de paie :

La gestion du personnel de la société est traitée à l'aide d'un logiciel de paie permettant l'édition et le suivi des différentes composantes de ce module.

-Accès au système d'information de la BCT : EL WIFACK LEASING dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement.



### 3.6.1.3 Mission d'évaluation du système d'information actuel

Afin d'améliorer la fiabilité de son système d'information de la société El Wifack Leasing a engagé une opération d'évaluation afin de détecter les problèmes et les risques auxquels El Wifack est exposée, ainsi que les mesures nécessaires à déployer pour réduire ces risques.

#### **A/- Première phase :**

Elle a consisté à l'élaboration par un cabinet d'audit d'un « Rapport préliminaire de diagnostic » pour approbation par El Wifack Leasing. Ce rapport a décrit :

- ✓ Les attentes et les besoins de la Direction Générale et des services concernés en matière de processus de gouvernance et de tableaux de bord.
- ✓ Les insuffisances et les dysfonctionnements éventuels des processus actuels, du système d'information et du réseau.
- ✓ Validations des actions correctives en termes d'urgence.

Au vu de ce rapport El Wifack Leasing a procédé à la mise en place des actions correctives nécessaires.

#### **B/- Deuxième phase :**

Elle a consisté en la préparation par un cabinet d'audit d'un « Rapport descriptif du nouveau modèle de gouvernance », à l'approbation par El Wifack Leasing. Ce document a conçu :

- ✓ Le nouveau processus de suivi des performances (globales de la société et spécifiques par agence).
- ✓ Le tableau de bord élaboré en fonction des besoins identifiés durant la première phase et du processus ci-dessus.

Au vu de ce rapport El Wifack Leasing a procédé a commencé l'utilisation des tableaux de bord pour chaque service.

#### **C/-Troisième phase:**

Cette troisième phase prévoyant l'élaboration d'un « Rapport descriptif des solutions préconisées pour l'évolution du système d'information et du réseau », comporte la description des:

- ✓ Solutions proposées à tous les dysfonctionnements éventuels figurant dans le rapport de la Première phase, concernant les outils informatiques et la sécurité du réseau.
- ✓ Extensions et transformations applicatives nécessaires à la prise en compte du processus de gouvernance et du nouveau tableau de bord.



- ✓ Mises à jour nécessaires à la conformité du système d'information et de son architecture avec les normes nationales et internationales de sécurité.

Cette troisième phase n'a pas été achevée et a été suspendue en raison du projet de conversion de la société en banque universelle islamique.

#### 3.6.1.4 Mission d'amélioration du système d'information actuel

Dans le cadre de l'amélioration du système d'information, une action a été réalisée et qui a consisté à l'amélioration des liens télécoms : Il s'agit de la migration des liens télécoms Frame Relay d'El Wifack vers un réseau de liens MPLS permettant ainsi une connexion multipoints. Tous les sites d'El Wifack pourront se communiquer directement les uns vers les autres. Cette architecture MPLS est tolérante aux pannes réseau grâce à son renforcement par des liens VPN sur Internet afin de fournir une redondance aux liens MPLS. Cette action permet également de mieux maîtriser les coûts actuels.

D'autres actions sont en cours. Une consultation a été déjà effectuée et la société a reçu les offres. Le comité de risque réuni le 11.10.2013 statuant sur ce sujet a choisi la meilleure offre.

Ces actions consistent à :

- **Localisation géographique des serveurs physiques :** Centralisation de tous les serveurs existants d'El Wifack sur un seul site « Data Center » qui sera appelé Centre de Données principal (CDP). Ces serveurs seront déplacés physiquement pour être hébergés sur le CDP.
- **Mise à niveau des serveurs et du stockage, et tolérance aux pannes:** Virtualisation des ressources matérielles des serveurs physiques qui permettra de partager les ressources matérielles entre plusieurs serveurs applicatifs. La possibilité de centraliser le stockage sur des équipements dédiés sera étudiée. Aussi, les mécanismes de backup seront mis à niveau. Le nouveau système sera architecturé selon le concept de tolérance aux pannes de telle façon qu'il puisse continuer à fonctionner, potentiellement de manière réduite au lieu de tomber complètement en panne lorsque l'un de ses composants ne fonctionne plus correctement.
- **Mise en place d'un plan de continuité de l'activité PCA (Business Continuity) :** Conception d'une solution de Business continuity en cas de sinistre sur le site principal CDP. Ceci se fera via des mécanismes évolués de relève informatique notamment la mise en place d'un site de secours : Centre de Données de Secours (CDS) qui servira en cas de défaillance du site principal CDP. Le CDS contiendra une copie des services et des données du CDP.



### 3.6.2 Grands axes de modification du système d'information suite à la conversion de la société en une banque universelle islamique

#### 3.6.2.1 Stratégie de mise en place du nouveau système d'information

Soucieuse de se doter d'un système d'informations performant et adapté au développement de sa nouvelle stratégie, Wifack International Bank construira son système d'information conformément aux meilleures pratiques internationales. Cette ambition se déclinera sur les volets suivants :

- Le volet gouvernance et organisation
- Le volet fonctionnel
- Le volet technique

Wifack International Bank est entrain de conduire une démarche en trois phases :



- Phase 1 : Un cadrage stratégique afin d'aligner la stratégie de son futur SI sur sa stratégie globale et définir ainsi le portefeuille des projets à mener pour la construction de son système d'information cible.
- Phase 2 : le choix de la future solution global Banking Islamique ainsi que de l'intégrateur
- Phase 3 : la mise en place et le déploiement de la solution dans toutes les agences

A/- Phase 1 : Cadrage stratégique du système d'information de la banque

Les objectifs de cette phase de cadrage stratégique sont les suivants :

- Positionner le Système d'information au cœur de la chaîne de valeur de la banque,
- Aligner le futur système d'information sur les objectifs stratégiques afin d'en faire un atout au service de sa clientèle.





Cette stratégie du système d'information sera formalisée dans le cadre d'un schéma directeur, outil indispensable à différents niveaux de la banque.

#### B/- Phase 2 : Le choix du Système d'Information « SI » Global Banking

Cette phase a pour objectif d'aboutir au choix de la solution de global banking Islamique ainsi que de l'intégrateur de cette solution en adéquation avec les besoins et enjeux de WIB et des contraintes identifiés lors de la phase précédente.

#### C/- Phase 3 : La mise en place et le déploiement

Le système d'information cible de WIB répond aux besoins internes (ex : communication avec les canaux de distribution en ligne offerts aux clients, Etc.) et aux contraintes externes relatives aux échanges avec les partenaires techniques (VISA, MASTERCARD, Etc.) , les institutions (BCT,TTN, Etc.) , les fournisseurs de données etc.

Cette phase de mise en place consiste à :

- Planifier d'une manière détaillée la mise en œuvre en précisant les chantiers, les jalons de conception, développement, déploiement et formation
- Mettre en place la solution en l'adaptant aux besoins spécifiques de WIB
- Identifier la stratégie de déploiement au niveau des agences
- Former et accompagner les utilisateurs

#### 3.6.2.2 Architecture du système d'information

Le système d'information de la Banque doit être simple à gérer et aligné avec les besoins de la banque, ce qui implique des choix en termes d'architecture SI :

- La mise en œuvre d'un « Global Banking » permet de garantir la cohérence globale du système d'information et réduire les délais d'implémentation, il doit s'interfacer facilement avec les autres progiciels et Systèmes partenaires ou pouvant être acquis au cours du projet.
- Le Global Banking doit être complété par la mise en place d'un socle technique réutilisable au travers d'architectures transverses afin d'optimiser les coûts de développement, de maintenance et d'évolution, exemple :
  - La mise en place de plateformes d'échanges EAI/ESB pour gérer et piloter les échanges (ex : Global Banking ⇔ Comptabilité et B2B ex : échanges SWIFT, Etc.)
  - Des référentiels d'entreprises (Clients, Produits, Etc.) centraux connectés à l'ensemble des applications du SI de la WIB,

Ce type d'architecture optimisé a déjà fait ses preuves et montré les bénéfices qu'il peut apporter en termes d'agilité technique afin de répondre aux mieux aux besoins métiers tout en réduisant les coûts grâce aux principes directeurs suivants :

- Mutualisation des ressources applicatives, physiques
- Simplification de la maintenance
- Homogénéité au niveau des applications, des référentiels



- Flexibilité : Par la prise en charge des échanges, une solution d'EAI découple les applications d'un système d'information et en accroît la flexibilité. Cette flexibilité doit être maintenue, moyennant le respect de certaines règles précises.

#### A/- L'architecture technique

Les points de vigilance suivants seront mis sous contrôle dans les phases de conception et post mise en production afin de garantir un fonctionnement optimal du système d'information.

- L'architecture réseau  
Afin de garantir la non interruption la WIB se dotera d'un réseau robuste, fiable permettant une charge de connexion importante et une haute disponibilité. Pour ce faire, la WIB mettra en place le principe de diversité pour garantir la continuité de l'exploitation. (la mise en place de la fibre optique pourra être envisagée).
- Le monitoring du réseau  
La WIB se dotera des équipements/logiciels adéquats pour assurer un monitoring réseau régulier et continu afin d'anticiper les coupures, diagnostiquer à un premier niveau les pertes de connexion et maîtriser au mieux les caractéristiques de l'environnement réseau afin de garantir la liaison de tous les sites à n'importe quel instant.
- La sauvegarde des données  
Toute stratégie de reprise repose essentiellement sur les données. Disposer de la dernière version des bases de données métier et back office est primordial pour la WIB, qui formalisera le plan de sauvegarde adéquat comprenant (Un Full Backup initial, Un Backup Différentiel effectué quotidiennement, Un Restore effectué sur un serveur dédié)
- Le système informatique  
Le système informatique de la WIB devra respecter les règles suivantes afin de garantir la haute disponibilité des applications et d'anticiper les pannes :
  - Redondance
  - Pratiquer le principe de haute disponibilité sur toute l'infrastructure Système afin de réduire au maximum le risque d'interruption de la production
  - Virtualisation : Outre des avantages de réduction de coûts, de simplicité, d'optimisation du rendement des serveurs physiques, Etc. une infrastructure virtualisée permettra une construction rapide de l'ensemble de l'environnement d'exploitation de la WIB
  - Supervision / Contrôle : Plusieurs outils permettent la gestion de l'environnement physique et virtuel de façon proactive.



## B/- La sécurité du Système Informatique

La WIB mettra en place un dispositif de sécurité renforcé aussi bien face aux menaces internes qu'externes en menant une démarche englobant les aspects organisationnels et techniques, les actions à mener dans le cadre de cette démarche sont les suivants :

- Formaliser une politique de sécurité pour le siège et les agences de la WIB afin de fixer des règles générales de fonctionnement
- Créer une fonction de responsable de la sécurité du système d'information qui sera chargé d'appliquer la politique de sécurité à tous les niveaux (acteurs internes, prestataires externes, partenaires,...)
- La mise en place d'outils et logiciels nécessaires à la prévention, la détection et la gestion des menaces

### *B.1/- La lutte antivirale*

La WIB se dotera de l'environnement technique approprié pour une protection antivirale optimale: licences, mises à jour automatiques, supervision, Etc.

### *B.2/- L'authentification*

Un serveur Active Directory permettant de centraliser l'identification et l'authentification sur le réseau, il répertorie aussi les éléments du réseau offrant ainsi la possibilité aux utilisateurs de trouver des ressources partagées, il permet aussi de définir des stratégies de distribution, installation et mises à jour par les administrateurs.

### 3.6.2.3 - Les facteurs clés de succès pour la mise en place du Système d'Information « SI »

Wifack International Bank est consciente des enjeux relatifs à la mise en place de son « SI », La réussite de ce projet passe par les éléments suivants :

- La qualité de la solution. En particulier, sa couverture fonctionnelle et sa facilité d'adaptation au contexte de WIB.
- Préparer et prendre en considération l'évolutivité des produits Islamiques, de nouveaux canaux et de la clientèle dès le départ
- Les Compétences de l'intégrateur. En particulier, une connaissance forte du monde bancaire, sous-tendue par la réussite de projets similaires dans des établissements bancaires.
- Un accompagnement par des cabinets qui ont une méthodologie rodée dans la conduite de ce type de projet.
- Une prise en compte, très en amont, aussi bien de la problématique d'interfaçage avec les systèmes locaux que des contraintes techniques et d'infrastructure.



- La capacité du partenaire à fournir des ressources en nombre et qualité ; la qualité « intrinsèque » des collaborateurs proposés aux différents chantiers sera particulièrement examinée.
- Une gestion du projet par les délais, en produisant des résultats tangibles de manière périodique.
- Un système d'assurance qualité garantissant la maîtrise du projet en termes de coûts et délais.
- La capacité à réactualiser la trajectoire de manière à prendre en compte tout au long du projet les évolutions inévitables (contraintes opérationnelles ou règlementaires).
- Une maîtrise des risques, en collaboration avec les équipes internes et en offrant toute la visibilité et la transparence sur le déroulement.
- Le soutien et l'implication de la Direction Générale qui jouera le rôle de sponsor du projet.
- La mise en place d'un pilotage efficace en charge notamment des arbitrages fonctionnels et budgétaires
- L'adhésion des équipes internes et la mise en place d'un plan de communication expliquant les enjeux et la portée de ce projet à l'ensemble de la banque.
- La motivation et l'implication des ressources internes œuvrant sur tous les chantiers et maîtrisant l'existant sur les volets métiers, techniques et organisationnels.

### **3.7 LES FACTEURS DE RISQUE ET LA NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE**

#### **3.7.1 Activité actuelle de leasing :**

En tant qu'établissement financier, EL WIFACK LEASING est confrontée aux risques suivants :

##### 3.7.1.1 Le risque de crédit :

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de crédit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérés comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Dans le cadre des contrôles effectués, la société a toujours veillé au contrôle rigoureux des risques encourus et les conséquences des défaillances d'une société ou d'un groupe de sociétés qui sont engagés avec la société EL WIFACK LEASING.

Les informations suivantes sont toujours présentées au comité interne de crédit :

- Le total des engagements du demandeur des crédits au système bancaire
- Le patrimoine qualitatif et quantitatif du client
- L'historique des incidents du client
- Une étude sectorielle et le taux des créances décrochés du secteur.
- Une appréciation des spécificités de la région à laquelle appartient le client.
- Une étude des risques de la défaillance sur la rentabilité et l'existence de la société.
- Les principaux fournisseurs et clients du demandeur de crédit et le degré de liaisons entre les deux entités.



Il est à signaler toutefois, que les commissaires aux comptes ont relevé dans leurs rapports de contrôle interne relatif à l'exercice 2014 que certaines dispositions de la circulaire de la BCT n° 2006-19 ne sont pas bien appliquées essentiellement en ce qui concerne :

- La formalisation du plan de continuité de l'activité
- le système de notation interne
- la tenue d'un programme de mission de contrôle annuel
- la formalisation d'un rapport sur la mesure et la surveillance des risques

***A/- Contrôle des limites d'exposition des risques :***

La politique de crédit élaborée par la société a fixée les limites d'octroi de crédits par client, par activité et par groupe des sociétés.

***B/- Consultation de la centrale des risques et informations de la centrale des chèques :***

Pour toute demande de crédit (y compris celles des anciens clients), l'analyste doit consulter la centrale des chèques pour vérifier l'interdiction de chéquier du client (personne physique) ou du dirigeant (personne morale).

L'analyste doit rassembler toutes les informations requises par la BCT selon les formulaires exigés par le BCT et procéder de suite à consulter la centrale des risques et avoir un état des engagements de l'affaire en question et celles des autres affaires du groupe auprès des établissements financiers (banques, sociétés de leasing, société de factoring). L'état des engagements est un document obligatoire pour traiter le dossier et devra être gardé sur papier dans le dossier physique.

***C/- Consultation de la liste des clients contentieux des sociétés de leasing***

L'analyste doit consulter la liste des clients contentieux des sociétés de leasing de manière à s'assurer que le client ainsi que toutes autres affaires lui appartenant directement ou indirectement n'ont pas de litiges avec les autres sociétés de leasing.

Pour les cas en contentieux, l'analyste doit le notifier sur la fiche d'approbation et alerter le commercial chargé de l'affaire.



#### *D/- Normes d'intervention sectorielle de la société :*

La politique d'intervention de la société entend toucher tous les secteurs d'activités économiques. Toutefois, l'approbation d'un dossier se base sur des critères fixés par le Conseil d'Administration de la société et les résultats de l'étude au cas par cas.

De ce fait, la société a pour stratégie d'accéder aux secteurs porteurs de l'économie tunisienne à savoir le service, l'informatique, l'agriculture et la télécommunication et de ne pas investir dans les secteurs risqués et qui connaissent des difficultés telles que le secteur de tourisme.

#### *E/- Diversification de portefeuille :*

La politique de la société en matière d'approbation se base essentiellement sur les critères de sélectivité rigoureuse au cas par cas et en tenant compte de la solvabilité et la rentabilité de la relation. Partant de ce principe, la société opte pour une meilleure diversification de portefeuille à travers un maximum de clients avec un investissement moyen (60.000 dinars) et un minimum de clients avec investissement lourd (>150.000 dinars) et risqués.

La direction des risques d'EL WIFACK LEASING intervient pour le contrôle de risques et aussi pour la participation aux décisions relatives aux dossiers en dehors de la délégation de la Direction Générale au sein du comité exécutif de crédit (financement entre 500 mDT et 1 MDT ou du Conseil d'Administration (financement supérieur à 1 MDT).

#### 3.7.1.2 Le risque de Marché :

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 du 28/11/2006, définit le risque de marché comme étant les risques des pertes qui peuvent résulter :

-Des fluctuations des prix sur des titres de transaction et de placement tel que définis par les normes comptables : à ce sujet la société EL WIFACK LEASING prend les couvertures nécessaires pour faire face à ce risque comme par exemple les autofinancements importants pour se prémunir contre le risque de dépréciation de la valeur du bien après une certaine période.

-Ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change. Un tel risque traduit le fait qu'une hausse des **cours** de change peut entraîner une **perte de valeur** d'avoirs libellés en devises étrangères. La société El Wifack leasing consciente de l'importance de l'impact de ce risque ne s'est pas orientée jusqu'à la à des ressources extérieures.

En effet, et faute de la non disponibilité des moyens de couverture contre le risque de change sur la totalité de la période du remboursement de crédits en devises, la société EL WIFACK leasing désiste à toutes utilisations des lignes de crédits étrangères payables en monnaie étrangère.



### 3.7.1.3 Le Risque de liquidité :

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de liquidité, comme étant le risque pour l'établissement crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour se prémunir contre le risque de liquidité, la société El Wifack leasing a mis en place une procédure visant à assurer un suivi permanent de l'évolution des emplois et des ressources selon leurs exigibilités. Cette procédure permet de connaître à chaque instant la situation et l'adéquation des engagements de la société envers notamment les bailleurs de fonds et sa capacité de les honorer. Elle permet également de connaître sa capacité à mobiliser des ressources nécessaires à son fonctionnement normal.

Le contrôle de liquidité à EL WIFACK LEASING se fait à court terme par le contrôle permanent de la trésorerie de la société et à moyen terme sur une période de 5 ans par la mesure de la capacité de la société de s'endetter et de renforcer ses fonds propres et leur adéquation avec les emplois.

La négociation et la recherche des fonds à la société EL WIFACK LEASING de l'année N+1 se fait à la fin de l'année N suivant le besoin en ressources.

### 3.7.1.4 Le Risque de taux d'intérêts :

L'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque global de taux d'intérêt, comme étant le risque encourus en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et hors bilan.

Etant donné le volume important des crédits (emprunts obligataires et CMT bancaires) dans le refinancement de l'activité, dont le taux d'intérêt est indexé au taux du marché monétaire qui est variable, la direction d'El Wifack leasing a instauré un système de contrôle pour les intérêts payés et les intérêts reçus pour assurer une rentabilité confortable.

### 3.7.1.5 Le risque opérationnel :

L'article 45 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuable à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Depuis l'année 2006, la société El Wifack leasing a donné une grande importance au contrôle des risques opérationnels et a veillé à la mise en place des plans et des systèmes pour en faire face. A ce propos, la société a procédé comme suit :

- ✚ Elaboration des manuels de procédures qui définissent les tâches de chaque intervenant et la relation entre les divers services. La société s'est penchée à la mise à jour de ces manuels de procédures en tenant compte de la relation siège agences. L'application intégrale de ces manuels est soumise au contrôle continu des services d'audit de la société.



- ✚ La création d'une culture de contrôle intégré qui se base sur la séparation des tâches et le non cumul des fonctions. Cette culture est basée sur une formation d'un personnel polyvalent et compétitif.
- ✚ Sécurité de l'information : la société s'est investie dans du matériel informatique performant qui permet de sécuriser les informations dans des locaux différents.
- ✚ Répartition des pouvoirs de décisions sur plusieurs personnes et renforcer le contrôle des données présentées pour l'octroi de crédits.

### **3.7.2 Modification des facteurs de risques et de la nature spéculative de l'activité suite de la transformation en banque universelle islamique**

Wifack International Bank sera soumise aux mêmes facteurs de risques, décrits ci-dessus, que le reste des établissements de crédit à savoir :

- Le risque de crédit,
- Le risque de marché,
- Le risque de liquidité,
- Le risque de taux d'intérêt, à un degré moins important.
- Et le risque opérationnel

A ces risques, il y a lieu d'ajouter le risque de non-conformité à la loi choraïque.

Pour se faire, WIB sera dotée d'un **Comité de Conformité Charia (Charia Board)** pour gérer au mieux ce risque. Le Charia Board interviendra lors de la conception des montages financiers et des contrats, une fois que la banque entrera en exploitation, il sera le garant de la conformité des produits et services proposés avec les règles et principes de la Charia.

Le rôle du comité inclut également les éléments suivants:

- Conseiller sur le développement et la conception de produit, d'où l'importance de constituer ce comité au lancement du projet et avant le déploiement
- Conseiller sur les processus et les procédures de gestion
- Conseiller sur les contrats des parties tierces (ils doivent aussi être "*Charia compliant*" dans le cadre de l'activité Islamique de l'Institution)
- Statuer sur certaines opérations ou sur des problématiques Charia liées à certaines transactions
- Publier des certificats de conformité pour les produits et services proposés par WIB
- Délivrer des rapports d'audit et des certificats de validation de conformité de l'activité dans sa globalité

Etant signalé que la Finance Islamique présente des spécificités, qui nécessitent généralement la création de nouvelles méthodologies et techniques de mesure des risques, la prise en compte de ces spécificités diffère d'un pays à un autre ce qui a engendré des divergences, lesquelles sont accentuées en fonction des différentes interprétations de la Charia et les différents courants de pensées (Maliki, Hanbali, Hanafi, Jaafari, Chafii). Face à ce constat, les efforts pour la normalisation, la standardisation et la diffusion des bonnes pratiques de gestion et de gouvernance se sont intensifiés depuis une dizaine d'années, grâce notamment au rôle central joué par la Banque Islamique de Développement.



A ce stade, Wifack International Bank a identifié des partenaires potentiels à même de contribuer à la performance de son modèle organisationnel et d'apporter des réponses rapides et fiables aux problématiques techniques que pourra rencontrer la banque lors de la phase de déploiement.

**Pour plus de détail se référer à la description figurant au chapitre 6 de ce document de référence.**

### **3.8 DEPENDANCE DE L'EMETTEUR**

#### **3.8.1 Situation actuelle :**

La dépendance de la société EL WIFACK LEASING s'apprécie principalement par le niveau de respect des règles prudentielles prévues par la circulaires 91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n° 2001-12 du 04/05/2001 :

##### **✚ Application de l'article 1 :**

Conformément à l'article 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n° 2001-12 du 04/05/2001 et la circulaire 2012-09 du 29/06/2012, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 3 fois les fonds propres nets de la société, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à **5%** ou plus des dits fonds propres nets ;

Au 31/12/2014, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun à **5%** des fonds propres nets de la société **est inférieur à 3 fois les fonds propres nets de la société**, qui s'élèvent à cette même date à 42,446 MDT.

- Et 1,5 fois les fonds propres nets de la société pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à **15%** ou plus des dits fonds propres nets.

Au 31/12/2014, le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun à **15%** des fonds propres nets de la société **est inférieur à 1,5 fois les fonds propres nets de la société**.

**Par conséquent, l'article 1 de la circulaire est respecté.**

##### **✚ Application de l'article 2 :**

En vertu de l'article 2 de la circulaire sus mentionnée, les risques encourus ne doivent pas excéder **25%** des fonds propres nets de l'établissement financier.



Au 31/12/2014, aucune relation **ne présente un engagement supérieur à 25% des fonds propres de la société**, (soit :  $25\% \times 42,446 \text{ MDT} = 10,611 \text{ MDT}$ ).

**Par conséquent, l'article 2 de la circulaire est respecté.**

**Application de l'article 3 :**

Conformément à l'article 3 de la circulaire BCT n°91-24 sus mentionnée, le montant total des risques encourus par les dirigeants et les administrateurs ainsi que pour les actionnaires dont la participation est supérieure à **10%** du capital de la société, ne doit excéder une seule fois les fonds propres nets de la société.

Au 31/12/2014, le montant total des risques encourus par les personnes ayant des liens avec la société EL Wifack Leasing, au sens de l'article 23 de la loi n° 2001-65 (membre du Conseil d'Administration et actionnaires possédant plus de 10% du capital social), **n'a pas dépassé une seule fois les fonds propres nets de la société.**

**Par conséquent, l'article 3 de la circulaire est respecté.**

**Application de l'article 4 :**

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n°91-24 sus mentionnée :

- les fonds propres nets de la société doivent représenter en permanence au moins **10%** du total de l'actif pondéré en fonction des risques encourus,
- les fonds propres nets de base la société doivent représenter en permanence au moins **7%** du total de l'actif pondéré en fonction des risques encourus.

Au 31/12/2014, les fonds propres nets de la société totalisent 42,446 MDT et représentent plus que 10% (16,09%) du total des actifs pondérés en fonction des risques encourus.

Au 31/12/2014, les fonds propres nets de base de la société totalisent 41,376 MDT et représentent plus que 7% (15,69%) du total des actifs pondérés en fonction des risques encourus.

**Par conséquent, l'article 4 de la circulaire est respecté.**

### **3.8.2 Situation de dépendance de l'émetteur après transformation en banque universelle islamique :**

Wifack International Bank sera soumise aux mêmes exigences en termes de réglementation et de contrôles que les établissements de crédits. La Banque Centrale de Tunisie est en effet, responsable de la gestion de l'industrie bancaire dans sa globalité. Wifack International Bank se conformera donc aux exigences réglementaires et normes prudentielles émises par la BCT.



### **3.9 LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE**

#### **3.9.1 Situation actuelle :**

En dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, il est à signaler qu'un litige oppose la société EL Wifack Leasing avec un courtier en assurance suite à un désaccord sur l'application des méthodes de calcul des primes d'assurance et du remboursement des sinistres. Le montant net du litige encours est de l'ordre de 117 815,169 dinars.

#### **3.9.2 Evénements récents lié à la transformation :**

Néant

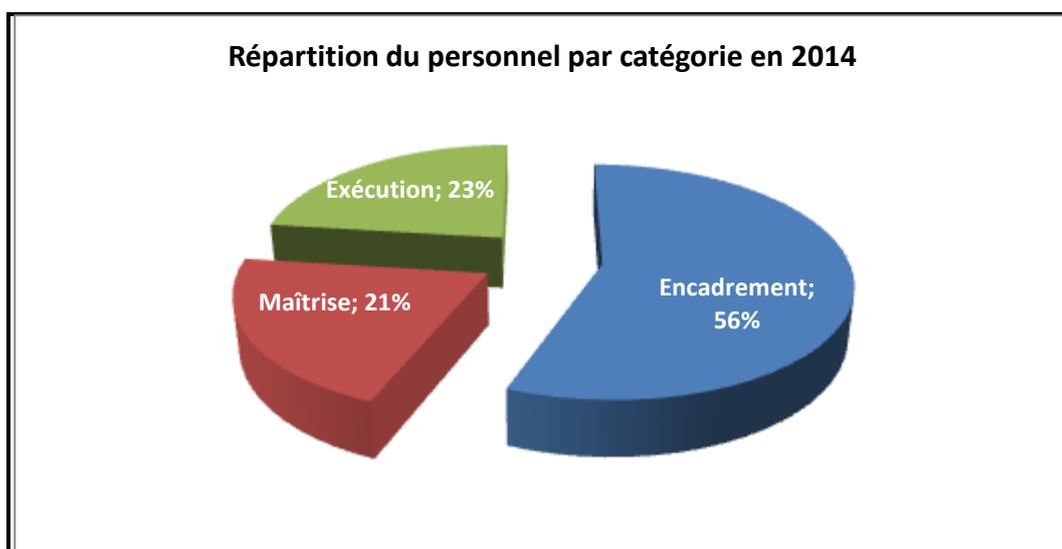
### **3.10 POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF DE LA SOCIETE**

#### **3.10.1 Politique actuelle :**

L'évolution de l'effectif de la société El Wifack Leasing est en phase avec son rythme de croissance et d'ouvertures de nouvelles agences ainsi qu'en préparation à son projet de transformation en banque.

La part du personnel d'encadrement s'est toujours située au dessus de 55%.

<b>Catégories</b>	<b>2012</b>		<b>2013</b>		<b>2014</b>	
	<b>Effectif</b>	<b>%</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Personnel d'encadrement	35	59%	38	55%	40	56%
Personnel de maîtrise	14	24%	20	29%	15	21%
Personnel d'exécution	10	17%	11	16%	16	23%
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>100.0%</b>	<b>69</b>	<b>100.0%</b>	<b>71</b>	<b>100.0%</b>





La société El Wifack Leasing a toujours engagé une politique de recrutement ciblée pour améliorer le taux d'encadrement et renforcer le personnel actuel par des cadres ayant les compétences requises et les qualifications nécessaires capables de suivre l'évolution de ses activités.

Parallèlement, la société investit dans des programmes de formation continue pour l'ensemble de son personnel permettant ainsi d'améliorer leur capacité d'analyse et d'études mais aussi de renforcer l'esprit de groupe et d'appartenance à la société.

C'est ainsi qu'un programme de formation est fixé annuellement en fonction des besoins recensés pour développer les compétences nécessaires à la réalisation des objectifs de la société. Pour se faire, la société a eu recours à un cabinet spécialisé dans le cadre d'une convention signé avec EL WIFACK LEASING, pour lui assurer la réalisation des programmes de formation arrêtés.

La société participe également dans les différentes actions engagées par la **BCT** ou **l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers**.

D'un autre coté, pour encourager l'esprit de l'initiative et approfondir la recherche d'amélioration, chacun dans son domaine d'intervention, la société a mis en place une procédure de rémunération variable selon les résultats et objectifs basée sur un système de notation qui encourage les initiatives et sanctionne les erreurs. Les sanctions seront calquées sur les règles prudentielles et notamment les retards de paiements, le classement des créances, les défauts d'assurances, les défaillances d'analyses, la concentration des risques, les infractions procédurales, etc.

### **3.10.2 Grands axes de la politique sociale après transformation en Banque universelle islamique**

Wifack International Bank mettra en place une cellule de recrutement et de formation qui aura pour mission le renforcement des moyens humains nécessaires à travers :

- iii. Un programme de recrutement de compétences spécifiques afin de prendre part au projet de transformation dès son initialisation et assurer le transfert de compétences depuis les partenaires stratégiques vers les ressources internes.
- iv. Un large programme de formation à destination de l'ensemble des collaborateurs de WIB afin de maîtriser les spécificités de la banque Islamique et maintenir ainsi un niveau élevé de performance des ressources.

Wifack International Bank est tout à fait consciente de l'importance de la formation pour garantir la réussite de la future banque. La cellule de recrutement et de formation sera ainsi dotée de moyens conséquents pour l'accomplissement de sa mission.

Afin de réussir le déploiement de sa stratégie, WIB devra se doter des moyens humains qualifiés sur les activités métier et support stratégiques suivants :

- Collecte d'informations et analyse de marché



- Développement des produits
- Marketing
- Acquisition et ventes
- Gestion des opérations
- Gestion de la relation client
- Pilotage de la performance et Gestion des risques
- Système d'information
- Gestion des ressources humaines

Les profils nécessaires pour le démarrage de la WIB :

	Chef d'agences	Business Analystes	Chargés de clientèle	Experts métier	Opérateurs	Experts fonctionnels	Experts Technique
Collecte d'informations et analyse de marché		1				1	
Développement des produits				1			
Marketing				1			
Acquisition et vente	6			1	8	1	
Gestion des opérations				1			
Gestion de la relation client			12	1		2	1
Pilotage de la performance et Gestion des risques		1				1	
Système d'information				1	2	1	3
Gestion des ressources humaines				1			1
	6	2	12	7	10	6	5

**: Le dimensionnement des recrutements nécessaires pour le démarrage de la WIB**

### 3.11 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les investissements de 2015, de la société EL WIFACK LEASING se limiteront à ceux nécessaires au maintien et au remplacement en attendant sa transformation en banque universelle islamique.

Les flux d'investissements et de désinvestissements réalisés jusqu'au 30/06/2015 se détaillent comme suit (Valeurs en DT) :

Libellé	Acquisitions	Cessions
MATERIEL DE TRANSPORT	-	42 350,000
MATERIEL INFORMATIQUE	25 003,020	-
INSTALLATION TECH AGENCEMENT AMENAGEMENT	690,500	-
<b>TOTAUX</b>	<b>25 693,520</b>	<b>42 350,000</b>



Libellé	Acquisitions	Cessions
ACTIONS	-	-
FOND INVESTISSEMENT	1 400 000,000	-
PRET/ FOND SOCIAL	10 000,000	29 349,169
<b>TOTAUX</b>	<b>1 410 000,000</b>	<b>29 349,169</b>

Dans le cadre de sa transformation en banque universelle islamique, la société EL WIFACK LEASING a prévu un ambitieux programme d'investissement au niveau de son Business Plan comprenant des investissements en constructions (siège et agences commerciales) et en matériels informatiques, mobilier, matériel de transport, etc... (Voir détail chapitre 6 ci-après).

(Valeurs en DT)

	2015	2016	2017	2018	2019
Investissements en agences en HT (A)	1 320 200	5 526 360	5 802 678	6 092 812	8 529 937
Autres investissements en HT (B)	52 326 400	2 280 000	1 350 000	1 100 000	1 330 000
Cessions (C)		-5 050 000			
<b>S/Total</b>	<b>53 646 600</b>	<b>2 756 360</b>	<b>7 152 678</b>	<b>7 192 812</b>	<b>9 859 937</b>
TVA	7 791 988	1 310 345	1 310 345	1 268 906	1 751 989
<b>Total investissements en TTC</b>	<b>61 438 588</b>	<b>4 066 705</b>	<b>8 463 023</b>	<b>8 461 718</b>	<b>11 611 926</b>

A/ Investissements en agences (coûts en DT et en hors taxes) :

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'acquisitions	0	6	6	6	8
Nombre en location	7	6	6	6	8
Surface par agence en m <sup>2</sup>	100	100	100	100	100
Coût d'acquisition par agence	500 000	525 000	551 250	578 813	607 753
Coût total d'acquisition agences	-	3 150 000	3 307 500	3 472 875	4 862 025
Coût d'aménagement par m <sup>2</sup>	1 000	1 050	1 103	1 158	1 216
Coût total d'aménagements	700 000	1 260 000	1 323 000	1 389 150	1 944 810
Agencement, ameublement, etc.,	620 200	1 116 360	1 172 178	1 230 787	1 723 102
<b>Total investissements agences</b>	<b>1 320 200</b>	<b>5 526 360</b>	<b>5 802 678</b>	<b>6 092 812</b>	<b>8 529 937</b>

B/ Autres Investissements (coûts en DT et en hors taxes) :

En plus des investissements dans les agences, la société a prévu l'acquisition d'un immeuble pour son siège à Médenine pour un coût total de 8 000 000 DT, l'acquisition d'un centre d'affaires à Tunis pour un montant de 35 336 400 DT HT, d'un système d'information pour la gestion de l'activité bancaire et tout autre investissement lié à l'infrastructure informatique et pour la nécessité d'exploitation.



Les divers investissements prévus sont :

	(Valeurs en DT)				
	2015	2016	2017	2018	2019
Acquisition du siège et centre d'affaires	43 336 400	-	-	-	-
Système d'information	6 100 000	1 500 000	600 000	350 000	300 000
Aménagements	1 000 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Matériel de transport	460 000	480 000	480 000	480 000	760 000
Agencement	260 000	80 000	50 000	50 000	50 000
Equipements système d'information	970 000	80 000	80 000	80 000	80 000
Matériel informatique	20 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Net Work	180 000				
<b>Total autres investissements</b>	<b>52 326 400</b>	<b>2 280 000</b>	<b>1 350 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>1 330 000</b>

C/La société EL WIFACK LEASING a prévu par ailleurs, la cession en 2016 des propriétés suivantes pour un montant global de 5 050 000 DT se détaillant comme suit :

- Local à Tunis pour un prix de : 800 000 DT
  - Terrain à la zone urbaine nord pour un prix de : 4 250 000 DT
- **Total** 5 050 000 DT



### 3.12 ANALYSE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES)

#### 3.12.1 Analyse SWOT avant conversion en Banque universelle islamique

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure financière saine.</li> <li>• Maitrise des risques et du niveau des créances classées.</li> <li>• Bon positionnement sur le marché du sud</li> <li>• Amélioration continue de la part de marché.</li> <li>• Diversification de l'activité : (leasing, capital investissement).</li> <li>• Coefficient d'exploitation relativement faible.</li> <li>• Réseau d'agences en développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une marge nette qui s'affaiblit du fait de la concurrence et des coûts de financement,</li> <li>• Un maillage du réseau commercial et une configuration des agences à adapter</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformation en banque universelle islamique avec des partenaires techniques et financiers solides.</li> <li>• Forte recapitalisation attendue de la société</li> <li>• Forte croissance de la finance islamique et large éventail des produits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés et importance des coûts de transformation de l'activité.</li> <li>• Refonte totale de l'organisation et du système d'information.</li> </ul>

#### 3.12.2 OPPORTUNITES ET DEFIS APRES Conversion en Banque universelle islamique

Opportunités	Défis
Un marché naissant avec un grand potentiel qui pourrait atteindre les 25% des actifs d'ici 5 ans	Cadre légal spécifique qui tarde à être finalisé, ceci pourrait impacter la confiance des investisseurs
La volonté du gouvernement pour soutenir la croissance de la Finance Islamique en annonçant un plan d'émission de Sukuks pour 2013	Une insuffisance dans la compréhension des fondamentaux et des mécanismes des produits Islamiques
Services de banques de détail Islamique déjà proposés sur le marché mais restent toutefois limités	Un écosystème de financement conforme à la charia limité - à savoir les chercheurs, les institutions, médias, des professionnels formés, etc.
Appétit sans équivoque pour les produits Islamiques prouvé par le développement rapide Banque Zitouna	



## CHAPITRE 4 : PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT

### 4.1. PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2014

#### 4.1.1. Créances de leasing

DESIGNATION	(Valeurs en DT)	
	31-décembre	
	2014	2013
Créances de leasing (encours financiers)	233 108 906	201 793 520
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	3 779 994	405 468
<b>S/Total</b>	<b>236 888 900</b>	<b>202 198 988</b>
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	-3 632 357	-3 377 788
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>233 256 543</b>	<b>198 821 200</b>

La répartition de cet encours par type de matériel au 31 Décembre 2014 est comme suit :

Répartition par type de matériel	(Valeurs en DT)	
	2014	2013
<i>Matériel de Transport Léger</i>	134 001 659	114 830 822
<i>Matériel de transport lourd</i>	76 821 647	69 057 778
<i>Matériel Industriel</i>	10 047 752	8 343 153
<i>Immobilier</i>	12 237 849	9 561 767
<b>Total</b>	<b>233 108 906</b>	<b>201 793 520</b>

La répartition de cet encours par secteur au 31 Décembre 2014 est comme suit :

Secteur	Encours Mobilier	Encours Immobilier	(En DT)
			Total
AGRICULTURE	40 012 886	466 525	40 479 411
BTP	43 633 709	5 633 019	49 266 728
INDUSTRIE	43 732 620	694 589	44 427 209
TOURISME	8 926 418	1 300 250	10 226 668
SERVICE & COMMERCE	84 565 424	4 143 466	88 708 890
<b>Total</b>	<b>220 871 057</b>	<b>12 237 849</b>	<b>233 108 906</b>



## 4.1.2. Immobilisations propres (corporelles et incorporelles)

### 4.1.2.1. Immobilisations corporelles

(Valeurs en DT)

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2014
	AU 01/01/2014	ACQUISIT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CESSION du 01/01/2014 au 31/12/2014	AU 31/12/2014	AU 01/01/2014	DOTATIONS du 01/01/2014 au 31/12/2014	Amort /cessio n du 01/01/2014 au 31/12/2014	CUMULE AU 31/12/2014	
Terrain	2 291 768	0	0	2 291 768	0	0	-	0	2 291 768
Constructions	859 351	729 072	0	1 588 423	359 287	62 443	-	421 730	1 166 693
Agenc & Aménag. des constructions	141 184	0	0	141 184	70 793	10 016	-	80 809	60 375
Installations générales A.A.Divers	139 181	30 775	0	169 956	56 305	15 654	-	71 959	97 997
Matériel de transport	752 112	21 000	18 662	754 450	514 544	106 149	18 662	602 031	152 419
Matériel informatique	255 857	121 483	0	377 340	156 560	30 584	-	187 144	190 196
Equipements de bureau	152 619	7 804	0	160 423	99 870	12 780	-	112 650	47 773
Immobilisations en cours	45 929	24 545	0	70 474	-	-	-	-	70 474
Autres Immobilisations corporelles	982	0	0	982	289	98	-	387	595
<b>TOTAUX</b>	<b>4 638 983</b>	<b>934 679</b>	<b>18 662</b>	<b>5 555 000</b>	<b>1 257 648</b>	<b>237 724</b>	<b>18 662</b>	<b>1 476 710</b>	<b>4 078 290</b>

### 4.1.2.2. Immobilisations incorporelles

(Valeurs en DT)

DESIGNATION	TAUX	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2014
		AU 01/01/2014	ACQUISIT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CESSION du 01/01/2014 au 31/12/2014	AU 31/12/2014	AU 01/01/2014	DOTATIONS du 01/01/2014 au 31/12/2014	REINTEGRATIONS DES AMORTISS. du 01/01/2014 au 31/12/2014	CUMULE AU 31/12/2014	
Logiciels	33%	99 325	0	-	99 325	95 090	3 012	-	98 101	1 224
Licences	33%	44 128	9 392	-	53 520	35 348	4 403	-	39 751	13 769
<b>TOTAUX</b>		<b>143 453</b>	<b>9 392</b>	<b>-</b>	<b>152 845</b>	<b>130 438</b>	<b>7 415</b>	<b>-</b>	<b>137 852</b>	<b>14 993</b>



#### **4.1.3. Immobilisations financières (hors titres de placement)**

El Wifack leasing détient un portefeuille titres composé au 31/12/2014 des participations suivantes :

	Montant au 31/12/2013	Acquisitions	Cession	Montant au 31/12/2014	Partie libérée	Provisions	Montant net au 31/12/2014
<i>Participations directes</i>	<u>1 123 100</u>	<u>200 000</u>	<u>0</u>	<u>1 323 100</u>	<u>1 323 100</u>	<u>200 000</u>	<u>1 123 100</u>
<i>Ste MED FOOD S.A.</i>	100 000			100 000	100 000	200 000	-100 000
<i>Ste ERRIADA IMMOBILIERE S.A.</i>	123 000			123 000	123 000		123 000
<i>Ste ERRIADA SICAR S.A.</i>	900 000			900 000	900 000		900 000
<i>Institut de l'APBEF</i>	100			100	100		100
<i>Emprunt national</i>	0	200 000		200 000	200 000		200 000
<i>Fonds à capital risque</i>	<u>3 990 000</u>	<u>1 400 000</u>	<u>0</u>	<u>5 390 000</u>	<u>5 390 000</u>	<u>0</u>	<u>5 390 000</u>
<i>SODIS-Sicar</i>	490 000			490 000	490 000		490 000
<i>ERRIADA-Sicar</i>	3 500 000	1 400 000		4 900 000	4 900 000		4 900 000
<i>Total des participations</i>	<u>5 113 100</u>	<u>1 600 000</u>	<u>0</u>	<u>6 713 100</u>	<u>6 713 100</u>	<u>200 000</u>	<u>6 513 100</u>

#### **4.2. LES PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS POSTERIEUREMENT AU 31/12/2014**

##### **4.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

(Valeurs en DT)

<b>Libellé</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>
MATERIEL DE TRANSPORT	-	42 350,000
MATERIEL INFORMATIQUE	25 003,020	-
INSTALLATION TECH AGENCEMENT AMENAGEMENT	690,500	-
<b>TOTAUX</b>	<b>25 693,520</b>	<b>42 350,000</b>

##### **4.2.2. Immobilisations financières**

(Valeurs en DT)

<b>Libellé</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>
ACTIONS	-	-
FOND INVESTISSEMENT	1 400 000,000	-
PRET/ FOND SOCIAL	10 000,000	29 349,169
<b>TOTAUX</b>	<b>1 410 000,000</b>	<b>29 349,169</b>



### 4.3. PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30 JUIN 2015

#### 4.3.1. Créances de leasing

	30 Juin		31 Décembre
	2015	2014	2014
Créances de leasing (encours financiers)	240.211.976	228.652.135	233.108.906
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	526.146	2.448.157	3.779.994
<b>S/Total</b>	<b>240.738.122</b>	<b>231.100.292</b>	<b>236.888.900</b>
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(4.151.312)	(3.618.347)	(3.632.357)
<b>Solde à la fin de période</b>	<b>236.586.810</b>	<b>227.481.945</b>	<b>233.256.543</b>

La répartition de cet encours par type de matériel au 30 juin 2015 est comme suit :

(Valeurs en mDT)

Répartition par type de matériel	juin-15	juin-14	2014
<i>Matériel de Transport Léger</i>	112 224	110 080	134 002
<i>Matériel de transport lourd</i>	65 202	60 197	76 822
<i>Matériel Industriel</i>	50 085	49 875	10 048
<i>Immobilier</i>	12 700	8 500	12 238
<b>Total</b>	<b>240 211</b>	<b>228 652</b>	<b>233 108</b>

La répartition de cet encours par secteur au 30 juin 2015 est comme suit :

(Valeurs en mDT)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
	Montant	Montant	Montant
<i>Agriculture</i>	40 311	37 806	40 388
<i>Industrie</i>	40 135	35 991	40 159
<i>BTP</i>	31 203	34 593	32 730
<i>Service</i>	125 562	116 995	116 371
<i>Tourisme</i>	3 000	3 267	3 460
<b>Total</b>	<b>240 211</b>	<b>228 652</b>	<b>233 108</b>



### 4.3.2. Immobilisations propres (corporelles et incorporelles)

#### 4.3.2.1. Immobilisations corporelles

DESIGNATION	VB au 01/01/2015	Acquisitions du 01/01/2015 au 30/06/2015	Cessions du 01/01/2015 au 30/06/2015	VB au 30/06/2015	Cumul d'Amt au 01/01/2015	Dotation d'Amt du 01/01/2015 au 30/06/2015	Réintégrat. d'Amt du 01/01/2015 au 30/06/2015	Cumul d'Amt au 30/06/2015	VCN au 30/06/2015
Constructions	1.588.423	-	-	1.588.423	421.730	39.384	-	461.114	1.127.309
Terrain	2.291.768	-	-	2.291.768	0	0	-	0	2.291.768
Agencement & aménagement	141.184	-	-	141.184	80.809	4.917	-	85.726	55.458
Installations technique A & A	169.956	691	-	170.647	71.959	8.307	-	80.266	90.381
Matériel de transport	754.450	-	42.350	712.100	602.031	32.554	42.350	592.235	119.865
Matériel informatique	377.340	25.003	-	402.343	187.144	27.293	-	214.437	187.906
Equipements de bureau	160.423	-	-	160.423	112.650	5.887	-	118.537	41.886
Autres Immo corporelles	982	-	-	982	387	49	-	436	546
Immobilisations en cours	70.474	-	-	70.474	-	-	-	0	70.474
<b>Total</b>	<b>5.555.000</b>	<b>25.694</b>	<b>42.350</b>	<b>5.538.344</b>	<b>1.476.710</b>	<b>118.391</b>	<b>42.350</b>	<b>1.552.751</b>	<b>3.985.593</b>

#### 4.3.2.2. Immobilisations incorporelles

DESIGNATION	TX	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 30/6/2015
		AU 01/1/2015	ACQUISIT° du 01/1/2015 au 30/06/2015	CESSION du 01/01/2015 au 30/6/2015	AU 30/6/2015	AU 01/1/2015	DOTATIONS du 01/1/2015 au 30/6/2015	REINTEGRAT. DES AMORTISS. du 01/01/2015 au 30/06/2015	CUMULES AU 30/06/2015	
Logiciels	33%	99.326	-	-	99.326	98.101	1.225	-	99.326	-
Licences	33%	53.519	-	-	53.519	39.751	3.528	-	43.279	10.240
<b>TOTAUX</b>		<b>152.845</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>152.845</b>	<b>137.852</b>	<b>4.753</b>	<b>-</b>	<b>142.605</b>	<b>10.240</b>



#### 4.3.3. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2015

<b>Immobilisations corporelles et incorporelles (En DT)</b>				
<b>Libellé</b>	<b>MOIS juillet 2015</b>		<b>MOIS Août 2015</b>	
	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>
MATERIEL DE TRANSPORT	-	-	-	54 700,300
MATERIEL INFORMATIQUE	-	-	-	-
INSTALLATION TECH AGENCEME	3 385,000	-	-	-
	<b>3 385,000</b>	-	-	<b>54 700,300</b>

<b>Immobilisations financières (En DT)</b>				
<b>Libellé</b>	<b>MOIS juillet 2015</b>		<b>MOIS Août 2015</b>	
	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>
ACTIONS	-	-	-	-
FOND INVESTISSEMENT	-	-	-	-
PRET/ FOND SOCIAL	-	4 595,969	-	*
	-	<b>4 595,969</b>	-	-



#### 4.4. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels de la société El Wifack Leasing arrêtés au 31/12/2014, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptable des entreprises en ce qui concerne :

Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- Une note sur les provisions collectives et les provisions additionnelles en vertu des circulaires BCT n° 2012-02 et 2013-21 **avec précision des méthodes de calcul desdites provisions,**
- Une note sur les événements postérieurs à la date clôture,
- Une note sur le « portefeuille d'investissement » portant sur les règles de classification et les méthodes d'évaluation des placements, et ce conformément aux dispositions du § 27 de la NC07 relative aux Placements,
- Une note sur les provisions pour indemnités de départ à la retraite,
- Une note sur les méthodes d'amortissement utilisées et les durées ou les taux d'amortissement retenus, et ce conformément aux dispositions du § 49 de la NC05 relative aux Immobilisations corporelles,
- Une note sur les charges à répartir comprises dans la rubriques « Autres Actifs », et ce conformément aux dispositions de la NC10 relative aux Charges reportées,
- Une note détaillant la rubrique « fonds social » **et explicitant la détermination du résultat par action,** présentés au niveau de la note 15 « Capitaux propres », et ce conformément respectivement aux dispositions du § 20 de la NC02 relative aux Capitaux propres et du § 83 de la NC01 norme générale.

El Wifack leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les notes aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015 et suivants.



#### 4.4.1. Bilan comparés au 31 décembre

(EXPRIME EN DINARS)

ACTIFS	NOTE	2 014	2 013	2 012
<b>Liquidités &amp; équivalents de liquidités</b>	<b>3</b>	<b>1 080 340</b>	<b>3 897 030</b>	<b>2 460 508</b>
<b>Créances sur la Clientèle</b>				
Créances de leasing: Encours Financiers		236 888 900	202 198 988	181 278 337
Moins: Provisions		-3 632 357	-3 377 788	-2 830 495
	<b>4</b>	<b>233 256 543</b>	<b>198 821 200</b>	<b>178 447 842</b>
Créances de leasing: Echues & impayées		14 786 937	12 363 148	11 493 886
Moins: Provisions		-5 724 986	-4 772 547	-4 453 089
	<b>5</b>	<b>9 061 951</b>	<b>7 590 601</b>	<b>7 040 797</b>
Intérêts constatés d'avance		-1 113 727	-1 054 985	-892 982
<b>TOTAL DES CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>		<b>241 204 767</b>	<b>205 356 816</b>	<b>184 595 657</b>
<b>Portefeuille titres de placement</b>	<b>6</b>	<b>86 425</b>	<b>91 418</b>	<b>121 765</b>
<b>Portefeuille titres d'investissement</b>				
Portefeuille titres d'investissement brut		7 077 400	5 362 972	3 461 155
Moins: Provisions		-200 000	-100 000	-100 000
<b>TOTAL PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7</b>	<b>6 877 400</b>	<b>5 262 972</b>	<b>3 361 155</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>				
immobilisations incorporelles		152 845	143 453	133 498
Moins : Amortissements		-137 852	-130 437	-121 354
	<b>8</b>	<b>14 993</b>	<b>13 016</b>	<b>12 144</b>
immobilisations corporelles		5 555 000	4 638 983	4 453 020
Moins : Amortissements		-1 476 710	-1 257 648	-1 047 813
	<b>9</b>	<b>4 078 290</b>	<b>3 381 335</b>	<b>3 405 207</b>
<b>TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES</b>		<b>4 093 283</b>	<b>3 394 351</b>	<b>3 417 351</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>3 366 874</b>	<b>5 310 365</b>	<b>6 433 131</b>
Moins: Provisions		-344 846	-188 388	-188 388
	<b>10</b>	<b>3 022 028</b>	<b>5 121 977</b>	<b>6 244 743</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>256 364 243</b>	<b>223 124 564</b>	<b>200 201 179</b>



(EXPRIME EN DINARS)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE	2014	2013	2012
<b>Passifs</b>				
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>				
Concours bancaires		2 568 399	612 212	0
Emprunts et dettes rattachées	11	192 051 278	158 036 270	147 751 108
<b>TOTAL DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>		<b>194 619 677</b>	<b>158 648 482</b>	<b>147 751 108</b>
<b>Autres passifs</b>				
Dettes envers la clientèle	12	3 239 628	3 358 061	2 578 047
Fournisseurs et comptes rattachés	13	11 727 196	16 340 854	21 053 258
Provisions pour passifs			0	0
Autres	14	2 497 292	2 268 920	1 738 853
<b>TOTAL DES AUTRES PASSIFS</b>		<b>17 464 116</b>	<b>21 967 835</b>	<b>25 370 158</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social		20 000 000	20 000 000	15 000 000
Primes d'émission		9 500 000	9 500 000	1 500 000
Réserves		9 694 817	8 090 858	5 893 008
Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000	220 000
Autres capitaux propres		628 436	618 219	509 901
Résultats reportés		75 212	9 154	27 323
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b>40 118 465</b>	<b>38 438 231</b>	<b>23 150 232</b>
Résultat de l'exercice		4 161 985	4 070 016	3 929 681
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	15	<b>44 280 450</b>	<b>42 508 247</b>	<b>27 079 913</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>256 364 243</b>	<b>223 124 564</b>	<b>200 201 179</b>



#### 4.4.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

(EXPRIME EN DINARS)

LIBELLE	NOTE	2014	2013	2012
<b>Revenus de Leasing</b>				
Revenus bruts de leasing		21 521 068	17 685 643	16 081 035
Intérêts de retard & intercalaires		758 737	573 294	483 301
Variation des produits réservés		-93 626	3 335	-43 251
Autres revenus de leasing		1 553 116	913 881	502 758
<b>TOTAL DES REVENUS DE LEASING</b>	<b>16</b>	<b>23 739 295</b>	<b>19 176 153</b>	<b>17 023 843</b>
Charges financières nettes	<b>17</b>	-11 981 298	-9 087 441	-7 018 209
Produits des placements	<b>18</b>	152 498	77 247	23 167
<b>PRODUIT NET</b>		<b>11 910 495</b>	<b>10 165 959</b>	<b>10 028 801</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	<b>19</b>	-3 168 367	-2 496 025	-2 137 400
Autres charges d'exploitation	<b>20</b>	-1 908 595	-1 239 004	-1 100 840
Dotations aux amortissements et résorptions	<b>21</b>	-268 220	-229 223	-228 090
Dotations aux provisions	<b>22</b>	-2 834 044	-2 690 690	-3 314 533
Reprises sur provisions	<b>22</b>	1 464 204	1 591 969	1 410 404
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>		<b>5 195 473</b>	<b>5 102 986</b>	<b>4 658 342</b>
Autres gains ordinaires	<b>23</b>	603 780	362 700	329 833
Autres pertes ordinaires		-545	0	-19 435
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS</b>		<b>5 798 708</b>	<b>5 465 686</b>	<b>4 968 740</b>
Impôt sur les bénéfices	<b>24</b>	-1 636 723	-1 395 670	-1 039 059
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS</b>		<b>4 161 985</b>	<b>4 070 016</b>	<b>3 929 681</b>
Eléments extraordinaires		0	0	0
<b>RESULTAT NET DE L' EXERCICE</b>		<b>4 161 985</b>	<b>4 070 016</b>	<b>3 929 681</b>
Effets de modifications comptables (nets d'impôts)			0	0
<b>RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>4 161 985</b>	<b>4 070 016</b>	<b>3 929 681</b>



#### 4.4.3. Etat des flux de trésorerie comparés au 31 décembre

(EXPRIME EN DINARS)

LIBELLE	NOTE	2014	2013	2012
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>				
Encaissements reçus des clients		145 905 189	126 399 874	114 651 138
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-4 481 485	-3 007 315	-5 068 627
intérêts payés		-11 079 285	-8 178 300	-7 139 440
Impôts et taxes payés		-3 728 282	-3 411 459	-3 680 613
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing		-165 376 531	-133 321 716	-129 435 173
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing		4 309 791	3 716 284	3 651 368
Restitution TVA		2 433 497	0	0
Autres flux de trésorerie		-731 307	-250 406	-170 416
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>25</b>	<b>-32 748 413</b>	<b>-18 053 038</b>	<b>-27 191 763</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 042 492	-130 735	-102 456
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		10 000	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-1 812 149	-2 069 810	-1 110 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		39 056	175 967	63 131
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>26</b>	<b>-2 805 585</b>	<b>-2 024 578</b>	<b>-1 149 325</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>				
Encaissements suite à l'émission d'actions		0	13 000 000	0
Dividendes et autres distribution		-2 400 000	-1 650 000	-1 500 000
Encaissements provenant des emprunts		97 643 399	66 125 000	70 198 292
Remboursements des emprunts ( principal)		-64 467 271	-56 603 420	-40 018 271
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>27</b>	<b>30 776 128</b>	<b>20 871 580</b>	<b>28 680 021</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-4 777 870</b>	<b>793 964</b>	<b>338 933</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>3 376 236</b>	<b>2 582 272</b>	<b>2 243 339</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>-1 401 634</b>	<b>3 376 236</b>	<b>2 582 272</b>



#### 4.4.4. Tableau des engagements hors bilan

(EXPRIME EN DINARS)

LIBELLE	NOTE	2014	2013	2012
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>				
Garanties réelles				
Engagements de financement donnés		11 820 503	12 888 772	10 969 658
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>11 820 503</b>	<b>12 888 772</b>	<b>10 969 658</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Garanties Reçues des clients		24 517 746	17 673 294	15 400 585
Intérêts à échoir sur contrats actifs		37 353 591	30 484 160	26 641 161
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>61 871 337</b>	<b>48 157 454</b>	<b>42 041 746</b>

#### 4.4.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014

##### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à **Cinq millions** (5.000.000) de **Dinars** divisé en **Cinq cent mille** (500.000) actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2003 a décidé de porter le capital à : 7 500 000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de 10 DT à 5 DT, et de porter le capital à : **10.000.000 Dinars** par la création de 500.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Octobre 2008, a décidé de porter le capital à 15.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 1,500 DT par actions portant jouissance le 1er Janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2009.



L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2012, a décidé de porter le capital à 20.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 8,000 DT par actions portant jouissance le 1er Janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2014 à la somme de **20.000.000 DT** divisé en **4.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

Sur le plan fiscal, et conformément aux dispositions de la loi n°99-92 du 17 Août 1999 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment l'article 42 de la loi n°2004-90 du 31 Décembre 2004, la société **EL WIFACK LEASING** a bénéficié de l'imposition de ses bénéfices au taux réduit de **20%** sur une durée de **5 ans** à partir de l'année 2006 (2006-2010).

La société **EL WIFACK LEASING** est soumise depuis 2011 à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

## **NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Le Conseil d'Administration de la société tenu le 13 mars 2009 a opté pour la présentation des actifs et passifs des états financiers selon l'ordre décroissant de liquidité, et ce en remplacement de la notion de courants et non courants.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### **2-1 : Continuité de l'exploitation**

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

### **2-2: Immobilisations utilisées par la société**

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels.

### **2-3 : Encours sur crédits leasing accordés**

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1<sup>er</sup> Janvier 2008.

La société est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « **Encours sur crédits leasing** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le



locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **EL WIFACK LEASING**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

## **2-4 : Portefeuille investissement**

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés comptablement à leur valeur d'acquisition.

## **2-5 : Charges reportées**

Les charges reportées sont composées des frais préliminaires, des charges à répartir et des frais d'émission et de remboursement d'emprunts (emprunts bancaires et obligations).

Ces charges sont résorbées sur les durées suivantes :

<i><b>CHARGE REPORTEE</b></i>	<i><b>DUREE DE RESORPTION RETENUE</b></i>
- Frais préliminaires et charges à répartir	<b>3 ans</b>
- Frais d'émission d'emprunts bancaires	<b>durée de l'emprunt</b>
- Frais d'émission et de remboursement des obligations	<b>durée de l'obligation</b>

## **2-6 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

## **2-7 : Evaluation des provisions**

La société constitue annuellement une provision au titre des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

**Montant de l'engagement + Loyers impayés – Agios réservés – Intérêts de retard réservés – Valeur intrinsèque**

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés



## 2-7-1 : Les classes:

	<i>Retard de paiement</i>	<i>Minimum de provision à appliquer par classe</i>
<i>. A : Actifs courants</i>	-	-
<i>.B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier</i>	<i>Moins de 90 jours</i>	-
<i>.B2 : Actifs incertains</i>	<i>Entre 90 et 180 jours</i>	<b>20%</b>
<i>.B3 : Actifs préoccupants</i>	<i>Entre 180 et 360 jours</i>	<b>50%</b>
<i>.B4 : Actifs compromis</i>	<i>Plus que 360 jours</i>	<b>100%</b>

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

**A- Actifs courants** : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

**B1- Actifs nécessitant un suivi particulier** : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

**B2- Actifs incertains** : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent:

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

**B3- Actifs préoccupants** : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

**B4- Actifs compromis** : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

## 2-7-2 : La valeur du bien en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **20%** par année de location
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **40%** par année de location
- **Matériel informatique** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **60%** par année de location
- **Immeubles (terrain, construction,...)** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **5%** par année de location.



### **2-7-3 : Les garanties reçues**

Bien que la société **EL WIFACK LEASING** détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

### **2-8 : Comptabilisation des revenus**

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1<sup>er</sup> Janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation concerne les actifs classés en B2, B3 et B4 ainsi que les actifs rééchelonnées non classées et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991

### **2-9 : Impôt sur les bénéfices**

La société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

### **2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée**

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat de leasing.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est *crédeur* ou d'un report pour la période suivante s'il est *débiteur*.



## 2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en Dinar Tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 31 Décembre 2014.

## 2-12 : Faits saillants de la période :

L'année 2014 est caractérisée par :

- L'obtention de l'agrément pour la transformation de la Société en banque universelle.
- Le maintien de la notation de la Société par l'agence Fitch rating à BBB- avec perspectives stables.
- Ouverture de la septième agence à Djerba.

## **NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

L'analyse des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Banques	1 067 761	3 774 886
Effets remis à l'encaissement (a)	10 706	120 892
Caisse	1 873	1 252
<b>TOTAL</b>	<b>1 080 340</b>	<b>3 897 030</b>

(a) : les effets remis à l'encaissement sont présentés au niveau de la rubrique « Créances de Leasing: Echues et Impayées ». Seuls les effets encaissés à la date de l'arrêté des états financiers sont présentés au niveau des « liquidités et équivalents de liquidités ».



#### **NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS :**

La valeur brute de l'encours sur crédits leasing, au 31 Décembre 2014 a atteint **236 888 900 DT** contre **202 198 988 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant une augmentation de **34 689 912 DT**.

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	(en DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Créances de leasing	233 108 906	201 793 520
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	3 779 994	405 468
<b>S/Total</b>	<b>236 888 900</b>	<b>202 198 988</b>
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	<b>(3 632 357)</b>	<b>(3 377 788)</b>
<b>Solde au 31 Décembre</b>	<b>233 256 543</b>	<b>198 821 200</b>

La répartition de l'encours par secteur au 31 Décembre 2014 est comme suit :

	(en DT)		
<b>Secteur</b>	<b>Encours Mobilier</b>	<b>Encours Immobilier</b>	<b>Total</b>
<i>AGRICULTURE</i>	40 012 886	466 525	40 479 411
<i>BTP</i>	43 633 709	5 633 019	49 266 728
<i>INDUSTRIE</i>	43 732 620	694 589	44 427 209
<i>TOURISME</i>	8 926 418	1 300 250	10 226 668
<i>SERVICE &amp; COMMERCE</i>	84 565 424	4 143 466	88 708 890
<b>Total</b>	<b>220 871 057</b>	<b>12 237 849</b>	<b>233 108 906</b>

#### **NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES**

La valeur brute de cette rubrique a atteint **14 786 937 DT** en date du 31 Décembre 2014, contre **12 363 148 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de **2 423 789 DT**.



L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Impayés et autres facturations	14 767 258	12 306 073
Effets remis à l'encaissement	19 679	57 075
<b>Montant brut</b>	<b>14 786 937</b>	<b>12 363 148</b>
<b><u>A déduire :</u></b>		
- Produits réservés sur créances rééchelonnées	(3 750)	(82 214)
- Produits réservés sur créances classées	(660 500)	(488 410)
- Provision sur créances classées	(3 990 629)	(3 230 858)
- Provision collectives	(1 070 107)	(971 065)
<b>Montant des provisions et agios réservés</b>	<b>(5 724 986)</b>	<b>(4 772 547)</b>
<b>Montant net des clients et comptes rattachés</b>	<b>9 061 951</b>	<b>7 590 601</b>



## ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
<b>Encours financiers</b>	<b>165 842 590</b>	<b>60 447 988</b>	<b>207 143</b>	<b>211 148</b>	<b>6 400 037</b>	<b>233 108 906</b>
Impayés	914 633	7 564 754	64 112	166 834	3 977 406	12 687 739
Avances et acomptes reçus (a)	(2 894 934)	(217 273)	0	0	(127 421)	(3 239 628)
Autres créances	304 599	685 632	5 453	33 655	1 050 180	2 079 519
<b>TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTES</b>	<b>(1 675 702)</b>	<b>8 033 113</b>	<b>69 565</b>	<b>200 489</b>	<b>4 900 165</b>	<b>11 527 630</b>
<b>TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTES (1)</b>	<b>164 166 888</b>	<b>68 481 101</b>	<b>276 708</b>	<b>411 637</b>	<b>11 300 202</b>	<b>244 636 536</b>
Produits réservés		3 750	7 736	15 443	637 321	664 250
Provisions sur les impayés			17 101	115 461	3 858 067	3 990 629
Provisions sur les encours			17	0	3 632 340	3 632 357
Provisions collectives		1 070 107				1 070 107
<b>TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES (2)</b>		<b>1 073 857</b>	<b>24 854</b>	<b>130 904</b>	<b>8 127 728</b>	<b>9 357 343</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2) / (1)</b>			<b>8,98%</b>	<b>31,80%</b>	<b>71,93%</b>	
			<b>69%</b>			



## NOTE 6 : PORTE FEUILLE TITRES DE PLACEMENT

Les placements s'élèvent au 31 Décembre 2014 à **86 425 DT** contre **91 418 DT** au 31 Décembre 2013.

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

		(En DT)	
		Au 31 décembre	
		2014	2013
Titres de participation	(a)	1 123 100	1 123 100
Fonds d'investissement	(b)	5 390 000	3 990 000
Prêts sur Fonds Social		364 300	249 872
Emprunt Obligataire National		200 000	0
<b>Valeur brute</b>		<b>7 077 400</b>	<b>5 362 972</b>
Provision (c)		-200 000	-100 000
<b>Valeur Nette</b>		<b>6 877 400</b>	<b>5 262 972</b>

(a) : Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2014 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100	1	<b>100 000</b>	2003	3,33%
ERRIADA IMMOB	24 600	5	<b>123 000</b>	2008-2009	12,3%
ERRIADA SICAR	180 000	5	<b>900 000</b>	2009-2010	97,83%
ISTITUT DE L'APBEF	1	100	<b>100</b>	2010	
<b>TOTAL</b>			<b>1 123 100</b>		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 Décembre 2014 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A	<b>490 000</b>	2003-2004-2005	F.G.
ERRIADA SICAR	<b>4 900 000</b>	2009/2012/2013/2014	F.G.
<b>TOTAL</b>			
<b>5 390 000</b>			

(c) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation de la participation directe et indirecte au capital de MEDFOOD SA pour 200.000 DT.



## **NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 Décembre 2014 à **152 845 DT**.

Le détail de ces immobilisations au 31 Décembre 2014 se présente ainsi :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**  
**Au 31 Décembre 2014**  
(Exprimé en dinars)

(En DT)

DESIGNATION	TAUX D'AMORT	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2014
		AU 01/01/2014	ACQUISIT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CESSION du 01/01/2014 au 31/12/2014	AU 31/12/2014	AU 01/01/2014	DOTATIONS du 01/01/2014 au 31/12/2014	REINTEGRATIONS DES AMORTISS. du 01/01/2014 au 31/12/2014	CUMULE AU 31/12/2014	
Logiciels	33%	99 325	0	-	99 325	95 090	3 012	-	98 101	1 224
Licences	33%	44 128	9 392	-	53 520	35 348	4 403	-	39 751	13 769
<b>TOTAUX</b>		<b>143 453</b>	<b>9 392</b>	<b>-</b>	<b>152 845</b>	<b>130 438</b>	<b>7 415</b>	<b>-</b>	<b>137 852</b>	<b>14 993</b>



## **NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles brutes au 31 Décembre 2014 se sont élevées à **5 555 000 DT** contre **4 638 983 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant une augmentation nette de **916 017 DT**.

Les acquisitions de l'année 2014 sont les suivantes :

<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>Montant en DT</b>
Constructions	729 072
Installations techniques A et A	30 775
Matériel de transport	21 000
Equipements de bureau	7 804
Matériel informatique	121 483
Immobilisations en cours	24 545
<b>TOTAL</b>	<b>934 679</b>



Le détail de ces immobilisations au 31 Décembre 2014 se présente comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES Au 31 Décembre 2014**

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE
	AU 01/01/2014	ACQUISIT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CESSION du 01/01/2014 au 31/12/2014	AU 31/12/2014	AU 01/01/2014	DOTATIONS du 01/01/2014 au 31/12/2014	Amort /cession du 01/01/2014 au 31/12/2014	CUMULE AU 31/12/2014	
Terrain	2 291 768	0	0	2 291 768	0	0	-	0	2 291 768
Constructions	859 351	729 072	0	1 588 423	359 287	62 443	-	421 730	1 166 693
Agenc & Aménag. des constructions	141 184	0	0	141 184	70 793	10 016	-	80 809	60 375
Installations générales A.A.Divers	139 181	30 775	0	169 956	56 305	15 654	-	71 959	97 997
Matériel de transport	752 112	21 000	18 662	754 450	514 544	106 149	18 662	602 031	152 419
Matériel informatique	255 857	121 483	0	377 340	156 560	30 584	-	187 144	190 196
Equipements de bureau	152 619	7 804	0	160 423	99 870	12 780	-	112 650	47 773
Immobilisations en cours	45 929	24 545	0	70 474	-	-	-	-	70 474
Autres Immobilisations corporelles	982	0	0	982	289	98	-	387	595
<b>TOTAUX</b>	<b>4 638 983</b>	<b>934 679</b>	<b>18 662</b>	<b>5 555 000</b>	<b>1 257 648</b>	<b>237 724</b>	<b>18 662</b>	<b>1 476 710</b>	<b>4 078 290</b>



## **NOTE 10 : AUTRES ACTIFS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Charges à répartir	304 340	351 743
Avances aux fournisseurs	35 524	52 864
Prêt fonds social échéances à (-) un an	58 723	47 454
Etat, retenue à la source	1 434	1 434
Crédit de TVA à reporter	1 115 116	4 241 504
TVA à régulariser	550 090	-
Personnel avances	21 317	22 129
Compte d'attente	74 508	25 331
Débiteurs divers	6 603	7 062
Dépôt et cautionnement versées	612 604	326 478
Charges constatées d'avance	310 156	146 207
Produits à recevoir	188 300	-
TCL à régulariser	88 159	88 159
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>3 366 874</b>	<b>5 310 365</b>
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>	<i>(344 846)</i>	<i>(188 388)</i>
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 022 028</b>	<b>5 121 977</b>

## **NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES**

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 Décembre 2014 la somme de **192 051 278 DT** contre **158 036 270 DT** au 31 Décembre 2013. Le détail est comme suit :

	(en DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Emprunts (échéances à plus d'un an) (a)	77 025 021	75 494 883
Emprunts (échéances à moins d'un an) (b)	92 531 882	74 479 291
Billets de trésorerie	17 650 000	5 650 000
Dettes rattachées (c)	3 250 976	2 412 096
Effets escomptés (d)	1 593 399	-
<b>TOTAL</b>	<b>192 051 278</b>	<b>158 036 270</b>



(a) Les emprunts à plus d'un an au 31 Décembre 2014 s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
▪ Emprunt Obligataire	16 000 000	24 000 000
▪ Emprunt Amen Bank	10 541 695	8 738 704
▪ Emprunts BH	3 911 746	-
▪ Emprunts ATTIJARI	494 274	1 985 114
▪ Emprunts BT	4 800 000	7 200 000
▪ Emprunts ATB	6 669 737	6 735 526
▪ Emprunts BTE	3 922 891	312 500
▪ Emprunts STB	8 552 084	13 567 761
▪ Emprunts BTL	3 500 000	2 338 611
▪ Emprunts ABC Bank	6 932 594	3 666 667
▪ Emprunts BNA	11 700 000	6 950 000
<b>Total</b>	<b>77 025 021</b>	<b>75 494 883</b>

(b) Les emprunts à moins d'un an au 31 Décembre 2014 s'analysent comme suit :

	31 Décembre	
	2014	2013
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8 000 000	8 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	84 531 882	66 479 291
<b>TOTAL</b>	<b>92 531 882</b>	<b>74 479 291</b>

(c) : Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

(d) Il s'agit des effets escomptés auprès du secteur financier en date du 31 Décembre 2014.



**TABLEAU DES EMPRUNTS**  
**AU 31 DECEMBRE 2014**  
*(exprimé en D.T)*

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2 014	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
B.T1	3 000 000	250 044	-	250 044	-	-	-
B.T2	2 000 000	166 718		166 718	-	-	-
B.T6	2 500 000	250 000		250 000	-	-	-
B.T7	1 500 000	150 000		150 000	-	-	-
B.T8	3 000 000	1 800 000		600 000	1 200 000	600 000	600 000
B.T9	1 000 000	600 000		200 000	400 000	200 000	200 000
B.T10	3 000 000	2 700 000		600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
B.T11	1 500 000	1 350 000		300 000	1 050 000	300 000	750 000
B.T12	3 000 000	2 700 000		600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
B.T13	500 000	450 000		100 000	350 000	100 000	250 000
B.T14	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-
	<b>30 000 000</b>	<b>10 416 762</b>	<b>4 000 000</b>	<b>3 216 762</b>	<b>11 200 000</b>	<b>6 400 000</b>	<b>4 800 000</b>
BTE 2	5 000 000	312 500	-	312 500	-	-	-
BTE 3	5 000 000	1 562 500	-	1 250 000	312 500	312 500	-
BTE 4	5 000 000	-	5 000 000	207 635	4 792 365	869 474	3 922 892
	<b>20 000 000</b>	<b>1 875 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 770 135</b>	<b>5 104 865</b>	<b>1 181 974</b>	<b>3 922 891</b>
STB 1	3 000 000	450 000	-	450 000	-	-	-
STB 2	1 500 000	225 000	-	225 000	-	-	-
STB 3	1 000 000	150 000	-	150 000	-	-	-
STB 4	500 000	75 000	-	75 000	-	-	-
STB 5	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 6	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 7	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 8	3 000 000	2 152 371	-	584 610	1 567 761	615 677	952 084
STB 9	2 000 000	1 400 000	-	400 000	1 000 000	400 000	600 000
STB 10	1 000 000	700 000	-	200 000	500 000	200 000	300 000
STB 11	1 000 000	800 000	-	200 000	600 000	200 000	400 000
STB 12	3 000 000	2 400 000	-	600 000	1 800 000	600 000	1 200 000
STB 13	6 000 000	4 800 000	-	1 200 000	3 600 000	1 200 000	2 400 000
	<b>31 000 000</b>	<b>19 452 371</b>	<b>-</b>	<b>5 884 610</b>	<b>13 567 761</b>	<b>5 015 677</b>	<b>8 552 084</b>
BTL 1	2 000 000	869 323	-	422 013	447 310	447 310	0
BTL 2	2 000 000	909 714	-	441 562	468 152	468 152	0
BTL 3	3 000 000	1 407 530	-	693 294	714 236	714 236	0
BTL 4	1 500 000	702 891	-	346 918	355 973	355 973	0
BTL 5	1 500 000	705 882	-	352 941	352 941	352 941	0
BTL 6	3 000 000	-	3 000 000	300 000	2 700 000	600 000	2 100 000
BTL 7	2 000 000	-	2 000 000	200 000	1 800 000	400 000	1 400 000
	<b>15 000 000</b>	<b>4 595 340</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2 756 728</b>	<b>6 838 611</b>	<b>3 338 612</b>	<b>3 500 000</b>
ATTIJARI.B 4	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-	-
ATTIJARI.B 5	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-	-
ATTIJARI.B 6	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
ATTIJARI.B 7	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
ATTIJARI.B 8	3 000 000	1 050 000	-	600 000	450 000	450 000	-



ATTIJARI.B 9	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATTIJARI.B 10	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATTIJARI.B 11	2 000 000	1 163 399	-	401 223	762 176	431 327	330 849
ATTIJARI.B 12	1 000 000	581 728	-	200 577	381 151	217 726	163 425
	<b>16 500 000</b>	<b>4 595 127</b>	<b>-</b>	<b>2 601 800</b>	<b>1 993 327</b>	<b>1 499 053</b>	<b>494 274</b>
BNA 1	3 000 000	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
BNA 2	4 000 000	2 600 000	-	800 000	1 800 000	800 000	1 000 000
BNA 3	3 000 000	1 950 000	-	600 000	1 350 000	600 000	750 000
BNA 4	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
BNA 5	1 000 000	750 000	-	200 000	550 000	200 000	350 000
BNA 6	1 000 000	750 000	-	200 000	550 000	200 000	350 000
BNA 7	5 000 000	-	5 000 000	250 000	4 750 000	1 000 000	3 750 000
BNA CUN 1	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000	1 000 000	4 000 000
	<b>25 000 000</b>	<b>9 950 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>3 250 000</b>	<b>16 700 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>11 700 000</b>
BH 09	5 000 000	-	5 000 000	209 966	4 790 034	878 289	3 911 746
	<b>5 000 000</b>	<b>-</b>	<b>5 000 000</b>	<b>209 966</b>	<b>4 790 034</b>	<b>878 289</b>	<b>3 911 746</b>
ATB 4	2 000 000	400 000	-	400 000	-	-	-
ATB 5	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
ATB 6	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 7	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 8	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 9	2 000 000	1 300 000	-	400 000	900 000	400 000	500 000
ATB 10	1 500 000	975 000	-	300 000	675 000	300 000	375 000
ATB 11	1 500 000	1 026 316	-	315 789	710 526	315 789	394 737
ATB 12	5 000 000	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	1 000 000	3 000 000
ATB 13	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000	600 000	2 400 000
	<b>26 500 000</b>	<b>9 951 316</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 215 789</b>	<b>9 735 526</b>	<b>3 065 789</b>	<b>6 669 737</b>
ABC 1	3 000 000	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-
ABC 2	2 000 000	1 333 333	-	666 667	666 666	666 666	-
ABC 5	2 000 000	2 000 000	-	666 667	1 333 333	666 666	666 667
ABC 6	1 000 000	1 000 000	-	333 333	666 667	333 333	333 334
ABC 7	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000	-	-	-
ABC 8	500 000	500 000	-	500 000	-	-	-
ABC 9	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ABC 10	7 000 000	-	7 000 000	593 755	6 406 245	1 255 347	5 150 897
ABC 11	1 000 000	-	1 000 000	41 980	958 020	176 324	781 696
ABC 12	1 500 000	-	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-
ABC 13	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-
ABC 14	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
	<b>23 500 000</b>	<b>9 333 333</b>	<b>11 000 000</b>	<b>6 302 403</b>	<b>14 030 930</b>	<b>7 098 336</b>	<b>6 932 595</b>
AMEN BANK10	2 000 000	500 000	-	285 714	214 286	214 286	-
AMEN BANK11	1 500 000	374 999	-	214 286	160 713	160 713	-
AMEN BANK12	2 500 000	535 714	-	357 143	178 571	178 571	-
AMEN BANK13	1 500 000	374 999	-	214 286	160 713	160 713	-
AMEN BANK14	1 000 000	259 260	-	148 148	111 112	111 112	-
AMEN BANK15	1 500 000	346 155	-	230 769	115 386	115 386	-
AMEN BANK16	1 000 000	230 770	-	153 846	76 924	76 924	-
AMEN BANK17	1 000 000	259 256	-	148 148	111 108	111 108	-
AMEN BANK18	1 500 000	250 000	-	250 000	-	-	-
AMEN BANK19	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-



AMEN BANK20	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
AMEN BANK21	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
AMEN BANK22	500 000	100 000	-	100 000	-	-	-
AMEN BANK23	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
AMEN BANK24	1 000 000	300 000	-	200 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK25	1 000 000	300 000	-	200 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK26	1 500 000	450 000	-	300 000	150 000	150 000	-
AMEN BANK27	3 500 000	1 225 000	-	700 000	525 000	525 000	-
AMEN BANK28	1 000 000	536 996	-	205 670	331 326	217 730	113 596
AMEN BANK29	1 000 000	533 340	-	204 271	329 069	216 247	112 822
AMEN BANK30	1 000 000	534 160	-	204 561	329 599	216 533	113 066
AMEN BANK31	1 000 000	678 875	-	197 809	481 066	207 468	273 598
AMEN BANK32	1 000 000	678 102	-	197 146	480 956	207 166	273 790
AMEN BANK33	2 000 000	1 550 603	-	382 837	1 167 766	404 436	763 330
AMEN BANK34	1 000 000	775 878	-	191 425	584 453	202 325	382 128
AMEN BANK35	1 000 000	810 819	-	194 448	616 371	199 864	416 507
AMEN BANK36	1 000 000	850 000	-	200 000	650 000	200 000	450 000
AMEN BANK37	2 000 000	2 000 000	-	285 714	1 714 286	285 715	1 428 571
AMEN BANK38	2 000 000	-	2 000 000	214 286	1 785 714	285 714	1 500 000
AMEN BANK39	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
AMEN BANK40	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
AMEN BANK41	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
	<b>45 000 000</b>	<b>15 304 927</b>	<b>8 000 000</b>	<b>7 209 079</b>	<b>16 095 848</b>	<b>5 554 153</b>	<b>10 541 695</b>
ELBARAKA 1	19 500 000	19 500 000	10 000 000	-	29 500 000	29 500 000	-
	<b>19 500 000</b>	<b>19 500 000</b>	<b>10 000 000</b>	-	<b>29 500 000</b>	<b>29 500 000</b>	-
EZZITOUNA 1	10 000 000	8 500 000	-	-	8 500 000	8 500 000	-
EZZITOUNA 2	1 500 000	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	-
EZZITOUNA 3	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
EZZITOUNA 4	2 000 000	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-
	<b>14 500 000</b>	<b>13 000 000</b>	-	-	<b>13 000 000</b>	<b>13 000 000</b>	-
Takafulia 1	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
Takafulia 2	650 000	-	650 000	-	650 000	650 000	-
Takafulia 3	350 000	-	350 000	-	350 000	350 000	-
	<b>3 000 000</b>	-	<b>3 000 000</b>	-	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2010	20 000 000	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2013	20 000 000	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	4 000 000	12 000 000
	<b>40 000 000</b>	<b>32 000 000</b>	-	<b>8 000 000</b>	<b>24 000 000</b>	<b>8 000 000</b>	<b>16 000 000</b>
BT SOTUGAR1	450 000	450 000	-	-	450 000	450 000	-
BT SOTUGAR2	700 000	700 000	-	-	700 000	700 000	-
	<b>1 150 000</b>	<b>1 150 000</b>	-	-	<b>1 150 000</b>	<b>1 150 000</b>	-
BT FCP TUNISIAN PRUDENCE	250 000	250 000	-	250 000	-	-	-
BT FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	200 000	200 000	-	200 000	-	-	-
BT FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	50 000	50 000	-	50 000	-	-	-
BT GENERAL OBLIG SICAV	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-



BT ATD SICAR	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
Errayada SICAR 1	2 300 000	-	2 300 000	2 300 000	-	-	-
Errayada SICAR 2	1 450 000	-	1 450 000	1 450 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 4	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 5	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 6	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 7	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 8	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 9	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 10	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	250 000	-	250 000	250 000	-	-	-
BT FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	50 000	-	50 000	50 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 01	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 02	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT Assurance carte vie 04	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 05	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Amen Invest 1	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 2	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 3	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-
BT QNB	6 000 000	-	6 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-
	<b>36 550 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>32 050 000</b>	<b>20 050 000</b>	<b>16 500 000</b>	<b>16 500 000</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>357 200 000</b>	<b>155 624 176</b>	<b>96 050 000</b>	<b>64 467 273</b>	<b>187 206 903</b>	<b>110 181 882</b>	<b>77 025 022</b>

## **NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE**

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Avances et acomptes reçus des clients	3 239 628	3 358 061
<b>TOTAL</b>	<b>3 239 628</b>	<b>3 358 061</b>



### **NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Fournisseurs d'immobilisations louées	3 052 926	6 634 061
Fournisseurs factures non parvenues	4 556 276	1 851 804
Fournisseurs d'immobilisations louées, effets à payer	3 964 504	7 826 221
Fournisseurs divers	153 490	28 768
<b>TOTAL</b>	<b>11 727 196</b>	<b>16 340 854</b>

### **NOTE 14 : AUTRES PASSIFS**

Le total des autres passifs courants s'élève au 31 Décembre 2014 à **2 497 292 DT** contre **2 268 920 DT** au 31 Décembre 2013 s'analysant comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Dettes provisionnées pour congés payés	490 576	305 848
Personnel, rémunérations dues	1 230	1 230
Avance sur TFP	13 178	20 568
Etat impôts et taxes	288 839	430 586
Organismes sociaux	122 912	116 604
Charges à payer	879 322	635 523
Compte d'attente	73 231	91 162
Assurances	5 503	14 953
Impôt sur les bénéfices de la période	380 556	458 393
Assurance clients	172 743	160 930
Provision pour départ à la retraite	69 202	33 123
<b>TOTAL</b>	<b>2 497 292</b>	<b>2 268 920</b>



## **NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres au 31 Décembre 2014 se sont élevés à **44 280 450 DT** contre **42 508 247 DT** au 31 Décembre au 2013.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Capital	20 000 000	20 000 000
Prime d'émission	9.500.000	9 500 000
Réserve légale	1 139 817	935 858
Fonds social	628 436	618 219
Réserves pour réinvestissements exonérés	6 410 000	5 010 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000
Autres réserves	2 145 000	2 145 000
Résultats reportés	75 212	9 154
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>40 118 465</b>	<b>38 438 231</b>
Résultat de la période	4 161 985	4 070 016
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<b>44 280 450</b>	<b>42 508 247</b>



L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**Au 31 Décembre 2014**  
(Exprimé en dinars)

	<b>Capital Social</b>	<b>Primes d'émission</b>	<b>Réserves légales</b>	<b>Fonds Social</b>	<b>Réserves pour réinvestissement</b>	<b>Autres Réserves</b>	<b>Résultats reportés</b>	<b>Résultat de la période</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Solde au 31 Décembre 2013</b>	<b>20 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>935 858</b>	<b>618 219</b>	<b>5 010 000</b>	<b>2 365 000</b>	<b>9 154</b>	<b>4 070 016</b>	<b>42 508 247</b>
Affectations approuvées par l'AGO en 2014			203 959		1 400 000		66 058	(1 670 016)	-
Dividendes versés en 2014 sur le bénéfice de l'année 2013								(2 400 000)	<b>(2 400 000)</b>
Intérêts sur fonds social				10 217					<b>10 217</b>
Résultat au 31 Décembre 2014								<b>4 161 985</b>	<b>4 161 985</b>
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	<b>20 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>1 139 817</b>	<b>628 436</b>	<b>6 410 000</b>	<b>2 365 000</b>	<b>75 212</b>	<b>4 161 985</b>	<b>44 280 450</b>



## **NOTE 16 : REVENUS DE LEASING**

L'évolution des emplois et des ressources au cours de l'exercice 2014 accompagnée du renforcement des produits et de la maîtrise des charges, a permis de dégager des revenus de leasing au **31/12/2014** d'un montant de **23 739 295 DT** contre **19 176 153 DT** au **31/12/2013** enregistrant, ainsi une amélioration de **4 563 142 DT** soit **23,8 %**.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Revenus de leasing	21 521 068	17 685 643
Intérêts de retard & intercalaires	758 737	573 294
Variation des produits réservés	(93 626)	3 335
Autres produits d'exploitation (*)	1 553 116	913.881
<b>Total des revenus de Leasing</b>	<b>23 739 295</b>	<b>19 176 153</b>

(\*) Le détail des autres produits d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Frais de rejet	366 728	317 951
Frais de dossiers et de suivi	239 987	215 885
Frais de résiliation	946 401	380 045
<b>TOTAL</b>	<b>1 553 116</b>	<b>913 881</b>

## **NOTE 17 : CHARGES FINANCIERES NETTES :**

Les charges financières se sont élevées au 31 Décembre 2014 à **11 981 298 DT** contre **9 087 441 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de **2 893 857 DT**.

## **NOTE 18 : PRODUITS DES PLACEMENTS :**

Les produits réalisés par le placement de l'excédent de la trésorerie se sont élevés au 31 Décembre 2014 à **152 498 DT** contre **77 247 DT** au 31 Décembre 2013.



## **NOTE 19 : CHARGES DE PERSONNEL**

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Salaires et compléments de salaires	2 666 151	2 058 529
C.N.S.S	413 431	358 537
Accident de travail	10 971	9 475
Assurance groupe	41 735	36 361
Provision pour départ à la retraite	36 079	33 123
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>3 168 367</b>	<b>2 496 025</b>

## **NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 Décembre 2014 à **1 908 595 DT** contre **1 239 004 DT** au 31 Décembre 2013. Elles sont analysées comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Achat fournitures	169 626	108 961
Carburant	59 993	51 894
Impôts & taxes	414 788	114 066
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	294 091	172 964
Frais postaux & télécommunication	174 833	126 657
Entretien, réparation et maintenance	155 334	143 033
Déplacements, missions et réceptions	68 918	48 825
Services bancaires	277 443	188 949
Dons et subventions	6 371	33 790
Location	69 501	60 757
Jetons de présence	73 125	55 515
Charges BVMT & STICODEVAM	26 270	42 024
Publicité publication & relations publiques	39 418	36 898
Primes d'assurance	39 867	22 600
Etude, recherche	15 972	11 302
Electricité et eau	23 045	20 769
<b>TOTAL</b>	<b>1 908 595</b>	<b>1 239 004</b>



## **NOTE 21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR**

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré une augmentation de **38 997 DT** par rapport au 31 Décembre 2013. Elles se détaillent au 31 Décembre 2014 comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	7 415	9 083
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	237 724	209 835
Dotations aux résorptions des charges à répartir (a)	23 081	10 305
<b>TOTAL</b>	<b>268 220</b>	<b>229 223</b>

(a) : la résorption des frais d'émission des emprunts et des primes de remboursement des obligations est présentée au niveau des charges financières

## **NOTE 22 : DOTATIONS NETTES DES PROVISIONS**

Les dotations nettes de la période aux comptes de provision se sont élevées au **31 Décembre 2014** à **1 369 840 DT** contre **1 098 721 DT** au **31 Décembre 2013** enregistrant ainsi une augmentation de **24,67%**. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour la dépréciation des éléments d'actifs (Créances, participations et autres actifs...) nettes des reprises sur provisions s'y rattachant.

Les dotations nettes aux comptes de provision se détaillent ainsi :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 361 301	2 347 491
Dotations aux provisions additionnelles	117 243	114 565
Dotations aux provisions collectives	99 042	-
Radiation des créances	-	228 634
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations	100 000	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	156 458	-
<b>S/Total</b>	<b>2 834 044</b>	<b>2 690 690</b>
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(1 464 204)	(1 363 335)
Reprises sur provisions suite à la radiation des créances	-	(228 634)
<b>S/Total</b>	<b>(1 464 204)</b>	<b>(1 591 969)</b>
<b>Dotation nette des provisions</b>	<b>1 369 840</b>	<b>1 098 721</b>

## **NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 Décembre 2014 à **603 780 DT**.



Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Divers produits ordinaires	431 687	360 353
Autres produits	172 093	2 347
<b>TOTAL</b>	<b>603 780</b>	<b>362 700</b>

#### **NOTE 24 : IMPOT SUR LES BENEFICES**

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux de **35%**.

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2014 comparé à l'année 2013 se présente comme suit :

	(en DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Impôt sur les bénéfices	1 636 723	1 359 670
<b>Impôt sur les bénéfices de la période</b>	<b>1 636 723</b>	<b>1 359 670</b>



## **NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION**

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 31 Décembre 2014 à (-) **32 748 413 DT** contre (-) **18 053 038 DT** au 31 Décembre 2013.

Au 31 Décembre 2014, ces flux représentent essentiellement les encaissements reçus des clients pour **145 905 189 DT** et les décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations destinées à la location pour (-) **165 376 531 DT**.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	(en DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Encaissements reçus des clients	145 905 189	126 399 874
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(4 481 485)	(3 007 315)
Intérêts payées	(11 079 285)	(8 178 300)
Impôts et taxes payés	(3 728 282)	(3 411 459)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing	(165 376 531)	(133 321 716)
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing	4 309 791	3 716 284
Restitution TVA	2 433 497	-
Autres flux de trésorerie	(731 307)	(250 406)
<b>TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION</b>	<b>(32 748 413)</b>	<b>(18 053 038)</b>

## **NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Au 31 décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent (-) **2 805 585 DT** contre (-) **2 024 578 DT** au 31 Décembre 2013 présentant le détail suivant :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 042 492)	(130 735)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1 812 149)	(2 069 810)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corporelles	10 000	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39 056	175 967
<b>TOTAL FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(2 805 585)</b>	<b>(2 024 578)</b>



## **NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Au 31 Décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de **30 776 128 DT** contre **20 871 580 DT** au 31 Décembre 2013.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	13 000 000
Dividendes et autres distributions	(2 400 000)	(1 650 000)
Encaissements provenant des emprunts	97 643 399	66 125 000
Remboursements d'emprunts & B.T.	(64 467 271)	(56 603 420)
<b>TOTAL</b>	<b>30 776 128</b>	<b>20 871 580</b>

## **NOTE 28 : PARTIES LIEES**

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

<b>Parties liées</b>	<b>Nature de la relation</b>
▪ <b><i>ERRYADA SICAR</i></b>	Filiale
▪ <b><i>ERRYADA IMMOBILIERE</i></b>	Société à dirigeants communs
▪ <b><i>Société appartenant au Groupe BEN AYED</i></b>	
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	
- Société TRANSIDER	Sociétés détenues par l'administrateur HEDI BEN AYED
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société SITEL	
- Société METALSHIP	
- Société INTER FER FORGE	
- Société C.C.P.S	



### **Opérations réalisées avec ERRYADA SICAR**

La société « **EL WIFACK Leasing** » a souscrit, au cours de l'exercice 2014, à 5 billets de trésorerie émis par la société « **ERRYADA SICAR** » et ce tel que détaillé ci-dessous :

<b>Date de souscription</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Montant</b>	<b>Charge d'intérêt</b>
06/01/2014	06/04/2014	2 300 000	36 777
07/04/2014	06/07/2014	2 300 000	36 777
07/07/2014	04/11/2014	2 300 000	48 777
05/11/2014	25/12/2014	2 300 000	20 578
18/07/2014	16/10/2014	1 450 000	23 186
			<b>166 095</b>

Les produits des Fonds d'**EL WIFACK Leasing** gérés par **ERRYADA SICAR** se sont élevés en 2014 à **132 678 DT**.

### **Opérations réalisées avec ERRYADA IMMOBILIERE**

Le conseil d'administration de la société, dans sa réunion du **28/02/2014**, a autorisé l'acquisition, auprès de la société « **ERRYADA IMMOBILIERE** », de 2 villas sises à Djerba pour un coût global de **700.000 Dinars**. Le contrat de vente a été conclu en date du 20/06/2014.

### **Opérations réalisées avec le groupe HEDI BEN AYED**

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent 41 contrats de leasing et se détaillent comme suit :

<b>Société</b>	<b>Nombre de contrats en cours</b>	<b>En cours au 31/12/2014</b>	<b>Impayés au 31/12/2014</b>	<b>Produits de l'exercice 2014</b>
Société PROSID	7	469 834	21	44 147
Société ELECTRIA	2	29 330	1	3 484
Société INTERMETAL SA	4	48 113	0	6 081
Société Nouvelle de Construction SNC	15	800 753	18	70 412
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	116 497	1	12 882
Société TRANSIDER	1	1	1	336
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	132 030	1	14 224
Société Sens Inverse	2	46 176	(1)	4 509
Société METALSHIP	1	25 648	15	2 133
Société C.C.P.S	2	26 466	0	3 061
Société SAMFI	1	14 746	0	1 671
Société Inter Fer Forger	1	71 615	0	4 277
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>1 781 209</b>	<b>57</b>	<b>167 217</b>



En 2014, EL WIFACK Leasing a conclu **8** contrats avec des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

<b>Société</b>	<b>Financement en hors taxes</b>
Société Nouvelle de Construction SNC	187.063
Société PROSID	213.779
Société Technique Industrielle et Commerciale	154.452
Société Inter Fer Forger	86.592
Société SAMFI	21.136
<b>Total</b>	<b>663.022</b>

#### **NOTE 29 : INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS**

Les intérêts à échoir sur contrats actifs présentent au 31/12/2014 un total de **37 353 591 DT** contre **30 484 160 DT** au 31/12/2013. Leur détail se présente ainsi :

Intérêts à échoir sur contrats actifs :	(en DT)	
	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
à moins d'1 an	18 312 034	15 359 144
entre 1 et 5 ans	18 482 465	14 926 067
à plus de 5 ans	559 092	198 949
<b>Total</b>	<b>37 353 591</b>	<b>30 484 160</b>

#### **NOTE 30 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Les états financiers arrêtés au **31 Décembre 2014** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au **31 Mars 2015**, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société.



#### **4.4.6. Notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014**

##### **Note complémentaire à la Note 2 : Immobilisations utilisées par la société**

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	<b>Taux d'amortissement</b>
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

##### **Note complémentaire à la note 2 : Portefeuille investissement**

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.



## **Note complémentaire à la note 2: Les provisions collectives**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par EL WIFACK Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par la société EL WIFACK Leasing pour la détermination de la provision collective se présente ainsi :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activité retenues sont :
  - Commerce
  - BTP
  - Industrie
  - Tourisme
  - Agriculture
- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices TMM<sub>gi</sub> selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N) – (les engagements 2, 3 ou 4 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 0 ou 1 à la fin de l'année N) ;
- TMM<sub>gi</sub> : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM<sub>gi</sub>.



- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2014. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2013}}$$

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2008-2011 :

$$TPM_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

- v. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } gi \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_i \times TPM_{gi}$$

- vi. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

### **Note complémentaire à la note 2 : provision additionnelle**

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

A : Ancienneté dans la classe B4 ;

N : Année d'arrêté des états financiers ;

M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24.

### **Note complémentaire à la note 2 : Faits saillants de la période :**

L'année 2014 est caractérisée par :

- L'obtention auprès des autorités compétentes en date du 08 octobre 2014 de l'agrément pour la conversion de la société en banque Universelle. Cet agrément est valable pour une année à partir de la date sus-citée. Le capital de la nouvelle structure sera de 150.000.000 DT totalement libéré.



- Le maintien de la notation de la Société par l'agence Fitch rating à **BBB-** avec perspectives stables.
- Ouverture de la septième agence à Djerba.

### **Note complémentaire à la note 2 : Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

### **Note complémentaire à la note 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

L'analyse des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

(En DT)

	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Banques	1 067 761	3 774 886
Effets remis à l'encaissement (a)	10 706	120 892
Caisse	1 873	1 252
<b>TOTAL</b>	<b>1 080 340</b>	<b>3 897 030</b>

(a) : les effets remis à l'encaissement sont présentés au niveau de la rubrique « Créances de Leasing: Echues et Impayées ». Seuls les effets encaissés à la date de l'arrêté des états financiers sont présentés au niveau des « liquidités et équivalents de liquidités ».

Les liquidités et équivalents de liquidité tel que présentés au niveau de l'état de flux de trésorerie se détaillent ainsi :

(En DT)

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	1 080 340	3 897 030
Concours bancaires	(2 568 399)	(612 212)
Portefeuille titres de placement	86 425	91 418
Liquidités et équivalents de liquidités au niveau de l'état de l'état de flux de trésorerie	(1 401 634)	3 376 236



#### **Note complémentaire à la note 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS :**

La valeur brute de l'encours sur crédits leasing, au 31 Décembre 2014 a atteint **236 888 900DT** contre **202 198 988 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant une augmentation de **34 689 912 DT**.

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	(en DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Créances de leasing	233 108 906	201 793 520
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	3 779 994	405 468
<b>S/Total</b>	<b>236 888 900</b>	<b>202 198 988</b>
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	<b>(3 632 357)</b>	<b>(3 377 788)</b>
<b>Solde au 31 Décembre</b>	<b>233 256 543</b>	<b>198 821 200</b>

La répartition de l'encours par secteur au 31 Décembre 2014 est comme suit :

	(enDT)			
Secteur	Encours Mobilier	Encours Immobilier	Total au 31/12/2014	Total au 31/12/2013
<i>AGRICULTURE</i>	40 012 886	466 525	40 479 411	33 770 913
<i>BTP</i>	43 633 709	5 633 019	49 266 728	31 232 632
<i>INDUSTRIE</i>	43 732 620	694 589	44 427 209	29 351 709
<i>TOURISME</i>	8 926 418	1 300 250	10 226 668	16 244 490
<i>SERVICE &amp; COMMERCE</i>	84 565 424	4 143 466	88 708 890	91 193 776
<b>Total</b>	<b>220 871 057</b>	<b>12 237 849</b>	<b>233 108 906</b>	<b>201 793 520</b>

#### **Note complémentaire à la note 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES**

La valeur brute de cette rubrique a atteint **14 786 937 DT** en date du 31 Décembre 2014, contre **12 363 148DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de **2 423 789 DT**.



L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

(En DT)

	31 Décembre	
	2014	2013
Impayés et autres facturations (a)	14 767 258	12 306 073
Effets remis à l'encaissement	19 679	57 075
<b>Montant brut</b>	<b>14 786 937</b>	<b>12 363 148</b>
<b><u>A déduire :</u></b>		
- Produits réservés sur créances rééchelonnées	(3 750)	(82 214)
- Produits réservés sur créances classées	(660 500)	(488 410)
- Provision sur créances classées	(3 990 629)	(3 230 858)
- Provision collectives	(1 070 107)	(971 065)
<b>Montant des provisions et agios réservés</b>	<b>(5 724 986)</b>	<b>(4 772 547)</b>
<b>Montant net des clients et comptes rattachés</b>	<b>9 061 951</b>	<b>7 590 601</b>

(a) : ainsi détaillés :

	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
- impayés	12 687 739	10.873.494
- autres facturations	2 079 519	1.432.579



## ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
<b>Encours financiers</b>	<i>165 842 590</i>	<i>60 447 988</i>	<i>207 143</i>	<i>211 148</i>	<i>6 400 037</i>	<b>233 108 906</b>
Impayés	<i>914 633</i>	<i>7 564 754</i>	<i>64 112</i>	<i>166 834</i>	<i>3 977 406</i>	<b>12 687 739</b>
Avances et acomptes reçus (a)	<i>(2 894 934)</i>	<i>(217 273)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>(127 421)</i>	<b>(3 239 628)</b>
Autres créances	<i>304 599</i>	<i>685 632</i>	<i>5 453</i>	<i>33 655</i>	<i>1 050 180</i>	<b>2 079 519</b>
<b>TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTES</b>	<i>(1 675 702)</i>	<i>8 033 113</i>	<i>69 565</i>	<i>200 489</i>	<i>4 900 165</i>	<b>11 527 630</b>
<b>TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTES (1)</b>	<i>164 166 888</i>	<i>68 481 101</i>	<i>276 708</i>	<i>411 637</i>	<i>11 300 202</i>	<b>244 636 536</b>
Produits réservés		<i>3 750</i>	<i>7 736</i>	<i>15 443</i>	<i>637 321</i>	<b>664 250</b>
Provisions sur les impayés			<i>17 101</i>	<i>115 461</i>	<i>3 858 067</i>	<b>3 990 629</b>
Provisions sur les encours			<i>17</i>	<i>0</i>	<i>3 632 340</i>	<b>3 632 357</b>
Provisions collectives		<i>1 070 107</i>				<b>1 070 107</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES (2)</b>		<i>1 073 857</i>	<i>24 854</i>	<i>130 904</i>	<i>8 127 728</i>	<b>9 357 343</b>

Taux des créances classées 2014	4,9%
Taux des créances classées 2013	4,9%
Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2) / (1)	8,98%      31,80%      71,93%
	69%
Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4 en 2013	69,35%



## Note complémentaire et rectificative à la note 7 : PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

		(En DT)	
		Au 31 décembre	
		2014	2013
Titres de participation	(a)	1 123 100	1 123 100
Fonds d'investissement	(b)	5 390 000	3 990 000
Prêts sur Fonds Social		364 300	249 872
Emprunt Obligataire National		200 000	0
<b>Valeur brute</b>		<b>7 077 400</b>	<b>5 362 972</b>
Provision (c)		-200 000	-100 000
<b>Valeur Nette</b>		<b>6 877 400</b>	<b>5 262 972</b>

(a) : Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2014 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100	1 000	<b>100 000</b>	2003	3.33%
ERRIADA IMMOB	24 600	5	<b>123 000</b>	2008-2009	12,3%
ERRIADA SICAR	180 000	5	<b>900 000</b>	2009-2010	97,83%
ISTITUT DE L'APBEF	1	100	<b>100</b>	2010	
<b>TOTAL</b>			<b>1 123 100</b>		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 Décembre 2014 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A	<b>490 000</b>	2003-2004-2005	F.G.
ERRIADA SICAR	<b>4 900 000</b>	2009/2012/2013/2014	F.G.
<b>TOTAL</b>	<b>5 390 000</b>		

(c)- Il s'agit d'une provision pour dépréciation des participations détenues dans le capital de la société MEDFOOD directement par la société EL WIFACK Leasing pour 100 000 **Dinars** et sous forme de fonds gérés à travers SODIS SICAR pour 100 000 **Dinars**.



## **Note complémentaire à la note 10 : AUTRES ACTIFS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

(En DT)

	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Charges à répartir	304 340	351 743
Avances aux fournisseurs	35 524	52 864
Prêt fonds social échéances à (-) un an	58 723	47 454
Etat, retenue à la source	1 434	1 434
Crédit de TVA à reporter	1 115 116	4 241 504
TVA à régulariser	550 090	-
Personnel avances	21 317	22 129
Compte d'attente	74 508	25 331
Débiteurs divers	6 603	7 062
Dépôt et cautionnement versées	612 604	326 478
Charges constatées d'avance	310 156	146 207
Produits à recevoir	188 300	-
TCL à régulariser	88 159	88 159
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>3 366 874</b>	<b>5 310 365</b>
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>	<i>(344 846)</i>	<i>(188 388)</i>
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 022 028</b>	<b>5 121 977</b>

Les charges à répartir représentant principalement les frais d'émission relatifs aux emprunts obtenus par la société dans le cadre de son activité courante, se détaillent ainsi :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2013	Charges à répartir 2014	Valeur brute au 31/12/2014	Résorption cumulé au 31/12/2013	Résorption 2014	Résorption cumulé au 31/12/2014	Charges à répartir
Charges à répartir	239 332	0	239 332	229 760	3 099	232 859	6 473
Frais d'émission des emprunts obligataires	245 743	0	245 743	148 859	39 400	188 259	57 484
Frais d'augmentation de capital	33 000	0	33 000	22 278	4 416	26 694	6 306
Commissions sur crédits bancaires	629 518	107 633	737 151	392 453	110 621	503 075	234 077
<b>Total</b>	<b>1 147 593</b>	<b>107 633</b>	<b>1 255 226</b>	<b>793 351</b>	<b>157 536</b>	<b>950 887</b>	<b>304 340</b>



## Note complémentaire à la note 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 Décembre 2014 se sont élevés à **44 280 450 DT** contre **42 508 247 DT** au 31 Décembre au 2013.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

(En DT)

	31 Décembre	
	2014	2013
Capital	20 000 000	20 000 000
Prime d'émission	9.500.000	9 500 000
Réserve légale	1 139 817	935 858
Fonds social	628 436	618 219
Réserves pour réinvestissements exonérés	6 410 000	5 010 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000
Autres réserves	2 145 000	2 145 000
Résultats reportés	75 212	9 154
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>40 118 465</b>	<b>38 438 231</b>
Résultat de la période	4 161 985	4 070 016
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<b>44 280 450</b>	<b>42 508 247</b>

Le résultat par action se présente ainsi comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Résultat de la période	4.161.985	4.070.016
Nombre d'actions	4 000 000	4 000 000
Résultat par action	1,04	1,02



## TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 Décembre 2014

(Exprimé en dinars)

	Capital Social	Primes d'émission	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvestissement	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de la période	TOTAL
<b>Solde au 31 Décembre 2013</b>	<b>20 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>935 858</b>	<b>618 219</b>	<b>5 010 000</b>	<b>2 365 000</b>	<b>9 154</b>	<b>4 070 016</b>	<b>42 508 247</b>
Affectations approuvées par l'AGO en 2014			203 959		1 400 000		66 058	(1 670 016)	-
Dividendes versés en 2014 sur le bénéfice de l'année 2013								(2 400 000)	<b>(2 400 000)</b>
Intérêts sur fonds social				10 217					<b>10 217</b>
Résultat au 31 Décembre 2014								<b>4 161 985</b>	<b>4 161 985</b>
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	<b>20 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>1 139 817</b>	<b>628 436</b>	<b>6 410 000</b>	<b>2 365 000</b>	<b>75 212</b>	<b>4 161 985</b>	<b>44 280 450</b>

Le détail de la rubrique fond social est détaillée comme suit :

Solde au 01/01/2014	618 219
Affectation du résultat 2013 (AGO 25/06/2014)	-
Intérêts sur prêts FS	10 217
	<b>628 436</b>



## **Note complémentaire à la note 30 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Les états financiers arrêtés au **31 Décembre 2014** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au **31 Mars 2015**, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

Par ailleurs, aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

### **4.4.7. Notes rectificatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014**

#### **Note rectificative à la note 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES**

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 Décembre 2014 la somme de **192 051 278 DT** contre **158 036 270 DT** au 31 Décembre 2013. Le détail est comme suit :

	(en DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Emprunts (échéances à plus d'un an) (a)	77 025 021	75 494 883
Emprunts (échéances à moins d'un an) (b)	92 531 882	74 479 291
Billets de trésorerie	17 650 000	5 650 000
Dettes rattachées (c)	3 250 976	2 412 096
Effets escomptés (d)	1 593 399	-
<b>TOTAL</b>	<b>192 051 278</b>	<b>158 036 270</b>

(a) Les emprunts à plus d'un an au 31 Décembre 2014 s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
▪ Emprunt Obligataire	16 000 000	24 000 000
▪ Emprunt Amen Bank	10 541 695	8 738 704
▪ Emprunts BH	3 911 746	-
▪ Emprunts ATTIJARI	494 274	1 985 114
▪ Emprunts BT	4 800 000	7 200 000
▪ Emprunts ATB	6 669 737	6 735 526
▪ Emprunts BTE	3 922 891	312 500
▪ Emprunts STB	8 552 084	13 567 761
▪ Emprunts BTL	3 500 000	2 338 611
▪ Emprunts ABC Bank	6 932 594	3 666 667
▪ Emprunts BNA	11 700 000	6 950 000
<b>Total</b>	<b>77 025 021</b>	<b>75 494 883</b>

(b) Les emprunts à moins d'un an au 31 Décembre 2014 s'analysent comme suit :



	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8 000 000	8 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	84 531 882	66 479 291
<b>TOTAL</b>	<b>92 531 882</b>	<b>74 479 291</b>

(c) : Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

(d) Il s'agit des effets escomptés auprès du secteur financier en date du 31 Décembre 2014.

**TABLEAU DES EMPRUNTS**  
**AU 31 DECEMBRE 2014**  
*(exprimé en D.T)*

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2 014	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
B.T1	3 000 000	250 044	-	250 044	-	-	-
B.T2	2 000 000	166 718	-	166 718	-	-	-
B.T6	2 500 000	250 000	-	250 000	-	-	-
B.T7	1 500 000	150 000	-	150 000	-	-	-
B.T8	3 000 000	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
B.T9	1 000 000	600 000	-	200 000	400 000	200 000	200 000
B.T10	3 000 000	2 700 000	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
B.T11	1 500 000	1 350 000	-	300 000	1 050 000	300 000	750 000
B.T12	3 000 000	2 700 000	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
B.T13	500 000	450 000	-	100 000	350 000	100 000	250 000
B.T14	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-
	<b>25 000 000</b>	<b>10 416 762</b>	<b>4 000 000</b>	<b>3 216 762</b>	<b>11 200 000</b>	<b>6 400 000</b>	<b>4 800 000</b>
BTE 2	5 000 000	312 500	-	312 500	-	-	-
BTE 3	5 000 000	1 562 500	-	1 250 000	312 500	312 500	-
BTE 4	5 000 000	-	5 000 000	207 635	4 792 365	869 474	3 922 892
	<b>15 000 000</b>	<b>1 875 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 770 135</b>	<b>5 104 865</b>	<b>1 181 974</b>	<b>3 922 891</b>
STB 1	3 000 000	450 000	-	450 000	-	-	-
STB 2	1 500 000	225 000	-	225 000	-	-	-
STB 3	1 000 000	150 000	-	150 000	-	-	-
STB 4	500 000	75 000	-	75 000	-	-	-
STB 5	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 6	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 7	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 8	3 000 000	2 152 371	-	584 610	1 567 761	615 677	952 084
STB 9	2 000 000	1 400 000	-	400 000	1 000 000	400 000	600 000
STB 10	1 000 000	700 000	-	200 000	500 000	200 000	300 000
STB 11	1 000 000	800 000	-	200 000	600 000	200 000	400 000
STB 12	3 000 000	2 400 000	-	600 000	1 800 000	600 000	1 200 000
STB 13	6 000 000	4 800 000	-	1 200 000	3 600 000	1 200 000	2 400 000
	<b>31 000 000</b>	<b>19 452 371</b>	<b>-</b>	<b>5 884 610</b>	<b>13 567 761</b>	<b>5 015 677</b>	<b>8 552 084</b>
BTL 1	2 000 000	869 323	-	422 013	447 310	447 310	0
BTL 2	2 000 000	909 714	-	441 562	468 152	468 152	0



BTL 3	3 000 000	1 407 530	-	693 294	714 236	714 236	0
BTL 4	1 500 000	702 891	-	346 918	355 973	355 973	0
BTL 5	1 500 000	705 882	-	352 941	352 941	352 941	0
BTL 6	3 000 000	-	3 000 000	300 000	2 700 000	600 000	2 100 000
BTL 7	2 000 000	-	2 000 000	200 000	1 800 000	400 000	1 400 000
	<b>15 000 000</b>	<b>4 595 340</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2 756 728</b>	<b>6 838 611</b>	<b>3 338 612</b>	<b>3 500 000</b>
ATTIJARI.B 4	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-	-
ATTIJARI.B 5	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-	-
ATTIJARI.B 6	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
ATTIJARI.B 7	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
ATTIJARI.B 8	3 000 000	1 050 000	-	600 000	450 000	450 000	-
ATTIJARI.B 9	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATTIJARI.B 10	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATTIJARI.B 11	2 000 000	1 163 399	-	401 223	762 176	431 327	330 849
ATTIJARI.B 12	1 000 000	581 728	-	200 577	381 151	217 726	163 425
	<b>13 000 000</b>	<b>4 595 127</b>	<b>-</b>	<b>2 601 800</b>	<b>1 993 327</b>	<b>1 499 053</b>	<b>494 274</b>
BNA 1	3 000 000	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
BNA 2	4 000 000	2 600 000	-	800 000	1 800 000	800 000	1 000 000
BNA 3	3 000 000	1 950 000	-	600 000	1 350 000	600 000	750 000
BNA 4	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
BNA 5	1 000 000	750 000	-	200 000	550 000	200 000	350 000
BNA 6	1 000 000	750 000	-	200 000	550 000	200 000	350 000
BNA 7	5 000 000	-	5 000 000	250 000	4 750 000	1 000 000	3 750 000
BNA CUN 1	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000	1 000 000	4 000 000
	<b>25 000 000</b>	<b>9 950 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>3 250 000</b>	<b>16 700 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>11 700 000</b>
BH 09	5 000 000	-	5 000 000	209 966	4 790 034	878 289	3 911 746
	<b>5 000 000</b>	<b>-</b>	<b>5 000 000</b>	<b>209 966</b>	<b>4 790 034</b>	<b>878 289</b>	<b>3 911 746</b>
ATB 4	2 000 000	400 000	-	400 000	-	-	-
ATB 5	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
ATB 6	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 7	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 8	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 9	2 000 000	1 300 000	-	400 000	900 000	400 000	500 000
ATB 10	1 500 000	975 000	-	300 000	675 000	300 000	375 000
ATB 11	1 500 000	1 026 316	-	315 789	710 526	315 789	394 737
ATB 12	5 000 000	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	1 000 000	3 000 000
ATB 13	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000	600 000	2 400 000
	<b>19 000 000</b>	<b>9 951 316</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 215 789</b>	<b>9 735 526</b>	<b>3 065 789</b>	<b>6 669 737</b>
ABC 1	3 000 000	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-
ABC 2	2 000 000	1 333 333	-	666 667	666 666	666 666	-
ABC 5	2 000 000	2 000 000	-	666 667	1 333 333	666 666	666 667
ABC 6	1 000 000	1 000 000	-	333 333	666 667	333 333	333 334
ABC 7	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000	-	-	-
ABC 8	500 000	500 000	-	500 000	-	-	-
ABC 9	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ABC 10	7 000 000	-	7 000 000	593 755	6 406 245	1 255 347	5 150 897
ABC 11	1 000 000	-	1 000 000	41 980	958 020	176 324	781 696
ABC 12	1 500 000	-	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-
ABC 13	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-
ABC 14	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-



	<b>22 000 000</b>	<b>9 333 333</b>	<b>11 000 000</b>	<b>6 302 403</b>	<b>14 030 930</b>	<b>7 098 336</b>	<b>6 932 595</b>
AMEN BANK10	2 000 000	500 000	-	285 714	214 286	214 286	-
AMEN BANK11	1 500 000	374 999	-	214 286	160 713	160 713	-
AMEN BANK12	2 500 000	535 714	-	357 143	178 571	178 571	-
AMEN BANK13	1 500 000	374 999	-	214 286	160 713	160 713	-
AMEN BANK14	1 000 000	259 260	-	148 148	111 112	111 112	-
AMEN BANK15	1 500 000	346 155	-	230 769	115 386	115 386	-
AMEN BANK16	1 000 000	230 770	-	153 846	76 924	76 924	-
AMEN BANK17	1 000 000	259 256	-	148 148	111 108	111 108	-
AMEN BANK18	1 500 000	250 000	-	250 000	-	-	-
AMEN BANK19	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
AMEN BANK20	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
AMEN BANK21	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
AMEN BANK22	500 000	100 000	-	100 000	-	-	-
AMEN BANK23	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
AMEN BANK24	1 000 000	300 000	-	200 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK25	1 000 000	300 000	-	200 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK26	1 500 000	450 000	-	300 000	150 000	150 000	-
AMEN BANK27	3 500 000	1 225 000	-	700 000	525 000	525 000	-
AMEN BANK28	1 000 000	536 996	-	205 670	331 326	217 730	113 596
AMEN BANK29	1 000 000	533 340	-	204 271	329 069	216 247	112 822
AMEN BANK30	1 000 000	534 160	-	204 561	329 599	216 533	113 066
AMEN BANK31	1 000 000	678 875	-	197 809	481 066	207 468	273 598
AMEN BANK32	1 000 000	678 102	-	197 146	480 956	207 166	273 790
AMEN BANK33	2 000 000	1 550 603	-	382 837	1 167 766	404 436	763 330
AMEN BANK34	1 000 000	775 878	-	191 425	584 453	202 325	382 128
AMEN BANK35	1 000 000	810 819	-	194 448	616 371	199 864	416 507
AMEN BANK36	1 000 000	850 000	-	200 000	650 000	200 000	450 000
AMEN BANK37	2 000 000	2 000 000	-	285 714	1 714 286	285 715	1 428 571
AMEN BANK38	2 000 000	-	2 000 000	214 286	1 785 714	285 714	1 500 000
AMEN BANK39	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
AMEN BANK40	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
AMEN BANK41	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
	<b>45 000 000</b>	<b>15 304 927</b>	<b>8 000 000</b>	<b>7 209 079</b>	<b>16 095 848</b>	<b>5 554 153</b>	<b>10 541 695</b>
ELBARAKA 1	19 500 000	19 500 000	10 000 000	-	29 500 000	29 500 000	-
	<b>19 500 000</b>	<b>19 500 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>-</b>	<b>29 500 000</b>	<b>29 500 000</b>	<b>-</b>
EZZITOUNA 1	10 000 000	8 500 000	-	-	8 500 000	8 500 000	-
EZZITOUNA 2	1 500 000	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	-
EZZITOUNA 3	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
EZZITOUNA 4	2 000 000	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-
	<b>14 500 000</b>	<b>13 000 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 000 000</b>	<b>13 000 000</b>	<b>-</b>
Takafulia 1	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
Takafulia 2	650 000	-	650 000	-	650 000	650 000	-
Takafulia 3	350 000	-	350 000	-	350 000	350 000	-
	<b>3 000 000</b>	<b>-</b>	<b>3 000 000</b>	<b>-</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>-</b>
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2010	20 000 000	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2013	20 000 000	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	4 000 000	12 000 000
	<b>40 000 000</b>	<b>32 000 000</b>	<b>-</b>	<b>8 000 000</b>	<b>24 000 000</b>	<b>8 000 000</b>	<b>16 000 000</b>
BT SOTUGARI	450 000	450 000	-	-	450 000	450 000	-



BT SOTUGAR2	700 000	700 000	-	-	700 000	700 000	-
	<b>1 150 000</b>	<b>1 150 000</b>	-	-	<b>1 150 000</b>	<b>1 150 000</b>	-
BT FCP TUNISIAN PRUDENCE	250 000	250 000	-	250 000	-	-	-
BT FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	200 000	200 000	-	200 000	-	-	-
BT FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	50 000	50 000	-	50 000	-	-	-
BT GENERAL OBLIG SICAV	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT ATD SICAR	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
Errayada SICAR 1	2 300 000	-	2 300 000	2 300 000	-	-	-
Errayada SICAR 2	1 450 000	-	1 450 000	1 450 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 4	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 5	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 6	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 7	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 8	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 9	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 10	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	250 000	-	250 000	250 000	-	-	-
BT FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	50 000	-	50 000	50 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 01	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 02	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT Assurance carte vie 04	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 05	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Amen Invest 1	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 2	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 3	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-
BT QNB	6 000 000	-	6 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-
	<b>36 550 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>32 050 000</b>	<b>20 050 000</b>	<b>16 500 000</b>	<b>16 500 000</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>329 700 000</b>	<b>155 624 176</b>	<b>96 050 000</b>	<b>64 467 273</b>	<b>187 206 903</b>	<b>110 181 882</b>	<b>77 025 022</b>

## Note rectificative à la note 22 : DOTATIONS AUX PROVISIONS – REPRISE SURPROVISIONS

Les dotations nettes de la période aux comptes de provision se sont élevées au **31 Décembre 2014** à **1 369 840 DT** contre **1 098 721 DT** au **31 Décembre 2013** enregistrant ainsi une augmentation de **24,67%**. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour la dépréciation des éléments d'actifs (Créances, participations et autres actifs...) nettes des reprises sur provisions s'y rattachant.



Les dotations nettes aux comptes de provision se détaillent ainsi :

(En DT)

	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 361 301	2 347 491
Dotations aux provisions additionnelles	117 243	114 565
Dotations aux provisions collectives	99 042	-
Radiation des créances	-	228 634
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations	100 000	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	156 458	-
<b>S/Total</b>	<b>2 834 044</b>	<b>2 690 690</b>
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(1 464 204)	(1 363 335)
Reprises sur provisions suite à la radiation des créances	-	(228 634)
<b>S/Total</b>	<b>(1 464 204)</b>	<b>(1 591 969)</b>
<b>Dotation nette des provisions</b>	<b>1 369 840</b>	<b>1 098 721</b>



## **4.4.8. Rapports général et spécial des Commissaires Aux Comptes relatifs à l'exercice 2014**

### **4.4.8.1 Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatifs à l'exercice 2014**



**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**  
Les Jardins du Lac, BP n° 317  
Publiposte Rue Lac Echkel  
Les Berges du Lac, 1053  
Tunis, Tunisie  
Téléphone : + 216 71 194 344  
Télécopie : + 216 71 194 320  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



**T.C.A- FICADEX TUNISIE**  
Résidence NOUR CITY –  
Bureau A-1-3- Bloc A –  
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –  
TUNIS-  
Téléphone : + 216 71 948 785  
Télécopie : + 216 71 949 804  
E-mail : tcaaudit@yahoo.fr

**Tunis le 30 Avril 2015**

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES  
DE LA SOCIETE EL WIFACK  
LEASING**

**Avenue Habib Bourguiba, Médenine  
4100**

**Objet : Rapport général des commissaires aux comptes – Exercice 2014**

*Messieurs les actionnaires,*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société **EL WIFACK LEASING** arrêtés au **31 Décembre 2014**, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### **1. Opinion sur les états financiers**

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, de la Société **EL WIFACK Leasing**, arrêtés au **31 Décembre 2014** comprenant le bilan ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du **1er Janvier** au **31 Décembre 2014** et des notes aux états financiers.

#### ***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers***

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **256 364 243 DT**, un résultat net bénéficiaire de **4 161 985 DT** et une diminution de la trésorerie de **4 777 870 DT**, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementation en vigueur et aux clauses statutaires de la Société **EL WIFACK Leasing**. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.



### Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers tel qu'il est en vigueur dans la société afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

### Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont sincères et réguliers et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société **EL WIFACK Leasing**, arrêtée au **31 Décembre 2014** ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 2. Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier et telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

### Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

TCA  
Béchir NEDRI



#### 4.4.8.2 Rapport spécial des Commissaires Aux Comptes relatifs à l'exercice 2014



**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**  
Les Jardins du Lac, BP n° 317  
Publiposte Rue Lac Echkel  
Les Berges du Lac, 1053  
Tunis, Tunisie  
Téléphone : + 216 71 194 344  
Télécopie : + 216 71 194 320  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



**T.C.A- FICADEX TUNISIE**  
Résidence NOUR CITY –  
Bureau A-1-3- Bloc A –  
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –  
TUNIS-  
Téléphone : + 216 71 948 785  
Télécopie : + 216 71 949 804  
E-mail : tcaaudit@yahoo.fr

**Tunis le 30 Avril 2015**

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA  
SOCIETE EL WIFACK Leasing**

**Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100**

**Objet :** Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visés aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et à l'article 29 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit – Exercice **2014**

*Messieurs les actionnaires,*

En application des dispositions de l'article **29** de la loi n° **2001-65** du **10 Juillet 2001**, relative aux établissements de crédits, de l'article **200** et suivants, et de l'article **475** du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2014**.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **A. Conventions et opérations nouvellement réalisées**

- 1- Le conseil d'administration réuni le **28 Mars 2014** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque.
- 2- La société a conclu, au courant de l'exercice **2014**, huit (**8**) contrats de leasing avec des sociétés appartenant au **Groupe Hedi Ben Ayed**, administrateur de la société « **EL WIFACK Leasing** », pour un total de **663 022 DT** en hors taxes. Les produits d'intérêts générés par ces contrats en **2014** s'élèvent à **167 217 DT**.



- 3- Le conseil d'administration de la société, dans sa réunion du **28/02/2014**, a autorisé l'acquisition, auprès de la société « **ERRYADA IMMOBILIERE** », de 2 villas sises à Djerba pour un coût global de **700.000 DT**. Le contrat de vente a été conclu en date du **20/06/2014** pour l'acquisition de deux villas à un prix global de **700 000 DT HTVA**.
- 4- La société « **EL WIFACK Leasing** » a souscrit, au cours de l'exercice 2014, à **5** billets de trésorerie émis par la société « **ERRYADA SICAR** » et ce tel que détaillé ci-dessous :

Date de souscription	Date d'échéance	Montant	Charge d'intérêt
06/01/2014	06/04/2014	2 300 000	36 777
07/04/2014	06/07/2014	2 300 000	36 777
07/07/2014	04/11/2014	2 300 000	48 777
05/11/2014	25/12/2014	2 300 000	20 578
18/07/2014	16/10/2014	1 450 000	23 186
			<b>166 095</b>

**B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets :**

- 1- Le conseil d'administration réuni le **28 Mars 2013** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012**.
- 2- Le conseil d'administration réuni le **25 Décembre 2009** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2009**.
- 3- Le conseil d'administration de la société a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**.
- 4- Les produits des Fonds d'**EL WIFACK Leasing** gérés par **ERRYADA SICAR** se sont élevés en 2014 à **132 678 DT**.
- 5- **EL WIFACK LEASING** a conclu au cours des exercices antérieures des contrats de leasing avec des sociétés appartenant au groupe **HEDI BEN AYED**, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Le solde au **31/12/2014** des en cours et des impayés ainsi que des produits de location (Intérêts sur loyers) générés en **2014** relatifs à tous les contrats conclus avec ces sociétés se détaillent comme suit :

*En Dinars*

Désignation	Solde des en cours au 31/12/2014	Solde des impayés au 31/12/2014	Produits de l'exercice 2014
Groupe BEN AYED	1 781 209	57	167 217

- 6- Les créances détenues par la société **EL WIFACK Leasing** sur les sociétés **ERRYADA SICAR** et **ERRYADA IMMOBILIERE** et représentant les frais engagés par ceux-ci à la constitution et lors du démarrage de l'activité s'élèvent respectivement au **31/12/2014** à **2 866 DT** et **5 471 DT**.
- 7- Les emprunts et billets de trésorerie accordés à la société par les parties liées s'élèvent au **31/12/2014** à **13 567 761 DT** et se présentent ainsi :

Etablissement	Solde début	Utilisations	Remboursements	Solde fin
Société Tunisienne des banques	19 452 371	0	5 884 610	13 567 761
<b>Total</b>	<b>19 452 371</b>	<b>0</b>	<b>5 884 610</b>	<b>13 567 761</b>



- 8- En vertu de la convention datant du **21 Mars 2012**, La société **EL WIFACK Leasing** a confié la gestion et la conservation d'une partie de son portefeuille « traites » à la **Société Tunisienne de Banque** moyennant une commission en hors taxes de **1 DT** par valeur. Le total des commissions occasionnées en **2014**, à ce titre, s'élèvent à **4 533 DT**.
- 9- La société **EL WIFACK Leasing** a signé avec la Société Tunisienne de Banque une convention ayant pour objet l'utilisation du réseau commercial de la dite banque.

### C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- 1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
  - La rémunération du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2014 est fixée par décisions du conseil d'administration du **1<sup>er</sup> Avril 2005**, du **11 Août 2006** et du **25 Juin 2010** à un montant net de **87 500 DT** en plus d'un intéressement proportionnel au résultat de l'exercice s'élevant en **2014** à un montant net de **208 099 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction.
  - La rémunération de Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice **2014** est fixée par décisions du conseil d'administration du **27 Mars 2012** et du **28 Mars 2013** à un montant net de **61 250 DT** en plus d'un intéressement proportionnel au résultat de l'exercice s'élevant en **2014** à un montant net de **62 430 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction.
  - La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2014** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **20 Juin 2013** à un montant net de **1 500 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **5 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité exécutif des crédits et du comité du risque. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2014** s'élèvent à un montant brut de **126 066 DT**.
- 2- Avant sa nomination par le conseil d'administration dans sa réunion du **27 Mars 2012**, le Directeur Général Adjoint avait conclu avec la société une convention de prêt portant sur **30 000 DT**. Au **31/12/2014**, le solde non échu du prêt s'élève à **2 262 DT**.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application de l'article 29 de la loi 2001-65 du **10 Juillet 2001** relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

### Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI  
F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Immeuble EL WIFACK - Les Jardins du Lac  
LAC - TUNIS  
BP. N° 317 - Public Poste - Les Berges du Lac  
Rue Lac Ec. N°1 - 1063 TUNIS  
Tél : 8106037/8106038 - Fax : 8106020/2

TCA  
Béchir NEDRI  
TCA Consulting  
Site d'Expertise Comptable et  
Fiscalité des Sociétés  
Electronique PC & C 2  
Immeuble New City - Bur A13  
Centre urbain Nord  
Tunis  
Téléphone : +216 71 939 804



#### 4.4.9. Les engagements financiers au 31/12/2014

1- ENGAGEMENTS FINANCIERS	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associées	Provisions
<i>Type d'encouragements</i>						
<b>1- Engagements donnés</b>						
<b>a) Garanties personnelles</b>						
• Cautionnement						
• Aval						
• autres garanties						
<b>b) garanties réelles</b>						
• hypothèques						
• nantissements (effet)						
<b>c) effet escomptés et non échus</b>						
<b>d) créances à l'exportation mobilisée</b>						
<b>e) Intérêts à échoir</b>						
<b>f) engagements de financements donnés</b>						
		13 820 503				
		clients				
<b>Total</b>						
		13 820 503				
		clients				
<b>2- Engagements reçus</b>						
<b>a) Garanties personnelles</b>						
• Cautionnement						
• Aval						
• autres garanties (dépôts affectés)						
<b>b) garanties réelles</b>						
• hypothèques		24 517 746				
		clients				
• nantissements (effet)						
<b>c) effet escomptés et non échus</b>						
<b>d) créances à l'exportation mobilisée</b>						
<b>e) Intérêts à échoir sur contrats actifs</b>						
		37 353 591				
		clients				
<b>f) engagements reçus de la clientèle</b>						
<b>Total</b>						
		61 877 137				
		clients				
<b>3- Engagement réciproques</b>						
• Emprunts obtenus non encore encaissés						
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande d'immobilisation						
• Commande de longue durée						
• Contrats avec le personnel prévoyant des supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Etc						
<b>Total</b>						
<b>II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES</b>						
<b>Postes concernés</b>	<b>Montant garanti</b>	<b>Valeur Comptable des Biens donnés en Garantie</b>			<b>Provisions</b>	
• emprunt obligataire						
• emprunt d'investissement						
• emprunts courants de gestion						
• autres						



#### 4.4.10. Encours des crédits contractés par El Wifack Leasing au 31/12/2014

<i>Valeurs en DT</i>					
	<i>EMPRUNTS COURANTS</i>			<i>EMPRUNTS Non courant</i>	<i>TOTAL Général</i>
	<i>Principal</i>	<i>Intérêts courus</i>	<i>Total</i>		
<b>Emprunts obligataires</b>	8 000 000	1 180 362	9 180 362	16 000 000	25 180 362
<b><i>Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens (crédits directs)</i></b>					
Crédit BNA	5 000 000	149 889	5 149 889	11 700 000	16 849 889
Crédit BH	878 289	-	878 289	3 911 746	4 790 035
Crédit AB	5 554 153	99 079	5 653 232	10 541 695	16 194 927
- Crédit BT	6 400 000	-	6 400 000	4 800 000	11 200 000
- Crédit ATB	3 065 789	24 381	3 090 170	6 669 737	9 759 907
- Crédit ATTIJARI	1 499 053	12 495	1 511 548	494 274	2 005 822
- Crédit BTE	1 181 974	24 924	1 206 898	3 922 891	5 129 789
- Crédit STB	5 015 677	66 499	5 082 176	8 552 084	13 634 260
- Crédit BTL	3 338 612	83 961	3 422 573	3 500 000	6 922 573
Crédit ABC	7 098 336	137 989	7 236 325	6 932 594	14 168 919
TAKAFULIA	3 000 000	125 254	3 125 254	0	3 125 254
- - CL Zitouna	13 000 000	106 944	13 106 944	0	13 106 944
- -CL El Baraka	29 500 000	1 064 779	30 564 779	0	30 564 779
<b>Total des Emprunts bancaires</b>	<b>84 531 883</b>	<b>1 896 194</b>	<b>86 428 077</b>	<b>61 025 021</b>	<b>147 453 098</b>
<b>Billets de trésorerie</b>	<b>17 650 000</b>	<b>164 006</b>	<b>17 814 006</b>		<b>17 814 006</b>
<b>Total</b>	<b>110 181 883</b>	<b>3 240 562</b>	<b>113 422 445</b>	<b>77 025 021</b>	<b>190 447 466</b>

Le détail des encours des emprunts obligataires émis par El Wifack Leasing au 31.12.2014 est le suivant :

<i>Intitulé</i>	<i>Montant de l'emprunt en (Dinars)</i>	<i>Dernière échéance</i>	<i>Taux d'intérêt</i>	<i>Durée</i>	<i>Encours au 31/12/2014(en Dinars)</i>
<i>El WIFACK LEASING 2010</i>	20 000 000	10/01/2016	5,45% & TMM+0,775%	5 ans	8 000 000
<i>El WIFACK LEASING 2013</i>	20 000 000	15/04/2018	6,6% & TMM+1,6%	5 ans	16 000 000
<b>Total</b>	<b>40 000 000</b>				<b>24 000 000</b>



#### 4.4.11. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire El Wifack Leasing 2013

- Structure des souscripteurs à taux fixe

Souscripteurs	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	%
OPCVM	7	43 000	4 300 000	32.82%
FCPR / SICAR	2	9 650	965 000	7.37%
SICAF	1	10 000	1 000 000	7.63%
Compagnies d'assurance	2	8 000	800 000	6.11%
Banques	2	50 000	5 000 000	38.17%
AUTRES	1	10 350	1 035 000	7.90%
<b>TOTAUX</b>	<b>15</b>	<b>131 000</b>	<b>13 100 000</b>	<b>100.00%</b>

- Structure des souscripteurs à taux variable

Souscripteurs	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	%
SICAV	1	9 000	900 000	13,04%
Banques	3	60 000	6 000 000	86,96%
<b>TOTAUX</b>	<b>4</b>	<b>69 000</b>	<b>6 900 000</b>	<b>100,00%</b>



#### 4.4.12. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre:

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
Désignation	2 014	2 013	2 012	Désignation	2 014	2 013	2 012	Désignation	2 014	2 013	2 012
Revenus nets du Leasing	21 521 068	17 685 643	16 081 035								
Interêts de retard & intercalaire	758 737	573 294	483 301	Charges financières nettes	-11 981 298	-9 087 441	-7 018 209	Revenus nets de Leasing	21 521 068	17 685 643	16 081 035
Variations des agios réservés	-93 626	3 335	-43 251								
Autres produits d'exploitation	1 553 116	913 881	502 758								
<b>Total des revenus de leasing</b>	<b>23 739 295</b>	<b>19 176 153</b>	<b>17 023 843</b>	<b>Total des charges Fin Nettes</b>	<b>-11 981 298</b>	<b>-9 087 441</b>	<b>-7 018 209</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>11 757 997</b>	<b>10 088 712</b>	<b>10 005 634</b>
Marge commerciale (PNB)	11 757 997	10 088 712	10 005 634	Charges de personnel	-3 168 367	-2 496 025	-2 137 400				
Produits de placements	152 498	77 247	23 167	Autres charges d'exploitation	-1 908 595	-1 239 004	-1 100 840				
<b>Sous total</b>	<b>11 910 495</b>	<b>10 165 959</b>	<b>10 028 801</b>	<b>Sous total</b>	<b>-5 076 962</b>	<b>-3 735 029</b>	<b>-3 238 240</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>6 833 533</b>	<b>6 430 930</b>	<b>6 790 561</b>
Excédent brut d'exploitation	6 833 533	6 430 930	6 790 561	Dotations aux Amortissements	-268 220	-229 223	-228 090				
Autres produits ordinaires	603 780	362 700	329 833	Dotations aux Provisions	-2 834 044	-2 690 690	-3 314 533				
Reprises sur provisions	1 464 204	1 591 969	1 410 404	Autres pertes ordinaires	-545	0	-19 435				
				Impôt sur les sociétés	-1 636 723	-1 395 670	-1 039 059				
<b>Sous total</b>	<b>8 901 517</b>	<b>8 385 599</b>	<b>8 530 798</b>	<b>Sous total</b>	<b>-4 739 532</b>	<b>-4 315 583</b>	<b>-4 601 117</b>	<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>4 161 985</b>	<b>4 070 016</b>	<b>3 929 681</b>
Résultat positif des activités ordinaires après impôt	4 161 985	4 070 016	3 929 681	Résultat négatif des activités ordinaires après impôt	0	0	0				
Gains extraordinaires	0	0	0	Pertes extraordinaires	0	0	0				
Effet positif des modifications comptables	0	0	0	Effets négatifs des modifications comptables	0	0	0				
<b>Total</b>	<b>4 161 985</b>	<b>4 070 016</b>	<b>3 929 681</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>4 161 985</b>	<b>4 070 016</b>	<b>3 929 681</b>



#### 4.4.13. Tableau de mouvements des capitaux propres

Tableau des mouvements des capitaux propres										
	Capital social	Prime d'émission	Réserve Légale	Réserve p/ Fonds social	Réserve p/ Réinvest Exonérés	Autres réserves	Résultats reportés	Fonds p/risques Généraux	Résultat de l'exercice	TOTAL
<b>Solde au 31/12/2012</b>	<b>15 000 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>738 008</b>	<b>509 901</b>	<b>3 010 000</b>	<b>2 145 000</b>	<b>27 323</b>	<b>220 000</b>	<b>3 929 681</b>	<b>27 079 913</b>
Affectation du résultat 2012 (AGO du 20/06/2013)			197 850	100 000	2 000 000		1 631 831		-3 929 681	0
Dividendes							-1 650 000			-1 650 000
Augmentation de capital	5 000 000	8 000 000								13 000 000
intérêts sur fonds social				8 318						8 318
Résultat de l'exercice 2013									4 070 016	4 070 016
<b>Solde au 31/12/2013</b>	<b>20 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>935 858</b>	<b>618 219</b>	<b>5 010 000</b>	<b>2 145 000</b>	<b>9 154</b>	<b>220 000</b>	<b>4 070 016</b>	<b>42 508 247</b>
Affectation du résultat 2013(AGO du 17/06/2014 )			203 958		1 400 000		2 466 058		-4 070 016	0
Dividendes							-2 400 000			-2 400 000
intérêts sur fonds social				10 217						10 217
Résultat de l'exercice 2014									4 161 985	4 161 985
<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>20 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>1 139 816</b>	<b>628 436</b>	<b>6 410 000</b>	<b>2 145 000</b>	<b>75 212</b>	<b>220 000</b>	<b>4 161 985</b>	<b>44 280 449</b>
Affectation du résultat 2014 (AGO du 08/06/2015 )			211 861		1 400 000		2 550 124		-4 161 985	0
Dividendes							-2 600 000			-2 600 000
intérêts sur fonds social										0
<b>Solde au 31/12/2014 après affectation</b>	<b>20 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>1 351 677</b>	<b>628 436</b>	<b>7 810 000</b>	<b>2 145 000</b>	<b>25 336</b>	<b>220 000</b>	<b>0</b>	<b>41 680 449</b>



#### 4.4.14. Affectation des résultats des trois derniers exercices

(En dinars)

<i>DESIGNATION</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<i>Résultat net de l'exercice</i>	4 161 985	4 070 016	3 929 681
Résultats reportés	75 212	9 154	27 323
<b>Total à répartir</b>	<b>4 237 196</b>	<b>4 079 170</b>	<b>3 957 004</b>
<i>Réserves légales</i>	211 860	203 958	197 850
<b>Premier reliquat</b>	<b>4 025 336</b>	<b>3 875 212</b>	<b>3 759 154</b>
Réserves de réinvestissement	1 400 000	1 400 000	2 000 000
<b>Deuxième reliquat</b>	<b>2 625 336</b>	<b>2 475 212</b>	<b>1 759 154</b>
Fonds social	0	0	100 000
<b>Troisième reliquat</b>	<b>2 625 336</b>	<b>2 475 212</b>	<b>1 659 154</b>
<i>Dividendes</i>	<b>2 600 000</b>	<b>2 400 000</b>	<b>1 650 000</b>
<i>Réserves facultatives</i>	0	0	0
<i>Autres réserves</i>	0	0	0
<b>Résultats reportés</b>	<b>25 336</b>	<b>75 212</b>	<b>9 154</b>

#### 4.4.15. Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation

(En dinars)

<i>DESIGNATION</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<i>Revenus de leasing</i>	21 521 068	17 685 643	16 081 035
<i>Résultat d'exploitation</i>	5 195 473	5 102 986	4 658 342
<i>Capital social</i>	20 000 000	20 000 000	15 000 000
<i>Nombre d'actions</i>	4 000 000	4 000 000	3 000 000
<i>Revenus de leasing par action</i>	5.380	4.421	5.360
<b>Résultat d'exploitation par action</b>	<b>1.299</b>	<b>1.276</b>	<b>1.553</b>



#### 4.4.16. Evolution du résultat net

(En dinars)

<i>DESIGNATION</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<i>Résultat avant impôt</i>	5 798 708	5 465 686	4 968 740
<i>Résultat net d'impôt</i>	4 161 985	4 070 016	3 929 681
<i>Capital Social</i>	20 000 000	20 000 000	15 000 000
<i>Nombre d'actions</i>	4 000 000	4 000 000	3 000 000
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<b>1.450</b>	<b>1.366</b>	<b>1.656</b>
<i>Résultat net d'impôt par action</i>	<b>1.040</b>	<b>1.018</b>	<b>1.310</b>
<i>Résultat avant impôt/ Capital social</i>	<b>29.0%</b>	<b>27.3%</b>	<b>33.1%</b>
<b>Résultat net d'impôts/ Capital social</b>	<b>20.81%</b>	<b>20.35%</b>	<b>26.20%</b>

#### 4.4.17. Evolution des dividendes

(En dinars)

<i>DESIGNATION</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<i>Capital (en DT)</i>	20 000 000	20 000 000	15 000 000
<i>Nombres d'actions</i>	4 000 000	4 000 000	3 000 000
<i>Dividende globale</i>	2 600 000	2 400 000	1 650 000
<i>Dividendes par action</i>	<b>0.650</b>	<b>0.600</b>	<b>0.550</b>
<b>% du capital</b>	<b>13%</b>	<b>12%</b>	<b>11%</b>



#### 4.4.18. Evolution de la marge brute d'autofinancement

(En dinars)

<i>DESIGNATION</i>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<i>Bénéfice net</i>	4 161 985	4 070 016	3 929 681
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations propres</i>	268 220	229 223	228 090
<i>Dotation aux Provisions</i>	2 834 044	2 690 690	3 314 533
<i>Reprise sur provisions</i>	-1 464 204	-1 591 969	-1 410 404
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>5 800 045</b>	<b>5 397 960</b>	<b>6 061 900</b>



#### 4. 4.19. Indicateurs de gestion et ratios

Indicateurs de gestion		2 014	2 013	2 012
Résultat net	(1)	4 161 985	4 070 016	3 929 681
Créances sur la clientèle + PTF titres de placement +PTF titres	(2)	248 168 592	210 711 206	188 078 577
Créances sur la clientèle	(3)	241 204 767	205 356 816	184 595 657
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	(4)	40 118 465	38 438 231	23 150 232
Capitaux propres avant affectation	(5)	44 280 450	42 508 247	27 079 913
Engagements Bilan & hors Bilan	(6)	225 904 296	193 505 089	184 090 924
Créances classées	(7)	11 988 547	10 352 462	8 786 119
Intérêts / opération de rééchelonnement (AgiOS réservés de la Classe 0 &1)		3 750	0	64 605
Total Provisions	(8)	7 622 986	6 608 646	5 738 560
AgiOS et produits réservés	(9)	660 500	570 624	509 354
Total Provisions et AgiOS et produits réservés	(10)	8 283 486	7 179 270	6 247 914
Emprunts & dettes rattachés	(11)	192 051 278	158 036 270	147 751 108
Charges financières nettes	(12)	11 981 298	9 087 441	7 018 209
Charges du personnel	(13)	3 168 367	2 496 025	2 137 400
Total des charges d'exploitation (Hors dotations nettes aux provisions)	(14)	5 345 182	3 964 252	3 466 330
Total Bilan	(15)	256 364 243	223 124 564	200 201 179
Dettes envers la clientèle	(16)	3 239 628	3 358 061	2 578 047
Produits nets de leasing	(17)	11 910 495	10 165 959	10 028 801
Revenus bruts de leasing	(18)	21 521 068	17 685 643	16 081 035
Dotations nettes aux provisions	(19)	1 369 840	1 098 721	1 904 129
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>				
Capitaux propres avant résultat / engagements	(4)/(6)	17.76%	19.86%	12.58%
Taux de créances classées	(7)/(6)	5.31%	5.35%	4.77%
Ratios de couverture des créances classées	(10)/(7)	69.09%	69.35%	71.11%
Créances classées/(créances sur la clientèle + PTF titres de placement + PTF)	(7)/(2)	4.83%	4.91%	4.67%
Ratios des fonds propres BCT				
<b>Ratios de Structure</b>				
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	(4)/(15)	15.65%	17.23%	11.56%
Emprunts et dettes rattachées / Total bilan	(11)/(15)	74.91%	70.83%	73.80%
Créances clientèle/ Total bilan	(3)/(15)	94.09%	92.04%	92.21%
(Emprunts et dettes rattachées + dettes envers la clientèle)/ Créances Clientèles	[(11)+(16)]/(15)	76.18%	72.33%	75.09%
<b>Ratios de Gestion</b>				
Charges de personnel / Produits nets de leasing	(13)/(17)	26.60%	24.55%	21.31%
Produits nets de leasing / capitaux propres avant résultat	(17)/(4)	29.69%	26.45%	43.32%
Coefficient d'exploitation	(14)/(17)	44.88%	39.00%	34.56%
Dotations nettes aux provisions / Produits nets de leasing	(19)/(17)	11.50%	10.81%	18.99%
<b>Ratios de Rentabilité</b>				
ROE: Résultat net / Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(1)/(4)	10.37%	10.59%	16.97%
ROA: Résultat net / Total Bilan	(1)/(15)	1.62%	1.82%	1.96%
Résultat net / Produits nets de leasing	(1)/(17)	34.94%	40.04%	39.18%
Produits nets de leasing/ Total Bilan	(17)/(15)	4.65%	4.56%	5.01%
Revenus bruts du leasing/ créances clientèle	(18)/(3)	8.92%	8.61%	8.71%



#### **4.5. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES COMPARES ARRETES AU 31/12/2014**

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés de la société El Wifack Leasing arrêtés au 31/12/2014, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptable des entreprises en ce qui concerne :

Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- Une note détaillant au niveau de la présentation du Groupe (Note n°1) les renseignements nécessaires sur la filiale, et ce conformément aux dispositions du § 26 de la NC35 relative aux Etats financiers consolidés,
- Une note sur les événements postérieurs à la date clôture,
- Une note détaillant au niveau de la note 4 « Créances de leasing» les ratios des créances classées relatifs à l'année 2013 et à l'année 2014 ainsi que les ratios de couverture des actifs non performants par les provisions et les agios réservés relatif à l'année 2013,
- Une note sur les méthodes d'amortissement utilisées et les durées ou les taux d'amortissement retenus, et ce conformément aux dispositions du § 49 de la NC05 relative aux Immobilisations corporelles,
- Une note explicitant au niveau de la note 15 « Capitaux propres » la détermination du résultat par action, et ce conformément aux dispositions du § 83 de la NC01 norme générale.

El Wifack leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 et suivants.



#### 4.5.1. Bilans consolidés comparés au 31 décembre

(Exprimé en DT)

<i>Actifs</i>	Notes	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>3</b>	<b>1 156 015</b>	<b>4 287 770</b>	<b>3 610 357</b>
<b>Créances sur la clientèle</b>				
Créances de leasing : Encours Financiers		236 888 900	202 198 988	181 278 337
Moins : Provisions		(3 632 357)	(3 377 788)	(2 830 495)
	<b>4</b>	<b>233 256 543</b>	<b>198 821 200</b>	<b>178 447 842</b>
Clients et comptes rattachés		14 786 937	12 363 148	11 493 886
Moins : Provisions		(5 724 986)	(4 772 547)	(4 453 089)
	<b>5</b>	<b>9 061 951</b>	<b>7 590 601</b>	<b>7 040 797</b>
Intérêts constatés d'avance		(1 113 727)	(1 054 985)	(892 982)
<b>Total des créances sur la clientèle</b>		<b>241 204 767</b>	<b>205 356 816</b>	<b>184 595 657</b>
<b>Portefeuille titres de placement</b>	<b>6</b>	<b>4 124 447</b>	<b>2 133 117</b>	<b>818 210</b>
<b>Portefeuille d'investissement</b>				
Portefeuille d'investissement brut		3 218 160	3 078 732	1 701 155
Moins : Provisions		(200 000)	(100 000)	(100 000)
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>7</b>	<b>3 018 160</b>	<b>2 978 732</b>	<b>1 601 155</b>
<b>Valeurs Immobilisées</b>				
Immobilisations incorporelles		155 145	145 753	135 798
Moins : Amortissements		(140 152)	(132 737)	(123 267)
	<b>8</b>	<b>14 993</b>	<b>13 016</b>	<b>12 531</b>
Immobilisations corporelles		5 563 419	4 638 983	4 453 020
Moins : Amortissements		(1 478 170)	(1 257 648)	(1 047 813)
	<b>9</b>	<b>4 085 249</b>	<b>3 381 335</b>	<b>3 405 207</b>
<b>Total des valeurs immobilisées</b>		<b>4 100 242</b>	<b>3 394 351</b>	<b>3 417 738</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>3 371 307</b>	<b>5 353 382</b>	<b>6 435 224</b>
Moins : Provisions		(344 846)	(188 388)	(188 388)
	<b>10</b>	<b>3 026 461</b>	<b>5 164 994</b>	<b>6 246 836</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>256 630 092</b>	<b>223 315 780</b>	<b>200 289 953</b>



(Exprimé en DT)

<i>Capitaux propres &amp; Passifs</i>	Notes	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
<b>Passifs</b>				
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>				
Concours bancaires		2 568 399	612 212	
Emprunts et dettes rattachés	11	192 051 278	158 036 270	147 751 108
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>		<b>194 619 677</b>	<b>158 648 482</b>	<b>147 751 108</b>
<b>Autres passifs</b>				
Dettes envers la clientèle	12	3 239 628	3 358 061	2 578 047
Fournisseurs et comptes rattachés	13	11 779 150	16 340 854	21 053 258
Provisions				
Autres	14	2 441 428	2 314 195	1 744 871
<b>Total des autres passifs</b>		<b>17 460 206</b>	<b>22 013 110</b>	<b>25 376 176</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social		20 000 000	20 000 000	15 000 000
Prime d'émission		9 500 000	9 500 000	1 500 000
Réserves Consolidés		9 818 019	8 152 249	5 936 534
Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000	220 000
Autres capitaux propres Consolidés		628 436	618 220	509 901
Résultats reportés Consolidés		75 212	9 154	27 323
<b>Total des capitaux propres avant Résultat</b>		<b>40 241 667</b>	<b>38 499 623</b>	<b>23 193 758</b>
Résultat consolidé		4 285 558	4 131 827	3 947 547
<b>Total des capitaux propres consolidés</b>	15	<b>44 527 225</b>	<b>42 631 450</b>	<b>27 141 305</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		22 984	22 738	21 364
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>256 630 092</b>	<b>223 315 780</b>	<b>200 289 953</b>



#### 4.5.2. Etats de résultat consolidés comparés au 31 décembre

(Exprimé en DT)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
<b>Revenus de Leasing</b>				
Revenus bruts de leasing		21 521 068	17 685 643	16 081 035
Intérêts de retard & intercalaires		758 737	573 294	483 301
Variation des produits réservés		(93 626)	3 335	(43 251)
Autres revenus d'exploitation		1 553 116	933 881	502 758
<b>Total des revenus de Leasing</b>	<b>16</b>	<b>23 739 295</b>	<b>19 196 153</b>	<b>17 023 843</b>
Charges financières nettes	<b>17</b>	(11 815 203)	(9 087 441)	(7 018 209)
Produits des placements	<b>18</b>	28 920	189 316	48 018
<b>Produit net</b>		<b>11 953 012</b>	<b>10 298 028</b>	<b>10 053 652</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges du personnel	<b>19</b>	(3 178 345)	(2 496 025)	(2 137 400)
Autres charges d'exploitation	<b>20</b>	(1 875 017)	(1 241 157)	(1 103 327)
Dotations aux amortissements & résorptions	<b>21</b>	(269 680)	(229 610)	(229 470)
Dotations aux provisions	<b>22</b>	(2 834 044)	(2 690 690)	(3 314 533)
Reprise sur provisions		1 464 204	1 591 969	1 410 404
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>5 260 130</b>	<b>5 232 515</b>	<b>4 679 326</b>
Autres gains ordinaires	<b>23</b>	603 797	362 700	329 833
Autres pertes ordinaires		(3 665)	(32 321)	(22 156)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôts</b>		<b>5 860 262</b>	<b>5 562 894</b>	<b>4 987 003</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>24</b>	(1 574 458)	(1 429 693)	(1 039 059)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôts</b>		<b>4 285 804</b>	<b>4 133 201</b>	<b>3 947 944</b>
Eléments extraordinaires		-	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>4 285 804</b>	<b>4 133 201</b>	<b>3 947 944</b>
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	-
<b>Résultats après modifications comptables</b>		<b>4 285 804</b>	<b>4 133 201</b>	<b>3 947 944</b>
<b>Part des intérêts minoritaires</b>		<b>(246)</b>	<b>(1 374)</b>	<b>(397)</b>
<b>Résultat consolidé</b>		<b>4 285 558</b>	<b>4 131 827</b>	<b>3 947 547</b>



#### 4.5.3. Etat de flux de trésorerie consolidé comparé au 31 décembre

(Exprimé en DT)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
<b><i>Flux de trésorerie liés a l'exploitation</i></b>				
Encaissements reçus des clients		145 926 089	126 399 874	114 651 961
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(4 514 827)	(3 007 315)	(5 068 627)
Intérêts payées		(10 946 409)	(8 178 300)	(7 139 439)
Impôts et taxes payés		(3 741 337)	(3 411 519)	(3 681 453)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing		(165 376 531)	(133 321 716)	(129 435 173)
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing		4 309 791	3 716 284	3 651 368
Restitution TVA		2 433 497	-	-
Autres flux de trésorerie		(724 009)	(188 442)	(148 380)
<b><i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i></b>	<b>25</b>	<b>(32 633 736)</b>	<b>(17 991 134)</b>	<b>(27 169 743)</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 050 911)	(130 735)	(102 456)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		10 000	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(412 149)	(1 695 570)	(110 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		214 056	325 967	63 131
Autres flux liés aux activités d'investissement		-	-	-
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i></b>	<b>26</b>	<b>(1 239 004)</b>	<b>(1 500 338)</b>	<b>(149 325)</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	13 000 000	-
Dividendes et autres distributions		(2 400 000)	(1 650 000)	(1 500 000)
Encaissements provenant des emprunts		93 893 399	66 125 000	70 198 292
Remboursements d'emprunts		(60 717 271)	(56 603 420)	(40 018 271)
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i></b>	<b>27</b>	<b>30 776 128</b>	<b>20 871 580</b>	<b>28 680 021</b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>		<b>(3 096 612)</b>	<b>1 380 108</b>	<b>1 360 953</b>
<b><i>Trésorerie au début de l'exercice</i></b>		<b>5 808 675</b>	<b>4 428 567</b>	<b>3 067 614</b>
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>		<b>2 712 063</b>	<b>5 808 675</b>	<b>4 428 567</b>



#### 4.5.4. Tableau des engagements hors bilan consolidés

(Valeurs en DT)

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Garanties réelles		-	-
Engagements de financement donnés	13 820 503	12 888 772	10 969 658
<b>Total</b>	<b>13 820 503</b>	<b>12 888 772</b>	<b>10 969 658</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
Garanties reçues des clients	24 517 746	17 673 294	15 400 585
Intérêts à échoir sur contrats actifs	37 353 591	30 484 160	26 641 161
<b>Total</b>	<b>61 871 337</b>	<b>48 157 454</b>	<b>42 041 746</b>

#### 4.5.5. Notes aux états financiers consolidés au 31 Décembre 2014

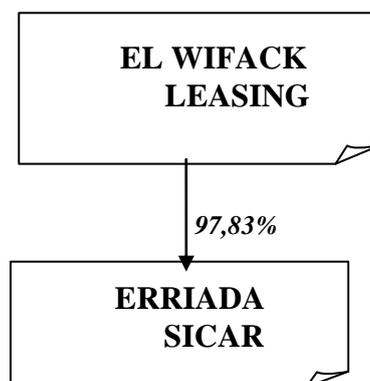
##### 1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2014 :

##### NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE EL WIFACK LEASING :

La Société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Le groupe **EL WIFACK LEASING** a été constitué après la création des sociétés suivantes dans le capital desquelles la société **EL WIFACK LEASING** détient des participations :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
ERRIADA SICAR S.A	90.000	10	<b>900.000</b>	2009-2010	97,83%
<b>TOTAL</b>			<b>900.000</b>		





### 1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe **EL WIACK Leasing** relatifs à l'exercice 2014 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes d'**EL WIFACK Leasing** et de la société composant le groupe **El WIFACK Leasing** à savoir **ERRIADA SICAR S.A.** Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe **El WIFACK Leasing**.

### 1.2- Principes, optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **EL WIFACK Leasing** et de sa filiale **ERRIADA SICAR** qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
<b>ERRIADA SICAR</b>	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments



dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

### **1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés**

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

#### **1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :**

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

#### **1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

#### **1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :**

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.



## **NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

---

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Le Conseil d'Administration de la société tenu le 13 Mars 2009 a opté pour la présentation des actifs et passifs des états financiers selon l'ordre décroissant de liquidité, et ce en remplacement de la notion de courants et non courants.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### **2-1 : Continuité de l'exploitation**

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

### **2-2 : Immobilisations utilisées par la société**

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels.

### **2-3 : Encours sur crédits leasing accordés**

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1<sup>er</sup> Janvier 2008.

La société est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « **Encours sur crédits leasing** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **EL WIFACK Leasing**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

### **2-4 : Portefeuille investissement**

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés comptablement à leur valeur d'acquisition.



## 2-5 : Charges reportées

Les charges reportées sont composées des frais préliminaires, des charges à répartir et des frais d'émission et de remboursement d'emprunts (emprunts bancaires et obligations).

Ces charges sont résorbées sur les durées suivantes :

<i>CHARGE REPORTEE</i>	<i>DUREE DE RESORPTION RETENUE</i>
- Frais préliminaires et charges à répartir	<b>3 ans</b>
- Frais d'émission d'emprunts bancaires	<b>durée de l'emprunt</b>
- Frais d'émission et de remboursement des obligations	<b>durée de l'obligation</b>

## 2-6 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

## 2-7 : Evaluation des provisions

La société constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

**Montant de l'engagement + Loyers impayés – Agios réservés –  
Intérêts de retard réservés – Valeur intrinsèque.**

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés

### 2-7-1 : Les classes :

<b>Classe</b>	<b>Retard de paiement</b>	<b>Minimum de provision à appliquer par classe</b>
<i>. A : Actifs courants</i>	-	-
<i>. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier</i>	<i>Moins de 90 jours</i>	-
<i>. B2 : Actifs incertains</i>	<i>Entre 90 et 180 jours</i>	20%
<i>.B3 : Actifs préoccupants</i>	<i>Entre 180 et 360 jours</i>	50%
<i>.B4 : Actifs compromis</i>	<i>Plus que 360 jours</i>	100%



Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

**A- Actifs courants** : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

**B1- Actifs nécessitant un suivi particulier** : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

**B2- Actifs incertains** : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent:

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

**B3- Actifs préoccupants** : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

**B4- Actifs compromis** : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

#### **2-7-2 : La valeur du bien en leasing :**

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **20%** par année de location
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **40%** par année de location
- **Matériel informatique** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **60%** par année de location
- **Immeubles (terrain, construction,...)** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **5%** par année de location



### **2-7-3 : Les garanties reçues**

Bien que la société **EL WIFACK LEASING** détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

### **2-8 : Comptabilisation des revenus**

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1<sup>er</sup> Janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

### **2-9 : Impôt sur les bénéfices**

La société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

### **2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée**

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat de leasing.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».



En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est *créditeur* ou d'un report pour la période suivante s'il est *débiteur*.

## 2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 31 décembre 2014.

## 2-12 : Faits saillants de la période :

L'année 2014 est caractérisé par :

- L'obtention de l'agrément pour la transformation de la Société en banque universelle.
- Le maintien de la notation de la Société par l'agence Fitch rating à **BBB-** avec perspectives stables.
- Ouverture de la septième agence à Djerba.

## NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

L'analyse des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Banques	1 143 318	4 164 614
Effets remis à l'encaissement (a)	10 706	120 892
Caisse	1 991	2 264
<b>TOTAL</b>	<b>1 156 015</b>	<b>4 287 770</b>

(a) : les effets remis à l'encaissement sont présentés au niveau de la rubrique « Créances de Leasing : Echues et Impayées ». Seuls les effets encaissés à la date de l'arrêté des états financiers sont présentés au niveau des « liquidités et équivalents de liquidités ».



#### **NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS :**

La valeur brute de l'encours sur crédits leasing, au 31 Décembre 2014 a atteint **236 888 900 DT** contre **202 198 988 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant une augmentation de **34 689 912 DT**.

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Créances de leasing	233 108 906	201 793 520
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	3 779 994	405 468
<b>S/Total</b>	<b>236 888 900</b>	<b>202 198 988</b>
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	<b>(3 632 357)</b>	<b>(3 377 788)</b>
<b>Solde au 31 Décembre</b>	<b>233 256 543</b>	<b>198 821 200</b>

La répartition de l'encours par secteur est comme suit :

<b>Secteur</b>	<b>Encours Mobilier</b>	<b>Encours Immobilier</b>	<b>Total</b>
<i>AGRICULTURE</i>	40 012 886	466 525	40 479 411
<i>BTP</i>	43 633 709	5 633 019	49 266 728
<i>INDUSTRIE</i>	43 732 620	694 589	44 427 209
<i>TOURISME</i>	8 926 418	1 300 250	10 226 668
<i>SERVICE &amp; COMMERCE</i>	84 565 424	4 143 466	88 708 890
<b>Total</b>	<b>220 871 057</b>	<b>12 237 849</b>	<b>233 108 906</b>

#### **NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES**

La valeur brute de cette rubrique a atteint **14 786 937 DT** en date du 31 Décembre 2014, contre **12 363 148 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de **2 423 789 DT**.



L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Impayés et autres facturations	14 767 258	12 306 073
Effets remis à l'encaissement	19 679	57 075
<b>Montant brut</b>	<b>14 786 937</b>	<b>12 363 148</b>
<b><u>A déduire :</u></b>		
- Produits réservés sur créances rééchelonnées	(3 750)	(82 214)
- Produits réservés sur créances classées	(660 500)	(488 410)
- Provision sur créances classées	(3 990 629)	(3 230 858)
- Provision collectives	(1 070 107)	(971 065)
<b>Montant des provisions et agios réservés</b>	<b>(5 724 986)</b>	<b>(4 772 547)</b>
<b>Montant net des clients et comptes rattachés</b>	<b>9 061 951</b>	<b>7 590 601</b>



**ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
<b>Encours financiers</b>	<b>165 842 590</b>	<b>60 447 988</b>	<b>207 143</b>	<b>211 148</b>	<b>6 400 037</b>	<b>233 108 906</b>
Impayés	914 633	7 564 754	64 112	166 834	3 977 406	12 687 739
Avances et acomptes reçus (a)	(2 894 934)	(217 273)	0	0	(127 421)	(3 239 628)
Autres créances	304 599	685 632	5 453	33 655	1 050 180	2 079 519
<b>TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTEs</b>	<b>(1 675 702)</b>	<b>8 033 113</b>	<b>69 565</b>	<b>200 489</b>	<b>4 900 165</b>	<b>11 527 630</b>
<b>TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTEs (1)</b>	<b>164 166 888</b>	<b>68 481 101</b>	<b>276 708</b>	<b>411 637</b>	<b>11 300 202</b>	<b>244 636 536</b>
Produits réservés		3 750	7 736	15 443	637 321	664 250
Provisions sur les impayés			17 101	115 461	3 858 067	3 990 629
Provisions sur les encours			17	0	3 632 340	3 632 357
Provisions collectives		1 070 107				1 070 107
<b>TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES (2)</b>		<b>1 073 857</b>	<b>24 854</b>	<b>130 904</b>	<b>8 127 728</b>	<b>9 357 343</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2) / (1)</b>			<b>8,98%</b>	<b>31,80%</b>	<b>71,93%</b>	
			<b>69%</b>			



## NOTE 6 : PORTE FEUILLE TITRES DE PLACEMENT

Les placements s'élevaient au 31 Décembre 2014 à **4 124 447 DT** contre **2 133 117 DT** au 31 Décembre 2013.

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

	31 Décembre	
	2014	2013
Titres de participation (a)	2 163 860	2 338 860
Fonds d'investissement (b)	490 000	490 000
Prêts sur Fonds Social	364 300	249 872
Emprunt obligataire national	200 000	-
<b>Valeur brute</b>	<b>3 218 160</b>	<b>3 078 732</b>
Provision (c)	(200 000)	(100 000)
<b>Valeur Nette</b>	<b>3 018 160</b>	<b>2 978 732</b>

(a) : Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2014 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100	1 000	<b>100 000</b>	2003	3,33%
ERRIADA IMMOB Société C.C.T	24 600	5	<b>123 000</b>	2008-2009	12,3%
Société TAIMET	30 000	10	<b>300 000</b>	2010	30%
Société SERP SUD	30 000	10	<b>300 000</b>	2010	48,39%
Société L'APBEF	4 000	10	<b>40 000</b>	2010	10%
INSTITUT DE Société les céramiques du sud	1	100	<b>100</b>	2010	
Société Eurocycle			<b>1 000 000</b>	2013	8,33%
Société SOTUMAIL			<b>125 760</b>	2013	0,24%
			<b>500 000</b>	2013	0,76%
<i>Avances sur rétrocession des participations</i>					
C.C.T			<b>(250 000)</b>	2013/2014	
TAIMET			<b>(75 000)</b>	2013	
<b>TOTAL</b>			<b>2 163 860</b>		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 décembre 2014 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A	<b>490.000</b>	2003-2004-2005	Fonds Gérés
<b>TOTAL</b>	<b>490.000</b>		

(c) Il s'agit d'une provision pour dépréciation de la participation directe et indirecte au capital de MEDFOOD SA pour 200 000 DT



## NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2014 à **155 145 DT**.

Le détail de ces immobilisations au 31 décembre 2014 se présente ainsi :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**  
**Au 31 décembre 2014**  
(Exprimé en dinars)

(En DT)

DESIGNATION	TAUX D'AMORT	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2014
		AU 01/01/2014	ACQUISIT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CESSION du 01/01/2014 au 31/12/2014	AU 31/12/2014	AU 01/01/2014	DOTATIONS du 01/01/2014 au 31/12/2014	REINTEGRATIONS DES AMORTISS. du 01/01/2014 au 31/12/2014	CUMULE AU 31/12/2014	
Logiciels	33%	101 625	-	-	101 625	97 389	3 012	-	100 401	1 224
Licences	33%	44 128	9 392	-	53 520	35 348	4 403	-	39 751	13 769
<b>TOTAUX</b>		<b>145 753</b>	<b>9 392</b>	<b>-</b>	<b>155 145</b>	<b>132 737</b>	<b>7 415</b>	<b>-</b>	<b>140 152</b>	<b>14 993</b>



## **NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

---

Les immobilisations corporelles brutes au 31 Décembre 2014 se sont élevées à **5 563 419 DT** contre **4 638 983 DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant une augmentation nette de **924 436 DT**.

Les acquisitions de l'année 2014 sont les suivantes :

<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>Montant en DT</b>
Constructions	729 072
Installations techniques A et A	30 775
Matériel de transport	21 000
Equipements de bureau	13 493
Matériel informatique	124 213
Immobilisations en cours	24 545
<b>TOTAL</b>	<b>943 098</b>

---



Le détail de ces immobilisations au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**  
**Au 31 décembre 2014**  
 (Exprimé en dinars)

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2014
	AU 01/01/2014	ACQUISIT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CESSION	AU 31/12/2014	AU 01/01/2014	DOTATIONS du 01/01/2014 au 31/12/2014	REINTEGRAT° du 01/01/2014 au 31/12/2014	CUMULE AU 31/12/2014	
Terrain	2 291 768	-	-	2 291 768	-	-	-	-	2 291 768
Constructions	859 351	729 072	-	1 588 423	359 287	62 443	-	421 730	1 166 693
Agenc & Aménag. des constructions	141 184	-	-	141 184	70 793	10 016	-	80 809	60 375
Installations générales A.A.Divers	139 181	30 775	-	169 956	56 305	15 654	-	71 959	97 997
Matériel de transport	752 112	21 000	18 662	754 450	514 544	106 149	18 662	602 031	152 419
Matériel informatique	255 857	124 213	-	380 070	156 560	31 191	-	187 751	192 319
Equipements de bureau	152 619	13 493	-	166 112	99 870	13 633	-	113 503	52 609
Autres Immobilisations corporelles	982	-	-	982	289	98	-	387	595
Immobilisations en cours	45929	24545	-	70474	-	-	-	-	70474
<b>TOTAUX</b>	<b>4 638 983</b>	<b>943 098</b>	<b>18 662</b>	<b>5 563 419</b>	<b>1 257 648</b>	<b>239 184</b>	<b>18 662</b>	<b>1 478 170</b>	<b>4 085 249</b>



## NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Charges à répartir	304 340	351 743
Avances aux fournisseurs	35 524	52 864
Prêt fonds social à (-) un an	58 723	47 454
Etat, Impôts et taxes	69 464	23 004
Crédit de TVA à reporter	1 115 116	4 241 504
TVA à régulariser	550 090	-
Personnel avances	21 317	22 129
Compte d'attente	71 787	22 610
Débiteurs divers	6 603	7 062
Dépôt et cautionnement versées	614 604	326 478
Charges constatées d'avance	310 156	146 207
Produits à recevoir	55 424	-
TCL à régulariser	88 159	88 159
Actif d'impôt différé	70 000	-
Clients et comptes rattachés société de Groupe	-	24 168
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>3 371 307</b>	<b>5 353 382</b>
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>	<i>(344 846)</i>	<i>(188 388)</i>
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 026 461</b>	<b>5 164 994</b>

## NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 Décembre 2014 la somme de **192 051 278 DT** contre **158 036 270 DT** au 31 Décembre 2013. Le détail est comme suit :

	(en DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Emprunts (échéances à plus d'un an) (a)	77 025 021	75 494 883
Emprunts (échéances à moins d'un an) (b)	92 531 882	74 479 291
Billets de trésorerie	17 650 000	5 650 000
Dettes rattachées (c)	3 250 976	2 412 096
Effets escomptés (d)	1 593 399	-
<b>TOTAL</b>	<b>192 051 278</b>	<b>158 036 270</b>



(a) Les emprunts à plus d'un an au 31 décembre 2014 s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
▪ Emprunt Obligataire	16 000 000	24 000 000
▪ Emprunt Amen Bank	10 541 695	8 738 704
▪ Emprunts BH	3 911 746	-
▪ Emprunts ATTIJARI	494 274	1 985 114
▪ Emprunts BT	4 800 000	7 200 000
▪ Emprunts ATB	6 669 737	6 735 526
▪ Emprunts BTE	3 922 891	312 500
▪ Emprunts STB	8 552 084	13 567 761
▪ Emprunts BTL	3 500 000	2 338 611
▪ Emprunts ABC Bank	6 932 594	3 666 667
▪ Emprunts BNA	11 700 000	6 950 000
<b>Total</b>	<b>77 025 021</b>	<b>75 494 883</b>

(b) Les emprunts à moins d'un an au 31 décembre 2014 s'analysent comme suit :

	(en DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8 000 000	8 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	84 531 882	66 479 291
<b>TOTAL</b>	<b>92 531 882</b>	<b>74 479 291</b>

(c) Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

(d) Il s'agit des effets escomptés auprès du secteur financier en date du 31 Décembre 2014.

Le détail des emprunts se présente comme suit :

**TABLEAU DES EMPRUNTS  
AU 31 DECEMBRE 2014**

(exprimé en D.T)

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 014	2	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
							Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
B.T1	3 000 000	250 044	-		250 044	-	-	-
B.T2	2 000 000	166 718			166 718	-	-	-
B.T6	2 500 000	250 000			250 000	-	-	-
B.T7	1 500 000	150 000			150 000	-	-	-
B.T8	3 000 000	1 800 000			600 000	1 200 000	600 000	600 000
B.T9	1 000 000	600 000			200 000	400 000	200 000	200 000
B.T10	3 000 000	2 700 000			600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
B.T11	1 500 000	1 350 000			300 000	1 050 000	300 000	750 000
B.T12	3 000 000	2 700 000			600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
B.T13	500 000	450 000			100 000	350 000	100 000	250 000



BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 014	2	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
							Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
B.T14	4 000 000	-	4 000 000		-	4 000 000	4 000 000	-
	<b>30 000 000</b>	<b>10 416 762</b>	<b>4 000 000</b>		<b>3 216 762</b>	<b>11 200 000</b>	<b>6 400 000</b>	<b>4 800 000</b>
BTE 2	5 000 000	312 500	-		312 500	-	-	-
BTE 3	5 000 000	1 562 500	-		1 250 000	312 500	312 500	-
BTE 4	5 000 000	-	5 000 000		207 635	4 792 365	869 474	3 922 891
	<b>20 000 000</b>	<b>1 875 000</b>	<b>5 000 000</b>		<b>1 770 135</b>	<b>5 104 865</b>	<b>1 181 974</b>	<b>3 922 891</b>
STB 1	3 000 000	450 000	-		450 000	-	-	-
STB 2	1 500 000	225 000	-		225 000	-	-	-
STB 3	1 000 000	150 000	-		150 000	-	-	-
STB 4	500 000	75 000	-		75 000	-	-	-
STB 5	3 000 000	2 100 000	-		600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 6	3 000 000	2 100 000	-		600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 7	3 000 000	2 100 000	-		600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 8	3 000 000	2 152 371	-		584 610	1 567 761	615 677	952 084
STB 9	2 000 000	1 400 000	-		400 000	1 000 000	400 000	600 000
STB 10	1 000 000	700 000	-		200 000	500 000	200 000	300 000
STB 11	1 000 000	800 000	-		200 000	600 000	200 000	400 000
STB 12	3 000 000	2 400 000	-		600 000	1 800 000	600 000	1 200 000
STB 13	6 000 000	4 800 000	-		1 200 000	3 600 000	1 200 000	2 400 000
	<b>31 000 000</b>	<b>19 452 371</b>	<b>-</b>		<b>5 884 610</b>	<b>13 567 761</b>	<b>5 015 677</b>	<b>8 552 084</b>
BTL 1	2 000 000	869 323	-		422 013	447 310	447 310	0
BTL 2	2 000 000	909 714	-		441 562	468 152	468 152	0
BTL 3	3 000 000	1 407 530	-		693 294	714 236	714 236	0
BTL 4	1 500 000	702 891	-		346 918	355 973	355 973	0
BTL 5	1 500 000	705 882	-		352 941	352 941	352 941	0
BTL 6	3 000 000	-	3 000 000		300 000	2 700 000	600 000	2 100 000
BTL 7	2 000 000	-	2 000 000		200 000	1 800 000	400 000	1 400 000
	<b>15 000 000</b>	<b>4 595 340</b>	<b>5 000 000</b>		<b>2 756 728</b>	<b>6 838 611</b>	<b>3 338 612</b>	<b>3 500 000</b>
ATTIJAR.LB 4	1 500 000	300 000	-		300 000	-	-	-
ATTIJAR.LB 5	1 500 000	300 000	-		300 000	-	-	-
ATTIJAR.LB 6	1 000 000	250 000	-		200 000	50 000	50 000	-
ATTIJAR.LB 7	1 000 000	250 000	-		200 000	50 000	50 000	-
ATTIJAR.LB 8	3 000 000	1 050 000	-		600 000	450 000	450 000	-
ATTIJAR.LB 9	1 000 000	350 000	-		200 000	150 000	150 000	-
ATTIJAR.LB 10	1 000 000	350 000	-		200 000	150 000	150 000	-
ATTIJAR.LB 11	2 000 000	1 163 399	-		401 223	762 176	431 327	330 849
ATTIJAR.LB 12	1 000 000	581 728	-		200 577	381 151	217 726	163 425
	<b>16 500 000</b>	<b>4 595 127</b>	<b>-</b>		<b>2 601 800</b>	<b>1 993 327</b>	<b>1 499 053</b>	<b>494 274</b>
BNA 1	3 000 000	1 800 000	-		600 000	1 200 000	600 000	600 000
BNA 2	4 000 000	2 600 000	-		800 000	1 800 000	800 000	1 000 000
BNA 3	3 000 000	1 950 000	-		600 000	1 350 000	600 000	750 000



BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 014	2	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
							Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
BNA 4	3 000 000	2 100 000	-		600 000	1 500 000	600 000	900 000
BNA 5	1 000 000	750 000	-		200 000	550 000	200 000	350 000
BNA 6	1 000 000	750 000	-		200 000	550 000	200 000	350 000
BNA 7	5 000 000	-	5 000 000		250 000	4 750 000	1 000 000	3 750 000
BNA CUN 1	5 000 000	-	5 000 000		-	5 000 000	1 000 000	4 000 000
	<b>25 000 000</b>	<b>9 950 000</b>	<b>10 000 000</b>		<b>3250 000</b>	<b>16 700 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>11 700 000</b>
BH 09	5 000 000	-	5 000 000		209 966	4 790 034	878 289	3 911 746
	<b>5 000 000</b>	<b>-</b>	<b>5 000 000</b>		<b>209 966</b>	<b>4 790 034</b>	<b>878 289</b>	<b>3 911 746</b>
ATB 4	2 000 000	400 000	-		400 000	-	-	-
ATB 5	1 000 000	200 000	-		200 000	-	-	-
ATB 6	1 000 000	350 000	-		200 000	150 000	150 000	-
ATB 7	1 000 000	350 000	-		200 000	150 000	150 000	-
ATB 8	1 000 000	350 000	-		200 000	150 000	150 000	-
ATB 9	2 000 000	1 300 000	-		400 000	900 000	400 000	500 000
ATB 10	1 500 000	975 000	-		300 000	675 000	300 000	375 000
ATB 11	1 500 000	1 026 316	-		315 789	710 526	315 789	394 737
ATB 12	5 000 000	5 000 000	-		1 000 000	4 000 000	1 000 000	3 000 000
ATB 13	3 000 000	-	3 000 000		-	3 000 000	600 000	2 400 000
	<b>26 500 000</b>	<b>9 951 316</b>	<b>3 000 000</b>		<b>3 215 789</b>	<b>9 735 526</b>	<b>3 065 789</b>	<b>6 669 737</b>
ABC 1	3 000 000	2 000 000	-		1 000 000	1 000 000	1 000 000	-
ABC 2	2 000 000	1 333 333	-		666 667	666 666	666 666	-
ABC 5	2 000 000	2 000 000	-		666 667	1 333 333	666 666	666 667
ABC 6	1 000 000	1 000 000	-		333 333	666 667	333 333	333 334
ABC 7	1 500 000	1 500 000	-		1 500 000	-	-	-
ABC 8	500 000	500 000	-		500 000	-	-	-
ABC 9	1 000 000	1 000 000	-		1 000 000	-	-	-
ABC 10	7 000 000	-	7 000 000		593 755	6 406 245	1 255 347	5 150 897
ABC 11	1 000 000	-	1 000 000		41 980	958 020	176 324	781 696
ABC 12	1 500 000	-	1 500 000		-	1 500 000	1 500 000	-
ABC 13	500 000	-	500 000		-	500 000	500 000	-
ABC 14	1 000 000	-	1 000 000		-	1 000 000	1 000 000	-
	<b>23 500 000</b>	<b>9 333 333</b>	<b>11 000 000</b>		<b>6 302 403</b>	<b>14 030 930</b>	<b>7 098 336</b>	<b>6 932 594</b>
AMEN BANK10	2 000 000	500 000	-		285 714	214 286	214 286	-
AMEN BANK11	1 500 000	374 999	-		214 286	160 713	160 713	-
AMEN BANK12	2 500 000	535 714	-		357 143	178 571	178 571	-
AMEN BANK13	1 500 000	374 999	-		214 286	160 713	160 713	-
AMEN BANK14	1 000 000	259 260	-		148 148	111 112	111 112	-
AMEN BANK15	1 500 000	346 155	-		230 769	115 386	115 386	-
AMEN BANK16	1 000 000	230 770	-		153 846	76 924	76 924	-
AMEN BANK17	1 000 000	259 256	-		148 148	111 108	111 108	-
AMEN BANK18	1 500 000	250 000	-		250 000	-	-	-



BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 014	2	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
							Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
AMEN BANK19	1 000 000	200 000	-		200 000	-	-	-
AMEN BANK20	1 000 000	200 000	-		200 000	-	-	-
AMEN BANK21	1 000 000	200 000	-		200 000	-	-	-
AMEN BANK22	500 000	100 000	-		100 000	-	-	-
AMEN BANK23	1 000 000	250 000	-		200 000	50 000	50 000	-
AMEN BANK24	1 000 000	300 000	-		200 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK25	1 000 000	300 000	-		200 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK26	1 500 000	450 000	-		300 000	150 000	150 000	-
AMEN BANK27	3 500 000	1 225 000	-		700 000	525 000	525 000	-
AMEN BANK28	1 000 000	536 996	-		205 670	331 326	217 730	113 596
AMEN BANK29	1 000 000	533 340	-		204 271	329 069	216 247	112 822
AMEN BANK30	1 000 000	534 160	-		204 561	329 599	216 533	113 066
AMEN BANK31	1 000 000	678 875	-		197 809	481 066	207 468	273 598
AMEN BANK32	1 000 000	678 102	-		197 146	480 956	207 166	273 790
AMEN BANK33	2 000 000	1 550 603	-		382 837	1 167 766	404 436	763 330
AMEN BANK34	1 000 000	775 878	-		191 425	584 453	202 325	382 128
AMEN BANK35	1 000 000	810 819	-		194 448	616 371	199 864	416 507
AMEN BANK36	1 000 000	850 000	-		200 000	650 000	200 000	450 000
AMEN BANK37	2 000 000	2 000 000	-		285 714	1 714 286	285 715	1 428 571
AMEN BANK38	2 000 000	-	2 000 000		214 286	1 785 714	285 714	1 500 000
AMEN BANK39	2 000 000	-	2 000 000		142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
AMEN BANK40	2 000 000	-	2 000 000		142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
AMEN BANK41	2 000 000	-	2 000 000		142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
	<b>45 000 000</b>	<b>15 304 927</b>	<b>8 000 000</b>		<b>7 209 079</b>	<b>16 095 848</b>	<b>5 554 153</b>	<b>10 541 695</b>
ELBARAKA 1	19 500 000	19 500 000	10 000 000		-	29 500 000	29 500 000	-
	<b>19 500 000</b>	<b>19 500 000</b>	<b>10 000 000</b>		<b>-</b>	<b>29 500 000</b>	<b>29 500 000</b>	<b>-</b>
EZZITOUNA 1	10 000 000	8 500 000	-		-	8 500 000	8 500 000	-
EZZITOUNA 2	1 500 000	1 500 000	-		-	1 500 000	1 500 000	-
EZZITOUNA 3	1 000 000	1 000 000	-		-	1 000 000	1 000 000	-
EZZITOUNA 4	2 000 000	2 000 000	-		-	2 000 000	2 000 000	-
	<b>14 500 000</b>	<b>13 000 000</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>13 000 000</b>	<b>13 000 000</b>	<b>-</b>
Takafulia 1	<b>2 000 000</b>	-	2 000 000		-	2 000 000	2 000 000	-
Takafulia 2	<b>650 000</b>	-	650 000		-	650 000	650 000	-
Takafulia 3	<b>350 000</b>	-	350 000		-	350 000	350 000	-
	<b>3 000 000</b>	<b>-</b>	<b>3 000 000</b>		<b>-</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>-</b>
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2010	20 000 000	12 000 000	-		4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2013	20 000 000	20 000 000	-		4 000 000	16 000 000	4 000 000	12 000 000
	<b>40 000 000</b>	<b>32 000 000</b>	<b>-</b>		<b>8 000 000</b>	<b>24 000 000</b>	<b>8 000 000</b>	<b>16 000 000</b>
BT SOTUGARI	450 000	450 000	-		-	450 000	450 000	-



BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 014	2	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
							Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
BT SOTUGAR2	700 000	700 000	-		-	700 000	700 000	-
	<b>1 150 000</b>	<b>1 150 000</b>	-		-	<b>1 150 000</b>	<b>1 150 000</b>	-
BT FCP TUNISIAN PRUDENCE	250 000	250 000	-		250 000	-	-	-
BT FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	200 000	200 000	-		200 000	-	-	-
BT FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	50 000	50 000	-		50 000	-	-	-
BT GENERAL OBLIG SICAV	1 000 000	1 000 000	-		1 000 000	-	-	-
BT ATD SICAR	5 000 000	-	5 000 000		5 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 4	2 000 000	2 000 000	-		2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 5	1 000 000	1 000 000	-		1 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 6	2 000 000	-	2 000 000		2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 7	2 000 000	-	2 000 000		-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 8	1 000 000	-	1 000 000		-	1 000 000	1 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 9	2 000 000	-	2 000 000		-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 10	1 000 000	-	1 000 000		-	1 000 000	1 000 000	-
BT FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	250 000	-	250 000		250 000	-	-	-
BT FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	50 000	-	50 000		50 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 01	1 000 000	-	1 000 000		1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 02	1 000 000	-	1 000 000		1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	-	2 000 000		-	2 000 000	2 000 000	-
BT Assurance carte vie 04	1 500 000	-	1 500 000		1 500 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 05	1 000 000	-	1 000 000		1 000 000	-	-	-
BT Amen Invest 1	1 000 000	-	1 000 000		-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 2	1 000 000	-	1 000 000		-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 3	500 000	-	500 000		-	500 000	500 000	-
BT QNB	6 000 000	-	6 000 000		-	6 000 000	6 000 000	-
	<b>32 800 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>28 300 000</b>		<b>16 300 000</b>	<b>16 500 000</b>	<b>16 500 000</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>353 450 000</b>	<b>155 624 176</b>	<b>92 300 000</b>		<b>60 717 273</b>	<b>187 206 903</b>	<b>110 181 882</b>	<b>77 025 021</b>



## NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Avances et acomptes reçus des clients	3 239 628	3 358 061
<b>TOTAL</b>	<b>3 239 628</b>	<b>3 358 061</b>

## NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Fournisseurs d'immobilisations louées	3 052 926	6 634 061
Fournisseurs factures non parvenues	4 556 276	1 851 804
Fournisseurs d'immobilisations louées, effets à payer	3 964 504	7 826 221
Fournisseurs divers	205 444	28 768
<b>TOTAL</b>	<b>11 779 150</b>	<b>16 340 854</b>

## NOTE 14 : AUTRES PASSIFS.

Le total des autres passifs courants s'élève au 31 Décembre 2014 à **2 441 428 DT** contre **2 314 195 DT** au 31 Décembre 2013 s'analysant comme suit :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Dettes provisionnées pour congés payés	491 126	305 848
Personnel, rémunérations dues	2 014	1 230
Avance sur TFP	13 178	20 568
Etat impôts et taxes	288 839	433 839
Organismes sociaux	123 700	116 604
Charges à payer	821 336	643 523
Compte d'attente	73 231	91 162
Assurances	5 503	14 953
Impôt sur les bénéfices de la période	380 556	492 415
Assurance clients	172 743	160 930
Provision pour départ à la retraite	69 202	33 123
	<b>2 441 428</b>	<b>2 314 195</b>



## NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 Décembre 2014 se sont élevés à **44 527 225 DT** contre **42 631 450 DT** au 31 Décembre 2013 enregistrant une amélioration de **1 895 775 DT**.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Capital	20 000 000	20 000 000
Prime d'émission	9 500 000	9 500 000
Réserve légale	1 139 817	935 858
Fonds social	628 436	618 219
Réserves pour réinvestissements exonérés	6 410 000	5 010 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000
Autres réserves	2 145 000	2 206 392
Résultats reportés	198 414	9 154
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>40 241 667</b>	<b>38 499 623</b>
Résultat de la période	4 285 558	4 131 827
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES part du groupe</b>	<b>44 527 225</b>	<b>42 631 450</b>
<b>INTERETS DES MINORITAIRES</b>	<b>22 984</b>	<b>22 738</b>



L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES**  
**Au 31 décembre 2014**  
 (Exprimé en dinars)

	<b>Capital Social</b>	<b>Primes D'émission</b>	<b>Réserves légales</b>	<b>Fonds Social</b>	<b>Réserves pour réinvest.</b>	<b>Autres Réserves</b>	<b>Résultats reportés</b>	<b>Résultat de la période</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>20 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>935 858</b>	<b>618 219</b>	<b>5 010 000</b>	<b>2 426 392</b>	<b>9 154</b>	<b>4 131 827</b>	<b>42 631 450</b>
Affectations des résultats approuvés par l'AGO 2014			203 959		1 400 000		127 868	(1 731 827)	-
Dividendes versés en 2014 sur les bénéfices de l'année 2013								(2 400 000)	<b>(2 400 000)</b>
Reclassement résultat reporté du groupe						(61 392)	61 392		-
Intérêts sur fonds social				10 217					<b>10 217</b>
Résultat au 31 décembre 2014								4 285 558	<b>4 285 558</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>20 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>1 139 817</b>	<b>628 436</b>	<b>6 410 000</b>	<b>2 145 000</b>	<b>198 414</b>	<b>4 285 558</b>	<b>44 527 225</b>



## NOTE 16 : REVENUS DE LEASING

L'évolution des emplois et des ressources au cours de l'exercice 2014 accompagnée du renforcement des produits et de la maîtrise des charges, a permis de dégager des revenus de leasing au **31/12/2014** d'un montant de **23 739 295 DT** contre **19 196 153 DT** au **31/12/2013**.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Revenus de leasing	21 521 068	17 685 643
Intérêts de retard & intercalaires	758 737	573 294
Variation des produits réservés	(93 626)	3 335
Autres produits d'exploitation (*)	1 553 116	933 881
<b>Total des revenus de Leasing</b>	<b>23 739 295</b>	<b>19 196 153</b>

(\*) Le détail des autres produits d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Frais de rejet	366 728	317 951
Frais de dossiers et de suivi	239 987	235 885
Frais de résiliation	946 401	380 045
<b>TOTAL</b>	<b>1 553 116</b>	<b>933 881</b>

## NOTE 17 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières se sont élevées au 31 décembre 2014 à **11 815 203 DT** contre **9 087 441 DT** au 31/12/2013, enregistrant ainsi une augmentation de **2 727 762 DT**.

## NOTE 18 : PRODUITS DES PLACEMENTS :

Les produits réalisés par le placement de l'excédent de la trésorerie se sont élevés au 31/12/2014 à **28 920 DT** contre **189 316 DT** au 31/12/2013.



## NOTE 19 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2014	2013
Salaires et compléments de salaires	2 674 701	2 058 529
C.N.S.S	414 859	358 537
Accident de travail	10 971	9 475
Assurance groupe	41 735	36 361
Provision pour départ à la retraite	36 079	33 123
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>3 178 345</b>	<b>2 496 025</b>

## NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 Décembre 2014 à **1 875 017 DT** contre **1 241 157 DT** au 31 Décembre 2013. Elles sont analysées comme suit :

	(En DT)	
	31-décembre	
	2014	2013
Achat fournitures	169 917	108 961
Carburant	59 993	51 894
Impôts & taxes	418 574	114 126
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	306 409	174 964
Frais postaux & télécommunication	174 945	126 657
Entretien, réparation et maintenance	156 084	143 033
Déplacements, missions et réceptions	68 918	48 825
Services bancaires	214 501	189 042
Dons et subventions	6 371	33 790
Location	81 266	60 757
Jetons de présence	73 125	55 515
Charges BVMT & STICODEVAM	26 270	42 024
Publicité publication & relations publiques	39 418	36 898
Primes d'assurance	39 867	22 600
Etude, recherche	15 972	11 302
Electricité et eau	23 387	20 769
<b>TOTAL</b>	<b>1 875 017</b>	<b>1 241 157</b>



## NOTE 21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré une augmentation de **40 070 DT** par rapport au 31 décembre 2013. Elles se détaillent au 31 décembre 2014 comme suit :

(En DT)

	31-décembre	
	2014	2013
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	7 415	9 470
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	239 184	209 835
Dotations aux résorptions des charges à répartir (a)	23 081	10 305
<b>TOTAL</b>	<b>269 680</b>	<b>229 610</b>

(a) la résorption des frais d'émission des emprunts et des primes de remboursement des obligations est présentée au niveau des charges financières

## NOTE 22 : DOTATIONS NETTES DES PROVISIONS

Les dotations nettes de la période aux comptes de provision se sont élevées au **31 Décembre 2014** à **1 369 840 DT** contre **1 098 721 DT** au **31 Décembre 2013** enregistrant ainsi une augmentation de **24,67%**. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour la dépréciation des éléments d'actifs (Créances, participations et autres actifs...) nettes des reprises sur provisions s'y rattachant.

Les dotations nettes aux comptes de provision se détaillent ainsi :

(En DT)

	31 Décembre	
	2014	2013
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 361 301	2 347 491
Dotations aux provisions additionnelles	117 243	114 565
Dotations aux provisions collectives	99 042	-
Radiation des créances	-	228 634
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations	100 000	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	156 458	-
<b>S/Total</b>	<b>2 834 044</b>	<b>2 690 690</b>
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(1 464 204)	(1 363 335)
Reprises sur provisions suite à la radiation des créances	-	(228 634)
<b>S/Total</b>	<b>(1 464 204)</b>	<b>(1 591 969)</b>
<b>Dotation nette des provisions</b>	<b>1 369 840</b>	<b>1 098 721</b>



### NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2014 à **603 797 DT**.

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Divers produits ordinaires	431 687	360 353
Autres produits	172 093	2 347
<b>TOTAL</b>	<b>603 780</b>	<b>362 700</b>

### NOTE 24 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux de **35%**.

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2014 comparé à l'année 2013 se présente comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Impôt sur les bénéfices	1 644 458	1 429 693
Produit d'impôt différé	(70 000)	
<b>Impôt sur les bénéfices de la période</b>	<b>1 574 458</b>	<b>1 429 693</b>

### NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 31 décembre 2014 à (-) **32 633 736 DT** contre (-) **17 991 134 DT** au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2014, ces flux représentent essentiellement les encaissements reçus des clients pour **145 926 089 DT** et les décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations destinées à la location pour (-) **165 376 531 DT**.



Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2014	2013
Encaissements reçus des clients	145 926 089	126 399 874
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(4 514 827)	(3 007 315)
Intérêts payées	(10 946 409)	(8 178 300)
Impôts et taxes payés	(3 741 337)	(3 411 519)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing	(165 376 531)	(133 321 716)
Encaissements provenant des biens en leasing	4 309 791	3 716 284
Restitution TVA	2 433 497	-
Autres flux de trésorerie	(724 009)	(188 442)
<b>TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION</b>	<b>(32 633 736)</b>	<b>(17 991 134)</b>

#### **NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Au 31 décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent (-) **1 239 004 DT** contre (-) **1 500 338 DT** au 31 décembre 2013 présentant le détail suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2014	2013
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 050 911)	(130 735)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(412 149)	(1 695 570)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corporelles et incorporelles	10 000	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	214 056	325 967
<b>TOTAL FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(1 239 004)</b>	<b>(1 500 338)</b>

#### **NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Au 31 décembre 2014, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de **30 776 128 DT** contre **20 871 580 DT** au 31 décembre 2013.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2014	2013
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	13 000 000
Dividendes et autres distributions	(2 400 000)	(1 650 000)
Encaissements provenant des emprunts	93 893 399	66 125 000
Remboursements d'emprunts & B.T.	(60 717 271)	(56 603 420)
<b>TOTAL</b>	<b>30 776 128</b>	<b>20 871 580</b>



## NOTE 28 : PARTIES LIEES

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
▪ <b>ERRYADA SICAR</b>	Filiale
▪ <b>ERRYADA IMMOBILIERE</b>	Société à dirigeants communs
▪ <b>Société appartenant au Groupe BEN AYED</b>	
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	
- Société TRANSIDER	Sociétés détenues par l'administrateur HEDI BEN AYED
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société SITEL	
- Société METALSHIP	
- Société INTER FER FORGE	
- Société C.C.P.S	

### Opérations réalisées avec ERRYADA IMMOBILIERE

Le Conseil d'Administration de la société, dans sa réunion du **28/02/2014**, a autorisé l'acquisition, auprès de la société « **ERRYADA IMMOBILIERE** », de 2 villas sises à Djerba pour un coût global de **700.000 Dinars**. Le contrat de vente a été conclu en date du 20/06/2014.



### **Opérations réalisées avec le groupe HEDI BEN AYED**

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **41** contrats de leasing et se détaillent comme suit :

<b>Société</b>	<b>Nombre de contrats en cours</b>	<b>En cours au 31/12/2014</b>	<b>Impayés au 31/12/2014</b>	<b>Produits de l'exercice 2014</b>
Société PROSID	7	469 834	21	44 147
Société ELECTRIA	2	29 330	1	3 484
Société INTERMETAL SA	4	48 113	0	6 081
Société Nouvelle de Construction SNC	15	800 753	18	70 412
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	116 497	1	12 882
Société TRANSIDER	1	1	1	336
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	132 030	1	14 224
Société Sens Inverse	2	46 176	(1)	4 509
Société METALSHIP	1	25 648	15	2 133
Société C.C.P.S	2	26 466	0	3 061
Société SAMFI	1	14 746	0	1 671
Société Inter Fer Forger	1	71 615	0	4 277
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>1 781 209</b>	<b>57</b>	<b>167 217</b>

En 2014, EL WIFACK Leasing a conclu **8** contrats avec des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

<b>Société</b>	<b>Financement en hors taxes</b>
Société Nouvelle de Construction SNC	187 063
Société PROSID	213 779
Société Technique Industrielle et Commerciale	154 452
Société Inter Fer Forger	86 592
Société SAMFI	21 136
<b>Total</b>	<b>663 022</b>

### **NOTE 29 : INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS :**

Les intérêts à échoir sur contrats actifs présentent au 31/12/2014 un solde de **37 353 591 DT** contre **30 484 160 DT** au 31/12/2013. Leur détail se présente ainsi :

<b>Intérêts à échoir sur contrats actifs :</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
à moins d'1 an	18 312 034	15 359 144
entre 1 et 5 ans	18 482 465	14 926 067
à plus de 5 ans	559 092	198 949
<b>Total</b>	<b>37 353 591</b>	<b>30 484 160</b>

### **NOTE 30 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Les états financiers arrêtés au **31 Décembre 2014** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 31 Mars 2015, date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration de la société.



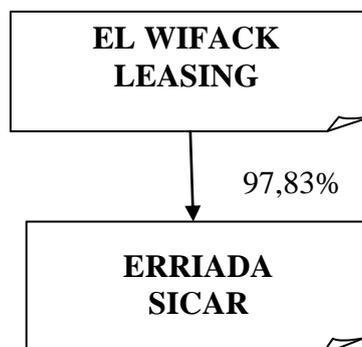
#### 4.5.6. Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014

##### Note complémentaire à la Note 1 : PRESENTATION DU GROUPE EL WIFACK LEASING :

La Société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Le groupe **EL WIFACK LEASING** a été constitué après la création des sociétés suivantes dans le capital desquelles la société **EL WIFACK LEASING** détient des participations :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
<b>ERRIADA SICAR S.A</b>	90.000	10	<b>900.000</b>	2009-2010	97,83%
<b>TOTAL</b>			<b>900.000</b>		



La société **ERRIADA SICAR** est une société Tunisienne constituée en 2009. Son capital actuel s'élève à 920 000 DT, divisé en 92 0000 actions de 10 dinars chacune.

##### Note complémentaire à la Note 2 : Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	<b>Taux d'amortissement</b>
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%



### **Note complémentaire à la Note 2 : Faits saillants de la période :**

L'année 2014 est caractérisée par :

- L'obtention auprès des autorités compétentes en date du 08 octobre 2014 de l'agrément pour la conversion de la société en banque Universelle. Cet agrément est valable pour une année à partir de la date sus-citée. Le capital de la nouvelle structure sera de 150.000.000 DT totalement libéré.
- Le maintien de la notation de la Société par l'agence Fitch rating à **BBB-** avec perspectives stables.
- Ouverture de la septième agence à Djerba.

### **Note Complémentaire à la Note 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES**

La valeur brute de cette rubrique a atteint **14 786 937 DT** en date du 31 Décembre 2014, contre **12 363 148DT** au 31 Décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de **2 423 789 DT**.

L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

(En DT)

	31 Décembre	
	2014	2013
Impayés et autres facturations(a)	14 767 258	12 306 073
Effets remis à l'encaissement	19 679	57 075
<b>Montant brut</b>	<b>14 786 937</b>	<b>12 363 148</b>
<b><u>A déduire :</u></b>		
- Produits réservés sur créances rééchelonnées	(3 750)	(82 214)
- Produits réservés sur créances classées	(660 500)	(488 410)
- Provision sur créances classées	(3 990 629)	(3 230 858)
- Provision collectives	(1 070 107)	(971 065)
<b>Montant des provisions et agios réservés</b>	<b>(5 724 986)</b>	<b>(4 772 547)</b>
<b>Montant net des clients et comptes rattachés</b>	<b>9 061 951</b>	<b>7 590 601</b>

(a) : ainsi détaillée :

	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
- impayés	12 687 739 DT	10.873.494 DT
- autres facturations	2 079 519 DT	1.432.579 DT



**ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
<b>Encours financiers</b>	<b>165 842 590</b>	<b>60 447 988</b>	<b>207 143</b>	<b>211 148</b>	<b>6 400 037</b>	<b>233 108 906</b>
Impayés	914 633	7 564 754	64 112	166 834	3 977 406	12 687 739
Avances et acomptes reçus (a)	(2 894 934)	(217 273)	0	0	(127 421)	(3 239 628)
Autres créances	304 599	685 632	5 453	33 655	1 050 180	2 079 519
<b>TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTEES</b>	<b>(1 675 702)</b>	<b>8 033 113</b>	<b>69 565</b>	<b>200 489</b>	<b>4 900 165</b>	<b>11 527 630</b>
<b>TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTEES (1)</b>	<b>164 166 888</b>	<b>68 481 101</b>	<b>276 708</b>	<b>411 637</b>	<b>11 300 202</b>	<b>244 636 536</b>
Produits réservés		3 750	7 736	15 443	637 321	664 250
Provisions sur les impayés			17 101	115 461	3 858 067	3 990 629
Provisions sur les encours			17	0	3 632 340	3 632 357
Provisions collectives		1 070 107				1 070 107
<b>TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES (2)</b>		<b>1 073 857</b>	<b>24 854</b>	<b>130 904</b>	<b>8 127 728</b>	<b>9 357 343</b>
<b>Taux des créances classées 2014</b>						<b>4,9%</b>
<b>Taux des créances classées 2013</b>						<b>4,9%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2) / (1)</b>	<b>8,98%</b>		<b>31,80%</b>	<b>71,93%</b>		
						<b>69%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4 en 2013</b>						<b>69,35%</b>



## Note Complémentaire et rectificative à la Note 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 Décembre 2014 se sont élevés à **44 527 225 DT** contre **42 631 450 DT** au 31 Décembre 2013 enregistrant une amélioration de **1 895 775 DT**.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Capital	20 000 000	20 000 000
Prime d'émission	9 500 000	9 500 000
Réserve légale	1 139 817	935 858
Fonds social	628 436	618 219
Réserves pour réinvestissements exonérés	6 410 000	5 010 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000
Autres réserves	2 145 000	2 206 392
Résultats reportés	198 414	9 154
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>40 241 667</b>	<b>38 499 623</b>
Résultat de la période	4 285 558	4 131 827
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES part du groupe</b>	<b>44 527 225</b>	<b>42 631 450</b>
<b>INTERETS DES MINORITAIRES</b>	<b>22 984</b>	<b>22 738</b>

Le résultat par action se présente ainsi comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Résultat par action	1,07	1,03



## TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

**Au 31 Décembre 2014**

(Exprimé en dinars)

	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvest.	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de la période	TOTAL
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>20 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>935 858</b>	<b>618 219</b>	<b>5 010 000</b>	<b>2 426 392</b>	<b>9 154</b>	<b>4 131 827</b>	<b>42 631 450</b>
Affectations des résultats approuvés par l'AGO 2014			203 959		1 400 000		127 868	(1 731 827)	-
Dividendes versés en 2014 sur les bénéfices de l'année 2013								(2 400 000)	<b>(2 400 000)</b>
Reclassement résultat reporté du groupe						(61 392)	61 392		-
Intérêts sur fonds social				10 217					<b>10 217</b>
Résultat au 31 décembre 2014								4 285 558	<b>4 285 558</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>20 000 000</b>	<b>9 500 000</b>	<b>1 139 817</b>	<b>628 436</b>	<b>6 410 000</b>	<b>2 365 000</b>	<b>198 414</b>	<b>4 285 558</b>	<b>44 527 225</b>



## **Note Complémentaire à la Note 30 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Les états financiers arrêtés au **31 Décembre 2014** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 31 Mars 2015, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

Par ailleurs, aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

### **4.5.7. Notes rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014**

#### **Note Rectificative à la Note 7 : PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT**

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Titres de participation (a)	2 163 860	2 338 860
Fonds d'investissement (b)	490 000	490 000
Prêts sur Fonds Social	364 300	249 872
Emprunt obligataire national	200 000	-
<b>Valeur brute</b>	<b>3 218 160</b>	<b>3 078 732</b>
Provision (c)	(200 000)	(100 000)
<b>Valeur Nette</b>	<b>3 018 160</b>	<b>2 978 732</b>

(a) : Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2014 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Valeur Nominale</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Date de souscription</b>	<b>% détenu du capital</b>
MED FOOD S.A	100	1 000	<b>100 000</b>	2003	3,33%
ERRIADA IMMOB	24 600	5	<b>123 000</b>	2008-2009	12,3%
Société C.C.T	30 000	10	<b>300 000</b>	2010	30%
Société TAIMET	30 000	10	<b>300 000</b>	2010	48,39%
Société SERP SUD	4 000	10	<b>40 000</b>	2010	10%
INSTITUT DE L'APBEF	1	100	<b>100</b>	2010	
Société les céramiques du sud			<b>1 000 000</b>	2013	8,33%
Société Eurocycle			<b>125 760</b>	2013	0,24%
Société SOTUMAIL			<b>500 000</b>	2013	0,76%
<i>Avances sur rétrocession des participations</i>					
C.C.T			<b>(250 000)</b>	2013/2014	
TAIMET			<b>(75 000)</b>	2013	
<b>TOTAL</b>			<b>2 163 860</b>		



(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 décembre 2014 comme suit :

<b>SICAR</b>	<b>MONTANT</b>	<b>Date d'affectation</b>	<b>Nature</b>
SODIS-SICAR S.A	<b>490.000</b>	2003-2004-2005	Fonds Gérés
<b>TOTAL</b>	<b>490.000</b>		

Il s'agit d'une provision pour dépréciation des participations détenues dans le capital de la société MEDFOOD directement par la société EL WIFACK Leasing pour 100 000 **Dinars** et sous forme de fonds gérés à travers SODIS SICAR pour 100 000 **Dinars**

### **Note rectificative à la Note 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES**

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 Décembre 2014 la somme de **192 051 278 DT** contre **158 036 270 DT** au 31 Décembre 2013. Le détail est comme suit :

	(en DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Emprunts (échéances à plus d'un an) (a)	77 025 021	75 494 883
Emprunts (échéances à moins d'un an) (b)	92 531 882	74 479 291
Billets de trésorerie	17 650 000	5 650 000
Dettes rattachées (c)	3 250 976	2 412 096
Effets escomptés (d)	1 593 399	-
<b>TOTAL</b>	<b>192 051 278</b>	<b>158 036 270</b>

(a) Les emprunts à plus d'un an au 31 Décembre 2014 s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
▪ Emprunt Obligataire	16 000 000	24 000 000
▪ Emprunt Amen Bank	10 541 695	8 738 704
▪ Emprunts BH	3 911 746	-
▪ Emprunts ATTIJARI	494 274	1 985 114
▪ Emprunts BT	4 800 000	7 200 000
▪ Emprunts ATB	6 669 737	6 735 526
▪ Emprunts BTE	3 922 891	312 500
▪ Emprunts STB	8 552 084	13 567 761
▪ Emprunts BTL	3 500 000	2 338 611
▪ Emprunts ABC Bank	6 932 594	3 666 667
▪ Emprunts BNA	11 700 000	6 950 000
<b>Total</b>	<b>77 025 021</b>	<b>75 494 883</b>



(b) Les emprunts à moins d'un an au 31 Décembre 2014 s'analysent comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8 000 000	8 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	84 531 882	66 479 291
<b>TOTAL</b>	<b>92 531 882</b>	<b>74 479 291</b>

(c) : Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

(d) Il s'agit des effets escomptés auprès du secteur financier en date du 31 Décembre 2014.

**TABLEAU DES EMPRUNTS**  
**AU 31 DECEMBRE 2014**  
*(exprimé en D.T)*

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations 2 014	Rembourse- ment 2 014	Soldes au 31/12/2014	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
B.T1	3 000 000	250 044	-	250 044	-	-	-
B.T2	2 000 000	166 718	-	166 718	-	-	-
B.T6	2 500 000	250 000	-	250 000	-	-	-
B.T7	1 500 000	150 000	-	150 000	-	-	-
B.T8	3 000 000	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
B.T9	1 000 000	600 000	-	200 000	400 000	200 000	200 000
B.T10	3 000 000	2 700 000	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
B.T11	1 500 000	1 350 000	-	300 000	1 050 000	300 000	750 000
B.T12	3 000 000	2 700 000	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
B.T13	500 000	450 000	-	100 000	350 000	100 000	250 000
B.T14	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-
	<b>25 000 000</b>	<b>10 416 762</b>	<b>4 000 000</b>	<b>3 216 762</b>	<b>11 200 000</b>	<b>6 400 000</b>	<b>4 800 000</b>
BTE 2	5 000 000	312 500	-	312 500	-	-	-
BTE 3	5 000 000	1 562 500	-	1 250 000	312 500	312 500	-
BTE 4	5 000 000	-	5 000 000	207 635	4 792 365	869 474	3 922 892
	<b>15 000 000</b>	<b>1 875 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 770 135</b>	<b>5 104 865</b>	<b>1 181 974</b>	<b>3 922 891</b>
STB 1	3 000 000	450 000	-	450 000	-	-	-
STB 2	1 500 000	225 000	-	225 000	-	-	-
STB 3	1 000 000	150 000	-	150 000	-	-	-
STB 4	500 000	75 000	-	75 000	-	-	-
STB 5	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 6	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 7	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
STB 8	3 000 000	2 152 371	-	584 610	1 567 761	615 677	952 084
STB 9	2 000 000	1 400 000	-	400 000	1 000 000	400 000	600 000
STB 10	1 000 000	700 000	-	200 000	500 000	200 000	300 000
STB 11	1 000 000	800 000	-	200 000	600 000	200 000	400 000
STB 12	3 000 000	2 400 000	-	600 000	1 800 000	600 000	1 200 000
STB 13	6 000 000	4 800 000	-	1 200 000	3 600 000	1 200 000	2 400 000
	<b>31 000 000</b>	<b>19 452 371</b>	-	<b>5 884 610</b>	<b>13 567 761</b>	<b>5 015 677</b>	<b>8 552 084</b>
BTL 1	2 000 000	869 323	-	422 013	447 310	447 310	0



BTL 2	2 000 000	909 714	-	441 562	468 152	468 152	0
BTL 3	3 000 000	1 407 530	-	693 294	714 236	714 236	0
BTL 4	1 500 000	702 891	-	346 918	355 973	355 973	0
BTL 5	1 500 000	705 882	-	352 941	352 941	352 941	0
BTL 6	3 000 000	-	3 000 000	300 000	2 700 000	600 000	2 100 000
BTL 7	2 000 000	-	2 000 000	200 000	1 800 000	400 000	1 400 000
	<b>15 000 000</b>	<b>4 595 340</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2 756 728</b>	<b>6 838 611</b>	<b>3 338 612</b>	<b>3 500 000</b>
ATTIJARI.B 4	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-	-
ATTIJARI.B 5	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-	-
ATTIJARI.B 6	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
ATTIJARI.B 7	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
ATTIJARI.B 8	3 000 000	1 050 000	-	600 000	450 000	450 000	-
ATTIJARI.B 9	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATTIJARI.B 10	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATTIJARI.B 11	2 000 000	1 163 399	-	401 223	762 176	431 327	330 849
ATTIJARI.B 12	1 000 000	581 728	-	200 577	381 151	217 726	163 425
	<b>13 000 000</b>	<b>4 595 127</b>	<b>-</b>	<b>2 601 800</b>	<b>1 993 327</b>	<b>1 499 053</b>	<b>494 274</b>
BNA 1	3 000 000	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
BNA 2	4 000 000	2 600 000	-	800 000	1 800 000	800 000	1 000 000
BNA 3	3 000 000	1 950 000	-	600 000	1 350 000	600 000	750 000
BNA 4	3 000 000	2 100 000	-	600 000	1 500 000	600 000	900 000
BNA 5	1 000 000	750 000	-	200 000	550 000	200 000	350 000
BNA 6	1 000 000	750 000	-	200 000	550 000	200 000	350 000
BNA 7	5 000 000	-	5 000 000	250 000	4 750 000	1 000 000	3 750 000
BNA CUN 1	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000	1 000 000	4 000 000
	<b>25 000 000</b>	<b>9 950 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>3 250 000</b>	<b>16 700 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>11 700 000</b>
BH 09	5 000 000	-	5 000 000	209 966	4 790 034	878 289	3 911 746
	<b>5 000 000</b>	<b>-</b>	<b>5 000 000</b>	<b>209 966</b>	<b>4 790 034</b>	<b>878 289</b>	<b>3 911 746</b>
ATB 4	2 000 000	400 000	-	400 000	-	-	-
ATB 5	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
ATB 6	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 7	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 8	1 000 000	350 000	-	200 000	150 000	150 000	-
ATB 9	2 000 000	1 300 000	-	400 000	900 000	400 000	500 000
ATB 10	1 500 000	975 000	-	300 000	675 000	300 000	375 000
ATB 11	1 500 000	1 026 316	-	315 789	710 526	315 789	394 737
ATB 12	5 000 000	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	1 000 000	3 000 000
ATB 13	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000	600 000	2 400 000
	<b>19 000 000</b>	<b>9 951 316</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 215 789</b>	<b>9 735 526</b>	<b>3 065 789</b>	<b>6 669 737</b>
ABC 1	3 000 000	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-
ABC 2	2 000 000	1 333 333	-	666 667	666 666	666 666	-
ABC 5	2 000 000	2 000 000	-	666 667	1 333 333	666 666	666 667
ABC 6	1 000 000	1 000 000	-	333 333	666 667	333 333	333 334
ABC 7	1 500 000	1 500 000	-	1 500 000	-	-	-
ABC 8	500 000	500 000	-	500 000	-	-	-
ABC 9	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ABC 10	7 000 000	-	7 000 000	593 755	6 406 245	1 255 347	5 150 897
ABC 11	1 000 000	-	1 000 000	41 980	958 020	176 324	781 696
ABC 12	1 500 000	-	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-
ABC 13	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-



ABC 14	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
	<b>22 000 000</b>	<b>9 333 333</b>	<b>11 000 000</b>	<b>6 302 403</b>	<b>14 030 930</b>	<b>7 098 336</b>	<b>6 932 595</b>
AMEN BANK10	2 000 000	500 000	-	285 714	214 286	214 286	-
AMEN BANK11	1 500 000	374 999	-	214 286	160 713	160 713	-
AMEN BANK12	2 500 000	535 714	-	357 143	178 571	178 571	-
AMEN BANK13	1 500 000	374 999	-	214 286	160 713	160 713	-
AMEN BANK14	1 000 000	259 260	-	148 148	111 112	111 112	-
AMEN BANK15	1 500 000	346 155	-	230 769	115 386	115 386	-
AMEN BANK16	1 000 000	230 770	-	153 846	76 924	76 924	-
AMEN BANK17	1 000 000	259 256	-	148 148	111 108	111 108	-
AMEN BANK18	1 500 000	250 000	-	250 000	-	-	-
AMEN BANK19	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
AMEN BANK20	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
AMEN BANK21	1 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-
AMEN BANK22	500 000	100 000	-	100 000	-	-	-
AMEN BANK23	1 000 000	250 000	-	200 000	50 000	50 000	-
AMEN BANK24	1 000 000	300 000	-	200 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK25	1 000 000	300 000	-	200 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK26	1 500 000	450 000	-	300 000	150 000	150 000	-
AMEN BANK27	3 500 000	1 225 000	-	700 000	525 000	525 000	-
AMEN BANK28	1 000 000	536 996	-	205 670	331 326	217 730	113 596
AMEN BANK29	1 000 000	533 340	-	204 271	329 069	216 247	112 822
AMEN BANK30	1 000 000	534 160	-	204 561	329 599	216 533	113 066
AMEN BANK31	1 000 000	678 875	-	197 809	481 066	207 468	273 598
AMEN BANK32	1 000 000	678 102	-	197 146	480 956	207 166	273 790
AMEN BANK33	2 000 000	1 550 603	-	382 837	1 167 766	404 436	763 330
AMEN BANK34	1 000 000	775 878	-	191 425	584 453	202 325	382 128
AMEN BANK35	1 000 000	810 819	-	194 448	616 371	199 864	416 507
AMEN BANK36	1 000 000	850 000	-	200 000	650 000	200 000	450 000
AMEN BANK37	2 000 000	2 000 000	-	285 714	1 714 286	285 715	1 428 571
AMEN BANK38	2 000 000	-	2 000 000	214 286	1 785 714	285 714	1 500 000
AMEN BANK39	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
AMEN BANK40	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
AMEN BANK41	2 000 000	-	2 000 000	142 857	1 857 143	285 714	1 571 429
	<b>45 000 000</b>	<b>15 304 927</b>	<b>8 000 000</b>	<b>7 209 079</b>	<b>16 095 848</b>	<b>5 554 153</b>	<b>10 541 695</b>
ELBARAKA 1	19 500 000	19 500 000	10 000 000	-	29 500 000	29 500 000	-
	<b>19 500 000</b>	<b>19 500 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>-</b>	<b>29 500 000</b>	<b>29 500 000</b>	<b>-</b>
EZZITOUNA 1	10 000 000	8 500 000	-	-	8 500 000	8 500 000	-
EZZITOUNA 2	1 500 000	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	-
EZZITOUNA 3	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
EZZITOUNA 4	2 000 000	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-
	<b>14 500 000</b>	<b>13 000 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 000 000</b>	<b>13 000 000</b>	<b>-</b>
Takafulia 1	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
Takafulia 2	650 000	-	650 000	-	650 000	650 000	-
Takafulia 3	350 000	-	350 000	-	350 000	350 000	-
	<b>3 000 000</b>	<b>-</b>	<b>3 000 000</b>	<b>-</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>-</b>
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2010	20 000 000	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2013	20 000 000	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	4 000 000	12 000 000
	<b>40 000 000</b>	<b>32 000 000</b>	<b>-</b>	<b>8 000 000</b>	<b>24 000 000</b>	<b>8 000 000</b>	<b>16 000 000</b>



BT SOTUGAR1	450 000	450 000	-	-	450 000	450 000	-
BT SOTUGAR2	700 000	700 000	-	-	700 000	700 000	-
	<b>1 150 000</b>	<b>1 150 000</b>	-	-	<b>1 150 000</b>	<b>1 150 000</b>	-
BT FCP TUNISIAN PRUDENCE	250 000	250 000	-	250 000	-	-	-
BT FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	200 000	200 000	-	200 000	-	-	-
BT FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	50 000	50 000	-	50 000	-	-	-
BT GENERAL OBLIG SICAV	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT ATD SICAR	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 4	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 5	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 6	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 7	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 8	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 9	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 10	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	250 000	-	250 000	250 000	-	-	-
BT FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	50 000	-	50 000	50 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 01	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 02	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT Assurance carte vie 04	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-	-	-
BT Assurance carte vie 05	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT Amen Invest 1	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 2	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT Amen Invest 3	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-
BT QNB	6 000 000	-	6 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-
	<b>32 800 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>28 300 000</b>	<b>16 300 000</b>	<b>16 500 000</b>	<b>16 500 000</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>325 950 000</b>	<b>155 624 176</b>	<b>92 300 000</b>	<b>60 717 273</b>	<b>187 206 903</b>	<b>110 181 882</b>	<b>77 025 022</b>



#### **4.5.8. Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états consolidés arrêtés au 31/12/2014**



##### **F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**

Les Jardins du Lac, BP n° 317

Publiposte Rue Lac Echkel

Les Berges du Lac, 1053

Tunis, Tunisie

Téléphone : + 216 71 194 344

Télécopie : + 216 71 194 320

E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



##### **T.C.A- FICADEX TUNISIE**

Résidence NOUR CITY –

Bureau A-1-3- Bloc A –

CENTRE URBAIN TUNIS NORD –

TUNIS-

Téléphone : + 216 71 948 785

Télécopie : + 216 71 949 804

E-mail : tcaaudit@yahoo.fr

Tunis le 4 Mai 2015

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES  
DE LA SOCIETE EL WIFACK Leasing**

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

**Objet** : Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe **EL WIFACK Leasing** arrêtés au 31 Décembre 2014

Messieurs les actionnaires,

En vertu de l'article 471 du code des sociétés commerciales et de l'article 35 de la loi 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et en notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe « EL WIFACK Leasing » arrêtés au 31 Décembre 2014 comprenant le bilan ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2014, et des notes aux états financiers.

#### **Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés**

Les comptes consolidés dégagent un total du bilan de **256 630 092 DT**, un résultat consolidé de **4 285 558 DT** et une diminution de la trésorerie de **3 096 612 DT** et sont arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois, à la réglementation en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité des commissaires aux comptes**

Notre responsabilité consiste à exprimer sur ces états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les présentations d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

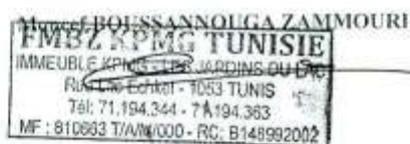
**Opinion**

Compte tenu des diligences accomplies, nous certifions que les états financiers consolidés du groupe « EL WIFACK LEASING » arrêtés au 31 Décembre 2014, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes du Groupe «EL WIFACK LEASING», fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

**Les commissaires aux comptes**

F.M.B.Z KPMG TUNISIE



TCA





#### **4.6 ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/6/2015**

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers intermédiaires de la société El Wifack Leasing arrêtés au 30/06/2015, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptable des entreprises en ce qui concerne :

Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- Une note précisant, au niveau des principes et méthodes comptables appliqués (Note n°2), les bases utilisées pour l'élaboration des états financiers intermédiaires, et ce conformément aux dispositions du § 9 de la NC19 relative aux Etats financiers intermédiaires,
- Une note détaillant au niveau des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (Note n°27), les acquisitions et/ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activités, et ce conformément aux dispositions du § 9 de la NC19 relative aux Etats financiers intermédiaires,
- Une note détaillant au niveau des flux de trésorerie provenant des activités de financement (Note n°28), les émissions, rachats et remboursement de dettes et d'actions ordinaires, et ce conformément aux dispositions du § 9 de la NC19 relative aux Etats financiers intermédiaires,
- Une note détaillant au niveau des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (Note n°26), les « autres flux de trésorerie »,
- Une note explicitant au niveau de la note 16 « Capitaux propres » la détermination du résultat par action,

Note 28 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

El Wifack leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016 et suivants.



#### 4.6.1. Bilans au 30 juin

(Exprimé en D.T.)

<i>Actifs</i>	<i>Notes</i>	<i>30/06/2015</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>31/12/2014</i>
<b><i>Liquidités et équivalents de liquidités</i></b>	<b>3</b>	<b>1.390.706</b>	<b>6.432.024</b>	<b>1.080.340</b>
<b><i>Créances sur la clientèle</i></b>				
<i>Créances de leasing : Encours Financiers</i>		240.738.122	231.100.292	236.888.900
<i>Moins : Provisions</i>			(3.618.347)	(3.632.357)
	<b>4</b>	<b>236.586.810</b>	<b>227.481.945</b>	<b>233.256.543</b>
<i>Créances de leasing : Echues &amp; Impayées</i>		16.675.167	12.739.279	14.786.937
<i>Moins : Provisions</i>		(6.196.398)	(5.517.579)	(5.724.986)
	<b>5</b>	<b>10.478.769</b>	<b>7.221.700</b>	<b>9.061.951</b>
<i>Intérêts constatés d'avance</i>		(1.235.725)	(1.177.157)	(1.113.727)
<b><i>Total des créances sur la clientèle</i></b>		<b>245.829.854</b>	<b>233.526.488</b>	<b>241.204.767</b>
<b><i>Portefeuille titres de placement</i></b>	<b>6</b>	<b>78.423</b>	<b>90.275</b>	<b>86.425</b>
<b><i>Portefeuille d'investissement</i></b>				
<i>Portefeuille d'investissement brut</i>		8.438.523	6.988.380	7.077.400
<i>Moins : Provisions</i>		-200.000	-100.000	-200.000
<b><i>Total portefeuille d'investissement</i></b>	<b>7</b>	<b>8.238.523</b>	<b>6.888.380</b>	<b>6.877.400</b>
<b><i>Valeurs Immobilisées</i></b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>		152.845	143.453	152.845
<i>Moins : Amortissements</i>		-142.605	-134.222	-137.852
	<b>8</b>	<b>10.24</b>	<b>9.231</b>	<b>14.993</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>		5.538.344	5.384.046	5.555.000
<i>Moins : Amortissements</i>		(1.552.751)	(1.349.215)	(1.476.710)
	<b>9</b>	<b>3.985.593</b>	<b>4.034.831</b>	<b>4.078.290</b>
<b><i>Total des valeurs immobilisées</i></b>		<b>3.995.833</b>	<b>4.044.062</b>	<b>4.093.283</b>
<i>Autres actifs</i>		3.318.641	8.111.854	3.366.874
<i>Moins : Provisions</i>		-344.845	-188.388	-344.846
	<b>10</b>	<b>2.973.796</b>	<b>7.923.466</b>	<b>3.022.028</b>
<b><i>Total des actifs</i></b>		<b>262.507.135</b>	<b>258.904.695</b>	<b>256.364.243</b>



(Exprimé en D.T.)

<b>Capitaux propres &amp; Passifs</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>				
Concours bancaires	11	3.293.587	2.631.227	2.568.399
Emprunts et dettes rattachés	12	183.961.831	179.497.279	192.051.278
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>		<b>187.255.418</b>	<b>182.128.506</b>	<b>194.619.677</b>
<b>Autres passifs</b>				
Dettes envers la clientèle	13	4.598.814	4.406.814	3.239.628
Fournisseurs et comptes rattachés	14	21.123.308	25.636.282	11.727.196
Autres	15	5.942.653	4.812.852	2.497.292
<b>Total des autres passifs</b>		<b>31.664.775</b>	<b>34.855.948</b>	<b>17.464.116</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social		20.000.000	20.000.000	20.000.000
Prime d'émission		9.500.000	9.500.000	9.500.000
Réserves		11.306.677	9.694.817	9.694.817
Fonds pour risques bancaires généraux		220.000	220.000	220.000
Autres capitaux propres		634.07	622.923	628.436
Résultats reportés		25.337	75.212	75.212
<b>Total des capitaux propres avant Résultat</b>		<b>41.686.084</b>	<b>40.112.952</b>	<b>40.118.465</b>
Résultat de la période		1.900.858	1.807.289	4.161.985
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	16	<b>43.586.942</b>	<b>41.920.241</b>	<b>44.280.450</b>
<b>Total des Capitaux propres &amp; Passifs</b>		<b>262.507.135</b>	<b>258.904.695</b>	<b>256.364.243</b>



#### 4.6.2. Etat de résultats au 30 juin

### ETAT DE RESULTAT

(exprimé en D.T)

Désignation	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<b>Revenus de Leasing</b>				
Revenus bruts de leasing		11.306.327	10.206.007	21.521.068
Intérêts de retard & intercalaires		371.351	234.362	758.737
Variation des produits réservés		(75.478)	(71.666)	(93.626)
Autres revenus de leasing		302.869	307.027	1.553.116
<b>Total des revenus de Leasing</b>	17	<b>11.905.069</b>	<b>10.675.730</b>	<b>23.739.295</b>
Charges financières nettes	18	(6.615.777)	(5.371.555)	(11.981.298)
Produits des placements	19	3.814	9.320	152.498
<b>Produit net</b>		<b>5.293.106</b>	<b>5.313.495</b>	<b>11.910.495</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges du personnel	20	(1.538.354)	(1.255.454)	(3.168.367)
Autres charges d'exploitation	21	(837.733)	(880.708)	(1.908.595)
Dotations aux amortissements & résorptions	22	(134.683)	(125.554)	(268.220)
Dotations aux provisions	23	(1.450.309)	(1.773.873)	(2.834.044)
Reprise sur provisions	23	535.421	859.946	1.464.204
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1.867.448</b>	<b>2.137.852</b>	<b>5.195.473</b>
Autres gains ordinaires	24	249.257	373.362	603.780
Autres pertes ordinaires		-	-	(545)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôts</b>		<b>2.116.705</b>	<b>2.511.214</b>	<b>5.798.708</b>
Impôts sur les bénéfices	25	(215.847)	(703.925)	(1.636.723)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>1.900.858</b>	<b>1.807.289</b>	<b>4.161.985</b>
Eléments extraordinaires		-	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>1.900.858</b>	<b>1.807.289</b>	<b>4.161.985</b>
Effets de modifications comptables		-	-	-
<b>Résultats après modifications comptables</b>		<b>1.900.858</b>	<b>1.807.289</b>	<b>4.161.985</b>



### 4.6.3. Etat des flux de trésorerie au 30 juin

#### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Exprimés en D.T)

Désignation	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients		72.213.168	72.147.031	145.905.189
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(2.055.530)	(2.178.074)	(4.481.485)
Intérêts payés		(7.380.096)	(5.677.821)	(11.079.285)
Impôts et taxes payés		(2.138.214)	(1.988.224)	(3.728.282)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing		(56.453.192)	(83.184.230)	(165.376.531)
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing		2.762.987	2.741.711	4.309.791
Restitution TVA		-	-	2.433.497
Autres flux de trésorerie		(370.401)	(544.766)	(731.307)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>26</b>	<b>6.578.722</b>	<b>(18.684.373)</b>	<b>(32.748.413)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(25.694)	(854.112)	(1.042.492)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		19.000	10.000	10.000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(1.439.349)	(1.650.235)	(1.812.149)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		29.349	25.421	39.056
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>27</b>	<b>(1.416.694)</b>	<b>(2.468.926)</b>	<b>(2.805.585)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-	-
Dividendes et autres distributions		-	-	(2.400.000)
Encaissements provenant des emprunts		35.750.000	50.600.000	97.643.399
Remboursements d'emprunts		(41.334.852)	(28.931.864)	(64.467.271)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>28</b>	<b>(5.584.852)</b>	<b>21.668.136</b>	<b>30.776.128</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(422.824)</b>	<b>514.837</b>	<b>(4.777.870)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>(1.401.634)</b>	<b>3.376.236</b>	<b>3.376.236</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>(1.824.458)</b>	<b>3.891.073</b>	<b>(1.401.634)</b>



#### 4.6.4 Engagements hors Bilan

*(Exprimés en D.T)*

	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Garanties réelles	-	-	-
Engagements de financement donnés	<b>13.046.355</b>	<b>12.183.200</b>	<b>13.820.503</b>
<b>Total</b>	<b>13.046.355</b>	<b>12.183.200</b>	<b>13.820.503</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
Garanties reçues des clients	<b>23.982.678</b>	<b>15.501.925</b>	<b>24.517.746</b>
Intérêts à échoir sur contrats actifs	<b>39.294.996</b>	<b>35.651.310</b>	<b>37.353.591</b>
<b>Total</b>	<b>63.277.674</b>	<b>51.153.235</b>	<b>61.871.337</b>

#### 4.6.5. Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015

##### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à **Cinq millions** (5.000.000) de **Dinars** divisé en **Cinq cent mille** (500.000) actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2003 a décidé de porter le capital à: 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de 10 DT à 5 DT, et de porter le capital à: **10.000.000 Dinars** par la création de 500.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 octobre 2008, a décidé de porter le capital à 15.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 1,500 DT par actions portant jouissance le 1<sup>er</sup> janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours de premier semestre 2009.



L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé de porter le capital à 20.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 8,000 DT par actions portant jouissance le 1<sup>er</sup> janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours de premier semestre 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2015 à la somme de **20.000.000 DT** divisé en **4.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

Sur le plan fiscal, la société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

## **NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

---

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Le Conseil d'Administration de la société tenu le 13 mars 2009 a opté pour la présentation des actifs et passifs des états financiers selon l'ordre décroissant de liquidité, et ce en remplacement de la notion de courants et non courants.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### **2-1 : Continuité de l'exploitation**

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

### **2-2: Immobilisations utilisées par la société**

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	<b>Taux d'amortissement</b>
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%



### **2-3 : Encours sur crédits leasing accordés**

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1<sup>er</sup> janvier 2008.

La société est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « **Encours sur crédits leasing** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **EL WIFACK LEASING**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

### **2-4 : Portefeuille investissement**

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

### **2-5 : Charges reportées**

Les charges reportées sont composées des frais préliminaires, des charges à répartir et des frais d'émission et de remboursement d'emprunts (emprunts bancaires et obligations).

Ces charges sont résorbées sur les durées suivantes :



---

---

## **CHARGE REPORTEE DUREE DE RESORPTION RETENUE**

---

---

- Frais préliminaires et charges à répartir	<b>3 ans</b>
- Frais d'émission d'emprunts bancaires	<b>Durée de l'emprunt</b>
- Frais d'émission et de remboursement des obligations	<b>Durée de l'obligation</b>

---

---

### **2-6 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

### **2 -7 : Evaluation des provisions**

La société constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

**Montant de l'engagement (encours de financement) + Loyers impayés – Agios réservés  
– Intérêts de retard réservés – Valeur intrinsèque.**

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés

#### **2-7-1 : Les classes:**

	<i>Retard de paiement</i>	<i>Minimum de la provision à appliquer par classe</i>
<i>. A : Actifs courants</i>	-	-
<i>.B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier</i>	<i>Moins de 90 jours</i>	-
<i>.B2 : Actifs incertains</i>	<i>Entre 90 et 180 jours</i>	<b>20%</b>
<i>.B3 : Actifs préoccupants</i>	<i>Entre 180 et 360 jours</i>	<b>50%</b>
<i>.B4 : Actifs compromis</i>	<i>Plus que 360 jours</i>	<b>100%</b>

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

**A- Actifs courants** : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

**B1- Actifs nécessitant un suivi particulier** : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.



**B2- Actifs incertains** : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent:

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

**B3- Actifs préoccupants** : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

**B4- Actifs compromis** : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

#### **2-7-2 : La valeur du bien en leasing :**

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants:

- **Matériel standard**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **20%** par année de location
- **Matériel spécifique**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **40%** par année de location
- **Immeubles (terrain, construction,...)**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **5%** par année de location

#### **2-7-3 : Les garanties reçues**

Bien que la société **EL WIFACK LEASING** détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

#### **2-7-4 : Les provisions collectives**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que



cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par EL WIFACK Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par la société EL WIFACK Leasing pour la détermination de la provision collective se présente ainsi :

(i) Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activité retenus sont :

- Commerce
- BTP
- Industrie
- Tourisme
- Agriculture

(ii) La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices TMMgi selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N) – (les engagements 2, 3 ou 4 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 0 ou 1 à la fin de l'année N) ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

(iii) Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2014. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2013}}$$

(iv) Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2008-2011 :

$$TPM_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

(v) Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :



$$PC_{gi} = (\text{Engagements}_{gi} 0 \text{ et } 1) \times TMM_{gi} \times FSi \times TPM_{gi}$$

(vi) Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC<sub>gi</sub>

### 2-7-5 : provision additionnelle

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

A : Ancienneté dans la classe B4 ;

N : Année d'arrêté des états financiers ;

M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24.

### 2-8 : Comptabilisation des revenus

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1<sup>er</sup> janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 ainsi que les actifs rééchelonnées non classées et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991.

### 2-9 : Impôt sur les bénéfices

La société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.



Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

## **2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée**

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat de leasing.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est *crédeur* ou d'un report pour la période suivante s'il est *débiteur*.

## **2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

## **2-12 : Unité monétaire et risque de change**

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 30 juin 2015.

## **2-13 : Faits saillants de la période :**

Le premier semestre 2015 a été caractérisé par :

- Un engagement avancé dans la conversion de l'activité de la société en activité de banque universelle.
- Le suivi d'une politique prudente et mesurée pour assurer une transformation de l'activité dans les meilleures conditions.



### NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités au 30 juin 2015 sont de **1.390.706 DT** contre **6.432.024 DT** au 30 juin 2014, enregistrant ainsi une diminution de **5.041.318 DT**.

Le solde au 30 juin 2015 présente le détail suivant :

•	Banque		1.370.542 DT.
•	Caisse		4.025 DT.
•	Effets remis à l'encaissement	(a)	16.139 DT.

(a) : effets remis à l'encaissement encaissés à la date d'arrêt des états financiers.

Les liquidités et équivalents de liquidité tel que présentés au niveau de l'état de flux de trésorerie se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Liquidités et équivalents de liquidités	1 390 706	6 432 024	1 080 340
Concours bancaires	(3 293 587)	(2 631 227)	(2 568 399)
Portefeuille titres de placement	78 423	90 275	86 425
Liquidités et équivalents de liquidités au niveau de l'état de l'état de flux de trésorerie	<b>(1 824 458)</b>	<b>3 891 072</b>	<b>(1 401 634)</b>

### NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

La valeur brute de l'encours sur crédits leasing, au 30 juin 2015 a atteint **240.738.122 DT** contre **231.100.292 DT** au 30 juin 2014, enregistrant une amélioration de **9.637.830 DT**.

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	(en DT)		
	30 Juin 2015	30 Juin 2014	31 Décembre 2014
Créances de leasing (encours financiers)	240.211.976	228.652.135	233.108.906
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	526.146	2.448.157	3.779.994
<b>S/Total</b>	<b>240.738.122</b>	<b>231.100.292</b>	<b>236.888.900</b>
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	<b>(4.151.312)</b>	<b>(3.618.347)</b>	<b>(3.632.357)</b>
<b>Solde à la fin de période</b>	<b>236.586.810</b>	<b>227.481.945</b>	<b>233.256.543</b>



## NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : ECHUES ET IMPAYEES

La valeur nette de cette rubrique a atteint, en date du 30 juin 2015 un montant **10.478.769 DT** contre de **7.221.700 DT** au 30 juin 2014, enregistrant ainsi une variation de **3.257.069 DT**.

L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

	(En DT)		
	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Impayés et autres facturations	16.659.613	12.708.786	14.767.258
Effets remis à l'encaissement	15.554	30.493	19.679
<b>Montant brut</b>	<b>16.675.167</b>	<b>12.739.279</b>	<b>14.786.937</b>
<b><u>A déduire :</u></b>			
- Produits réservés	(739.728)	(642.290)	(664.250)
- Provisions	(5.456.670)	(4.875.289)	(5.060.736)
<b>Montant des provisions et agios réservés</b>	<b>(6.196.398)</b>	<b>(5.517.579)</b>	<b>(5.724.986)</b>
<b>Montant net des clients et comptes rattachés</b>	<b>10.478.769</b>	<b>7.221.700</b>	<b>9.061.951</b>



## ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
<b>Encours financiers</b>	<b>65.463.320</b>	<b>165.896.446</b>	<b>1.113.324</b>	<b>514.535</b>	<b>7.224.351</b>	<b>240.211.976</b>
Impayés	656.484	9.053.240	335.286	410.264	4.065.793	<b>14.521.067</b>
Avances et acomptes reçus (a)	-3.524.764	-938.847	0	0	-135.203	<b>-4 598 814</b>
Autres créances	177.814	698.782	50.339	32.417	1.179.194	<b>2 138 546</b>
<b>TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTE</b>	<b>-2.690.466</b>	<b>8.813.175</b>	<b>385.625</b>	<b>442.681</b>	<b>5.109.784</b>	<b>12.060.799</b>
<b>TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTE</b>	<b>62.772.854</b>	<b>174.709.621</b>	<b>1.498.949</b>	<b>957.216</b>	<b>12.334.135</b>	<b>252.272.775</b>
Produits réservés			66.431	36.796	636.501	<b>739.728</b>
Provisions sur les impayés			41.168	162.246	4.183.149	<b>4.386.563</b>
Provisions sur les encours			396	24.842	4.126.074	<b>4.151.312</b>
Provisions collectives		1.070.107				<b>1.070.107</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS ET</b>		<b>1.070.107</b>	<b>107.995</b>	<b>223.884</b>	<b>8.945.724</b>	<b>10.347.710</b>
<b>Taux des créances classées au 30/06/2015</b>	<b>5,81%</b>					
<b>Taux des créances classées au 30/06/2014</b>	<b>4,9%</b>					
<b>Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2)/(1) au 30/06/2015</b>	<b>7,20%</b>	<b>23,39%</b>	<b>72,47%</b>			
<b>Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2)/(1) au 30/06/2014</b>	<b>62,68%</b>					
	<b>69,26%</b>					

(a) : présenté au passif du bilan au niveau de la rubrique « Autres passifs courants »



## NOTE 6 : PORTE FEUILLE TITRES DE PLACEMENT

Les placements s'élèvent au 30 juin 2015 à **78.423 DT.**

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

	<b>30 juin 2015</b>	<b>30 juin 2014</b>	<b>AU 31/12/2014</b>
Titres de participation (a)	1.123.100	1.123.100	1.123.100
Fonds d'investissement (b)	6.790.000	5.390.000	5.390.000
Prêts sur Fonds Social	325.423	275.280	364.300
Placement à Long terme (Emprunt national 2014)	200.000	200.000	200.000
-			
<b>Valeur brute</b>	<b>8.438.523</b>	<b>6.988.380</b>	<b>7.077.400</b>
<b>Provision (c)</b>	<b>(200.000)</b>	<b>(100.000)</b>	<b>(200.000)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8.238.523</b>	<b>6.888.380</b>	<b>6.877.400</b>

(a) : Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2015 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Date de souscription</b>	<b>% détenu du capital</b>
MED FOOD S.A	<b>100.000</b>	<b>2003</b>	3,33%
ERRIADA IMMO	<b>123.000</b>	<b>2007</b>	12,30%
ERRIADA SICAR	<b>900.000</b>	<b>2009/2010</b>	98%
INSTITUT DE L'APBEF	<b>100</b>	<b>2010</b>	0,1%
<b>Total</b>	<b>1.123.100</b>		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 30 juin 2015 comme suit :

<b>SICAR</b>	<b>MONTANT</b>	<b>Date d'affectation</b>	<b>Nature</b>
SODIS-SICAR S.A	<b>490.000</b>	2003/2004/2005	Fonds gérés
ERRYADA SICAR	<b>6.300.000</b>	2009/2012/2013/2014/2015	Fonds gérés
<b>Total</b>	<b>6.790.000</b>		

(c) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation des participations détenues dans le capital de la société MEDFOOD directement par la société EL WIFACK Leasing pour 100 000 **Dinars** et sous forme de fonds gérés à travers la SODIS SICAR pour 150 000 **Dinars**



## NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 30 juin 2015 à **152.845 DT**.

Le détail de ces immobilisations au 30 juin 2015 se présente ainsi :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Au 30 juin 2015 (En DT)**

DESIGNATION	TX	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 30/6/2015
		AU 01/1/2015	ACQUISIT° du 01/1/2015 au 30/06/2015	CESSION du 01/01/2015 au 30/6/2015	AU 30/6/2015	AU 01/1/2015	DOTATIONS du 01/1/2015 au 30/6/2015	REINTEGRAT. DES AMORTISS. du 01/01/2015 au 30/06/2015	CUMULES AU 30/06/2015	
Logiciels	33%	99.326	-	-	99.326	98.101	1.225	-	99.326	-
Licences	33%	53.519	-	-	53.519	39.751	3.528	-	43.279	10.240
<b>TOTAUX</b>		<b>152.845</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>152.845</b>	<b>137.852</b>	<b>4.753</b>	<b>-</b>	<b>142.605</b>	<b>10.240</b>

## NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes au 30 juin 2015 se sont élevées à **5.538.344 DT** contre **5.384.046 DT** au 30 juin 2014, enregistrant une augmentation de **154.298DT**.

Les acquisitions et les cessions de la période allant du 01/01/2015 au 30/06/2015 sont les suivants :

<i>Immobilisation</i>	<i>Montant en D.T</i>
<b><u>Acquisitions</u></b>	
<i>Matériel informatique</i>	25.003
<i>Installations technique A &amp; A</i>	691
<b><i>Total</i></b>	<b>25.694</b>
<b><u>Cessions</u></b>	
<i>Matériel de transport</i>	42.350

Le détail de ces immobilisations au 30 juin 2015 se présente comme suit :

(En DT)



<i>DESIGNATION</i>	<i>VB au 01/01/2015</i>	<i>Acquisitions du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Cessions du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>VB au 30/06/2015</i>	<i>Cumul d'Amt au 01/01/2015</i>	<i>Dotation d'Amt du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Réintégrat. d'Amt du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Cumul d'Amt au 30/06/2015</i>	<i>VCN au 30/06/2015</i>
<i>Constructions</i>	1.588.423	-	-	1.588.423	421.730	39.384	-	461.114	1.127.309
<i>Terrain</i>	2.291.768	-	-	2.291.768	0	0	-	0	2.291.768
<i>Agencement &amp; aménagement</i>	141.184	-	-	141.184	80.809	4.917	-	85.726	55.458
<i>Installations technique A &amp; A</i>	169.956	691	-	170.647	71.959	8.307	-	80.266	90.381
<i>Matériel de transport</i>	754.450	-	42.350	712.100	602.031	32.554	42.350	592.235	119.865
<i>Matériel informatique</i>	377.340	25.003	-	402.343	187.144	27.293	-	214.437	187.906
<i>Equipements de bureau</i>	160.423	-	-	160.423	112.650	5.887	-	118.537	41.886
<i>Autres Immo corporelles</i>	982	-	-	982	387	49	-	436	546
<i>Immobilisations en cours</i>	70.474	-	-	70.474	-	-	-	0	70.474
<b>Total</b>	<b>5.555.000</b>	<b>25.694</b>	<b>42.350</b>	<b>5.538.344</b>	<b>1.476.710</b>	<b>118.391</b>	<b>42.350</b>	<b>1.552.751</b>	<b>3.985.593</b>



## NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

Désignation	(En DT)	
	30/06/2015	30/06/2014
Charges à répartir	374.209	281.659
Avances aux fournisseurs	36.009	32.573
Dépôts et cautionnements versés	612.604	612.604
Avances / Salaire	16.196	35.569
Prêt fonds social à moins d'un an	78.251	50.518
Etat, autres impôts et taxes	596.554	162.221
Etat, acomptes provisionnels	491.017	418.701
Crédit de TVA à reporter	-	6.041.922
TVA à régulariser	550.090	-
Comptes d'attentes	71.560	24.978
CAVIS	-	458
Charges constatées d'avance	316.460	443.710
Débiteurs divers	6.599	6.599
Produits à recevoir	169.092	341
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>3.318.641</b>	<b>8.111.854</b>
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants (a)</i>	(344.845)	(188.388)
<b>TOTAL NET</b>	<b>2.973.796</b>	<b>7.923.466</b>

(a) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation de l'avance accordée au fournisseur **AFRIQUE AUTO** et société OK restaurant ainsi que pour la couverture des risques latents liés aux dépôts et cautionnements payés.

## NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES :

La valeur des concours bancaires s'est élevée au 30/06/2015 à **3.293.587 DT**. Il représente le solde comptable des comptes ouverts auprès de l'Amen Bank et ABC.

## NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 30 juin 2015 la somme de **183.961.831 DT** contre **179.497.279 DT** au 30 juin 2014 enregistrant ainsi une augmentation de **4.464.552 DT**. Le détail est comme suit :

(En DT)



		<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>
Emprunts (échéances à plus d'un an) (a)		69.512.693	71.865.122
Emprunts (échéances à moins d'un an) (b)		91.409.360	91.677.187
Billets de trésorerie		20.700.000	13.750.000
Dettes rattachées (c)		2.339.778	2.204.970
<b>TOTAL</b>		<b>183.961.831</b>	<b>179.497.279</b>

(a) : Les emprunts à plus d'un an au 30 juin 2015 s'analysent comme suit :

(En DT)

	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>
▪ Emprunt Obligataire	8.000.000	16.000.000
▪ Emprunt Amen Bank	10.066.780	12.730.750
▪ Emprunts BH	3.448.566	-
▪ Emprunts Attijari Bank	160.435	1.068.904
▪ Emprunts BT	3.600.000	6.000.020
▪ Emprunts ATB	5.361.842	5.427.632
▪ Emprunts BTE	3.463.586	-
▪ Emprunt STB	6.032.152	11.063.794
▪ BTL	3.000.000	5.169.114
▪ BNA	9.200.000	5.450.000
▪ ABC Bank	5.679.332	8.954.908
▪ Emprunt QNB	11.500.000	-
<b>Total</b>	<b>69.512.693</b>	<b>71.865.122</b>

Les crédits contractés au premier semestre 2015 sont présentés comme suit :

Nouvel emprunt AB	1.500.000
Nouvel emprunt QNB	15.000.000
<b>TOTAL</b>	<b>16.500.000</b>

(b) : Les échéances à moins d'un an sur crédits bancaires s'analysent comme suit :

	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8.000.000	8.000.000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	83.409.360	83.677.187
<b>TOTAL</b>	<b>91.409.360</b>	<b>91.677.187</b>

(c) : Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus à la date du 30 juin 2015.



### NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	(en DT)	
	<b>30 Juin</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Avances et acomptes reçus des clients	4.598.814	4.406.814
<b>TOTAL</b>	<b>4.598.814</b>	<b>4.406.814</b>

### NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	(En DT)	
	<b>30 Juin</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Fournisseurs de biens en leasing	5.568.416	6.571.339
Fournisseurs de biens en leasing, factures non parvenues	5.912.957	6.441.635
Fournisseurs de biens en leasing, effets à payer	9.472.867	12.582.438
Fournisseurs divers	169.068	40.870
<b>TOTAL</b>	<b>21.123.308</b>	<b>25.636.282</b>

### NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le total des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2015 à **5.942.654 DT** contre **4.812.852 DT** au 30 juin 2014 s'analysant comme suit :

	(En DT)	
	<b>30 juin</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Dettes provisionnées pour congés payés	537.771	341.615
Personnel, rémunérations dues	1.230	1.932
Etat impôts et taxes	946.798	260.244
Organismes sociaux	142.944	138.954
Charges à payer	1.226.074	714.465
Compte d'attente	28.537	35.081
Actionnaires dividendes à payer	2.600.000	2.400.000
Autres comptes créditeurs	174.259	166.830
Impôt sur les bénéfices de la période	215.838	703.916
Indemnités de départ à la retraite	69.202	49.815
<b>TOTAL</b>	<b>5.942.653</b>	<b>4.812.852</b>

### NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES



Les capitaux propres avant affectation au 30 juin 2015 se sont élevés à **43.586.942 DT** contre **41.920.241 DT** au 30 juin au 2014 enregistrant une augmentation de **1.666.701DT**.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

(en DT)

<b>Capitaux propres</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
Capital social	20.000.000	20.000.000	20.000.000
Prime d'émission	9.500.000	9.500.000	9.500.000
Réserves	11.306.677	9.694.817	9.694.817
Fonds pour risques bancaires généraux	220.000	220.000	220.000
Autres capitaux propres	634.070	622.923	628.436
Résultats reportés	25.337	75.212	75.212
<b><i>Total des capitaux propres avant Résultat</i></b>	<b>41.686.084</b>	<b>40.112.952</b>	<b>40.118.465</b>
Résultat de la période	1.900.858	1.807.289	4.161.985
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>43.586.942</b>	<b>41.920.241</b>	<b>44.280.450</b>



L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

## TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

**Au 30 juin 2015**

(Exprimé en dinars)

(en DT)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Fonds Social	Fonds Pour Risques généraux	Réserves pour réinvesti.	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de la période	TOTAL
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	<b>20.000.000</b>	<b>9.500.000</b>	<b>1.139.817</b>	<b>628.436</b>	<b>220.000</b>	<b>6.410.000</b>	<b>2.145.000</b>	<b>75.212</b>	<b>4.161.985</b>	<b>44.280.450</b>
Affectations du résultat 2014	-	-	211 860	-	-	1.400.000	-	(49.875)	(1.561.985)	-
Dividendes à verser sur le bénéfice de l'année 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	(2.600.000)	<b>(2.600.000)</b>
Intérêts sur fonds social	-	-	-	5.634	-	-	-	-	-	<b>5.634</b>
Résultat au 30 juin 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	1.900.858	<b>1.900.858</b>
<b>Solde au 30 Juin 2015</b>	<b>20.000.000</b>	<b>9.500.000</b>	<b>1.351.677</b>	<b>634.070</b>	<b>220.000</b>	<b>7.810.000</b>	<b>2.145.000</b>	<b>25.337</b>	<b>1.900.858</b>	<b>43.586.942</b>



## NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

---

L'évolution des emplois et des ressources au cours du premier semestre 2015 accompagnée du renforcement des produits et de la maîtrise des charges, a permis de dégager des revenus de leasing au 30 juin 2015 d'un montant de **11.905.069 DT** contre **10.675.730 DT** au 30 juin 2014 enregistrant, ainsi une amélioration de **1.229.339DT**.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)	
	<b>30 Juin</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Revenus de leasing	11.306.327	10.206.007
Intérêts de retard & intercalaires	371.351	234.362
Variation des produits réservés	(75.478)	(71.666)
Autres revenus de leasing	302.869	307.027
<b>Total des revenus de Leasing</b>	<b>11.905.069</b>	<b>10.675.730</b>

## NOTE 18 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

---

Les charges financières se sont élevées au 30 juin 2015 à **6.615.777 DT** contre **5.371.555 DT** au 30 juin 2014, enregistrant ainsi une augmentation de **1.244.222 DT**.

## NOTE 19 : PRODUITS DES PLACEMENTS :

---

Les produits réalisés par le placement de l'excédent de la trésorerie se sont élevés au 30 juin 2015 à **3.814 DT** contre **9.320 DT** au 30 juin 2014.

## NOTE 20 : CHARGES DE PERSONNEL

---

Les charges de personnel sont passées de **1.255.454 DT** au 30 juin 2014 à **1.538.354 DT** au 30 juin 2015 enregistrant une augmentation de **282.900 DT**.

## NOTE 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

---

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2015 à **837 733 DT** contre **880.708 DT** au 30 juin 2014. Elles sont analysées comme suit :



(En DT)

<b>DESIGNATION</b>	<b>Au 30/06/2015</b>	<b>Au 30/06/2014</b>
Achats fournitures	108.034	92.492
Achats carburants	31.422	34.591
Consommation eaux	1.114	670
Consommation électricité	12.447	7.426
Locations	34.743	35.578
Entretiens et réparations	21.560	34.508
Maintenance	53.389	22.705
Primes d'assurance	12.922	24.339
Etudes Recherche	12.522	12.972
Charges BVMT& STICODEVAM	18.022	23.336
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	108.846	154.401
Publicité & relations publiques	11.939	10.402
Dons & subventions	10.500	500
Déplacements missions & réceptions	61.852	54.618
Frais postaux et de télécommunication	71.760	77.659
Frais bancaires	103.561	41.371
Contribution au budget APBT	4.725	8.010
Jetons de présence et honoraires des comités	56.250	62.096
TFP	19.437	(9.826)
FOPROLOS	9.718	8.209
TCL	26.256	23.679
Droit d'enregistrement et de timbre	34.764	78.009
Taxes sur les véhicules	11.385	6.663
Impôts et taxes	565	76.300
<b>TOTAL</b>	<b>837.733</b>	<b>880.708</b>



## **NOTE 22 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR**

Les dotations aux amortissements et résorptions se sont élevées au 30 juin 2015 à **134.683 DT**

	(En DT)	
	<b>30 juin</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4.753	3.785
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	118.391	110.229
Dotations aux résorptions des charges à répartir	11.539	11.540
<b>TOTAL</b>	<b>134.683</b>	<b>125.554</b>

## **NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS / REPRISES SUR PROVISIONS**

Les dotations aux provisions de la période nettes des reprises se sont élevées au 30 juin 2015 à **914.888 DT** contre **913.927 DT** au 30 juin 2014. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances nettes des reprises de provisions suite aux recouvrements des créances.

Les dotations nettes aux comptes de provision se détaillent ainsi :

	(En DT)	
	<b>30 juin</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	1.450.309	1.773.873
<b>S/Total</b>	<b>1.450.309</b>	<b>1.773.873</b>
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	<b>(535.421)</b>	<b>(859.946)</b>
<b>Dotation nette des provisions</b>	<b>914.888</b>	<b>913.927</b>

## **NOTE 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 30 juin 2015 à **249.257 DT** contre **373.362 DT** au 30 juin 2014, soit une baisse de **124.105 DT**.



## NOTE 25 : IMPOT SUR LES BENEFICES

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de :

- la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing. Le taux d'imposition est de 35%.
- Le réinvestissement exonéré de 1 500 000 DT.

L'impôt sur les bénéfices de la période allant du 01/01/2015 au 30/06/2015 comparé à la même période de l'exercice 2014 se présente comme suit :

		(En DT)	
		<b>30 Juin</b>	
		<b>2015</b>	<b>2014</b>
Impôt sur les bénéfices	(a)	215.847	703.925
<b>Impôt sur les bénéfices de la période</b>		<b>215.847</b>	<b>703.925</b>

## NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 30 juin 2015 **6.578.722 DT** contre **(18.684.373) DT** au 30 juin 2014.

Au 30 juin 2015, ces flux représentent essentiellement les encaissements reçus des clients pour **72.213.168 DT** et les décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing pour **56.453.192 DT**.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

			(en DT)	
<b>Désignation</b>			<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>
Encaissements reçus des clients			72.213.168	72.147.031
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			(2.055.530)	(2.178.074)
Intérêts payées			(7.380.096)	(5.677.821)
Impôts et taxes payés			(2.138.214)	(1.988.224)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing			(56.453.192)	(83.184.230)
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing			2.762.987	2.741.711
Autres flux de trésorerie			(370.401)	(544.766)
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			<b>6.578.722</b>	<b>(18.684.373)</b>



## **NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Au 30 juin 2015, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent **(1.416.694) DT** contre **(2.468.926) DT** au 30 juin 2014 présentant le détail suivant :

	(En DT)	
	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(25.694)	(854.112)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	19.000	10.000
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1.439.349)	(1.650.235)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	29.349	25.421
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(1.416.694)</b>	<b>(2.468.926)</b>

## **NOTE 28 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Au 30 juin 2015, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de **(5.584.853) DT** contre **21.668.136 DT** au 30 juin 2014.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

	(En DT)	
	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>N</b>		
<b>O</b>		
<b>T</b>		
<b>E</b>		
<b>2</b>		
<b>9</b>		
<b>:</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Dividendes et autres distributions	-	-
Encaissements provenant des emprunts	35.750.000	50.600.000
Remboursements d'emprunts	(41.334.853)	(28.931.864)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(5.584.853)</b>	<b>21.668.136</b>

### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Les états financiers arrêtés au **30 Juin 2015** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au **28 Août 2015**, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

Par ailleurs, aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.



#### 4.6.6. Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015

##### **Note complémentaire à la note 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers semestriels au 30/06/2015 ont été établis conformément à la norme comptable NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour les états financiers annuels au 31 décembre.

Les dits principes se basent sur :

- Le système Comptable des Entreprises promulgué par la loi du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n°2013-21 du 30 décembre 2013 et n°2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n°2011-04 du 12 avril 2011 et n°2012-02 du 11 janvier 2012.
- La décision du Conseil d'Administration de la société du 13 mars 2009 optant pour la présentation des actifs et passifs des états financiers selon l'ordre décroissant de liquidité, et ce en remplacement de la notion de courants et non courants.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, il n'y a pas eu des changements ni dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, ni dans les investissements à long terme et il n'avait ni restructurations ni abandon d'activités.

##### **Note complémentaire à la note 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités au 30 juin 2015 sont de **1.390.706DT** contre **6.432.024 DT** au 30 juin 2014, enregistrant ainsi une diminution de **5.041.318 DT**.

Le solde au 30 juin 2015 présente le détail suivant :

	<b>30 Juin 2015</b>	<b>30 Juin 2014</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
Banques	<b>1.370 542</b>	6.380.121	1 067 761
Effets remis à l'encaissement (a)	<b>16.139</b>	51.040	10 706
Caisse	<b>4.025</b>	863	1 873
<b>TOTAL</b>	<b>1.390.706</b>	<b>6.432.024</b>	<b>1 080 340</b>

(a) : effets remis à l'encaissement encaissés à la date d'arrêt des états financiers.

Les liquidités et équivalents de liquidités tel que présentés au niveau de l'état de flux de trésorerie se détaillent ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	1 390 706	6 432 024	1 080 340
Concours bancaires	(3 293 587)	(2 631 227)	(2 568 399)
Portefeuille titres de placement	78 423	90 275	86 425
Liquidités et équivalents de liquidités au niveau de l'état de l'état de flux de trésorerie	(1 824 458)	3 891 072	(1 401 634)



## Note complémentaire à la Note 5 : CREANCES DE LEASING : ECHUES ET IMPAYEES

La valeur nette de cette rubrique a atteint, en date du 30 juin 2015 un montant **10.478.769 DT** contre de **7.221.700 DT** au 30 juin 2014, enregistrant ainsi une variation de **3.257.069 DT**.

L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

	(En DT)		
	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Impayés et autres facturations(a)	16.659.613	12.708.786	14.767.258
Effets remis à l'encaissement	15.554	30.493	19.679
<b>Montant brut</b>	<b>16.675.167</b>	<b>12.739.279</b>	<b>14.786.937</b>
<b><u>A déduire :</u></b>			
- Produits réservés	<b>(739.728)</b>	<b>(642.290)</b>	<b>(664.250)</b>
- Provisions	<b>(5.456.670)</b>	<b>(4.875.289)</b>	<b>(5.060.736)</b>
<b>Montant des provisions et agios réservés</b>	<b>(6.196.398)</b>	<b>(5.517.579)</b>	<b>(5.724.986)</b>
<b>Montant net des clients et comptes rattachés</b>	<b>10.478.769</b>	<b>7.221.700</b>	<b>9.061.951</b>

(a) : ainsi détaillés :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
• Les impayés sur créances	14.521.067 DT	10.793.597 DT	12.687.739 DT
Les autres facturations	2.138.546 DT	1.915.189 DT	2.079.519 DT



## ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
<b>Encours financiers</b>	<b>65.463.320</b>	<b>165.896.446</b>	<b>1.113.324</b>	<b>514.535</b>	<b>7.224.351</b>	<b>240.211.976</b>
Impayés	656.484	9.053.240	335.286	410.264	4.065.793	<b>14.521.067</b>
Avances et acomptes reçus (a)	-3.524.764	-938.847	0	0	-135.203	<b>-4 598 814</b>
Autres créances	177.814	698.782	50.339	32.417	1.179.194	<b>2 138 546</b>
<b>TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTES</b>	<b>-2.690.466</b>	<b>8.813.175</b>	<b>385.625</b>	<b>442.681</b>	<b>5.109.784</b>	<b>12.060.799</b>
<b>TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES &amp; AVANCES ET ACOMPTES</b>	<b>62.772.854</b>	<b>174.709.621</b>	<b>1.498.949</b>	<b>957.216</b>	<b>12.334.135</b>	<b>252.272.775</b>
Produits réservés			66.431	36.796	636.501	<b>739.728</b>
Provisions sur les impayés			41.168	162.246	4.183.149	<b>4.386.563</b>
Provisions sur les encours			396	24.842	4.126.074	<b>4.151.312</b>
Provisions collectives		1.070.107				<b>1.070.107</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS ET</b>		<b>1.070.107</b>	<b>107.995</b>	<b>223.884</b>	<b>8.945.724</b>	<b>10.347.710</b>
<b>Taux des créances classées au 30/06/2015</b>	<b>5,81%</b>					
<b>Taux des créances classées au 30/06/2014</b>	<b>4,9%</b>					
<b>Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2)/(1) au 30/06/2015</b>	<b>7,20%</b>	<b>23,39%</b>	<b>72,47%</b>			
<b>Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2)/(1) au 30/06/2014</b>	<b>62,68%</b>					
	<b>69,26%</b>					

(a) : présenté au passif du bilan au niveau de la rubrique « Autres passifs courants »



## Note complémentaire à la note 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

Désignation	(En DT)		
	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Charges à répartir	374.209	281.659	304.340
Avances aux fournisseurs	36.009	32.573	35.524
Dépôts et cautionnements versés	612.604	612.604	612.604
Avances / Salaire	16.196	35.569	21.317
Prêt fonds social à moins d'un an	78.251	50.518	58.723
Etat, autres impôts et taxes	596.554	162.221	89.593
Etat, acomptes provisionnels	491.017	418.701	-
Crédit de TVA à reporter	-	6.041.922	1.115.116
TVA à régulariser	550.090	-	550.090
Comptes d'attentes	71.560	24.978	74.508
CAVIS	-	458	-
Charges constatées d'avance	316.460	443.710	310.156
Débiteurs divers	6.599	6.599	6.603
Produits à recevoir	169.092	341	188.300
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>3.318.641</b>	<b>8.111.854</b>	<b>3.366.874</b>
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants (a)</i>	<i>(344.845)</i>	<i>(188.388)</i>	<i>(344.846)</i>
<b>TOTAL NET</b>	<b>2.973.796</b>	<b>7.923.466</b>	<b>3.022.028</b>

(a) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation de l'avance accordée au fournisseur **AFRIQUE AUTO** et société OK restaurant ainsi que pour la couverture des risques latents liés aux dépôts et cautionnements payés.

## Note complémentaire à la Note 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 30 juin 2015 la somme de **183.961.831DT** contre **179.497.279DT** au 30 juin 2014 enregistrant ainsi une augmentation de **4.464.552 DT**. Le détail est comme suit :

	(En DT)		
	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Emprunts (échéances à plus d'un an) (a)	69.512.693	71.865.122	77.025.021
Emprunts (échéances à moins d'un an) (b)	91.409.360	91.677.187	92.531.882
Billets de trésorerie	20.700.000	13.750.000	17.650.000
Dettes rattachées (c)	2.339.778	2.204.970	3.250.976
Effets escomptés	-	-	1.593.399
<b>TOTAL</b>	<b>183.961.831</b>	<b>179.497.279</b>	<b>192.051.278</b>

(a) : Les emprunts à plus d'un an au 30 juin 2015 s'analysent comme suit :

(En DT)



	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Emprunt Obligataire	8.000.000	16.000.000	16.000.000
Emprunt Amen Bank	10.066.780	12.730.750	10.541.695
Emprunts BH	3.448.566	-	3911.746
Emprunts Attijari Bank (ex-BS)	160.435	1.068.904	494.274
Emprunts BT	3.600.000	6.000.020	4.800.000
Emprunts ATB	5.361.842	5.427.632	6.669.737
Emprunts BTE	3.463.586	-	3.922.891
Emprunt STB	6.032.152	11.063.794	8.552.084
BTL	3.000.000	5.169.114	3.500.000
BNA	9.200.000	5.450.000	11.700.000
ABC Bank	5.679.332	8.954.908	6.932.594
Emprunt QNB	11.500.000	-	-
<b>Total</b>	<b>69.512.693</b>	<b>71.865.122</b>	<b>77.025.021</b>

\*) Les crédits contractés au premier semestre 2015 sont présentés comme suit :

Nouvel emprunt AB	1.500.000
Nouvel emprunt QNB	15.000.000
Certificats de Leasing	500.000
Billets de trésorerie	18.750.000
<b>TOTAL</b>	<b>35.750.000</b>

\*\*\*) Les remboursements des emprunts au cours du premier semestre 2015 se détaillent ainsi :

Désignation	Montant
Emprunt Obligataire	8.000.000
Emprunt Amen Bank	3.365.096
Emprunts BH	431.322
Emprunts Attijari Bank (ex-BS)	914.462
Emprunts BT	1.200.000
Emprunts ATB	1.607.895
Emprunts BTE	739.620
Emprunt STB	2.503.968
Emprunt BTL	1.669.497
Emprunt BNA	2.500.000
Emprunt ABC Bank	1.202.993
Emprunt QNB	500.000
Certificats de Leasing	1.000.000
Billets de trésorerie	15.700.000
<b>TOTAL</b>	<b>41.334.853</b>

(b) : Les échéances à moins d'un an sur crédits bancaires s'analysent comme suit :



	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8.000.000	8.000.000	8.000.000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	83.409.360	83.677.187	84.531.882
<b>TOTAL</b>	<b>91.409.360</b>	<b>91.677.187</b>	<b>92.531.882</b>

(c) : Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus à la date du 30 juin 2015.

#### **Note complémentaire à la Note 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE**

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

(en DT)

	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
Avances et acomptes reçus des clients	4.598.814	4.406.814	3.239.628
<b>TOTAL</b>	<b>4.598.814</b>	<b>4.406.814</b>	<b>3.239.628</b>

#### **Note Complémentaire à la Note 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

(En DT)

	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
Fournisseurs de biens en leasing	5.568.416	6.571.339	3.052.926
Fournisseurs de biens en leasing, factures non parvenues	5.912.957	6.441.635	4.556.276
Fournisseurs de biens en leasing, effets à payer	9.472.867	12.582.438	3.964.504
Fournisseurs divers	169.068	40.870	153.490
<b>TOTAL</b>	<b>21.123.308</b>	<b>25.636.282</b>	<b>11.727.196</b>



### Note complémentaire à la note 15 : AUTRES PASSIFS

Le total des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2015 à **5.942.654DT** contre **4.812.852DT** au 30 juin 2014 s'analysant comme suit :

(En DT)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dettes provisionnées pour congés payés	537.771	341.615	490.576
Personnel, rémunérations dues	1.230	1.932	1.230
Etat impôts et taxes	946.798	260.244	302.017
Organismes sociaux	142.944	138.954	122.912
Charges à payer	1.226.074	714.465	879.322
Compte d'attente	28.537	35.081	73.231
Actionnaires dividendes à payer	2.600.000	2.400.000	-
Autres comptes créditeurs	174.259	166.830	178.246
Impôt sur les bénéfices de la période	215.838	703.916	380.556
Indemnités de départ à la retraite	69.202	49.815	69.202
<b>TOTAL</b>	<b>5.942.653</b>	<b>4.812.852</b>	<b>2.497.292</b>

### Note Complémentaire à la note 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation au 30 juin 2015 se sont élevés à **43.586.942DT** contre **41.920.241 DT** au 30 juin au 2014 enregistrant une augmentation de **1.666.701DT**.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

(en DT)

Capitaux propres	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Capital social	20.000.000	20.000.000	20.000.000
Prime d'émission	9.500.000	9.500.000	9.500.000
Réserves	11.306.677	9.694.817	9.694.817
Fonds pour risques bancaires généraux	220.000	220.000	220.000
Autres capitaux propres	634.070	622.923	628.436
Résultats reportés	25.337	75.212	75.212
<b>Total des capitaux propres avant Résultat</b>	<b>41.686.084</b>	<b>40.112.952</b>	<b>40.118.465</b>
Résultat de la période	1.900.858	1.807.289	4.161.985
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>43.586.942</b>	<b>41.920.241</b>	<b>44.280.450</b>



Le résultat par action se présente comme suit :

	<b>30 Juin 2015</b>	<b>30 Juin 2014</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
Résultat de la période	<i>1.900.858</i>	<i>1.807.289</i>	<i>4.161.985</i>
Nombre d'actions	<b>4 000 000</b>	4 000 000	4 000 000
Résultat par action	<b>0,47</b>	0,45	1,04

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, la société n'a pas procédé à des émissions ou à des rachats de ses propres actions.



L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**Au 30 juin 2015**  
(Exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Fonds Social	Fonds Pour Risques généraux	Réserves pour réinvesti.	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de la période	TOTAL
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	<b>20.000.000</b>	<b>9.500.000</b>	<b>1.139.817</b>	<b>628.436</b>	<b>220</b>	<b>6.410.000</b>	<b>2.145.000</b>	<b>75.212</b>	<b>4.161.985</b>	<b>44.280.450</b>
Affectations du résultat 2014	-	-	211 860	-	-	1.400.000	-	-49.875	(1.561.985)	-
Dividendes à verser sur le bénéfice de l'année 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	(2.600.000)	<b>(2.600.000)</b>
Intérêts sur fonds social	-	-	-	5.634	-	-	-	-	-	<b>5.634</b>
Résultat au 30 juin 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	1.900.858	<b>1.900.858</b>
<b>Solde au 30 Juin 2015</b>	<b>20.000.000</b>	<b>9.500.000</b>	<b>1.351.677</b>	<b>634.07</b>	<b>220</b>	<b>7.810.000</b>	<b>2.145.000</b>	<b>25.337</b>	<b>1.900.858</b>	<b>43.586.942</b>



## Note Complémentaire à la Note 17 : REVENUS DE LEASING

L'évolution des emplois et des ressources au cours du premier semestre 2015 accompagnée du renforcement des produits et de la maîtrise des charges, a permis de dégager des revenus de leasing au 30 juin 2015 d'un montant de **11.905.069 DT** contre **10.675.730DT** au 30 juin 2014 enregistrant, ainsi une amélioration de **1.229.339DT**.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)		
	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
Revenus de leasing	11.306.327	10.206.007	21.521.068
Intérêts de retard & intercalaires	371.351	234.362	758.737
Variation des produits réservés	(75.478)	(71.666)	(93.626)
Autres revenus de leasing	302.869	307.027	1.553.116
<b>Total des revenus de Leasing</b>	<b>11.905.069</b>	<b>10.675.730</b>	<b>23.739.295</b>

## Note complémentaire à la Note 20 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel sont passées de **1.255.454DT** au 30 juin 2014 à **1.538.354 DT** au 30 juin 2015 enregistrant une augmentation de **282.900 DT**. Elles sont analysées comme suit :

	(En DT)		
	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
Salaires et compléments de salaires	1.335.336	1.084.088	2.666.151
C.N.S.S et CAVIS	177.514	147.647	413.431
Accident de travail	4.859	4.105	10.971
Assurance groupe	20.645	19.614	41.735
Provision pour départ à la retraite	-	-	36.079
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>1.538.354</b>	<b>1.255.454</b>	<b>3.168.367</b>



## Note Complémentaire à la note 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2015 à **837 733DT** contre **880 708 DT** au 30 juin 2014. Elles sont analysées comme suit :

(En DT)

DESIGNATION	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
Achats fournitures	108.034	92.492	169.626
Achats carburants	31.422	34.591	59.993
Consommation eaux	1.114	670	1.688
Consommation électricité	12.447	7.426	21.357
Locations	34.743	35.578	69.501
Entretiens et réparations	21.560	34.508	79.409
Maintenance	53.389	22.705	75.925
Primes d'assurance	12.922	24.339	39.867
Etudes Recherche	12.522	12.972	15.972
Charges BVMT& STICODEVAM	18.022	23.336	26.270
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	108.846	154.401	294.091
Publicité & relations publiques	11.939	10.402	39.418
Dons & subventions	10.500	500	6.371
Déplacements missions & réceptions	61.852	54.618	68.918
Frais postaux et de télécommunication	71.760	77.659	174.833
Frais bancaires	103.561	41.371	277.443
Contribution au budget APBT	4.725	8.010	129.940
Jetons de présence et honoraires des comités	56.250	62.096	73.125
TFP	19.437	(9.826)	9.747
FOPROLOS	9.718	8.209	22.802
TCL	26.256	23.679	54.175
Droit d'enregistrement et de timbre	34.764	78.009	112.619
Taxes sur les véhicules	11.385	6.663	8.363
Impôts et taxes	565	76.300	77.142
<b>TOTAL</b>	<b>837.733</b>	<b>880.708</b>	<b>1.908.595</b>



## **Note Complémentaire à la Note 22 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR**

Les dotations aux amortissements et résorptions se sont élevées au 30 juin 2015 à **134.683 DT**

(En DT)

	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4.753	3.785	7.415
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	118.391	110.229	237.724
Dotations aux résorptions des charges à répartir	11.539	11.540	23.081
<b>TOTAL</b>	<b>134.683</b>	<b>125.554</b>	<b>268.220</b>

## **Note Complémentaire à la Note 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS / REPRISES SUR PROVISIONS**

Les dotations aux provisions de la période nettes des reprises se sont élevées au 30 juin 2015 à **914.888 DT** contre **913.927 DT** au 30 juin 2014. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances nettes des reprises de provisions suite aux recouvrements des créances.

Les dotations nettes aux comptes de provision se détaillent ainsi :

(En DT)

	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	1.450.309	1.773.873	2.577.586
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations	-	-	100.000
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	156.458
<b>S/Total</b>	<b>1.450.309</b>	<b>1.773.873</b>	<b>2.834.044</b>
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(535.421)	(859.946)	(1.464.204)
<b>S/Total</b>	<b>(535.421)</b>	<b>(859.946)</b>	<b>(1.464.204)</b>
<b>Dotation nette des provisions</b>	<b>914.888</b>	<b>913.927</b>	<b>1.369.840</b>



## Note complémentaire à la note 25 : IMPOT SUR LES BENEFCES

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de :

- la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing. Le taux d'imposition est de 35%.

- Le réinvestissement exonéré de 1 500 000 DT.

L'impôt sur les bénéfices de la période allant du 01/01/2015 au 30/06/2015 comparé à la même période de l'exercice 2014 se présente comme suit :

(En DT)

		30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Impôt sur les bénéfices	(a)	215.847	703.925	1.636.723
<b>Impôt sur les bénéfices de la période</b>		<b>215.847</b>	<b>703.925</b>	<b>1.636.723</b>

## Note Complémentaire à la Note 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 30 juin 2015 **6.578.722 DT** contre **(18.684.373) DT** au 30 juin 2014. Au 30 juin 2015, ces flux représentent essentiellement les encaissements reçus des clients pour **72.213.168 DT** et les décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing pour **56.453.192 DT**.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

(en DT)

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Encaissements reçus des clients	72.213.168	72.147.031	145.905.189
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(2.055.530)	(2.178.074)	(4.481.485)
Intérêts payés	(7.380.096)	(5.677.821)	(11.079.285)
Impôts et taxes payés	(2.138.214)	(1.988.224)	(3.728.282)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing	(56.453.192)	(83.184.230)	(165.376.531)
Restitution TVA	-	-	2.433.497
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing	2.762.987	2.741.711	4.309.791
Autres flux de trésorerie	(370.401)	(544.766)	(731.307)
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>6.578.722</b>	<b>(18.684.373)</b>	<b>(32.748.413)</b>



Le Détail des autres Flux de trésorerie est le suivant :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Commissions bancaires et frais boursiers	282.085	51.846	275.694
Dépôts et cautionnements	-	298.193	298.193
Jetons de présence	37.500	35.625	35.625
Frais Divers	50.816	159.102	121.795
<b>Total Autres flux de trésorerie</b>	<b>370.401</b>	<b>544.766</b>	<b>731.307</b>

#### Note Complémentaire à la Note 27 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 30 juin 2015, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent **(1.416.694) DT** contre **(2.468.926) DT** au 30 juin 2014 présentant le détail suivant :

(En DT)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(25.694)	(854.112)	(1.042.492)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	19.000	10.000	10.000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1.439.349)	(1.650.235)	(1.812.149)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	29.349	25.421	39.056
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(1.416.694)</b>	<b>(2.468.926)</b>	<b>(2.805.585)</b>

#### Note Complémentaire à la Note 28 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 30 juin 2015, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de **(5.584.853)DT** contre **21.668.136 DT** au 30 juin 2014.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

En DT

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-	-
Dividendes et autres distributions	-	-	2.400.000
Encaissements provenant des emprunts	35.750.000	50.600.000	97.643.399
Remboursements d'emprunts	(41.334.853)	(28.931.864)	(64.467.271)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(5.584.853)</b>	<b>21.668.136</b>	<b>30.776.128</b>



#### 4.6.7. Notes rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015

##### Note rectificative BILAN

(Exprimé en D.T.)

<i>Actifs</i>	<i>Notes</i>	<i>30/06/2015</i>	<i>30/06/2014</i>	<i>31/12/2014</i>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>3</b>	<b>1.390.706</b>	<b>6.432.024</b>	<b>1.080.340</b>
<b>Créances sur la clientèle</b>				
Créances de leasing : Encours Financiers		240.738.122	231.100.292	236.888.900
Moins : Provisions		(4.151.312)	(3.618.347)	(3.632.357)
	<b>4</b>	<b>236.586.810</b>	<b>227.481.945</b>	<b>233.256.543</b>
Créances de leasing : Echues & Impayées		16.675.167	12.739.279	14.786.937
Moins : Provisions		(6.196.398)	(5.517.579)	(5.724.986)
	<b>5</b>	<b>10.478.769</b>	<b>7.221.700</b>	<b>9.061.951</b>
Intérêts constatés d'avance		(1.235.725)	(1.177.157)	(1.113.727)
<b>Total des créances sur la clientèle</b>		<b>245.829.854</b>	<b>233.526.488</b>	<b>241.204.767</b>
<b>Portefeuille titres de placement</b>				
	<b>6</b>	<b>78.423</b>	<b>90.275</b>	<b>86.425</b>
<b>Portefeuille d'investissement</b>				
Portefeuille d'investissement brut		8.438.523	6.988.380	7.077.400
Moins : Provisions		-200.000	-100.000	-200.000
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>7</b>	<b>8.238.523</b>	<b>6.888.380</b>	<b>6.877.400</b>
<b>Valeurs Immobilisées</b>				
Immobilisations incorporelles		152.845	143.453	152.845
Moins : Amortissements		-142.605	-134.222	-137.852
	<b>8</b>	<b>10.24</b>	<b>9.231</b>	<b>14.993</b>
Immobilisations corporelles		5.538.344	5.384.046	5.555.000
Moins : Amortissements		(1.552.751)	(1.349.215)	(1.476.710)
	<b>9</b>	<b>3.985.593</b>	<b>4.034.831</b>	<b>4.078.290</b>
<b>Total des valeurs immobilisées</b>		<b>3.995.833</b>	<b>4.044.062</b>	<b>4.093.283</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>3.318.641</b>	<b>8.111.854</b>	<b>3.366.874</b>
Moins : Provisions		-344.845	-188.388	-344.846
	<b>10</b>	<b>2.973.796</b>	<b>7.923.466</b>	<b>3.022.028</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>262.507.135</b>	<b>258.904.695</b>	<b>256.364.243</b>



(Exprimé en D.T.)

<b>Capitaux propres &amp; Passifs</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>				
Concours bancaires	11	3.293.587	2.631.227	2.568.399
Emprunts et dettes rattachés	12	183.961.831	179.497.279	192.051.278
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>		<b>187.255.418</b>	<b>182.128.506</b>	<b>194.619.677</b>
<b>Autres passifs</b>				
Dettes envers la clientèle	13	4.598.814	4.406.814	3.239.628
Fournisseurs et comptes rattachés	14	21.123.308	25.636.282	11.727.196
Autres		5.942.653	4.812.852	2.497.292
	15			
<b>Total des autres passifs</b>		<b>31.664.775</b>	<b>34.855.948</b>	<b>17.464.116</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social		20.000.000	20.000.000	20.000.000
Prime d'émission		9.500.000	9.500.000	9.500.000
Réserves		11.306.677	9.694.817	9.694.817
Fonds pour risques bancaires généraux		220.000	220.000	220.000
Autres capitaux propres		634.07	622.923	628.436
Résultats reportés		25.337	75.212	75.212
<b>Total des capitaux propres avant Résultat</b>		<b>41.686.084</b>	<b>40.112.952</b>	<b>40.118.465</b>
Résultat de la période		1.900.858	1.807.289	4.161.985
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	16	<b>43.586.942</b>	<b>41.920.241</b>	<b>44.280.450</b>
<b>Total des Capitaux propres &amp; Passifs</b>		<b>262.507.135</b>	<b>258.904.695</b>	<b>256.364.243</b>



## Note rectificative à la note 7 : PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

	30 juin 2015	30 juin 2014	AU 31/12/2014
Titres de participation (a)	1.123.100	1.123.100	1.123.100
Fonds d'investissement (b)	6.790.000	5.390.000	5.390.000
Prêts sur Fonds Social	325.423	275.280	364.300
Placement à Long terme (Emprunt national 2014)	200.000	200.000	200.000
-			
<b>Valeur brute</b>	<b>8.438.523</b>	<b>6.988.380</b>	<b>7.077.400</b>
<b>Provision (c)</b>	<b>(200.000)</b>	<b>(100.000)</b>	<b>(200.000)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8.238.523</b>	<b>6.888.380</b>	<b>6.877.400</b>

(a) : Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2015 comme suit :

Emetteur	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100.000	2003	3,33%
ERRIADA IMMO	123.000	2007	12,30%
ERRIADA SICAR	900.000	2009/2010	98%
INSTITUT DE L'APBEF	100	2010	0,1%
<b>Total</b>	<b>1.123.100</b>		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 30 juin 2015 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A	490.000	2003/2004/2005	Fonds gérés
ERRYADA SICAR	6.300.000	2009/2012/2013/2014/2015	Fonds gérés
<b>Total</b>	<b>6.790.000</b>		

(c) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation des participations détenues dans le capital de la société MEDFOOD directement par la société EL WIFACK Leasing pour 100 000 Dinars et sous forme de fonds gérés à travers la SODIS SICAR pour 100 000 Dinars



#### **4.6.8. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015**



**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**  
Les Jardins du Lac, BP n° 317  
Publiposte Rue Lac Echkel  
Les Berges du Lac, 1053  
Tunis, Tunisie  
Téléphone : + 216 71 194 344  
Télécopie : + 216 71 194 320  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



**T.C.A- FICADEX TUNISIE**  
Résidence NOUR CITY –  
Bureau A-1-3- Bloc A –  
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –  
TUNIS-  
Téléphone : + 216 71 948 785  
Télécopie : + 216 71 949 804  
E-mail : tcaaudit@yahoo.fr

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA  
SOCIETE EL WIFACK LEASING**

**Av. Habib BOURGUIBA- MEDENINE**

Dans le cadre du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société ELWIFAK LEASING ; et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité financière, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2015 qui font apparaître un total de bilan de 262.507.135 DT, un bénéfice net de 1.900.858 DT et une diminution de la trésorerie de 422 824 DT.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que celui-ci soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements, l'évaluation des risques, des agios réservés et des provisions devant être constituées au titre des créances classées ou au titre d'autres actifs de la société au 30 juin 2015, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit



## Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers semestriels de la société **EL WIFACK LEASING** arrêtés au **30 juin 2015** conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 Aout 2015

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**FMBZ- KMPG**

**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**



**TCA**

**Béchir NEDRI**





#### 4.6.9. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30 juin:

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
Désignation	juin 2015	juin 2014	2 014	Désignation	juin 2015	juin 2014	2 014	Désignation	juin 2015	juin 2014	2 014
Revenus nets du Leasing	11 306 327	10 206 007	21 521 068								
Interêts de retard & intercalaire	371 351	234 362	758 737	Charges financières nettes	-6 615 777	-5 371 555	-11 981 298	Revenus nets de Leasing	11 306 327	10 206 007	21 521 068
Variations des agios réservés	-75 478	-71 666	-93 626								
Autres produits d'exploitation	302 869	307 027	1 553 116								
<b>Total des revenus de leasing</b>	<b>11 905 069</b>	<b>10 675 730</b>	<b>23 739 295</b>	<b>Total des charges Fin Nettes</b>	<b>-6 615 777</b>	<b>-5 371 555</b>	<b>-11 981 298</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>5 289 292</b>	<b>5 304 175</b>	<b>11 757 997</b>
Marge commerciale (PNB)	5 289 292	5 304 175	11 757 997	Charges de personnel	-1 538 354	-1 255 454	-3 168 367				
Produits de placements	3 814	9 320	152 498	Autres charges d'exploitation	-837 733	-880 708	-1 908 595				
<b>Sous total</b>	<b>5 293 106</b>	<b>5 313 495</b>	<b>11 910 495</b>	<b>Sous total</b>	<b>-2 376 087</b>	<b>-2 136 162</b>	<b>-5 076 962</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>2 917 019</b>	<b>3 177 333</b>	<b>6 833 533</b>
Excédent brut d'exploitation	2 917 019	3 177 333	6 833 533	Dotations aux Amortissements	-134 683	-125 554	-268 220				
Autres produits ordinaires	249 257	373 362	603 780	Dotations aux Provisions	-1 450 309	-1 773 873	-2 834 044				
Reprises sur provisions	535 421	859 946	1 464 204	Autres pertes ordinaires	0	0	-545				
				Impôt sur les sociétés	-215 847	-703 925	-1 636 723				
<b>Sous total</b>	<b>3 701 697</b>	<b>4 410 641</b>	<b>8 901 517</b>	<b>Sous total</b>	<b>-1 800 839</b>	<b>-2 603 352</b>	<b>-4 739 532</b>	<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>1 900 858</b>	<b>1 807 289</b>	<b>4 161 985</b>
Résultat positif des activités ordinaires après impôt	1 900 858	1 807 289	4 161 985	Résultat négatif des activités ordinaires après impôt	0	0	0				
Gains extraordinaires	0	0	0	Pertes extraordinaires	0	0	0				
Effet positif des modifications comptables	0	0	0	Effets négatifs des modifications comptables	0	0	0				
<b>Total</b>	<b>1 900 858</b>	<b>1 807 289</b>	<b>4 161 985</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 900 858</b>	<b>1 807 289</b>	<b>4 161 985</b>



#### 4. 6.10. Indicateurs de gestion et ratios

Indicateurs de gestion		juin 2015	juin 2014	2 014
Résultat net	(1)	1 900 858	1 807 289	4 161 985
Créances sur la clientèle + PTF titres de placement +PTF titres	(2)	254 146 800	240 505 143	248 168 592
Créances sur la clientèle	(3)	245 829 854	233 526 488	241 204 767
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	(4)	41 686 084	40 112 952	40 118 465
Capitaux propres avant affectation	(5)	43 586 942	41 920 241	44 280 450
Engagements Bilan & hors Bilan	(6)	231 966 548	229 167 654	225 904 296
Créances classées	(7)	14 790 300	11 786 789	11 988 547
Intérêts / opération de rééchelonnement (Agios réservés de la Classe 0 &1)		0	0	3 750
Total Provisions	(8)	8 537 875	7 522 573	7 622 986
Agios et produits réservés	(9)	739 728	642 290	660 500
<b>Total Provisions et Agios et produits réservés</b>	<b>(10)</b>	<b>9 277 603</b>	<b>8 164 863</b>	<b>8 283 486</b>
Emprunts & dettes rattachés	(11)	183 961 831	179 497 279	192 051 278
Charges financières nettes	(12)	6 615 777	5 371 555	11 981 298
Charges du personnel	(13)	1 538 354	1 255 454	3 168 367
Total des charges d'exploitation (Hors dotations nettes aux provisions)	(14)	2 510 770	2 261 716	5 345 182
Total Bilan	(15)	262 507 135	258 904 695	256 364 243
Dettes envers la clientèle	(16)	4 598 814	4 406 814	3 239 628
Produits nets de leasing	(17)	5 293 106	5 313 495	11 910 495
Revenus bruts de leasing	(18)	11 306 327	10 206 007	21 521 068
Dotations nettes aux provisions	(19)	914 888	913 927	1 369 840
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>				
Capitaux propres avant résultat / engagements	(4)/(6)	17.97%	17.50%	17.76%
Taux de créances classées	(7)/(6)	6.38%	5.14%	5.31%
Ratios de couverture des créances classées	(10)/(7)	62.73%	69.27%	69.09%
Créances classées/(créances sur la clientèle + PTF titres de placement + PTF)	(7)/(2)	5.82%	4.90%	4.83%
Ratios des fonds propres BCT				
<b>Ratios de Structure</b>				
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	(4)/(15)	15.88%	15.49%	15.65%
Emprunts et dettes rattachées / Total bilan	(11)/(15)	70.08%	69.33%	74.91%
Créances clientèle/ Total bilan	(3)/(15)	93.65%	90.20%	94.09%
(Emprunts et dettes rattachées + dettes envers la clientèle)/ Créances Clientèles	[(11)+(16)]/(15)	71.83%	71.03%	76.18%
<b>Ratios de Gestion</b>				
Charges de personnel / Produits nets de leasing	(13)/(17)	29.06%	23.63%	26.60%
Produits nets de leasing / capitaux propres avant résultat	(17)/(4)	12.70%	13.25%	29.69%
Coefficient d'exploitation	(14)/(17)	47.43%	42.57%	44.88%
Dotations nettes aux provisions / Produits nets de leasing	(19)/(17)	17.28%	17.20%	11.50%
<b>Ratios de Rentabilité</b>				
ROE: Résultat net / Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(1)/(4)	4.56%	4.51%	10.37%
ROA: Résultat net / Total Bilan	(1)/(15)	0.72%	0.70%	1.62%
Résultat net / Produits nets de leasing	(1)/(17)	35.91%	34.01%	34.94%
Produits nets de leasing/ Total Bilan	(17)/(15)	2.02%	2.05%	4.65%
Revenus bruts du leasing/ créances clientèle	(18)/(3)	4.60%	4.37%	8.92%



#### 4.7 COMPORTEMENT BOURSIER DU TITRE EL WIFACK LEASING

La société El Wifack Leasing a ouvert son capital social au public le 10.07.2006 à travers la cession d'un bloc de 30% de son capital par une opération d'Offre Publique de Vente « OPV » au cours de 5,600 DT, correspondant à une capitalisation boursière d'introduction globale de 11,2 millions de dinars.

L'évolution du cours boursier d'El Wifack Leasing pour la période allant d'août 2014 à fin juin 2015 est donnée par le graphique suivant :

#### EVOLUTION DU COURS EL WIFACK LEASING



Durant la période passée en revue, le cours a enregistré une nette évolution en passant de 14,4 à 19,40 DT.



Les principaux indicateurs boursiers se résument comme suit :

	2012	2013	2014	30/06/2015
Nombre de titres admis	3 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Capitalisation boursière au (en DT)	42 210 000	52 000 000	65 000 000	77 600 000
Situation Nette Comptable (en DT)	27 079 913	42 508 247	44 280 450	43 586 942
Dernier cours de l'exercice (en DT)	14.07	13.00	16.25	19.40
Cours le plus haut de l'exercice (en DT)	20.30	17.00	16.60	19.40
Cours le plus bas de l'exercice (en DT)	14.07	12.62	12.52	14.96
Nombre de titres échangés (unités)	614 867	434 923	910 372	479 434
Capitaux traités (en DT)	9 651 000	6 390 000	13 787 000	8 522 000
Rendement de la période	-28.16%	2.13%	29.62%	19,39%
PER	10.7	12.8	15.6	18.7
YELD en %	3.91%	4.62%	4.00%	3.35%



## CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

### 5.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### 5.1.1. Membres des organes d'administration

	<b>Membre</b>	<b>Qualité</b>	<b>Représenté par</b>	<b>Mandat</b>
1	M. Mohamed MELLOUSSE	Président Directeur Général	Lui- même	2013-2015
2	STB (*)	Membre	Mme. Rafika AKKARI	2013-2015
3	STB INVEST	Membre	M. Labid ZAAFRANE	2013-2015
4	LAFICO Tunisie	Membre	M. Hachem MOALLA	2013-2015
5	M. Mohamed Hedi BEN AYED	Membre	Lui- même	2013-2015
6	M. Mohamed SAIDANE (*)	Membre	Lui- même	2013-2015
7	Petits Porteurs	Membre	M. Mohamed BRAIEK	2013-2015
8	M. Mohamed Habib KARAOULI	Membre	Lui- même	2013-2015
9	M. Anis FOURATI (**)	Membre indépendant	Lui- même	2015-2017
10	M. Salem BESSAOUD (**)	Membre indépendant	Lui- même	2015-2017

(\*) Nommés par l'AGO du 20 Juin 2013

(\*\*) Renouvelés par l'AGO du 08 Juin 2015 en tant qu'administrateurs indépendants

#### 5.1.2. Fonction des membres des organes d'administration et de direction dans la société

<b>Membre</b>	<b>Fonction au sein de la société</b>	<b>Mandat</b>	<b>Adresse</b>
M. Mohamed MELLOUSSE (*)	Président Directeur Général	2013-2015	Mednine

(\*) Mandat renouvelé par le Conseil d'Administration du 20/06/2013



### **5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres du conseil d'administration ou leurs représentants permanents**

<b>Membre</b>	<b>Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années</b>
M. Mohamed MELLOUSSE	PDG Erriyada Immobilière & Erriyada SICAR
M. Lebid ZAAFRANE	Directeur STB - DGA STB INVEST
Mme. Rafika AKKARI	Directeur des filiales et participation à la STB
M. Hachem MOALLA	Directeur LAFICO
M. Mohamed Hedi BEN AYED	Président Directeur Général de sociétés
M. Mohamed SAIDANE	Président Directeur Général de sociétés
M. Mohamed BRAIEK	Directeur Général de la société KLEAN
M. Mohamed Habib KARAOULI	Directeur Général de la Banque d'Affaires de Tunisie "BAT"
M. Anis FOURATI	Consultant - Promo Consult-
M. Salem BESSAOUD	Directeur à la Banque Qatarie Lybienne



#### **5.1.4. Mandats des membres des organes d'administration et de la direction les plus significatifs dans d'autres sociétés**

<b>Membre</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
M. Mohamed MELLOUSSE	MED FOOD - Erriyada Immobilière & Erriyada SICAR
M. Lebid ZAAFRANE	STB FINANCE- SICAV INVESTISSEUR- SICAV L'EPARGNANT- SODIS SICAR-SODICAB SICAR-KURIAT PALACE- SOTAVI
M. Hachem MOALLA	COMAPRIM -Sté Tunisienne de Tréfilage - SHIT
M. Mohamed Hedi BEN AYED	INTERMETAL
M. Mohamed SAIDANE	PROSID
Mme. Rafika AKKARI	IMMOB DE L'AVENUE- SNVV DAR NAOUAR-AIL-STPI-MAISON DU BANQUIER-Sté TOURISTIQUE EDDKHILA- STB SICAR
M. Mohamed BRAIEK	NONA MORELLI- société KLEAN
M. Mohamed Habib KARAOULI	Banque d'Affaires de Tunisie "BAT"

#### **5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent**

<b>Membres</b>	<b>Représenté par</b>	<b>Fonction au sein de la société qu'il représente</b>
<i>STB</i>	Mme. Rafika AKKARI	<i>Directeur des filiales et participation</i>
<i>LAFICO</i>	M.Mohamed Hachem MOALLA	<i>Directeur</i>
<i>STB INVEST</i>	M. Lebid ZAAFRANE	<i>Directeur Général Adjoint</i>



## 5.2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2014

### 5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction

- ❖ La rémunération du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2014 est fixée par décisions du conseil d'administration du **1<sup>er</sup> Avril 2005**, du **11 Août 2006** et du **25 Juin 2010** à un montant net de **87 500 DT** en plus d'un intéressement proportionnel au résultat de l'exercice s'élevant en **2014** à un montant net de **208 099 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction...
- ❖ La rémunération de Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice **2014** est fixée par décisions du conseil d'administration du **27 Mars 2012** et du **28 Mars 2013** à un montant net de **61 250 DT** en plus d'un intéressement proportionnel au résultat de l'exercice s'élevant en **2014** à un montant net de **62 430 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction.
- ❖ La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2014** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **20 Juin 2013** à un montant net de **1 500 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **5 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité exécutif des crédits et du comité du risque. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2014** s'élèvent à un montant brut de **126 066 DT**.

### 5.2.2. Prêts et garanties accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Avant sa nomination par le conseil d'administration dans sa réunion du **27 Mars 2012**, le Directeur Général Adjoint avait conclu avec la société une convention de prêt portant sur **30 000 DT**. Au **31/12/2014**, le solde non échu du prêt s'élève à **2 262 DT**.



### 5.3. CONTROLE

Nom	Adresse	Mandat
TCA FICADEX TUNISIE : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par <b>Monsieur Béchir NEDRI.</b>	Résidence Nour City – bureau A-I -3. Bloc A, centre urbain nord-Tunis. E-mail: tcaaudit@yahoo.fr	2014-2016 <sup>(*)</sup>
F.M.B.Z KPMG TUNISIE: Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par <b>Monsieur Moncef Boussanouga Zammouri</b>	Les Jardins du Lac BP n°317 Les Berges du Lac Echkel Les Berges du Lac Email: tn-fmfmbz@kpmg.com	2015-2017 <sup>(**)</sup>

(\*) Désigné par l'AGO du 170/06/2014

(\*\*) Mandat renouvelé par l'AGO du 08/06/2015

### 5.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET/OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL .

Néant



## CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

### 6.1. EVOLUTION RECENTE

L'activité de la société El Wifack Leasing au 30 juin 2015 a été marquée par une baisse par rapport à la même période de l'année précédente. En effet, la production a connu une régression de 22 % contre une amélioration de 39% au 1<sup>er</sup> semestre 2014. Cette baisse est due au ralentissement du rythme de l'activité économique durant le premier semestre de l'année en cours d'un côté, et à l'effet des travaux préalables nécessaires à la conversion de la société en une banque universelle islamique, d'un autre côté.

(En MDT)

	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Variation en %	Au 31/12/2014
<b>Approbations</b>	78 744	94 206	-16.4%	179 995
<b>Mises en force</b>	61 955	79 605	-22.2%	139 061
<b>Encours financiers</b>	240 211	228 652	5.1%	233 108
<b>Total des engagements courants</b>	237 482	225 165	5.5%	232 647
<b>Total des engagements classés</b>	14 790	11 786	25.5%	11 988
<b>Trésorerie nette</b>	-1 824	3 891	-146.9%	-1 401
<b>Ressources d'emprunt</b>	183 961	179 497	2.5%	192 051
<b>Capitaux propres avant résultat</b>	41 686	40 112	3.9%	40 118
<b>Total Revenus de leasing</b>	11 905	10 675	11.5%	23 739
<b>Produits Nets de Leasing</b>	5 293	5 313	-0.4%	11 910
<b>Total des Charges d'expl (hors prov)<sup>(1)</sup></b>	2 510	2 261	11.0%	5 345

(1) : le total des charges d'exploitation (hors provisions) correspond au total des charges du personnel majoré des charges d'exploitation et amortissements.

Les mises en force ont aussi régressés et les montants sont passés de 79,6 MDT au 30/06/2014 à 61,9 MDT au 30/06/2015, soit une baisse de 17,7 MDT.

	Secteur en MD			El Wifack Leasing en MD			Part El Wifack Leasing en %		
	30/6/14	30/6/15	31/12/14	30/06/14	30/06/15	31/12/14	30/06/14	30/06/15	31/12/14
<i>Approbations</i>	1 061,6	1 106,3	1 963,0	94,2	78,7	179,9	8,87 %	7,11 %	9,16 %
<i>Mises en Forces</i>	843,0	854,9	1 614,7	79,6	61,9	139	9,44 %	7,24 %	8,6 %
<i>Encours financier</i>	2 759,5	2 991,2	2 869,8	228	240	233	8,37 %	8,02 %	8,11 %

Durant le premier semestre 2015, la part de marché de EL WIFACK LEASING dans le total des approbations a régressé à 7,11 % contre 8,87 % à la même période en 2014. Le total des approbations au 30/06/2015 a atteint un montant de 78,7 MDT contre 94,2 MDT au 30/06/2014.

L'encours financier de EL WIFACK LEASING au 30/06/2015 représente 8,02 % de l'encours du secteur alors qu'il représentait 8,37 % de ce dernier à la même date au 30/06/2014.



## 6.2. PERSPECTIVES D'AVENIR

### 6.2.1 Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations des exercices 2012, 2013 et 2014 par rapport aux prévisions publiées au niveau du document de référence 2013

La confrontation des réalisations des exercices 2012, 2013 et 2014 par rapport aux prévisions établis en 2013 et publiés au niveau du document de référence « El wifack leasing 2013 » fait ressortir les écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

Désignation	2012	2013	2014	Commentaires
Mises en force DR EWL 2013 (P)	105 800	116 380	128 018	Les mises en forces réalisés sont supérieures aux prévisions grâce aux prévisions prudentes et réalistes
Mises en force Réalisations (R)	114 053	119 455	139 061	
<b>Ecart (R-P)</b>	<b>8 253</b>	<b>3 075</b>	<b>11 043</b>	
créances de leasing DR EWL 2013 (P)	175 689	195 996	213 950	les réalisations sont supérieures aux prévisions provenant des écarts positifs dans les mises en force
créances de leasing Réalisations (R)	184 595	205 356	241 204	
<b>Ecart (R-P)</b>	<b>8 906</b>	<b>9 360</b>	<b>27 254</b>	
Produits nets de leasing DR EWL 2013	9 422	10 046	11 315	Les produits de leasing sont légèrement au-dessus des montants prévus
Produits nets de leasing Réalisations R	10 028	10 165	11 910	
<b>Ecart (R-P)</b>	<b>606</b>	<b>119</b>	<b>595</b>	
emprunts et dettes rattachées DR EWL 2013	148 407	151 946	155 911	en 2014, le crédit fournisseurs a baissé et le refinancement de l'activité a été assuré par des crédits
emprunts et dettes rattachées Réalisations R	147 751	158 648	194 051	
<b>Ecart (R-P)</b>	<b>-656</b>	<b>6 702</b>	<b>38 140</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés DR EWL 2013	13 732	15 106	16 616	A partir de l'année 2013, le marché a été caractérisé par un manque de liquidité et il y'a réticence des fournisseurs pour accorder des crédits aux compagnies de leasing
Fournisseurs et comptes rattachés Réalisations	21 053	16 340	11 727	
<b>Ecart (R-P)</b>	<b>7 321</b>	<b>1 234</b>	<b>-4 889</b>	
Charges financières DR EWL 2013	7 329	9 081	9 996	Les charges financières ont enregistré une augmentation considérable suite à la hausse des montants des crédits et à cause de la hausse des coûts de ressources
Charges financières Réalisations	7 018	9 087	11 981	
<b>Ecart (R-P)</b>	<b>-311</b>	<b>6</b>	<b>1 985</b>	
charges de personnel DR EWL 2013	1 831	2 014	2 215	Depuis 2012, la société a investi dans le recrutement de personnel qualifié ajoutant les augmentations de salaires ce qui a impliqué une augmentation des charges de personnel
charges de personnel Réalisations	2 137	2 496	3 168	
<b>Ecart (R-P)</b>	<b>306</b>	<b>482</b>	<b>953</b>	
Dotation nette aux provisions DR EWL 2013	1 097	763	674	Cet accroissement est dû essentiellement aux provisions collectives, provisions additionnelles et l'accroissement du montant des créances classées
Dotation nette aux provisions Réalisations	1 904	1 098	1 369	
<b>Ecart (R-P)</b>	<b>807</b>	<b>335</b>	<b>695</b>	



La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

*La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.*

### **6.2.2 Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2015-2019 par rapport aux informations prévisionnelles 2012-2017 :**

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « El wifack leasing 2013 » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. La majorité des modifications ont été faites suite aux prévisions d'évoluer l'activité vers les produits bancaires à partir de l'année 2016 suite à la décision de la conversion de la société en une Banque universelle islamique.

Les changements des prévisions de l'année 2015 par rapport à celles prévus dans le document de référence « El wifack leasing 2013 » s'imposent pour faire une actualisation suivant les réalisations des années antérieures à 2015 et en tenant compte des préparatifs pour l'exercice de l'activité bancaire. Les principales modifications sont les suivantes :

**En MDT**

<b>Désignation</b>	<b>Prévisions 2015 DR 2013</b>	<b>Modifications 2015 DR 2015</b>	<b>écart</b>	<b>Commentaires</b>
Mises en force	140 819	140 811	-8	Mêmes prévisions que celles du DR 2013
Créances de leasing sur la clientèle	225 552	259 041	33 489	L'augmentation provient de l'évolution positive des mises en forces des années précédentes et qui ont dépassés en valeur les prévisions DR 2013
Produits nets de leasing	12 433	11 798	-635	Révision à la baisse suite à l'évolution des charges financières suite à la hausse des coûts de ressources
Emprunts et dettes rattachées	163 695	148 075	-15 620	Des crédits à court terme ne seront pas renouveler après la réalisation de l'augmentation de capital
Charges Financières nettes	10 656	13 432	2 776	Cette modification tient compte de la hausse de l'encours des crédits provenant de l'année 2014, de la hausse du coût de ressources et de la non réalisation de l'augmentation de capital de 5 MDT non réalisé en 2014.
Charges de personnel	2 437	3 808	1 371	Les charges sont actualisées suivant les réalisations des années précédentes et en tenant compte des nouveaux recrutements pour la préparation à l'activité de banque
Dotation nette aux provisions des créances douteuses	435	915	480	Les dotations aux provisions ont tenu compte de l'évolution des créances classées enregistrés par rapport aux prévisions DR 2013.



### **6.2.3 Analyse des Performances réalisés au 30/06/2015 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2015 :**

Désignation	Indicateurs d'activité au 30/06/2015	Prévisions 2015	Taux de réalisation
Montant des mises en force	61 955	140 811	43,99 %
Créances sur la clientèle	245 829	259 041	94,89 %
Revenus nets de leasing	11 905	25 230	47,18 %
Produits nets de leasing	5 293	11 798	44,86 %
Total charges d'exploitations (hors provisions)	2 510	7 569	33,16 %
Total emprunts	187 255	148 075	126,45 %
Résultat net	1 900	3 464	54,84 %

Les chiffres réalisés au premier semestre 2015 sont en ligne avec le business plan fixé par la société. Pour les charges d'exploitation et les emprunts, l'ajustement est prévu suite à l'augmentation de capital en numéraire de 120 MDT et l'engagement de la politique de recrutement et de communication.

### **6.3 LES PREVISIONS (2015-2019)**

Les perspectives d'avenir d'El Wifack International Bank ont été établies sur la base des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014 et ont été approuvés par décision n°2 du Conseil d'Administration de la société réuni le **5 juin 2015**.

#### **6.3.1 Hypothèses du business plan 2015-2019**

Dans le cadre du projet de transformation de la société El Wifack Leasing en une Banque Universelle Islamique fournissant des prestations bancaires complètes aux particuliers et aux entreprises, la société prévoit d'étendre son activité en adoptant la démarche suivante :

- i. Mettre fin aux mises en force selon le modèle conventionnel;
- ii. Faire évoluer l'activité historique de Leasing conventionnel vers une activité de Ijara en mettant en œuvre exclusivement des mises en force conformes aux préceptes de la Charia;
- iii. Lancer une offre complète de Banque Islamique Universelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour atteindre une part de marché de 1,5 % en 2019;
- iv. Mettre en œuvre un programme de conversion du bilan arrêté au 31/12/2015 par :
  - L'utilisation des excédents de trésorerie pour le remboursement des crédits actuels contractés auprès des banques conventionnelles à leur échéances sans pour autant faire des renouvellements de ces crédits.
  - La réaffectation comptable des intérêts de retard et intercalaires du compte de résultats, pour les imputer au passif du bilan dans un fonds de Zakat qui servira au financement d'œuvres caritatives.



### 6.3.1.1. Programme d'Investissement:

La politique d'investissement retenue prévoit un programme d'investissements arrêté en fonction des besoins réels et pour doter la société d'une infrastructure informatique sécurisée et d'un patrimoine immobilier et mobilier important reflétant sa taille et ses ambitions.

#### **1- Acquisitions et cessions:**

(i)- La société prévoit l'acquisition d'un immeuble pour son siège à Médenine pour un coût total de 8 000 000 DT, l'acquisition d'un centre d'affaires à Tunis pour un montant de 35 336 400 DT en HT, d'un système d'information pour la gestion de l'activité bancaire et tout autre investissement lié à l'infrastructure informatique et pour la nécessité d'exploitation.

Les divers investissements prévus sont :

	(Valeurs en DT)				
	2015	2016	2017	2018	2019
Investissements en agences en HT (A)	1 320 200	5 526 360	5 802 678	6 092 812	8 529 937
Autres investissements en HT (B)	52 326 400	2 280 000	1 350 000	1 100 000	1 330 000
Cessions (C)		-5 050 000			
<b>S/Total</b>	<b>53 646 600</b>	<b>2 756 360</b>	<b>7 152 678</b>	<b>7 192 812</b>	<b>9 859 937</b>
TVA	7 791 988	1 310 345	1 310 345	1 268 906	1 751 989
<b>Total investissements en TTC</b>	<b>61 438 588</b>	<b>4 066 705</b>	<b>8 463 023</b>	<b>8 461 718</b>	<b>11 611 926</b>

A/ Détail des investissements en agences (coûts en DT et en hors taxes) :

	(Valeurs en DT)				
	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'acquisitions	0	6	6	6	8
Nombre en location	7	6	6	6	8
Surface par agence en m <sup>2</sup>	100	100	100	100	100
Coût d'acquisition par agence	500 000	525 000	551 250	578 813	607 753
Coût total d'acquisition agences	-	3 150 000	3 307 500	3 472 875	4 862 025
Coût d'aménagement par m <sup>2</sup>	1 000	1 050	1 103	1 158	1 216
Coût total d'aménagements	700 000	1 260 000	1 323 000	1 389 150	1 944 810
Agencement, ameublement, etc.,	620 200	1 116 360	1 172 178	1 230 787	1 723 102
<b>Total investissements agences</b>	<b>1 320 200</b>	<b>5 526 360</b>	<b>5 802 678</b>	<b>6 092 812</b>	<b>8 529 937</b>

B/ Détail des autres investissements (coûts en DT et en hors taxes) :

En plus des investissements dans les agences, la société a prévu l'acquisition d'un immeuble pour son siège à Médenine pour un coût total de 8 000 000 DT, l'acquisition d'un centre d'affaires à Tunis pour un montant de 35 336 400 DT HT, d'un système d'information pour la gestion de l'activité bancaire et tout autre investissement lié à l'infrastructure informatique et pour la nécessité d'exploitation.



Les divers investissements prévus sont :

	(Valeurs en DT)				
	2015	2016	2017	2018	2019
Acquisition du siège et centre d'affaires	43 336 400	-	-	-	-
Système d'information	6 100 000	1 500 000	600 000	350 000	300 000
Aménagements	1 000 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Matériel de transport	460 000	480 000	480 000	480 000	760 000
Agencement	260 000	80 000	50 000	50 000	50 000
Equipements système d'information	970 000	80 000	80 000	80 000	80 000
Matériel informatique	20 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Net Work	180 000				
<b>Total autres investissements</b>	<b>52 326 400</b>	<b>2 280 000</b>	<b>1 350 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>1 330 000</b>

C/Détail des cessions : La société EL WIFACK LEASING a prévu par ailleurs, la cession en 2016 des propriétés suivantes pour un montant global de 5 050 000 DT se détaillant comme suit :

- Local à Tunis pour un prix de : 800 000 DT
  - Terrain à la zone urbaine nord pour un prix de : 4 250 000 DT
- Total 5 050 000 DT

## **2- Ouvertures d'agences:**

WIB prévoit l'ouverture de 51 nouvelles agences bancaires pendant la période 2016 - 2019, en sus des 7 agences en activité actuellement.

Le choix des zones d'implantation s'inscrit dans la continuité de la stratégie d'EL Wifack Leasing en tant que établissement financier de proximité contribuant à l'essor économique des régions intérieures.

La priorité sera accordée aux régions dont les taux de bancarisation est le plus faible et dont le nombre d'habitants par agence bancaire est le plus élevé.

En plus d'une gamme de produits et de services complète, les agences de WIB mettront à la disposition de la clientèle des GAB (Guichets Automatiques bancaires) :

- Les GAB permettront de traiter la quasi-totalité des opérations de guichets : Consultations et Extraits de compte, retrait/Dépôt d'espèces, dépôt de cheque, virements, Etc.
- L'utilisation des GAB assurera une meilleure fluidité dans le traitement des demandes de la clientèle au sein de l'agence et permettra au personnel de se concentrer sur les clients qui ont besoin d'une assistance personnalisée.
- Les Gab seront situés à l'entrée des agences et disponibles 7j/7, 24h/24.

Les agences auront un design orienté vers l'efficacité de traitement des besoins des clients et seront équipées d'un système intelligent de gestion des files d'attente et d'un système RFID. L'utilisation des nouvelles technologies va permettre au personnel de mieux adapter les produits bancaires et de services aux besoins des clients.

Les dépenses à engager concernent surtout le coût d'acquisition, l'aménagement, l'ameublement, etc.



Il convient de rappeler que le modèle d'exploitation de WIB repose sur un réseau d'agences à 50% en location. Les hypothèses retenues pour ce plan d'affaires sont les suivantes :

- Une surface moyenne de 100 m<sup>2</sup> par agence ;
- Un loyer mensuel de l'ordre de 4 000 TND par mois ;
- Une augmentation annuelle des loyers de 5%.

### **3- Dotations aux amortissements :**

Les dotations aux amortissements et résorptions sur la période 2015-2019 sont détaillés comme suit :

En mDT

	2015	2016	2017	2018	2019	TCAM
Dotation aux amortissements des immobilisations antérieurs à 2015	314	285	237	193	184	-13%
Dotation aux amortissements et résorption des nouveaux investissements (i)	452	5 054	5 945	6 662	5 038	83%
<b>Total dotations</b>	<b>766</b>	<b>5 339</b>	<b>6 182</b>	<b>6 855</b>	<b>5 221</b>	<b>62%</b>

(i) Les amortissements sur les nouveaux investissements pour exercer l'activité de banque sont calculés de la manière suivante :

En mDT

	Taux	2015	2016	2017	2018	2019
Immatériel	33%	-	2 250	2 600	2 758	617
Constructions	5%	175	1 896	2 057	2 227	2 435
Aménagement et agencement	10%	116	356	609	875	1 200
équipement de transport	20%	40	128	224	320	444
Matériel Bureau	15%	15	36	46	53	61
Matériel informatique	20%	97	202	218	234	250
Equipements de bureau	10%	9	20	24	28	32
Total Amortissements		452	4 887	5 778	6 495	5 038
Résorptions			167	167	167	-
Dotations aux amortissements et aux résorptions		<b>452</b>	<b>5 054</b>	<b>5 945</b>	<b>6 662</b>	<b>5 038</b>

### **4- Autres actifs :**

Cette rubrique comprend le solde du crédit de TVA et des charges à répartir.

#### 6.3.1.2. Estimations des Ressources WIB 2015-2019 :

Les ressources de la banque proviennent:

- Des fonds propres de la banque par un apport en numéraire, courant le mois d'octobre 2015 de 120 MDT par le biais d'une opération d'augmentation du capital.
- Des dépôts de la clientèle
- Du refinancement par des lignes de financements étrangères et par l'émission des Sukuks.



### **1- Les fonds propres :**

Le capital de la société El Wifack Leasing sera porté à 150 000 000 DT à travers :

- Une première augmentation de capital de 10 000 000 DT par le biais d'une incorporation de réserves.
- Une deuxième augmentation de capital de 120 000 000 DT qui sera souscrite aussi bien par l'ensemble des actionnaires d'El Wifack Leasing que par des nouveaux partenaires. Cette augmentation de capital interviendra à la valeur nominale (le prix d'émission de ces nouvelles actions sera équivalent à la valeur nominale de 5 DT par action).

### **2- Les dépôts de la clientèle :**

Les dépôts clientèles sont rémunérés comme suit :

Nature de dépôt	Taux de profit annuel
Comptes participatifs entreprises	2,0%
Comptes tawfir	4,0%
Contrats istithmar particuliers	6,0%
Contrats istithmar institutionnels/multinationales	5,5%
Contrats istithmar groupes Tunisiens	5,0%
Contrats istithmar PME/PMI	4,5%

Les dépôts sont repartis de la manière suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	TCAM
<b>Dépôts clients</b>	-	54 085	137 293	223 497	342 318	85%
<b>VIP</b>		33 977	86 248	140 402	215 047	85%
Dépôt	-	12 164	12 937	21 060	32 257	38%
Tawfir	-	19 367	68 999	112 322	172 038	107%
Istithmar	-	2 446	4 312	7 020	10 752	64%
<b>Clients à moyen revenu</b>		16 988	43 125	70 201	107 524	85%
Dépôt	-	6 082	6 469	10 530	16 129	38%
Tawfir	-	9 683	34 500	56 161	86 019	107%
Istithmar	-	1 223	2 156	3 510	5 376	64%
<b>Clients à bas revenu</b>		3 120	7 920	12 893	19 747	85%
Dépôt	-	1 466	3 643	5 802	8 689	81%
Tawfir	-	1 654	4 277	7 091	11 058	88%
Istithmar	-	-	-	-	-	
<b>Dépôts des professionnels</b>	-	88 608	224 928	366 156	560 820	85%
<b>Institutionnels</b>		17 160	43 560	70 910	108 610	85%
Dépôt	-	9 438	13 068	21 273	32 583	51%
Tawfir	-	-	-	-	-	
Istithmar	-	7 722	30 492	49 637	76 027	114%



<b>Multinationales</b>		<b>22 464</b>	<b>57 024</b>	<b>92 828</b>	<b>142 180</b>	<b>85%</b>
Dépôt	-	12 355	17 107	27 848	42 654	51%
Tawfir	-	-	-	-	-	
Istithmar	-	10 109	39 917	64 980	99 526	114%
<b>Groupes Tunisiens</b>		<b>17 160</b>	<b>43 560</b>	<b>70 910</b>	<b>108 610</b>	<b>85%</b>
Dépôt	-	9 438	13 068	21 273	32 583	51%
Tawfir	-	-	-	-	-	
Istithmar	-	7 722	30 492	49 637	76 027	114%
<b>Petite et moyennes entreprises</b>		<b>31 824</b>	<b>80 784</b>	<b>131 507</b>	<b>201 421</b>	<b>85%</b>
Dépôt	-	17 503	24 235	39 452	60 426	51%
Tawfir	-	-	-	-	-	
Istithmar	-	14 321	56 549	92 055	140 995	114%
<b>Total dépôts clientèle</b>	<b>-</b>	<b>142 693</b>	<b>362 221</b>	<b>589 652</b>	<b>903 138</b>	<b>85%</b>

### 3- Lignes de refinancement :

Dans le cadre de la diversification des ressources de la banque pour assurer le refinancement de ses activités dans les meilleures conditions possibles, le recours aux lignes de crédits étrangères et/ou à l'émission des Sukuks est également prévu.

La durée de remboursement retenue est estimée à 10 ans pour Sukuks et à 15 ans pour les lignes étrangères avec un taux de profit de 7,5 % l'an.

L'estimation des emprunts et autres ressources est la suivante :

(Valeurs en mDT)

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>TCAM</b>
Encours emprunts au début de la période	192 051	148 075	150 711	144 213	123 952	-10%
Débloccage CMT	13 000	-	-	-	-	
Débloccage crédits long terme (i)	33 000	64 507	25 224	7 373	45 222	8%
Remboursement en ppl des crédits CT + MT +Emprunts obligataires	89 066	57 330	23 632	17 419	9 625	-43%
Remboursement ppl des crédits LT	-	2 200	8 089	10 215	10 862	70%
Intérêts courus (exercice N-1)	3 251	2 341	749	443	166	-52%
Intérêts courus (exercice N)	2 341	749	443	166	27	-67%
<b>Emprunts et ressources spéciales en fin de période</b>	<b>148 075</b>	<b>151 460</b>	<b>144 657</b>	<b>124 118</b>	<b>148 714</b>	<b>0%</b>

(i) L'estimation de l'évolution de la levée de ces ressources est donnée par le tableau suivant:

(Valeurs en mDT)

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>TCAM</b>
Emission SUKUKs	-	47 654	13 333	4 678	23 746	-21%
Lignes de crédits étrangères	33 000	16 854	11 891	2 695	21 476	-10%
<b>Total refinancement / an</b>	<b>33 000</b>	<b>64 507</b>	<b>25 224</b>	<b>7 373</b>	<b>45 222</b>	<b>8%</b>



### 6.3.1.3. Estimation des Emplois WIB 2015-2019 :

#### **1- Encours de l'activité leasing avant transformation:**

	2015	2016	2017	2018	2019	TCAM
Mises en force (en DT)	140 811 000	0	0	0	0	
Taux de créances classées	4,8%	4,8%	4,8%	4,8%	4,8%	
Taux de couverture	70%	70%	70%	70%	70%	
Taux de provisions collectives	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	
Déblocage de crédits (en DT)	46 000 000					
Remboursement de crédits (en DT)	89 066 259	57 330 408	23 632 220	17 418 986	9 624 768	-43%
Charges Financières (en DT)	12 194 629	5 514 623	3 123 287	1 733 257	700 373	-51%

#### **2- Programme d'implantation WIB dans les 5 prochaines années :**

	2015	2016	2017	2018	2019
Nouvelles agences	7	12	12	12	16
<b>Nombre total des agences</b>	<b>7</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>43</b>	<b>59</b>

Pour l'implantation des agences, 50 % seront en location et 50 % seront en acquisition. Pour les agences à ouvrir en 2015, et qui seront localisés dans les régions où la société exerce l'activité de leasing, elles seront en location.

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'agences en location	7(*)	6	6	6	8
Nombre d'agences acquisition	0	6	6	6	8
Surface d'agence (en m <sup>2</sup> )	100	100	100	100	100
Coût d'acquisition par m <sup>2</sup> (en DT)	5 000	5 250	5 513	5 788	6 078
Coût de location par agence/mois (en DT)	4 000	4 000	4 200	4 410	4 631

(\*) Agences à louer.

#### **3- Gamme de clientèle**

La clientèle de la WIB est répartie comme suit :

- **Les particuliers** : la répartition de l'activité tient compte de la nature de la clientèle. On distingue entre la haute gamme, les salariés et les autres.
- **Les Professionnels** : on distingue dans cette répartition les institutionnels, les multinationales, les groupes Tunisiens et les PME/PMI.

#### **4- Gamme de produits, conditions et risques commerciaux**

(i) - La banque pratiquera la finance Islamique, et les produits prises en considération dans ce Business Plan seront limités à :

- Mourabaha
- Ijara
- Moucharaka



- Moudharaba

(ii)- Le délai de financement en nombre d'année pour le cas de Mourabaha est détaillé comme suit :

		2015	2016	2017	2018	2019
<b>Particuliers</b>	Court terme	2	2	2	2	2
	Moyen terme	5	5	5	5	5
	Long terme	15	15	15	15	15
<b>Professionnels</b>	Court terme	2	2	2	2	2
	Moyen terme	5	5	5	5	5
	Long terme	8	8	8	8	8

(iii)- Pour Ijara, le délai de remboursement est estimé à 5 ans et le profit à 10 % .

(iv)- La qualité du portefeuille et la couverture des risques sont estimées comme suit :

- Pour les particuliers :

	Particuliers	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Haute gamme</b>	Taux de créances classées	4,8%	4,8%	4,8%	4,8%	4,8%
	Taux de couverture	70,0%	70,0%	70,0%	70,0%	70,0%
	Taux de provisions collectives	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
<b>Salariés</b>	Taux de créances classées	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%
	Taux de couverture	70,0%	70,0%	70,0%	70,0%	70,0%
	Taux de provisions collectives	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
<b>Autres</b>	Taux de créances classées	18,0%	18,0%	18,0%	18,0%	18,0%
	Taux de couverture	70,0%	70,0%	70,0%	70,0%	70,0%
	Taux de provisions collectives	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%

- Pour les Professionnels :

	Professionnels	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Institutionnels</b>	Taux de créances classées	-	0,4%	0,7%	0,9%	1,0%
	Taux de couverture	70%	70%	70%	70%	70%
	Taux de provisions collectives	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
<b>Multinationales</b>	Taux de créances classées	-	0,4%	0,7%	0,9%	0,9%
	Taux de couverture	70,0%	70,0%	70,0%	70,0%	70,0%
	Taux de provisions collectives	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
<b>Groupes Tunisiens</b>	Taux de créances classées	-	3,2%	3,3%	3,9%	4,0%
	Taux de couverture	70%	70%	70%	70%	70%
	Taux de provisions collectives	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
<b>PME/PMI</b>	Taux de créances classées	-	8%	8%	9%	9,5%
	Taux de couverture	70%	70%	70%	70%	70%
	Taux de provisions collectives	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%



## 5- Estimation des réemplois

(i)- Le montant de financement à débloquer par la WIB dans le cadre des contrats Mourabaha et Ijara prévue pour les années 2015-2019 est détaillé comme suit :

	En mDT					
	2015	2016	2017	2018	2019	TCAM
IJARA	-	144 144	221 760	262 564	361 912	36%
Mourabaha	-	81 494	125 376	131 106	179 253	30%

(ii)- Le montant de financement à débloquer par la WIB dans le cadre des contrats Moudharaba et Moucharka prévue pour les années 2015-2019 est détaillé comme suit :

- **Contrats Moudharaba :**

	En mDT					
Moudharaba	2015	2016	2017	2018	2019	TCAM
Investissements	0	5 000	10 000	15 000	20 000	59%
Taux de profit	-	7%	7%	7%	7%	
Taux moyen de provision	-	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	

- **Contrats Moucharaka :**

	En mDT					
Moucharaka	2015	2016	2017	2018	2019	TCAM
Investissements	0	5 000	10 000	15 000	20 000	59%
Taux de profit	12%	12%	12%	12%	12%	
Taux moyen de provision	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	

En se basant sur l'intervention de la banque dans les dits financements, l'encours des clients (Encours sur la clientèle = encours financiers + impayés – Provisions) en fin de chaque période est estimé comme suit :

		En mDT					
		2015	2016	2017	2018	2019	TCAM
<b>Stock leasing initial</b>		<b>259 041</b>	<b>157 755</b>	<b>76 242</b>	<b>18 419</b>	<b>11 822</b>	<b>-54%</b>
<b>Mourabaha</b>	Encours financier	-	70 659	156 335	218 193	298 779	62%
	Impayés	-	5 716	12 541	17 256	23 752	61%
	Provisions	-	3 341	7 421	11 077	15 785	68%
	<b>Encours fin période</b>	<b>-</b>	<b>73 034</b>	<b>161 455</b>	<b>224 372</b>	<b>306 747</b>	<b>61%</b>
<b>Ijara</b>	Encours financier	-	132 845	312 794	490 108	707 448	75%
	Impayés	-	9 128	21 496	33 686	48 627	75%
	Provisions	-	4 855	11 693	20 672	31 028	86%
	<b>Encours fin période</b>	<b>-</b>	<b>137 118</b>	<b>322 597</b>	<b>503 122</b>	<b>725 047</b>	<b>74%</b>
<b>Moucharaka</b>	Encours financier	-	5 000	10 000	15 000	20 000	59%



	Impayés	-	-	-	-	-
	Provisions	-	75	150	225	300 59%
	<b>Encours fin période</b>	-	<b>4 925</b>	<b>9 850</b>	<b>14 775</b>	<b>19 700 59%</b>
<b>Moudharaba</b>	Encours financier	-	5 000	10 000	15 000	20 000 59%
	Impayés	-	-	-	-	-
	Provisions	-	75	150	225	300 59%
	<b>Encours fin période</b>	-	<b>4 925</b>	<b>9 850</b>	<b>14 775</b>	<b>19 700 59%</b>
<b>Encours total fin de période</b>		<b>259 041</b>	<b>377 757</b>	<b>579 994</b>	<b>775 463</b>	<b>1 083 016 43%</b>

*6.3.1.4. Estimation des produits et charges d'exploitation:*

**1- Les revenus :**

Les revenus proviennent principalement des produits de financement et des investissements et des différents types de commissions. Ils sont estimés comme suit:

	2015	2016	2017	2018	2019	En mDT. TCAM
Revenus provenant de financements et des investissements	25 230	31 394	45 928	63 858	88 447	37%
Commissions	-	7 821	12 207	16 279	21 261	40%
<b>Total revenus</b>	<b>25 230</b>	<b>39 215</b>	<b>58 135</b>	<b>80 137</b>	<b>109 708</b>	<b>29%</b>
<b>Commissions / profits</b>		<b>24,9%</b>	<b>26,6%</b>	<b>25,5%</b>	<b>24%</b>	

(i)- Le détail des revenus provenant de financements et des investissements est le suivant :

	2015	2016	2017	2018	2019	En mDT TCAM
Revenus provenant de l'activité leasing	25 160	20 638	11 351	3 913	595	-61%
Revenus provenant de Mourabaha	-	3 008	9 285	14 835	20 477	90%
Revenus provenant de IJARA	-	7 119	23 380	41 800	62 362	106%
Revenus provenant de Moudharaba	-	175	525	875	1 225	91%
Revenus provenant de Moucharaka	-	300	900	1 500	2 100	91%
Gain du portefeuille commercial	-	114	280	420	795	91%
Revenus du portefeuille investissement	70	41	206	516	894	89%
<b>Total revenus (hors commissions)</b>	<b>25 230</b>	<b>31 394</b>	<b>45 928</b>	<b>63 858</b>	<b>88 447</b>	<b>37%</b>



(ii)- Le détail des commissions à recevoir est le suivant :

Nature	En mDT				
	2 016	2 017	2 018	2 019	TCAM
Commission d'étude/financement	314	484	524	439	12%
Frais de tenu de comptes	39	137	258	419	121%
Commissions sur les incidents /comptes	1 500	1 545	1 591	1 639	3%
Commissions sur e-money operations	20	50	81	108	75%
Commissions sur les opérations internationales	2 000	3 263	4 526	6 211	46%
Gains de change	2 500	4 079	5 658	7 763	46%
Diverses charges bancaires	200	326	453	621	46%
Commissions sur les remises à l'encaissement chèques et traites	150	245	339	466	46%
Autres commissions sur les traites	88	143	198	272	46%
Commissions de transfert	800	1 305	1 811	2 484	46%
Commissions sur les engagements par signature	90	270	360	360	59%
Frais d'étude/ investissements	120	360	480	480	59%
<b>Total commissions</b>	<b>7 821</b>	<b>12 207</b>	<b>16 279</b>	<b>21 261</b>	<b>40%</b>

## **2- Les autres produits d'exploitation :**

Les autres produits proviennent de la cession des biens récupérés et des biens de la société qui seront cédés en 2016 :

	En mDT				
	2015	2016	2017	2018	2019
Produits provenant de la cession des biens récupérés	200	200	200	200	200
Produits provenant de la cession du local de Tunis		436			
Produits provenant de la cession du terrain de Tunis		1 958			
<b>Total autres produits</b>	<b>200</b>	<b>2 594</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>200</b>

## **3- Les charges**

### **➤ Les charges du personnel :**

Le nombre du personnel existant à EL WIFACK LEASING est de 65. La société prévoit le renforcement, en 2015, de son personnel actuel par des personnes ayant une expérience confirmé de l'activité bancaire. Un budget de 450 000 DT a été alloué à cette action. La moyenne des nouveaux recrutements est de 5 personnes pour chaque nouvelle agence.



L'évolution annuelle des salaires sera de 6 % comme le montre le tableau suivant :

(En DT)

	2015	2016	2017	2018	2019	TCAM
Charges du personnel (ancien)	3 808 469(*)	4 036 977	4 279 196	4 535 948	4 808 104	6%
Nombre de nouveaux recrutés	0	60	60	60	80	
Total nouveaux recrutés	-	60	120	180	260	
Salaire moyen brut/personne	3 800	4 028	4 270	4 526	4 797	
évolution des salaires		6%	6%	6%	6%	
Charges du nouveau personnel	-	2 900 160	6 148 800	9 776 160	14 966 640	73%
<b>Total charges du personnel</b>	<b>3 808 469</b>	<b>6 937 137</b>	<b>10 427 996</b>	<b>14 312 108</b>	<b>19 774 744</b>	<b>51%</b>

(\*) dont 450 000 DT provenant de nouveaux recrutés.

### ➤ Charges générale d'exploitation :

Ces charges ont été estimées suivant le détail ci-après :

En mDT.

	2015	2016	2017	2018	2019	TCAM
<b>Total des Autres charges d'exploitation sur les opérations de leasing</b>	<b>2327</b>	<b>149</b>	<b>135</b>	<b>123</b>	<b>126</b>	<b>-52%</b>
Autres charges d'exploitation (+7% Année 2014)	2 170	-	-	-	-	
TFP, FOPROLOS et TCL (activité leasing)	157	149	135	123	126	-5%
<b>Total des Autres charges d'exploitation suite conversion en banque</b>	<b>468</b>	<b>3 884</b>	<b>5 398</b>	<b>7 256</b>	<b>9 750</b>	<b>114%</b>
Location agences	168	624	958	1 323	1 834	82%
Entretiens et réparations	-	100	163	226	311	46%
Rémunération des intermédiaires	-	200	200	200	200	0%
Frais postaux et télécommunication	-	220	359	498	683	46%
Impôts et taxes	-	290	473	656	901	46%
Jetons de présence chariaa board	-	60	69	79	91	15%
Maintenance système d'informations	-	875	1 428	1 980	2 717	46%
Marketing et communications	300	750	750	1 000	1 250	43%
Frais de formation	-	300	240	240	320	2%
Autres charges	-	465	759	1 052	1 444	46%
<b>Total Général des autres charges d'exploitation</b>	<b>2 795</b>	<b>4 033</b>	<b>5 533</b>	<b>7 379</b>	<b>9 876</b>	<b>37%</b>

✚ Les Autres charges d'exploitation sur les opérations de leasing ont été estimées en 2015 en appliquant une évolution de 7 % par rapport à l'année 2014,

✚ Il est prévu la location de 7 agences en 2015 à partir du mois de juillet 2015



✚ Des frais de formation pour 500 000 DT seront engagés en 2015 et à comptabiliser dans les « Autres actifs » et à amortir sur 3 ans.

#### 6.3.1.5. Politique de dividendes

WIB prévoit une politique des dividendes conservatrice permettant l'allocation des excédents de trésorerie exclusivement au développement des activités de la banque. Ainsi, WIB prévoit de suspendre la distribution de dividendes pendant la période 2015-2018. La première distribution de dividendes à partir de la transformation de EWL en banque Islamique est prévue au cours de l'année 2020 au titre de l'exercice 2019 pour un montant total de 9 millions de TND (soit 6% du capital social).

Le tableau suivant montre l'évolution des dividendes distribués par WIB à ses actionnaires sur la période 2015-2019:

	2015	2016	2017	2018	2019	En mDT TCAM
Résultat avant impôts	3 714	8 748	9 717	14 594	23 929	59%
Investissements Fonds gérés (i)	3 000	8 000	9 000	13 500	14 000	47%
Paiement impôts (i)	250	262	251	383	3 475	93%
Résultat après impôts	3 464	8 486	9 466	14 211	20 454	56%
<b>Distribution dividendes</b>	-	-	-	-	<b>9 000</b>	

(i) Etant précisé que la liquidation de l'impôt est faite selon le régime de droit commun (le taux d'imposition des banques est de 35% du bénéfice imposable) et compte tenu des dégrèvements prévus sous forme de placements en fonds de capital risque auprès de la filiale ERRIADA SICAR des montants sus indiqués.

Etant aussi signalé qu'au niveau de l'état de flux de trésorerie prévisionnel (2015-2019), les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour les années 2016 et suivants, ont été estimé sur la base de la liquidation de l'impôt de l'année précédente et sans tenir de l'effet de déductions des retenues à la source et des acomptes provisionnels. Toutefois, les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour les années 2014 et 2015 en tiennent compte.



## 6.3.2 Etats financiers prévisionnels

### 6.3.2.1 Bilan prévisionnel :

(En mDT)

ACTIF	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 080	917	15 259	18 192	30 374	43 848
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	0	0	4 000	8 000	8 000	16 000
AC 3- Créances sur la clientèle	241 205	259 041	377 757	579 994	775 463	1 083 016
AC 4- Portefeuille Commercial	86	0	5 000	6 000	10 000	20 000
AC 5- Portefeuille d'investissement	6 878	8 277	11 277	18 777	30 277	42 877
AC 6- Valeurs immobilisées	4 093	57 035	57 074	58 272	58 838	63 537
AC 7- Autres actifs	3 762	11 064	13 063	25 286	26 655	41 421
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>257 104</b>	<b>336 334</b>	<b>483 430</b>	<b>714 521</b>	<b>939 607</b>	<b>1 310 699</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2 014</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>	<b>2 017</b>	<b>2 018</b>	<b>2 019</b>
PA 1- Banque centrale et C.C.P	0	0	0	0	0	0
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	0	0	1 000	3 000	4 000	5 000
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	0	0	142 693	362 221	589 652	903 138
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	194 620	148 075	151 460	144 657	124 119	148 714
PA 5- Autres passifs	17 464	23 115	14 646	21 546	24 529	36 085
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>212 084</b>	<b>171 190</b>	<b>309 799</b>	<b>531 424</b>	<b>742 300</b>	<b>1 092 937</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
CP 1- Capital	20 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
CP 2- Réserves						
Primes d'émission	9 500	0	0	0	0	0
Réserves légales	845	1 352	1 526	1 966	2 458	3 185
CP 5- Résultats reportés	10 513	10 328	13 618	21 665	30 639	44 123
CP 6- Résultat de l'exercice	4 162	3 464	8 486	9 466	14 211	20 454
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>45 020</b>	<b>165 144</b>	<b>173 630</b>	<b>183 097</b>	<b>197 308</b>	<b>217 762</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>257 104</b>	<b>336 334</b>	<b>483 429</b>	<b>714 521</b>	<b>939 608</b>	<b>1 310 699</b>



### 6.3.2.2 Etat des Résultat prévisionnel:

(En mDT)

<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>2 014</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>	<b>2 017</b>	<b>2 018</b>	<b>2 019</b>
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	23 739	25 160	31 240	45 442	62 923	86 759
PR 2- Commissions perçues	0	0	7 821	12 207	16 279	21 261
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	113	280	419	794
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	152	70	41	206	516	894
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>	<b>23 892</b>	<b>25 230</b>	<b>39 215</b>	<b>58 135</b>	<b>80 137</b>	<b>109 708</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>						
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	11 981	13 432	12 353	19 054	27 769	37 978
CH 2- Commissions encourues	0	0	0	0	0	0
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>	<b>11 981</b>	<b>13 432</b>	<b>12 353</b>	<b>19 054</b>	<b>27 769</b>	<b>37 978</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>11 911</b>	<b>11 798</b>	<b>26 862</b>	<b>39 081</b>	<b>52 368</b>	<b>71 730</b>
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-1 370	-915	-4 249	-7 271	-9 278	-12 978
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	0	0	-150	-150	-150	-150
PR 7- Autres produits d'exploitation	604	200	2 594	200	200	200
CH 6- Frais de personnel	-3 168	-3 808	-6 937	-10 428	-14 312	-19 776
CH 7- Charges générales d'exploitation	-1 909	-2 795	-4 033	-5 533	-7 379	-9 876
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations	-268	-766	-5 339	-6 182	-6 855	-5 221
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 799</b>	<b>3 714</b>	<b>8 748</b>	<b>9 717</b>	<b>14 594</b>	<b>23 929</b>
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires						
CH 11- Impôt sur les sociétés	-1 637	-250	-262	-251	-383	-3 475
PR9/CH10- Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments Extraordinaires						
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>4 162</b>	<b>3 464</b>	<b>8 486</b>	<b>9 466</b>	<b>14 211</b>	<b>20 454</b>



### 6.3.2.3 Etat de flux de Trésorerie prévisionnel:

(en mDT)

Flux d'exploitation	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
Produits d'exploitation encaissés	145 905	172 313	153 969	126 571	94 138	34 557
Charges d'exploitation décaissées	-4 481	-7 433	-11 915	-20 298	-30 646	-42 158
Dépôts / Retrait de dépôts des Etablissements Bancaires	0	0	-3 000	-2 000	1 000	-7 000
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements Financiers	0	0	0	0	0	0
Restitution crédit de TVA	0	0	0	0	12 222	12 222
Intérêts payés	-11 079	-12 922	-7 106	-3 429	-2 011	-839
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-159 365	-159 607	-245 964	-281 794	-228 096	-261 875
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle	0	0	142 693	219 528	227 431	313 486
Titres de placement / Titres de transaction	0	0	-5 000	-1 000	-4 000	-10 000
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	0	0	-2 900	-6 148	-9 776	-14 968
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	0	-1 147	-4 136	-5 981	-8 121	-10 985
Impôt sur les bénéfices	-3 728	-381	-250	-262	-251	-383
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>-32 748</b>	<b>-9 177</b>	<b>16 391</b>	<b>25 187</b>	<b>51 890</b>	<b>12 057</b>
<b>Flux d'investissement</b>						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	0	0	41	206	516	894
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement	-1 773	-1 400	-3 000	-9 000	-13 500	-14 000
Transfert sur portefeuille d'investissement	0	0	0	1 500	2 000	1 400
Acquisition/Cession sur Immobilisations	-1 032	-61 439	-4 067	-8 463	-8 463	-11 612
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>-2 805</b>	<b>-62 839</b>	<b>-7 026</b>	<b>-15 757</b>	<b>-19 447</b>	<b>-23 318</b>
<b>Flux de financement</b>						
Augmentation de capital	0	120 000	0	0	0	0
Emission/Remboursement d'Emprunts	33 176	-43 066	4 977	-6 498	-20 261	24 735
Augmentation/Diminution des ressources spéciales						
Païement de dividendes	-2 400	-2 600	0	0	0	0
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	<b>30 776</b>	<b>74 334</b>	<b>4 977</b>	<b>-6 498</b>	<b>-20 261</b>	<b>24 735</b>
<b>Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>	<b>-4 778</b>	<b>2 318</b>	<b>14 342</b>	<b>2 933</b>	<b>12 182</b>	<b>13 474</b>
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	3 376	-1 402	917	15 259	18 192	30 374
<b>Liquidités et équivalents de liquidités fin d'exercice</b>	<b>-1 402</b>	<b>917</b>	<b>15 259</b>	<b>18 192</b>	<b>30 374</b>	<b>43 848</b>



#### 6.3.2.4 Avis des commissaires aux comptes sur la situation prévisionnelle 2015-2019 :



**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**  
Les Jardins du Lac, BP n° 317  
Publiposte Rue Lac Echkel  
Les Berges du Lac, 1053  
Tunis, Tunisie  
Téléphone : + 216 71 194 344  
Télécopie : + 216 71 194 320  
E-mail : tn-fmbz@kpmg.com



**T.C.A- FICADEX TUNISIE**  
Résidence NOUR CITY –  
Bureau A-1-3- Bloc A –  
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –  
TUNIS-  
Téléphone : + 216 71 948 785  
Télécopie : + 216 71 949 804  
E-mail : tcaaudit@yahoo.fr

### Société EL WIFACK LEASING

## AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PREVISIONNELLE DE LA SOCIETE ELWIFACK LEASING

### Messieurs les actionnaires de la société EL WIFACK LEASING

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour l'examen des informations financières prévisionnelles de la société **ELWIFACK LEASING** pour la période allant de **2015 à 2019**, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur lesdites informations prévisionnelles.

Nous avons procédé à l'examen des données prévisionnelles de la société pour la période allant de **2015 à 2019** et ce, dans le cadre du document de référence « **EL WIFACK LEASING 2015** ». Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société.

Nous avons effectué notre examen selon les normes d'audit généralement admises en la matière. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les informations prévisionnelles sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenue et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques de la société.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien, ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour ces prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux normes comptables généralement acceptées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 05 Aout 2015

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**  
**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**  
Commissaire aux Comptes  
Tunis  
Signature

**TCA**  
**Béchir NEDRI**  
Commissaire aux Comptes  
Tunis  
Signature



### 6.3.2.5 Indicateurs de gestion et ratios financiers prévisionnels

#### A/- Indicateurs prévisionnels

(En mDT)

Indicateurs de gestion		2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
Dépôts de la clientèle	(1)	0	0	142 693	362 221	589 652	903 138
Ressources spéciales et dettes rattachées	(2)	194 620	148 075	152 460	147 657	128 119	153 714
Crédit à la clientèle	(3)	241 205	259 041	377 757	579 994	775 463	1 083 016
Capitaux propres avant affectation	(4)	45 020	165 144	173 630	183 097	197 308	217 762
Résultat de l'exercice avant modifications comptables	(5)	4 162	3 464	8 486	9 466	14 211	20 454
Total Bilan	(6)	257 104	336 334	483 430	714 521	939 607	1 310 699
Produit net bancaire	(7)	11 911	11 798	26 862	39 081	52 368	71 730
Commissions nettes	(8)	0	0	7 821	12 207	16 279	21 261
Charges opératoires (hors amortissements)	(9)	5 077	6 603	10 970	15 961	21 691	29 652
Frais de personnel	(10)	3 168	3 808	6 937	10 428	14 312	19 776
Dotations aux amortissements	(11)	268	766	5 339	6 182	6 855	5 221
Dotations aux Provisions	(12)	1 370	915	4 399	7 421	9 428	13 128

#### B/- Principaux ratios

Ratios de Structure		2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	(4)/(6)	17.51%	49.10%	35.92%	25.63%	21.00%	16.61%
Dépôts / Total bilan	(1)/(6)	0.00%	0.00%	29.52%	50.69%	62.76%	68.91%
Crédits/ Total bilan	(3)/(6)	93.82%	77.02%	78.14%	81.17%	82.53%	82.63%
Dépôts / Crédits	(1)/(3)	0.00%	0.00%	37.77%	62.45%	76.04%	83.39%
Ratios de Gestion		2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
Commissions nettes / Charges de personnel	(8)/(10)	0.00%	0.00%	112.74%	117.06%	113.74%	107.51%
Produit net bancaire / capitaux propres avant affectation	(7)/(4)	26.46%	7.14%	15.47%	21.34%	26.54%	32.94%
Coefficient d'exploitation	(9)/(7)	42.63%	55.96%	40.84%	40.84%	41.42%	41.34%
Dotations nettes aux provisions / Produit net bancaire	(12)/(7)	11.50%	7.76%	16.38%	18.99%	18.00%	18.30%
Ratios de Rentabilité		2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
ROE: Résultat net / Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(7)/[(4)-(7)]	10.19%	2.14%	5.14%	5.45%	7.76%	10.37%
ROA: Résultat net / Total Bilan	(5)/(6)	1.62%	1.03%	1.76%	1.32%	1.51%	1.56%
Résultat net / Produit net bancaire	(5)/(7)	34.94%	29.36%	31.59%	24.22%	27.14%	28.52%
Produit net bancaire/ Total Bilan	(7)/(6)	4.63%	3.51%	5.56%	5.47%	5.57%	5.47%
Commissions nettes/ PNB	(8)/(7)	0.00%	0.00%	29.12%	31.24%	31.09%	29.64%



<b>Ratios de risques</b>					
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Ratio de solvabilité	49.62%	37.91%	27.62%	23.39%	16.98%
Ratio de liquidité	NA	108.23%	113.09%	103.49%	100.53%
Fonds propres/ total des actifs	49.10%	35.92%	25.63%	21.00%	16.61%
Taux d'évolution des crédits	7.39%	45.83%	53.54%	33.70%	39.66%
Taux d'évolution des dépôts	NA	NA	153.85%	62.79%	53.16%
Ratio des créances classées	4.80%	4.92%	5.05%	5.66%	5.91%

<b>Ratios stratégiques</b>					
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Part de marché des crédits	0.41%	0.56%	0.79%	0.98%	1.26%
Part de marché des dépôts	0.00%	0.27%	0.64%	0.98%	1.40%